



KOBAL COLLECTION

La mort de Sir Dirk Bogarde

Jeune premier du cinéma anglais, il était devenu l'acteur fétiche de Joseph Losey et Luchino Visconti. Sir Dirk Bogarde (ci-dessus dans *Mort à Venise*) est mort, samedi, à son domicile londonien. p. 31

Israël à une semaine du scrutin

A une semaine du premier tour des élections générales israéliennes, les derniers sondages donnent le candidat travailliste, Ehoud Barak, en tête et en progression devant le premier ministre sortant, Benyamin Nétanyahou. p. 6 et notre éditorial p. 18

Les élections en Nouvelle-Calédonie

Après le vote de dimanche, le RPCR de Jacques Lafleur garde la première place, avec 24 élus sur 54. Le FLNKS se maintient avec 18 sièges. p. 10

Contrôle bancaire européen

La supervision des banques européennes est maintenue par des dispositifs nationaux, alors que la politique monétaire dépend de la Banque centrale européenne. Un système potentiellement dangereux. p. 19

L'or de la Guyane

Deux groupes miniers canadiens et un américain ont déposé des dossiers de demande de concession d'exploitation de mines aurifères en Guyane. p. 20

Procès du Sentier

Le procès-fleuve de 126 prévenus soupçonnés d'avoir participé à un vaste réseau d'opérations financières frauduleuses devait commencer lundi à Paris. Un recours en annulation a été déposé. p. 11

L'environnement du XXI^e siècle

Dans notre série sur les Débats pour le siècle à venir, l'écologiste indien Anil Agarwal distingue trois enjeux majeurs : la pauvreté, la pollution, la globalisation écologique. p. 16

La mort d'André Dupont

« Non candidat » à l'élection présidentielle de 1974, il était connu sous le nom de Mouna Aguiqui. Il est mort samedi à Paris à l'âge de quatre-vingt-huit ans. p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

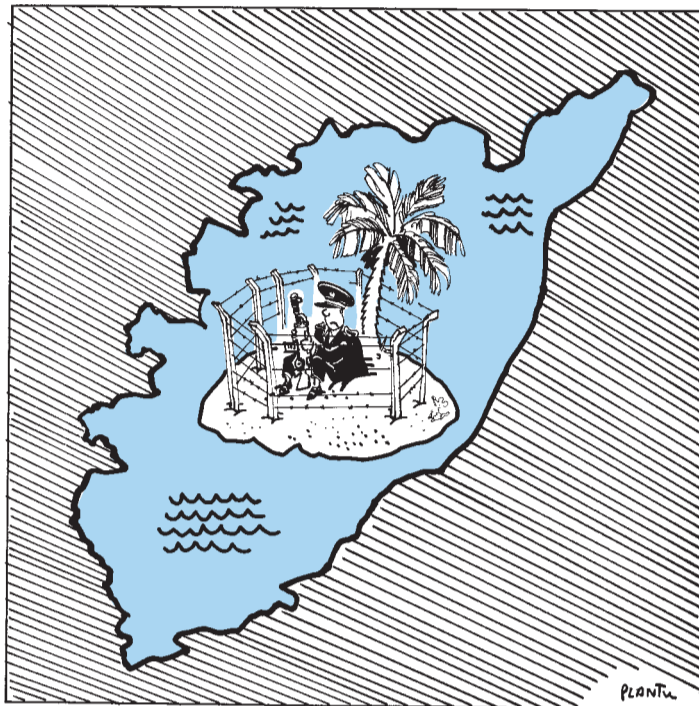
M 0147 - 511 - 7,50 F



Corse : au cœur du mystère Bonnet

● « Le Monde » raconte ses nombreux entretiens avec le préfet depuis avril 1998 ● Bernard Bonnet s'inquiétait des « excès de zèle » de ses collaborateurs ● Traitant lui-même un informateur, il se prévalait du soutien de Matignon dans son enquête sur l'assassinat de son prédécesseur

PENDANT les quinze mois qu'il a passés à la préfecture de la région Corse, Bernard Bonnet, entouré d'un cercle de fidèles, s'est peu à peu enfermé dans sa solitude. *Le Monde* révèle l'essentiel des nombreux entretiens que l'un de ses journalistes a eu avec lui d'avril 1998 jusqu'au début du mois d'avril 1999, peu avant l'incendie de la paillote Chez Francis, que l'ex-préfet de Corse est aujourd'hui soupçonné d'avoir ordonné. M. Bonnet y exprime tour à tour ses espoirs, son impatience, ses colères contre les « excès de zèle » de ses collaborateurs, le soutien de Matignon dont il se prévaut. Jusqu'à la dérive finale, l'enquête parallèle qu'il a menée personnellement - « *Tout cela s'est fait avec l'aval de Matignon* » - sur l'assassinat de son prédécesseur, le préfet Erignac. Début avril, au plus fort de la polémique entre policiers et gendarmes sur l'enquête, il nous déclarait : « *Matignon sait à quoi s'en tenir. Vous êtes sûrement au courant de la note que*



j'ai remise au premier ministre [le 8 février]. Les gens qui m'accusent aujourd'hui devront, un jour, rendre compte des actes qu'ils n'ont pas faits et qu'ils auraient dû faire pour mener à bien l'enquête Erignac. Lors du déplacement du ministre de l'intérieur à Ajaccio, au mois de janvier, nous avons parlé plus d'une heure en tête à tête. Il connaît tout de l'affaire. »

Le cabinet du premier ministre a indiqué que la note du préfet remise le 8 février à Lionel Jospin était destinée à démontrer que M. Bonnet n'avait pas mené d'enquête parallèle. Selon nos informations, cette note de cinq pages résumait les informations obtenues par M. Bonnet auprès d'un informateur, qu'il traitait lui-même, et les conclusions auxquelles il était arrivé sur le meurtre du préfet Erignac.

Lire pages 8 et 9, le texte intégral des rapports d'inspection p. 14-15, l'analyse de Jacques Isnard p. 18, la chronique de Pierre Georges p. 36

Lénine, Staline, faucilles et marteaux sont de retour à Moscou

MOSCOU de notre correspondant

La Russie, en vacances depuis le 30 avril pour cause d'arrivée du printemps, de jardinage dans les datchas et de multiples jours fériés, vit depuis quelques jours à l'heure des commémorations. La célébration de la « Grande Guerre patriotique » et de la victoire sur l'Allemagne nazie - officiellement fêtée ici le 9 mai - a donné lieu cette année à une abondance de manifestations et de réceptions inconnues depuis longtemps. Pour cette fête, qui honore les plus de vingt millions de morts soviétiques de la deuxième guerre mondiale, le Kremlin et la mairie de Moscou ont déployé les grands moyens afin de mieux signifier qu'à l'Otan, « agresseur barbare de la Yougoslavie », s'oppose une Russie « symbole de la paix ».

Comme aux grandes heures soviétiques, Moscou est abondamment décorée : du drapeau national bien sûr, mais aussi d'étoiles rouges, de faucilles et de marteaux, d'affiches géantes de soldats ou de médailles militaires dans un style réaliste-socialiste rappelant la période Brejnev. C'est après tout grâce à l'ar-

mée rouge de Staline que « les fascistes ont été vaincus » a rappelé, dimanche 9 mai, un programme diffusé par l'ensemble des chaînes de télévision, qui ont ensuite consacré leur soirée à des films de guerre.

Sur une tribune installée devant le mausolée Lénine, le président Boris Eltsine et son gouvernement ont assisté à la traditionnelle parade militaire de la Place Rouge. Bon nombre de régiments ont conservé leur fanion, un drapeau rouge frappé à l'effigie de Lénine. Sans faire d'allusions directes à la guerre du Kosovo, Boris Eltsine a voulu consoler une armée en crise profonde et des soldats qui, peu ou pas payés, consacrent une bonne partie de leur temps à travailler dans les kolkhozes ou à cueillir des champignons et des baies sauvages pour améliorer l'ordinaire.

« Nous devons de toutes nos forces renforcer notre armée, c'est l'affaire de tout le peuple », a insisté le président russe. Il reprenait ainsi pour la première fois à son compte les déclarations de nombreux responsables militaires qui, ces dernières semaines, ont appelé à muscler les forces conventionnelles et nucléaires russes.

Par la suite, lors d'une réception au Kremlin en l'honneur des vétérans, Boris Eltsine a répété que « la Russie n'épargnera aucun effort pour éteindre le feu de la guerre en Yougoslavie ». « L'époque de la guerre froide, de la défiance et de l'intimidation est derrière nous, a-t-il ajouté, mais certains essaient encore de résoudre les questions litigieuses par les armes. »

Ces propos ont un peu rassuré sur l'état de santé du président. Jeudi, lors d'une remise de médailles au Kremlin, Boris Eltsine s'était laissé aller à des propos extrêmement décousus et à la limite de l'incohérence : « *Personne... Que Clinton vienne juste un petit peu, par accident, lancer un missile. Nous répliquerons immédiatement !... Nous ne voulons pas... Quelle impudence !* » Le Kremlin avait alors demandé aux chaînes de télévision russes de ne pas diffuser ces images, ce qu'elles ont fait. Le lendemain, elles ont en revanche montré un Boris Eltsine titubant, soutenu par son ministre de la défense, lors d'une cérémonie devant la flamme du soldat inconnu.

François Bonnet

La guerre du Kosovo

■ Les alliés continuent leurs bombardements malgré la « bavure » de l'ambassade de Chine

■ Pékin renonce à exiger une réunion d'urgence du Conseil de sécurité

■ Nouvel afflux de réfugiés en Albanie et en Macédoine

Lire pages 2 à 4 et les points de vue page 17

Cyclisme : les ravages de l'EPO

LA FÉDÉRATION française de cyclisme (FFC) réunit, mardi 11 mai, des experts pour obtenir un consensus scientifique sur la détection de l'érythropoïétine (EPO). Ce produit dopant est au cœur du scandale du Tour de France 1998. La veille, à Lille, le juge Patrick Keil, chargé de l'affaire Festina, devait affronter Bruno Rousset, Willy Voet et Richard Virenque, tandis que Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI), devait être entendu par les policiers du SRPJ. A Paris, après l'affaire de dopage révélée par *Le Monde*, l'avocat Bertrand Lavelot et Bernard Sainz ont été mis en examen et écroués. Des corticoïdes ont été découverts chez huit des sportifs interrogés et laissés en liberté.

Lire pages 25 et 26

Les records de la ZDF



DIETER STOLTE

SANS publicité aux heures de grande écoute, la ZDF est la chaîne la plus regardée en soirée par les foyers allemands. Recordman européen de longévité dans l'audiovisuel public, Dieter Stolte, à la tête de cette chaîne publique allemande depuis dix-huit ans, explique sa stratégie pour maintenir l'audience et les performances économiques de sa chaîne face à la concurrence du privé.

Lire page 21

POINT DE VUE

La Corse, l'Etat et la République

par Nicolas Baverez

BONAPARTE écrivait à Fouché en 1800 que « *l'art de la police est de ne pas voir ce qu'il est inutile qu'elle voie* » ; a fortiori, dans un Etat de droit, il consiste à ne pas faire ce que la loi interdit à tout citoyen de faire. L'équipée nocturne des gendarmes du GPS en Corse reproduit trait pour trait les scandales qui ont jalonné les septennats de François Mitterrand, dont les conséquences politiques, administratives et judiciaires n'ont jamais été tirées. Plus fondamentalement, elle pose la question de la réforme de l'Etat, qui, loin d'être la colonne vertébrale de la nation, représente désormais, par son mélange d'autoritarisme et de laxisme, d'impudence et de gigantisme, une menace pour la République.

La Corse n'est pas une tumeur maligne sur un corps sain. Elle est une affection opportuniste greffée sur une démocratie atteinte de dégénérescence. Le mal corse ne doit pas être analysé comme une anomalie monstrueuse mais comme la préfiguration de l'évolution de la société française

dont elle exacerbe, par sa structure clanique et sa violence endémique, la décomposition. Ce n'est donc pas tant la Corse qui est aujourd'hui justiciable d'un régime d'exception que la France qui doit être réintégrée dans le droit commun des démocraties, et son Etat profondément réformé.

Force est de constater qu'il en va du contre-terrorisme d'Etat comme de la corruption. Depuis les années 80, l'accumulation des scandales, des Irlandais de Vincennes aux écoutes téléphoniques de la cellule élyséenne, de l'attentat contre le *Rainbow Warrior* à l'assaut de la grotte d'Ouvéa et aux exécutions sommaires qui l'ont suivi, ont provoqué une prise de conscience de l'opinion, dont la longue indulgence s'est dissipée, et un sursaut de la justice qui instruit à défaut de les trancher les affaires auparavant vouées au classement.

Lire la suite page 17

Nicolas Baverez est historien et économiste.

Reverso Gran'Sport

REVERSO
JAEGER-LECOULTRE

DUBAIL

21, Place Vendôme Paris 1^{er} Tél. 01 42 61 11 17

222, rue de Rivoli Paris 1^{er} Tél. 01 42 60 73 29

Aura le plaisir de vous remettre gracieusement le Livre de la Manufacture Jaeger-LeCoultre.

International.....	2	Aujourd'hui.....	25
France-société.....	8	Immobilier/annonces	28
Carnet.....	12	Météorologie, jeux	30
Régions.....	13	Culture.....	31
Horizons.....	14	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	19	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	35

INTERNATIONAL

LE MONDE / MARDI 11 MAI 1999

BALKANS Après le bombardement par erreur, samedi 8 mai, de l'ambassade de Chine à Belgrade, des centaines de manifestants ont protesté, en Chine, en s'en pre-

nant aux représentations diplomatiques américaines. ● À PÉKIN, les manifestations se poursuivaient, lundi 10 mai, contre l'ambassade des Etats-Unis, devant un déploiement policier

bienveillant. La résidence d'un consulat américain en province a été partiellement mise en feu. Le gouvernement chinois avait dénoncé dans le bombardement, qui a fait quatre

morts et une vingtaine de blessés, un acte de « barbarie » de l'OTAN. ● À WASHINGTON, le président Bill Clinton a « présenté ses regrets sincères et ses condoléances aux dirigeants et

au peuple de Chine [pour cette] erreur tragique ». ● À L'OTAN, on évoquait une « erreur de ciblage initial » due à une information erronée pour expliquer la tragique méprise.

Kosovo : les manœuvres diplomatiques se poursuivent, la guerre aussi

En dépit des protestations chinoises après le bombardement par erreur de l'ambassade de Chine à Belgrade, les efforts en vue de trouver une issue pacifique au conflit ne sont pas interrompus. Le négociateur russe a rencontré le chancelier Schröder à Bonn et se rend à Pékin

MALGRÉ la colère de Pékin après le bombardement par erreur de son ambassade à Belgrade par l'OTAN, les frappes aériennes de l'Alliance atlantique et le ballet diplomatique se poursuivent. Pendant que les Chinois manifestaient contre l'OTAN, l'émissaire russe pour la Yougoslavie, Viktor Tchernomyrdine, a fait état d'une « nouvelle situation » après des entretiens à Bonn avec le dirigeant modéré des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, et avec le chancelier allemand, Gerhard Schröder.

● **M. Tchernomyrdine a estimé avoir recueilli à Bonn** de « nouveaux éléments très sérieux en vue d'une solution à la crise dans les Balkans ». Il a déclaré que le président yougoslave, Slobodan Milosevic, auquel il a téléphoné, avait « très bien réagi » à ces nouveaux éléments, non précisés. Selon le médiateur russe, Ibrahim Rugova s'est prononcé pour un statut d'autonomie du Kosovo au sein de la Yougoslavie et pour le désarmement de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Cherchant à apaiser la

Chine, l'ex-premier ministre russe a quitté, lundi, Moscou pour Pékin.

● **Plusieurs centaines d'étudiants chinois ont manifesté lundi**, pour la troisième journée consécutive, devant les représentations américaine et britannique de Pékin, protégées par des policiers anti-émeute. Le gouvernement chinois, qui avait apporté son soutien aux « actions légales » des manifestants, a lancé dimanche un appel à la retenue. Au moins 200 000 personnes avaient manifesté, scandant des slogans nationalistes et parfois violemment, à travers la Chine dimanche pour protester contre le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade. L'ambassadeur américain en Chine, James Sasser, a déclaré qu'il considérait que lui, sa famille et le personnel de l'ambassade étaient dans une situation d'otages. Il a souligné que les manifestations pouvaient échapper aux autorités. La Chine a suspendu lundi ses relations militaires avec les Etats-Unis ainsi que les discussions sur les droits de l'homme. Elle a de nou-

veau rejeté les excuses de l'OTAN. D'autres manifestations anti-OTAN, limitées, ont aussi eu lieu en Macédoine, en Espagne, en Grèce et au Canada.

● **L'OTAN a expliqué que le bombardement de la mission chinoise, qui**, selon Pékin, a fait

quatre morts et une vingtaine de blessés, était dû à une « information erronée » des services de renseignement. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a exclu tout limogeage immédiat de responsables de l'Alliance. Les Etats-Unis ont expliqué que l'accident

L'action du HCR au Kosovo menacée par une « crise financière »

L'opération du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au Kosovo est menacée par une « crise financière majeure » faute de contributions par de nombreux gouvernements occidentaux, a déclaré dimanche 8 mai à Tirana son émissaire dans la région. « Le HCR connaît aujourd'hui une crise financière majeure pour ses opérations d'urgence au Kosovo », a indiqué à la presse Dennis McNamara, responsable du HCR pour l'ex-Yougoslavie et l'Albanie. « Nous sommes extrêmement déçus de la réponse des gouvernements donateurs », a-t-il ajouté. « Les gouvernements qui ne nous ont pas fourni de fonds sont les premiers à critiquer (...). Il y a là une ambiguïté qui n'est pas acceptable et qui nous rend la vie extrêmement difficile », a poursuivi M. McNamara.

De nombreux gouvernements européens figurent parmi les plus mauvais payeurs, la Grande-Bretagne n'ayant fourni que 809 000 dollars, la France 818 000 dollars, ou l'Italie 816 000 dollars bien que des donateurs privés italiens aient réuni 8,5 millions de dollars.

était dû aux « agents de renseignement ». Le Washington Post écrit lundi que l'utilisation d'anciens plans de Belgrade, datant d'avant la construction de l'ambassade de Chine, est à l'origine du bombardement. Le porte-parole de l'OTAN a qualifié de « spéculations » les suppositions selon lesquelles l'information « erronée » aurait été fournie par un agent double serbe.

● **Malgré cette nouvelle bavure, l'OTAN poursuivait, pour le 48^e jour** consécutif, sa campagne aérienne, épargnant cependant Belgrade, qui a vécu sa première nuit sans alerte aérienne depuis le 24 mars. Nis, la troisième ville du pays, a été la cible de nouveaux bombardements alliés dans la nuit. Dans la nuit de samedi à dimanche, l'OTAN avait pris pour cible des sites de communication en Yougoslavie et des positions militaires au Kosovo, mais avait aussi épargné la capitale.

L'OTAN poursuivra ses frappes militaires sur la Yougoslavie, car les arrêter « serait donner un message erroné à Milosevic. Cela lui permet-

trait de rééquiper ses troupes au moment même où nous sommes en train de les couper de leur approvisionnement », a expliqué le premier ministre britannique, Tony Blair. Les présidents Jacques Chirac et Bill Clinton ont jugé nécessaire de continuer à être ferme à l'égard de Belgrade.

● **Les forces serbes ont poursuivi les opérations de nettoyage ethnique** du Kosovo. Au moins 15 000 réfugiés kosovars ont afflué durant le week-end dans le nord de l'Albanie. Selon les témoignages des arrivants, de nombreux jeunes hommes ont été « kidnappés » par les policiers, militaires ou miliciens serbes. En revanche, aucun réfugié n'a passé la frontière de la Macédoine. Skopje affirme que sa frontière est ouverte et accuse les Serbes d'interdire le passage. Une explosion, vraisemblablement due à un tir de roquette, s'est produite dimanche près de l'aérodrome de Kumanovo (nord de la Macédoine), où est stationnée une partie du contingent français de l'OTAN.

Après avoir rencontré Gerhard Schröder, Viktor Tchernomyrdine, l'émissaire russe, se rend à Pékin

LE BOMBARDEMENT accidentel de l'ambassade de Chine à Belgrade n'entraînera ni l'arrêt de l'intervention occidentale en Yougoslavie ni les efforts poursuivis parallèlement, avec la Russie en particulier, pour mettre sur pied un schéma diplomatique de sortie de crise. Les vives protestations de la Chine contre « cet acte barbare », de même qu'une première réaction de colère de Boris Eltsine samedi matin, avaient pu faire craindre que cette méprise de l'aviation alliée n'ait ruiné les efforts précédemment déployés par les Occidentaux pour s'assurer une certaine compréhension de Moscou et la neutralité de Pékin, et que l'intervention alliée en Yougoslavie ne soit devenue très risquée au plan international.

Ces craintes occidentales se sont progressivement apaisées pendant le week-end. La Chine, qui avait réclamé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU, s'est contentée d'une déclaration dans laquelle ce Conseil se disait « bouleversé et préoccupé ». Les Russes quant à eux semblent redoubler

d'efforts dans le rôle d'artisans d'un règlement à la crise du Kosovo que les Occidentaux les encouragent à jouer.

La gêne était manifeste après la frappe malencontreuse dans les capitales occidentales, notamment à Washington où Bill Clinton a présenté samedi soir « ses regrets sincères et ses condoléances aux dirigeants et au peuple de Chine pour cette erreur tragique ». Le secrétaire à la défense William Cohen et le directeur de la CIA George Tenet ont expliqué cette erreur dans un communiqué commun, nous rapporte notre correspondant. « Nous visions un établissement militaire et certainement pas l'ambassade chinoise. Nous regrettons toute perte humaine et tout dégât involontaire, mais il n'y a pas d'opérations militaires sans risques (...). Une telle erreur ne devrait pas se reproduire. L'OTAN a donc l'intention de poursuivre et d'intensifier la campagne aérienne », indique ce communiqué. Répondant aux accusations de « barbarie » lancées par Pékin, Bill Clinton a souligné quant à lui que « ce qui est barbare, c'est ce

que fait Milosevic. L'estime importante que l'OTAN reste à pied d'œuvre ». Pas question donc pour le président américain de remettre en question l'intervention militaire.

« LIGNE DE FERMETÉ »

Dimanche soir, M. Clinton a eu un entretien de quarante minutes avec Jacques Chirac, qui se rendra mercredi à Moscou. « Les deux présidents se trouvent sur une même ligne de fermeté à l'égard d'un régime qui bafoue les droits de l'homme et pratique l'épuration ethnique », a déclaré Catherine Colonna, porte-parole de l'Élysée. Ils sont « d'accord pour considérer que les cinq exigences de la communauté internationale ne peuvent être né-

gociées avec Belgrade », a-t-elle ajouté. Ces cinq exigences (cessez-le-feu, retrait des forces serbes du Kosovo, déploiement d'une force internationale, retour des réfugiés, statut d'autonomie) avaient été approuvées, dans leur principe, par la Russie, lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères du G 8 le 6 mai à Bonn. La poursuite de ce travail de rapprochement avec Moscou, auquel Jacques Chirac s'efforcera de contribuer lors de son voyage, consiste désormais à trouver un accord plus précis avec les Russes sur la nature de la force d'interposition qui devra être déployée au Kosovo.

Il est apparu samedi soir que les dirigeants russes entendaient bien pour leur part poursuivre sur la

ligne dégagée au G 8 de Bonn. En début de journée avait soufflé un vent contraire, Boris Eltsine ordonnant à son ministre des affaires étrangères Igor Ivanov d'annuler une visite prévue au Royaume-Uni, ce qui laissait aussitôt penser que le processus diplomatique était gelé.

« NOUVEAUX ÉLÉMENTS »

Mais dans la soirée, l'émissaire russe Victor Tchernomyrdine, après des entretiens à Bonn avec le chancelier Gerhard Schröder et le nouveau représentant de l'ONU pour le Kosovo, Carl Bildt, tout en déplorant le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade, écartait l'idée qu'il pourrait remettre en cause le processus enga-

gé : « Nous avons une base de discussion avec l'accord du G 8. Le plus important, c'est que l'ONU était à nos côtés à la table des discussions aujourd'hui. »

M. Tchernomyrdine, qui s'était également entretenu à Bonn avec le leader kosovar modéré Ibrahim Rugova, n'est pas allé ensuite à Belgrade comme il l'avait annoncé, mais il s'est entretenu par téléphone avec le président yougoslave Slobodan Milosevic. A son retour à Moscou, il a déclaré aux journalistes que Milosevic avait « très bien réagi » à de nouveaux éléments issus de ses conversations de Bonn et qu'il n'a pas spécifié. L'émissaire russe devait quitter Moscou lundi matin pour Pékin. — (AFP, Reuters.)

L'exaltation du nationalisme chinois, un jeu ambigu et dangereux

LES SCÈNES DE COLÈRE qui se sont déroulées ces deux derniers jours à Pékin à l'encontre des Etats-Unis ne sont pas nouvelles en Chine, mais on les croyait enfouies

ANALYSE

Pékin se réfugie dans la paranoïa de l'encerclement stratégique

dans un passé lointain. Il faut remonter à la guerre du Vietnam et à la guerre de Corée pour exhumer de la mémoire ces images de foules chinoises brûlant des drapeaux américains. En forçant le trait, on pourrait même oser un parallèle entre les amorces d'émeutes qui ont enflé ce week-end le quartier diplomatique de Pékin et le siège du quartier des Légations en 1900 par les Boxers.

Cette flambée d'anti-américanisme apparaît à première vue comme une aubaine pour le régime, offrant un exutoire facile aux frustrations sociales en train de fermenter dans les tréfonds de la société chinoise. Dès le début des bombardements sur Belgrade, l'hostilité résolue de la diplomatie chinoise aux frappes de l'OTAN s'est trouvée globalement en phase avec les sentiments de la population. Mis en condition par une presse officielle proposant une couverture exclusivement pro-serbe des événements, la grande majorité des Chinois (autant qu'on puisse en juger à travers des conversations de rue) se montraient depuis un mois choqués par ce qu'ils assimilaient à une agression d'un cartel de « pays forts » contre un « pays faible ».

Les intellectuels chinois les plus

critiques vis-à-vis du pouvoir et les plus ouverts aux idées venues d'Occident n'étaient pas en reste dans ce concert d'indignation. Il ne fallait pas titiller longtemps la mémoire collective pour que resurgissent les souvenirs des humiliations essuyées par la Chine au XIX^e siècle face aux puissances occidentales (et japonaise). Quand le président Jiang Zemin, surpris en Italie par les premières frappes fin avril, fustige alors la « politique de la canonnière » de l'Occident, il sait qu'il utilise une formule codée qui fait mouche auprès de sa propre opinion.

Pourtant, cette guerre en Yougoslavie, et le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade, ne pouvaient tomber à un plus mauvais moment. La relation sino-américaine connaissait déjà depuis six mois une gravissime crise de confiance. A Washington, les accusations d'espionnage nucléaire visant Pékin ont fragilisé la politique d'engagement constructif vis-à-vis de l'empire du Milieu que défendait Bill Clinton. Et à Pékin, la suspicion anti-américaine a été attisée par le projet de Washington de mettre au point un bouclier de missiles antimissiles en Asie du Nord-Est ; les Chinois y sont farouchement opposés car ils craignent qu'un tel dispositif n'annihile à terme la crédibilité de leur menace militaire sur Taïwan.

Alors qu'au même moment se renforcent les liens de sécurité entre Japonais et Américains, Pékin se réfugie dans la paranoïa de l'encerclement stratégique par l'Est (axe Washington-Tokyo-Taïpeh) et par l'Ouest (OTAN élargie). Dans ce contexte passablement dégradé, les controverses sur les droits de l'homme et les frictions commerciales ont versé sur les plaies de

nouvelles pincées de sel. Les Chinois ont notamment été très déçus que, dans le cadre des difficiles négociations sur leur entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), leur dernier train de concessions n'ait pas été jugé suffisant par Bill Clinton. Depuis cette rebuffade, Pékin a fait machine arrière, notamment sous la pression des tenants d'un nationalisme économique partisans d'une ouverture minimale du marché chinois aux intérêts étrangers.

PASSIONS POPULAIRES

Il n'est donc pas indifférent au régime que cette nouvelle aigreur de la relation officielle avec Washington soit confortée par un anti-américanisme populaire. L'exaltation actuelle du patriotisme chinois sert partiellement les intérêts d'un pouvoir en quête désespérée de nouvelles réserves de légitimité. Mais le Parti communiste sait aussi – et mieux que quiconque – qu'il s'agit d'un jeu dangereux : on n'enflamme pas sans risque, en Chine, les passions populaires. C'est pourquoi il s'emploie à placer sous haute surveillance l'émotion nationaliste, quitte à se préparer à la refroidir autoritairement si elle devait finir par heurter ses options de politique intérieure ou de politique étrangère.

Car la fièvre actuelle, si elle dépassait certaines limites, est grosse de deux dangers pour le pouvoir. Le premier serait de causer des dégâts irréparables à la relation sino-américaine. Si celle-ci est en crise, le gouvernement de Pékin ne souhaite nullement s'engouffrer, aujourd'hui en tout cas, dans l'aventure d'une rupture. Il a encore trop besoin des transferts de technologie nécessaires à son développement économique, surtout dans

l'actuelle période de ralentissement de la croissance.

Le deuxième péril est d'ordre intérieur : il s'agit d'un risque de retour de flamme antigouvernemental. Une éruption de nationalisme peut toujours dériver dans la subversion. L'histoire chinoise est riche d'épisodes où l'exaltation de la patrie en danger a débouché sur une mise en cause de l'incurie des gouvernements en place. Déjà, certains manifestants de Pékin ont reproché au pouvoir la faiblesse de sa réaction. C'est un signe. Tandis que le régime exploite le nationalisme pour conforter son assise, certains éléments pourraient ainsi instrumentaliser ce même nationalisme pour exprimer une protestation vis-à-vis du régime lui-même. Le vice-président Hu Jintao n'a pas dit autre chose dans sa déclaration télévisée de dimanche soir appelant les Chinois à « empêcher certains d'utiliser cette occasion pour perturber l'ordre social ».

Le paradoxe est que les opposants démocrates sont mal placés pour en tirer parti. Car contrairement à la fameuse agitation étudiante du 4 mai 1919 visant le traité de Versailles, où le patriotisme s'était armé à un modernisme d'inspiration occidentale, il n'est pas dit que les idéaux démocratiques sortent vainqueur d'un éventuel reclassement politique consécutif à un débordement nationaliste en Chine. Au contraire, les valeurs brandies il y a dix ans par les étudiants place Tiananmen risquent de pâtir de la « bavure » tragique de Belgrade en étant associées à un Occident « hypocrite ». Ce serait un autre dégat politique « collatéral » des missiles de l'OTAN.

Frédéric Bobin

BTS DEUG DUT LICENCE MAITRISE
CADRES D'ENTREPRISES ET DIPLÔMES ÉTRANGERS ÉQUIVALENTS

**Accédez aux carrières
du Management Hôtelier
International et de
l'Industrie des Services**

Une double formation bilingue européenne et américaine conduisant aux titres les plus prestigieux, en partenariat avec les plus grandes chaînes hôtelières et sociétés de service pour stages, missions professionnelles et emplois internationaux.

Bachelor of Science
in International Hotel Management
in Tourism Industry • in Restaurant Business

Executive Master
in International Hospitality Management
in Tourism Industry • in Wine Industry

SPECIALISATIONS : AMERIQUE DU NORD - AMERIQUE DU SUD - RUSSIE - CHINE
en association avec le CMI Centre de Management International • Genève

Contact Véronique Sournies
TEL : 01 45 26 59 28

CMH
CENTRE EUROPÉEN
DE MANAGEMENT HÔTELIER INTERNATIONAL
EUROPEAN CENTER OF INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT
52 RUE SAINT-LAZARE 75009 PARIS • FAX 01 45 26 59 29
établissement privé d'enseignement supérieur International

LE SIÈGE DE L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS À PÉKIN



A Pékin, dimanche 9 mai, les étudiants se sont déchainés contre « l'impérialisme » devant l'ambassade des États-Unis en réaction au bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade. La police s'est contentée de les empêcher de pénétrer dans les enceintes diplomatiques. Le bombardement a fait quatre morts – dont trois journalistes – et une vingtaine de blessés. « Personne ne croit que l'attaque de l'OTAN contre l'ambassade de Chine a été un accident et moi non plus », a écrit, dans une lettre à Bill Clinton, Cao Lei, le fils de la journaliste tuée dans l'explosion.

Par dizaines de milliers, les étudiants chinois défilent contre la « barbarie » de l'OTAN

PÉKIN
correspondance
Plusieurs centaines de personnes continuaient à crier des slogans anti-américains et à défilent.

REPORTAGE
Le mouvement de protestation reçoit l'appui manifeste du gouvernement

ler, lundi matin, 10 mai, autour du quadrilatère où est située l'ambassade des États-Unis à Pékin. Les vitres cassées de la chancellerie, les murs maculés de taches de peinture, des amoncel-

lements de détritus au bord des trottoirs et un cordon de policiers devant les grilles témoignaient des manifestations, parfois violentes, qui s'y sont déroulées depuis deux jours. Une troisième journée de manifestations s'amorçait. Le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade a provoqué l'indignation des dirigeants chinois et fait monter la fièvre patriotique dans la population. Dès samedi midi, plusieurs centaines d'étudiants avaient commencé à affluer devant l'ambassade américaine à Pékin. Aux cris de « A bas l'impérialisme américain », « A bas l'OTAN », ils défilaient sous des banderoles

dénonçant l'« acte de barbarie » commis par l'OTAN. Arborant des brassards noirs ou blancs, des tee-shirts aux inscriptions parfois vengeresses (« Œil pour œil, sang pour sang »), les manifestants reprenaient l'hymne national (« Debout ! Debout... »), le poing levé.

« JE HAIS LES AMÉRICAINS »
En fin d'après-midi, la manifestation a paru s'essouffler, pour s'amplifier de nouveau samedi soir avec l'arrivée de nouveaux manifestants étudiants. Des pierres, des détritus et des papiers enflammés ont été lancés contre l'ambassade des États-Unis et celles, voisines, du

Royaume-Uni et de l'Albanie. Les policiers, en quadrillage de plus en plus serré, se sont bornés à empêcher les manifestants d'escalader les grilles et de pénétrer dans la cour du bâtiment. Samedi à 19 heures, le bulletin d'informations de la télévision d'Etat relatait l'attaque contre l'ambassade de Chine à Belgrade et, cautionnant de manière implicite le mouvement de protestation, montrait des images de manifestants à Pékin. En revanche, les médias chinois restaient muets sur les excuses présentées par l'OTAN à la Chine et les condoléances offertes aux familles des victimes par l'ambassadeur américain et les dirigeants

des pays membres de l'OTAN. « Trois missiles ont été tirés contre notre ambassade. C'est bien la preuve que c'était un acte volontaire », disait un étudiant, dimanche, alors que les rangs des manifestants s'étaient considérablement étoffés avec l'arrivée de plusieurs dizaines d'autobus amenant d'autres étudiants ainsi que des ouvriers. Le quadrilatère fut élargi à trois pâtés de maisons. Certains manifestants brandissaient les photos des victimes du bombardement de Belgrade et celles, à la une des journaux, des manifestations de la veille. Des portraits du président Bill Clinton, frappés de la croix gammée, étaient brûlés dans la rue. « Je hais les Américains », criaient, en anglais, des manifestants. Des étrangers ont été pris à partie et plusieurs journalistes occidentaux ont été malmenés, conspués et accusés de répandre des mensonges.

protestation légitime contre l'attaque de l'OTAN sous la direction américaine, contre l'ambassade de Chine en Yougoslavie. » M. Hu a cependant appelé la population à faire preuve de retenue : « Nous pensons que les masses, prenant en compte les intérêts supérieurs de la nation, conduiront ces activités en bon ordre et dans le respect de la loi. » Précisant l'avertissement, il a exhorté la population à « empêcher certaines personnes d'utiliser cette occasion pour perturber l'ordre social ». La police avait, dès samedi, assigné à résidence les quelques animateurs du mouvement pro-démocratique qui ne sont pas en prison. Dimanche soir, la télévision faisait état de manifestations dans une demi-douzaine de villes en Chine et présentait en images des étudiants défilant en bon ordre. Ni jets de pierres ni actes de vandalisme. Pas un mot, surtout, sur la résidence du consul américain à Chengdu, capitale de la province du Sichuan, incendiée au cours d'une manifestation. Lundi, Pékin a annoncé la suspension des contacts militaires de haut niveau avec Washington et celle des discussions sino-américaines sur la prévention de la prolifération nucléaire, sur le désarmement et la sécurité. En outre, la Chine met fin au dialogue sino-américain sur les droits de l'homme. – (Intérim.)

En Macédoine, l'hommage rendu à Fehmi Agani

Le dirigeant kosovar modéré a été tué par les forces serbes alors qu'il tentait de se rendre à Skopje

SKOPJE
de notre envoyé spécial
Debout, la main droite sur le cœur, des réfugiés kosovars sont venus rendre hommage à Fehmi Agani. Savent-ils que la mort du principal conseiller d'Ibrahim Rugova est due à la fermeture, depuis le 5 mai, de la frontière entre le Kosovo et la Macédoine ? Les parents du défunt, serrés sur un canapé, répondent au salut des

conte les dernières heures de son père. « Quand le train est arrivé à la frontière, les policiers ont dit qu'elle était fermée, explique-t-il, dimanche à midi. Le train est reparti vers Pristina avec ses passagers. A l'arrêt dans un village, il y a eu un contrôle des voyageurs. Les Serbes ont fait descendre ma famille. Heureusement, ma mère et mon frère ont été libérés. » Shpend Agani précise qu'il tient le récit de son

macédonienne est « ouverte », en accusant le régime de Belgrade d'avoir bloqué les admissions du côté serbe. Le premier ministre Ljubco Georgievski l'a répété au commissaire européen à l'action humanitaire, Emma Bonino, dimanche 9 mai à Skopje. Cette position officielle a le mérite de correspondre aux engagements, pris par les autorités macédoniennes auprès du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), de ne pas fermer leurs portes aux réfugiés du Kosovo. Mais elle paraît peu conforme à la réalité.

meture des frontières, Aladjin Demiri, le premier secrétaire du PPDA, le parti des albanophones de Macédoine qui est l'une des trois composantes de la coalition gouvernementale. Plusieurs milliers de Macédoniens pro-serbes ont manifesté, eux, dimanche soir à Skopje, aux cris de « OTAN hors de Macédoine ! », en brandissant des drapeaux yougoslaves.

DISCUSSIONS SUSPENDUES
L'appui le plus clair du gouvernement chinois est arrivé dimanche à 18 heures. Dans une allocution télédiffusée, le vice-président Hu Jintao a déclaré : « L'acte criminel commis en violation des lois et des normes internationales a soulevé l'indignation du peuple chinois (...). Le gouvernement chinois soutient fermement et protège, conformément à la loi, toutes les activités de

Près de 15 000 réfugiés ont fui le Kosovo ce week-end

Près de 15 000 nouveaux réfugiés et déplacés ont afflué durant le week-end dans le nord de l'Albanie, a-t-on appris dimanche en fin de journée au poste-frontière de Morina, près de Kukës. La frontière entre la Macédoine et le Kosovo est restée fermée pour la quatrième journée consécutive. Plus de 8 000 personnes sont arrivées samedi, venant des régions de Pec et de Djakovica, dans l'ouest de la province albanophone, selon une porte-parole du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), Maki Shinohara, et dimanche des milliers d'autres sont encore arrivées. Quelque 1 500 autres personnes sont arrivées au Monténégro samedi, selon le HCR. Un millier de réfugiés kosovars ont par ailleurs été évacués de Macédoine, portant à plus de 35 000 le total des personnes qui ont bénéficié du pont aérien humanitaire, essentiellement vers l'Europe, la Turquie et l'Amérique du Nord depuis son lancement le 5 avril. On comptait samedi 228 000 réfugiés en Macédoine, 415 000 en Albanie et plus de 63 000 déplacés au Monténégro, selon le HCR.

« OTAN HORS DE MACÉDOINE ! »
Le 5 mai, la frontière s'est en effet bel et bien fermée du côté macédonien. « Environ mille réfugiés attendaient dans le no man's land du poste-frontière de Blace, témoigne Astrid van Gendren-Stort. Ils étaient calmes, ils pensaient être sauvés après avoir passé le poste-frontière serbe. Tout d'un coup, les policiers et les forces spéciales macédoniennes leur ont demandé de partir et les ont poussés sur plusieurs centaines de mètres vers le poste serbe. » Depuis cet épisode, les policiers de Belgrade n'ont plus admis les réfugiés à pénétrer dans la zone-tampon entre les postes-frontière des deux pays. Plusieurs trains bondés ont été, comme celui de Fehmi Agani, renvoyés de Blace vers Pristina, avec à leur bord des milliers de Kosovars qui venaient d'être chassés de leurs maisons par les forces serbes. Dans ce petit pays de deux millions d'habitants, frappé par la crise économique et préoccupé par les tensions ethniques entre sa majorité « slavo-macédonienne » et sa forte minorité albanophone, l'accueil de plus de 200 000 réfugiés du Kosovo fait peser des risques de déstabilisation. « Pour l'instant, nous ne voulons pas faire un problème de ces affaires », a déclaré dimanche, au sujet de la fer-

hommes et des femmes qui défilent. La dépouille de Fehmi Agani est absente de cette pièce où se succèdent les proches et les sympathisants, dimanche 9 mai à Tetovo (nord-ouest de la Macédoine), au siège régional du Parti de la prospérité démocratique albanaise (PPDA). L'ancien grand architecte de la diplomatie de M. Rugova a été tué, quelques jours plus tôt, au Kosovo. Au matin du 6 mai, l'homme politique, sa femme et son fils aîné, Mentor, ont pris le train à Pristina. Les trois membres de la famille, qui se cachaient depuis plusieurs semaines dans la capitale, voulaient gagner la Macédoine. Présent à Tetovo, Shpend Agani, un autre fils de Fehmi Agani, ra-

frère aîné, joint par téléphone au Kosovo. « Ils ont tiré sur mon père. Ils l'ont exécuté », ajoute-t-il. Sa mère et son frère espéraient entrer le corps, dimanche entre 12 et 14 heures, « les seules heures où l'on est autorisé à marcher dans Pristina ». **ADMISSIONS BLOQUÉES**
C'est mercredi 5 mai que les postes-frontières entre le Kosovo et la Macédoine ont été effectivement fermés. La semaine précédente, les réfugiés s'y engouffraient chaque jour par milliers. Depuis lors, les points d'entrée officiels des Kosovars fuyant les forces serbes sont déserts de réfugiés. Les autorités de Skopje affirment néanmoins que la frontière

Guerre et paix

LOUIS GAUTIER

MITTERRAND ET SON ARMÉE

1990-1995

GRASSET

essai Grasset

La quête d'« unité » de Jean Paul II à Bucarest

Le pape et le patriarche Teoctist de Roumanie ont fait un pas vers la réconciliation entre les Eglises catholique et orthodoxe

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Devant le délirant palais de Ceausescu, que le dictateur avait baptisé « *Maison du peuple* », deux portraits géants du Christ, le cœur transpercé, et de la Vierge témoignent des temps nouveaux que vit la Roumanie depuis dix ans. Dimanche soir 9 mai à Bucarest, la photo de famille réunit des confessions divisées depuis près de dix siècles. Le pape et le patriarche orthodoxe de Roumanie gravissent ensemble les marches d'un autel en plein air, devant tous les évêques gréco-catholiques, couronnés de leur mitre dorée, et tous les métropolitains du saint-synode orthodoxe sous leur longue coiffe noire. Venu de tout le pays, de Transylvanie, de Moldavie, puis de Pologne, d'Ukraine, de Bulgarie, 200 000 fidèles au moins, témoins de ces retrouvailles, crient « *Unité, unité !* ».

Ensemble, pendant trois jours, Jean Paul II et le patriarche Teoctist ont traversé, dans la « papamobile », les avenues de Bucarest. Ensemble, ils ont béni des foules de fidèles, orthodoxes et catholiques, sans distinction de rite. Sur la place Unirii (L'unité), ils se sont donné le baiser de paix, au cours de la « *divine liturgie* » célébrée dimanche matin par le patriarche Teoctist. En trois jours, la Roumanie aura expié trois siècles de divisions confessionnelles et quarante ans d'un régime féroce où le calendrier des célébrations communistes avait remplacé celui des saints, où les

Appel à la paix

A l'issue de longues négociations entre hauts responsables religieux orthodoxes et catholiques, Jean Paul II et le patriarche Teoctist ont signé, samedi 8 mai dans la soirée, une « déclaration commune », rédigée en français et adressée à toutes les parties engagées dans le conflit yougoslave : « Nous voulons en appeler au nom de Dieu à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre sont responsables de la tragédie actuelle afin qu'ils aient le courage de reprendre le dialogue et de trouver les conditions aptes à faire mûrir une paix juste et durable qui permette le retour des personnes déplacées dans leurs foyers, abrège les souffrances de tous ceux qui vivent en République fédérale de Yougoslavie, Serbes, Albanais et personnes d'autres nationalités et pose les bases d'une convivialité nouvelle entre tous les peuples de la Fédération. » La signature de ce texte n'était pas prévue initialement dans le programme officiel de la visite du pape. - (AFP)

églises étaient rasées, les prêtres espionnés, où, dit l'un d'eux, « nous n'avions même pas le droit de sécher nos larmes ».

Entre un pays qui rêve d'Occident et un pape de Rome fasciné par l'Orient, les chemins ont fini par se croiser. Par son histoire, sa langue, sa culture, la Roumanie est une plaque tournante entre les traditions latine et byzantine, entre le catholicisme et l'orthodoxie. Son président chrétien-démocrate, Emil Constantinescu, a eu cette formule devant le pape : « *Les Polonais sont un peuple slave en habit latin ; les Roumains sont un peuple latin en habit byzantin.* » Le courant devait donc passer entre Jean Paul II qui rêve de réconcilier « les deux poumons » du christianisme et une orthodoxie roumaine qui aime affirmer son originalité par rapport aux Eglises slaves – on le voit dans le conflit yougoslave – et grecque.

A Bucarest, le pape n'a cessé de rappeler que la réconciliation entre catholiques et orthodoxes passe d'abord par la « *purification* » de la mémoire et le pardon. En Roumanie spécialement, où les croyants des deux confessions ont souffert dans les mêmes prisons. « *Tous les deux, dans notre histoire personnelle, a-t-il dit à son hôte roumain,*

nous avons fait l'expérience d'une idéologie qui voulait extirper l'âme de nos peuples. » Les « *récriminations* », les « *fermetures réciproques* » existent dans les deux camps, mais au lieu d'être apaisées par le souvenir de la persécution commune, elles ont resurgi avec le retour à la liberté et la sortie des « *catacombes* » de l'Eglise gréco-catholique (2 millions de fidèles avant la guerre), liquidée par le régime communiste, incorporée à l'Eglise « nationale » orthodoxe qui, depuis 1990, peine à accepter sa renaissance.

Les gréco-catholiques roumains ont été déçus que le pape n'ait pu se rendre dans leurs fiefs de Transylvanie et de Moldavie. A cause de l'hostilité du patriarcat de Moscou, accusent les uns. En raison du mauvais état des routes, expliquent les autres. Jean Paul II n'a rien caché des « *souffrances* » subies par leur Eglise. Il a participé à une longue liturgie de rite byzantin. Il s'est recueilli au cimetière des évêques et prêtres martyrs du régime communiste qui ont donné « *le témoignage suprême du sang* ». Au patriarcat orthodoxe, devant tout le saint-synode réuni, il a exploré que « *les droits des gréco-catholiques aient été bafoués et violés* ». Mais il n'a rien dit, ni fait qui puisse être exploité par les extrémistes des deux bords qui se disputent encore la propriété de cathédrales et d'églises. Au contraire, il a plaidé pour une plus grande modération dans les conflits et procès en cours.

DIALOGUE THÉOLOGIQUE

Quitte à revenir un jour en Transylvanie, le pape a d'abord voulu consolider le rapprochement avec l'Eglise de Roumanie, la deuxième en orthodoxie (20 millions de fidèles) après celle de Russie. Ses appels au dialogue théologique (très mal au point au plan international) et à l'« *unité visible* » ont impressionné ses frères orthodoxes. La guerre du Kosovo et le nouvel embrasement des Balkans lui ont permis d'ajouter que l'œcuménisme est une exigence pour la foi chrétienne, mais aussi pour une Europe en proie à de nouvelles fièvres ethno-religieuses : « *Dieu sait si notre Europe, que nous espérons libérée de luttes fratricides, a besoin d'amour fraternel, a-t-il affirmé. Où sont nos Eglises quand le dialogue se tait et que les armes font entendre leur langage de mort ? (...) Qu'est-ce qui peut inciter les hommes d'aujourd'hui à croire en Dieu si nous continuons à déchirer la tunique sans couture du Christ ? Qui nous pardonnera ce manque de témoignage ?* » Et le pape de conclure : « *J'ai cherché l'unité de toutes mes forces et je continuerai à me dépenser jusqu'à la fin pour qu'elle soit parmi les préoccupations prioritaires des Eglises et de ceux qui les gouvernent.* »

Le patriarche Teoctist ne pouvait faire moins. Lui, il revient de loin, et la réussite de cette visite n'est pas tout à fait la sienne. Cet homme de quatre-vingt-quatre ans s'est tellement compromis avec le régime Ceausescu qu'il a fui son patriarcat en janvier 1990, juste après la chute du dictateur, pour y revenir quatre mois plus tard. Pour accueillir le pape, il a dû accepter la pression de la nouvelle majorité du pays (chrétienne-démocrate) et de ses théologiens modernistes, engagés dans l'œcuménisme. Mais il a joué le jeu et, quitte à devoir gérer demain des conflits avec ses « *fondamentalistes* », il n'a pas mesuré son enthousiasme à recevoir le chef de l'Eglise « *qui est à Rome* » (et que les orthodoxes ne reconnaissent pas comme le « *pasteur universel* »). Il a rejeté « *les méthodes de mission et d'union* » du passé (en fidélité aux accords de Balamand de 1993 entre catholiques et orthodoxes) et multiplié les appels à « *une paix confessionnelle définitive* ». Mais, de Bucarest à Moscou, où le pape rêve désormais de se rendre, mais où il n'a jamais été invité par le patriarche, le chemin semble encore long.

Henri Tincq

Paris et Bonn veulent convaincre les Quinze de relancer le soutien aux nouvelles technologies

Pour MM. Strauss-Kahn et Eichel, l'Europe doit tirer les leçons de la croissance américaine

Les ministres des finances de l'Euro-11, puis des Quinze, devaient examiner, lundi 10 mai à Bruxelles, la situation conjoncturelle en Europe,

marquée par un décalage négatif de l'Allemagne et de l'Italie avec leurs partenaires. Le premier contact bilatéral franco-allemand same-

di 8 mai à Aix-en-Provence, a permis à Paris et à Bonn de dégager une approche commune sur la fiscalité et les hautes technologies.

LES MINISTRES des finances des Quinze sont entrés dans la dernière ligne droite avant le Conseil européen de Cologne qui clôturera, les 3 et 4 juin, la présidence allemande. Peu de temps reste donc pour atteindre l'ambition affichée par Bonn d'adopter, à cette date, le pacte européen pour la croissance et l'emploi, initiée par le chancelier Gerhard Schröder, qui veut conjuguer les efforts de relance économique, de mobilisation pour l'emploi et d'incitation à l'investissement dans les hautes technologies pour assurer à l'Europe un long cycle de croissance. L'objectif est d'atteindre une croissance moyenne de 3 % dans l'Euroland qui permettrait de faire baisser durablement le chômage, tout en poursuivant la réduction des déficits budgétaires et publics.

Ce sujet a dominé les discussions, samedi 8 mai à Aix-en-Provence entre le nouveau ministre des finances allemand, Hans Eichel, et son homologue français, Dominique Strauss-Kahn. Cette première rencontre bilatérale, de-

puis que M. Eichel a succédé à Osakar Lafontaine, voulait afficher un axe franco-allemand soudé, à la veille de l'Ecofin du lundi 10 mai, alors que la croissance en Allemagne ne devrait atteindre que 1,5 % en 1999. Mais si elle a permis de réaffirmer le rôle des deux pays comme « *moteur de l'Europe* », elle a renvoyé les décisions concrètes au début juin. Contrairement à M. Lafontaine, M. Eichel est un homme prudent qui n'entend pas s'aventurer dans des promesses qu'il craint ne pas pouvoir tenir.

SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

M. Eichel, dont le pays assure actuellement la présidence de l'union européenne, a accueilli favorablement les propositions françaises, notamment d'un financement par la Banque européenne d'investissement (BEI) de projets liés aux technologies innovantes – par exemple le financement des réseaux de télécommunications transeuropéens – et à l'assistance aux petites et moyennes entreprises. La France a proposé que la BEI mette un milliard d'euros sup-

plémentaires sur la table pour financer des projets liés à l'innovation. Un premier milliard doit être dégagé d'ici à juin 2000.

La vigueur de l'économie américaine, qui ne se dément pas depuis 1990, devient le modèle des dirigeants européens. La moitié de la croissance aux Etats-Unis est nourrie par les industries de haute technologie. Le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a encore affirmé, jeudi 6 mai, que les Etats-Unis avaient permis, grâce à leur forte croissance, de limiter l'impact des crises asiatique et russe sur les économies européennes et que la zone euro devait maintenant prendre le relais. Pour M. Greenspan, si l'Europe parvenait à combler son retard dans les nouvelles technologies, sa croissance pourrait être beaucoup plus forte.

Pour l'instant, les Européens sont loin derrière les Etats-Unis dans ce secteur qui couvre aussi bien Internet que les microprocesseurs, l'optique électronique ou les satellites de communication. Selon Dominique Strauss-Kahn,

O P A S U R S T R A F O R F A C O M

Collaborateurs de Strafor Facom,

vous propose de participer à l'achat de 100 actions de Strafor Facom, en vue de bénéficier de la prime de 20 % sur le cours de l'action, à l'issue de la période de souscription.

L'Offre Publique d'Achat proposée par Fimalac s'élève à 80 euros par action. Ce prix correspond à une prime de 20 % par rapport au dernier cours coté et de 32 % en regard de la moyenne pondérée des cours sur les 6 derniers mois.

Le groupe est ainsi valorisé à 848 millions d'euros (5,6 milliards de francs avant opération AD).

Le prix proposé aux actionnaires représente donc une opportunité réelle de réaliser leur capital investi dans Strafor Facom et de retrouver une liquidité aux meilleures conditions.

En lui apportant un actionariat stable et de long terme, aux capacités d'investissement incontestables, Fimalac offre à Strafor Facom la possibilité de devenir un leader mondial dans son domaine, à l'instar des réussites obtenues avec Fitch IBCA (dans le secteur de la notation) ou LBC (dans le stockage des produits chimiques),

Avec le même état d'esprit (rapidité de décisions, démarche industrielle s'inscrivant dans le long terme, réactivité et créativité) et même méthode (miser sur le savoir-faire des équipes en place), Fimalac donnera à Strafor Facom tous les moyens de son développement, dans le respect de sa culture d'entreprise.

Constituant pour Fimalac un nouvel axe de développement, Strafor Facom échappera ainsi au double risque d'un arrêt brutal des projets de développement (reprise par des fonds d'investissement) ou des restructurations lourdes (rachat par un concurrent industriel).

Vous rejoindrez ainsi un groupe jeune, créé il y a 7 ans, spécialisé dans les services aux entreprises, dont les actifs actuels sont supérieurs à 9 milliards de francs. Riche à son origine de 750 hommes et femmes, il en compte aujourd'hui 4400. Son chiffre d'affaires est passé de 750 millions de francs à 7,3 milliards de francs et son résultat de 3 millions de francs à 695 millions de francs.



Poursuite des tractations pour désigner un nouveau chef de l'Etat en Guinée-Bissau

DES TRACTATIONS se sont poursuivies dimanche 9 mai pour désigner un successeur au président Joao Bernardo Vieira, renversé vendredi par les rebelles du général Ansumane Mané. Réfugié à l'ambassade du Portugal, l'ancien chef de l'Etat a obtenu l'asile politique de Lisbonne, mais le porte-parole de la junte, le commandant Zamora Induta, un des adversaires les plus farouches du président déchu, a demandé qu'il soit jugé pour « *trahison* ».

Alors que de nombreux officiers loyalistes ont été arrêtés à Bissau, où le calme est revenu, des soldats de la junte militaire patrouillaient dimanche dans la capitale après avoir pris le contrôle du pays, au terme de combats qui ont fait au moins 80 morts et 263 blessés. L'ambassadeur du Sénégal à Bissau, le général Mamadou Niang, rapatrié samedi soir à Dakar à bord d'un Transall de l'armée française, a déclaré avoir vu « *des rues jonchées de cadavres* ».

Sur le plan politique, le problème le plus urgent est de désigner le successeur du président Vieira. Selon des sources informées, la junte est divisée entre les partisans de la prise de pouvoir et ceux qui y sont opposés. — (AFP)

AFRIQUE

■ **CONGO (RDC) : le débat intercongolais, prévu en fin de semaine à Nairobi (Kenya)** entre les autorités de République démocratique du Congo (RDC) et la rébellion, a été reporté au début du mois de juin, a annoncé lundi 10 mai le ministère kenyan des affaires étrangères. Le débat national sur la démocratisation en RD Congo doit réunir quelque 200 personnalités, dont les rebelles en lutte contre le régime de Kinshasa depuis 1998, et qui contrôlent environ un tiers du pays. — (AFP)

■ **MAROC : les corps de 7 personnes – dont 2 femmes** – qui voulaient émigrer clandestinement vers l'Europe ont été retrouvés jeudi et vendredi sur une plage d'Asilah, dans le nord du pays, a indiqué samedi 9 mai l'agence officielle MAP. Les victimes faisaient partie d'un groupe de candidats à l'émigration clandestine. La police a interpellé jeudi 35 personnes impliquées dans cette affaire et a arrêté deux organisateurs de la traversée. — (AFP)

■ **BURKINA : le secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF)**, Robert Menard, a quitté dimanche soir 9 mai Ouagadougou pour Paris, escorté par des gendarmes. Dans l'après midi, M. Ménard, après avoir été convoqué par le ministre délégué chargé de la sécurité, le colonel Djibrill Bassolé, avait été assigné à résidence jusqu'à son départ. Le secrétaire général de RSF avait été interpellé dimanche peu après la diffusion d'une interview par une radio privée dans laquelle il revenait sur les conclusions de la commission d'enquête sur la mort du journaliste burkinabé Norbert Zongo, qui mettent en cause la garde présidentielle dans cet assassinat. — (AFP)

■ **SIERRA LEONE : les soldats de l'Ecomog (Force ouest-africaine de paix)** ont repoussé vendredi une attaque rebelle contre le port sierraléonais de Port Loko, au nord de Freetown. On déplore de lourdes pertes de part et d'autre, ont rapporté dimanche 9 mai des diplomates occidentaux en poste dans la capitale, Freetown. — (Reuters)

ASIE

■ **TIMOR-ORIENTAL : des fusillades entre pro-indonésiens et indépendantistes** ont fait au moins un mort et plusieurs blessés à Dili, dimanche 9 mai. Par ailleurs, plusieurs journalistes ont été victimes d'agressions dans la capitale de l'ancien territoire portugais. L'ONU est censée envoyer sur place 300 conseillers de police dont la mission sera également de déterminer si les conditions de sécurité sont réunies pour permettre la tenue, le 8 août, d'un scrutin invitant les Timorais à choisir entre une large autonomie et l'indépendance. — (AFP)

■ **AFGHANISTAN : les talibans ont repris la ville de Bamyan**, dimanche 9 mai, a affirmé le ministre de l'information de la milice intégriste, le mollah Amir Khan Muttaqi. Fief traditionnel des musulmans chiites de l'ethnie hazara, Bamyan, qui est située au centre du pays, était tombée aux mains de la faction de l'opposition pro-iranienne Hezb I Wahdat, le 21 avril. — (AFP)

■ **INDE : vingt-deux personnes ont été tuées au Cachemire**, dont treize militants séparatistes musulmans, au cours des dernières vingt-quatre heures, ont annoncé, dimanche 9 mai, les autorités indiennes. Des guérilleros musulmans ont assassiné un policier dans la capitale à Srinagar, suscitant la colère de ses collègues qui ont frappé des habitants et fait irruption dans une habitation où se déroulait une fête de mariage. — (AFP)

■ **CAMBODGE : Deuch a été ramené à Phnom Penh**, a indiqué, dimanche 9 mai, le chef de la police nationale. Kang Kek Ieu, alias Deuch, ancien directeur du centre de torture khmer rouge de Tuol Sleng, a été arrêté dans l'ouest du pays. Deuch, qui avait disparu pendant des années, a été retrouvé récemment par des journalistes de la *Far Eastern Economic Review*, hebdomadaire de Hongkong. Il avait de nouveau disparu la semaine dernière. — (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ **SYRIE : le responsable d'un groupe de défense des droits de l'homme**, libéré il y a deux mois après six ans et demi de détention, a appelé à l'élargissement de tous les prisonniers politiques en Syrie. Akram Naïssé, porte-parole de l'Association syrienne de défense des libertés démocratiques et des droits de l'homme, a lancé cet appel dans un entretien, accordé à son domicile à Lattaquié (nord-ouest de la Syrie), au journal libanais *An-Nahar* et publié samedi 8 mai.

AMÉRIQUES

■ **CUBA : trois journalistes indépendants ont été condamnés** la semaine dernière dans la province de Holguin (à l'est de La Havane) à des peines allant de un an et quatre mois à deux ans et sept mois de prison, a indiqué l'agence de presse indépendante Cuba Press. Les trois condamnés sont les premiers journalistes condamnés à des peines de prison depuis l'adoption, le 16 février, de la « loi de protection de l'indépendance nationale et de l'économie ». — (AFP)

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : l'ancien chancelier Helmut Kohl**, qui a quitté le pouvoir après avoir perdu les élections de septembre 1998, se reconvertis dans la publicité. Député (chrétien-démocrate), il a accepté de poser pour une campagne de promotion du quotidien conservateur *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. La photo, prise à bord d'un *tanker* dans le port de Rotterdam, montre le chancelier lisant le quotidien, à la proue du navire. M. Kohl a renoncé à percevoir des honoraires au profit d'une association caritative dirigée par son épouse, Hannelore.

Selon les sondages israéliens, l'écart se creuse entre M. Barak et M. Nétanyahou

Le candidat travailliste est jugé plus crédible que le premier ministre sortant

A une semaine du premier tour des élections générales israéliennes, le camp du candidat travailliste, Ehoud Barak, est littéralement dopé par les

derniers sondages. Ceux-ci le donnent en tête devant le premier ministre sortant, Benyamin Nétanyahou, et montrent qu'il augmente pro-

gressivement son avance. Les plus optimistes rêvent même d'une élection dès le premier tour. (Lire aussi notre éditorial page 18).

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il ne s'agit que de sondages, mais tous vont désormais dans la même direction : à moins de dix jours du scrutin qui, le 17 mai, désignera les cent vingt députés de la quinzième Knesset et constituera le premier tour de l'élection au suffrage direct du premier ministre, le candidat travailliste, Ehoud Barak, est constamment donné gagnant contre le sortant, Benyamin Nétanyahou.

Depuis plus d'un mois, et avec encore plus de force ces deux dernières semaines, la tendance n'a fait que s'affirmer : Ehoud Barak creuse point après point la distance qui le sépare de son principal concurrent. Désormais, les écarts entre les deux hommes sont, au minimum, plus de deux fois supérieurs à la marge d'erreur des sondages, établie à 3,2 %.

Les dernières enquêtes publiées par la presse ne dérogent pas à la règle. Ainsi, à en croire un sondage publié par *Maariv*, le 7 mai, M. Barak recueillerait 50 % des suffrages contre 38 % à M. Nétanyahou au second tour du scrutin pour le poste de premier ministre ; dans l'enquête publiée le même jour par le quotidien *Yedioth Ahronoth*, Ehoud Barak est crédité de 50 % des suffrages, contre 42 % en faveur de son rival ; le sondage du *Jerusalem Post* donne des résultats similaires, bien que la fourchette séparant les deux candidats y soit

plus resserrée : 49 % pour M. Barak et 43,5 % pour son adversaire.

Pour Benyamin Nétanyahou, ces données sont d'autant plus alarmantes que les enquêtes qualitatives menées pour évaluer l'impact de ses thèmes de campagne révèlent un fort déficit de crédibilité. Ainsi, seuls 38 % des personnes interrogées croient que M. Barak,

Les écarts entre les deux hommes sont, au minimum, plus de deux fois supérieurs à la marge d'erreur des sondages, établie à 3,2 %

comme l'affirme son adversaire, est prêt à céder aux Palestiniens sur la question de Jérusalem ; 50 % sont d'un avis contraire, ce qui constitue une sévère giflle pour M. Nétanyahou, qui a fait de ce dossier l'un des thèmes majeurs de sa campagne. Le Likoud enregistre la même contre-performance avec un slogan qui affirme que si Ehoud Barak gagne les élections, « Israël perd » : 60 % pensent le slogan erroné, contre 31 % qui l'estiment vrai. Même la force de caractère

que s'est attribuée M. Nétanyahou (« Un leader fort pour l'avenir d'Israël ») est mise en question par 49 % des sondés, alors que 45 % seulement estiment le qualificatif fondé. A l'inverse, ainsi que l'assure un slogan du Parti travailliste, 55 % des Israéliens rendent responsable M. Nétanyahou des blocages qui freinent leur pays, tandis que 40 % seulement sont d'un avis contraire.

Toutes ces enquêtes suscitent un fort découragement dans les rangs du Likoud dont les militants peinent à faire campagne. alors qu'au contraire une joie quasi incrédule monte des rangs travaillistes, où la défaite de M. Nétanyahou, redoutable magicien de la communication, apparaît aujourd'hui possible. Prenant en compte les piètres résultats que les sondages prédisent aux autres candidats, les amis de M. Barak se prennent même à rêver que leur champion puisse gagner la bataille dès le premier tour.

Encore faut-il que les autres candidats, tous farouches adversaires de M. Nétanyahou, acceptent de déclarer forfait. Depuis plusieurs jours, les émissaires du Parti travailliste se succèdent à leur porte pour tenter d'obtenir leur retrait. Le député (nationaliste palestinien) Azmi Bishara, qui vise les voix des Arabes d'Israël, a déjà indiqué qu'il pourrait, sous certaines conditions, se laisser fléchir et appeler à voter pour M. Barak ; le

candidat d'extrême droite, Benny Begin, serait, dit-on, disposé à se retirer et à se taire, afin ne pas appeler à voter pour M. Nétanyahou.

Reste l'ancien ministre de la défense et chef du Parti du centre, Itzhak Mordechai, que les derniers sondages ne créditent que de 7 % des suffrages, ce qui l'élimine *ipso facto* du second tour pour l'élection du premier ministre, mais qui n'entend pas se retirer pour autant. Alors que la presse favorable à M. Barak publie chaque jour des éditoriaux fustigeant l'entêtement de M. Mordechai, une délégation d'étudiants est venue, vendredi, lui demander d'arrêter l'aventure ; quelques jours auparavant, un groupe de généraux à la retraite avaient fait une démarche identique, indiquant que seul M. Barak, ancien général parachutiste comme eux et comme lui, était en mesure de gagner contre M. Nétanyahou.

Itzhak Mordechai a jusqu'ici éconduit tout le monde. Dimanche soir, à l'issue d'une nouvelle réunion de la direction de son parti, il a réaffirmé qu'il restait dans la course, l'un de ses collaborateurs assurant même que la décision était, cette fois, « *définitive* ». Un revirement de dernière minute ne peut cependant être exclu, tant les pressions, externes comme internes, qui s'exercent sur le Parti du centre sont fortes.

Georges Marion

Cachez ces seins naissants que les rabbins ne sauraient voir

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La musique adoucit les mœurs... Sauf en Israël, où elle n'apaise guère les rabbins orthodoxes qui troublent de jeunes musiciennes aux formes naissantes. Pour éviter de troubler les mœurs, a-t-elle expliqué, risquaient de gêner que les membres d'une chorale, qui devaient chanter lors de la « Journée de Jérusalem », se contrôlées et qu'elles pourraient tomber à la cérémonie de la conquête de la partie orientale de la ville, durant la guerre de six jours, et le président Ezer Weizman et les grands rabbins

bins ashkénazes et séfarades d'Israël de assister à la cérémonie, organisée sur le site de la grande synagogue de Jérusalem. Mais, quelques jours, la directrice de la chorale, commandé aux chanteuses de plus de douze ans d'abstenir de venir. Leurs formes déjà naissantes, a-t-elle expliqué, risquaient de gêner que les membres d'une chorale, qui devaient chanter lors de la « Journée de Jérusalem », se contrôlées et qu'elles pourraient tomber à la cérémonie de la conquête de la partie orientale de la ville, durant la guerre de six jours, et le président Ezer Weizman et les grands rabbins

Malgré un maladroite démenti pour indiquer que les jeunes filles, finalement, seraient contrôlées et qu'elles pourraient tomber à la cérémonie de la conquête de la partie orientale de la ville, durant la guerre de six jours, et le président Ezer Weizman et les grands rabbins

Le président Ezer Weizman et les grands rabbins

« *Cachez ces seins naissants que les rabbins ne sauraient voir* » est pas la première fois que les rabbins émettent les pieds en traitant des subtiles relations entre l'art et le corps. L'an dernier, lors des cérémonies marquant le Jubilé d'Etat d'Israël, ils avaient exigé que les danseuses de la compagnie Batsheva modifient leur costumes, jugé indécent. Les artistes avaient préféré aller danser ailleurs. Une semaine plus tard, lors du Grand Prix de la chanson de l'Europe, les rabbins, atterrés,urent endurer le spectacle d'une compatriote flamboyante, la transsexuelle Dana International.

Israël est aujourd'hui chargé d'organiser la cuvée 1999 du Grand Prix, au cours de laquelle Dana International chantera. L'artiste a aussi décidé de présenter un clip dont le tournage, prévu dans l'enceinte de la tour de David, à l'entrée de la vieille ville de Jérusalem, doit commencer bientôt. Au bord de l'apoplexie, l'homme Miller, élu ultra-orthodoxe et maire-adjoint de Jérusalem, a annoncé que si le film se

Jérusalem : la bataille de la Maison d'Orient, suite

JÉRUSALEM

de notre correspondant

En termes administratifs, c'est ce que l'on appelle un dossier pourri ; l'une de ces affaires qui ne comporte aucune bonne solution et dont on ne sait comment sortir. Et, pour Benyamin Nétanyahou, le dossier « Maison d'Orient » est devenu un dossier pourri. Au départ, pourtant, le premier ministre semblait jouer sur du velours, promettant de fermer tous les locaux qui, à Jérusalem, arbitrent les activités des associations peu ou prou liées à l'Autorité palestinienne. Il en allait, disait-il, de la défense de la souveraineté israélienne sur tout Jérusalem, dont la partie orientale a été annexée en 1967. Mais il y a parfois loin des déclarations à la réalité, comme le montre cette interminable affaire.

Située dans la partie arabe de Jérusalem, la Maison d'Orient ap-

partient à la famille Husseini, dont l'un des membres, Fayçal, représente officiellement l'OLP dans la Ville sainte. Dès le début des années 90, époque où Israéliens et Palestiniens se sont mis à discuter, la Maison d'Orient est devenue une sorte d'ambassade palestinienne, une zone particulière où se nouaient les contacts et où s'échafaudaient les plans d'avenir. Pendant longtemps, ministres et personnalités de passage y ont rencontré les représentants palestiniens ; les diplomates installés dans la ville la fréquentaient, tout comme les journalistes, israéliens ou étrangers.

Ces contacts, Benyamin Nétanyahou, élu premier ministre en 1996 et déterminé à réaffirmer l'autorité israélienne sur Jérusalem, a décidé de les faire cesser. Menaces, mises en garde et rappels à l'ordre se sont bientôt suc-

cédé, en même temps qu'étaient fermés différents locaux associatifs palestiniens. Confrontée, notamment, à la concurrence de Ramallah et de Gaza, où s'est installée l'Autorité palestinienne, la Maison d'Orient, petit à petit, a perdu de son importance, n'abritant plus que quelques bureaux épisodiquement fréquentés par les personnalités en visite.

« SE CALMER UN PEU »

Sans doute est-ce encore trop pour M. Nétanyahou, qui, nécessité électorale oblige, fait de cette affaire la preuve de son engagement à conserver Jérusalem sous la seule autorité israélienne. Le 23 avril, sous un prétexte mineur, le premier ministre a menacé de faire fermer la Maison d'Orient, assurant que les accords signés à Oslo interdisaient toute activité politique palestinienne sur le territoire de Jérusalem ; quelques heures plus tard, une fois dissipé l'effet d'annonce, on ne parlait plus que de la fermeture de trois bureaux abrités par le bâtiment. Alors que le président Ezer Weizman conseillait au chef du gouvernement « *de se calmer un peu avant de savoir quel gouvernement nous aurons après les élections et de poursuivre les négociations avec les Palestiniens* », diverses associations, palestiniennes et israéliennes, faisaient appel de la décision devant la Cour suprême. Tout laissait croire que les esprits se calmeraient et qu'un compromis

serait discrètement trouvé. Mais M. Nétanyahou, chahuté par des sondages défavorables, est revenu à la charge, plongeant les membres de son gouvernement dans l'embarras. Plusieurs ministres, dont celui de la défense, Moshé Arens, sont fort réservés quant à la fermeture des lieux ; le ministre de la sécurité, Avigdor Kahalani, traîne carrément les pieds, rendu prudent par les rapports de ses services qui lui prédisent des émeutes arabes si la Maison d'Orient est fermée.

Dimanche 9 mai, après une réunion où M. Nétanyahou, apparemment isolé, a une fois encore poussé son gouvernement à faire appliquer sa décision, M. Kahalani a finalement signé l'ordre de fermeture des trois bureaux, le chef du gouvernement lançant un ultimatum expirant à 19 heures. En même temps, le ministre de l'intérieur engageait des négociations pour trouver une solution qui permette de sauver la face sans mettre en œuvre une mesure aux conséquences inconnues et redoutées.

Toute la journée, Israéliens et Palestiniens, secondés par les Américains et les Européens, ont discuté, laissant alternativement entendre qu'une solution avait été trouvée ou que l'affrontement était imminent. Lundi matin, alors que l'ultimatum israélien était depuis longtemps dépassé, la discussion n'était toujours pas close.

G. M.



Intel, Le logo Intel Inside et Celeron sont des marques déposées d'Intel Corporation.



www.achat.hp.com



HP Bio BA Équipé du processeur Intel® Celeron™ 366 MHz

Le procès-fleuve des escroqueries du Sentier s'ouvre devant le tribunal de Paris

Cent vingt-six prévenus devaient comparaître au cours de deux mois de débats. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à un vaste réseau d'opérations financières frauduleuses



PROCÈS

LE PROCÈS dit du « Sentier », du nom du quartier de Paris où est concentrée l'industrie de la confection, devait s'ouvrir, lundi 10 mai en début d'après-midi, devant la 31^e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Cent vingt-six prévenus, soupçonnés d'avoir participé, en 1996 et 1997, à un vaste réseau de traites fictives et d'opérations financières frauduleuses, comparaissent notamment pour « escroquerie, escroquerie en bande organisée, faux et usage de faux, recel, blanchiment aggravé, séjour irrégulier et banqueroute ». Six des prévenus sont toujours en détention. Une quinzaine, en fuite à l'étranger, sont sous le coup d'un mandat d'arrêt international.

Trente-quatre banques et compagnies d'assurances, victimes de ce réseau, se sont portées parties civiles. L'accusation estime à 540 millions de francs (82 317 073,170 euros) le préjudice subi par ces établissements financiers. Prévu pour durer près de deux mois, le procès devrait cependant être reporté d'au moins quelques semaines, en raison d'un vice de procédure au cours de l'instruction. Le tribunal doit en effet attendre l'examen par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris du recours en annulation de l'un des prévenus (*lire ci-dessous*).

L'instruction, bouclée en un an et demi, a permis de mettre au jour huit réseaux d'escroquerie et les liens pouvant exister entre eux. Une centaine d'entreprises sont directement impliquées dans ce qui est qualifié de « gigantesque organisation frauduleuse ». L'un des principaux responsables présumés de cette organisation, Chaïm Weizman, dit « Albert », est aujourd'hui réfugié en Israël. L'enquête a permis de déterminer qu'à

elles seules les sociétés liées à Chaïm Weizman ont cumulé un passif dépassant 250 millions de francs.

Telle que présentée par l'accusation, l'escroquerie du Sentier apparaît comme un ensemble de réseaux et de circuits utilisant des procédés de détournement de fonds d'une ampleur et d'une complexité rarement atteintes jusque-là. Plusieurs sociétés interviennent en cascade et s'échangent traites fictives et fausses factures. Certaines sont même créées spécialement pour l'escroquerie : des coquilles vides, dont la seule activité réelle consiste à récupérer l'argent avant de déposer le bilan.

« ON A MIS BOUT À BOUT »

M^e William Goldnadel, avocat de l'un des prévenus, regrette pourtant que l'ensemble des personnes concernées aient été renvoyées en bloc devant leurs juges. « On a mis bout à bout des escroqueries souvent modestes dans leurs montants et dans leurs effets pour en faire une affaire fabuleuse », dit-il.

La « cavalerie » est le procédé le plus fréquemment utilisé dans l'affaire du Sentier. Un fabricant de vêtements (société X) peut, par exemple, simuler une commande de matières premières à un fournisseur (société Y), qu'il s'engage à régler, comme c'est l'habitude dans le commerce, dans un délai de quatre-vingt-dix jours. Ces opérations virtuelles donnent lieu à des échanges de fausses factures et de fausses traites. Grâce à ces traites fictives, le gérant de la société Y se tourne vers sa banque pour obtenir un escompte (en fait, un prêt sur lequel la banque prend une commission) correspondant à la somme portée sur les traites. A l'échéance de l'escompte, la banque récupère son argent en se faisant payer par la société X.

Dans ce cas, on parle de « cavalerie payée », puisque le préjudice pour la banque n'est que potentiel : la société X y trouve son

compte sous la forme d'un crédit ; la société Y sous la forme d'un règlement immédiat de sa créance ; la banque elle-même se rémunère par les agios. Ce système de « cavalerie » classique est, selon l'accusation, « un mode de financement anormal, puisque la traite émise ne correspond à aucune opération économique sous-jacente réelle ».

L'utilisation, dans le circuit de cavalerie, de sociétés en état de cessation de paiement aggrave le préjudice causé. Les escrocs du Sentier auraient ainsi mené une opération « Planter les banques », dont l'un des organisateurs serait Ekrem Sanioğlu, qui, selon l'accusation, « conservait, malgré une interdiction de gérer, la direction d'un véritable empire dissimulé derrière de nombreux hommes de paille ». L'opération « Planter les banques » consistait pour plusieurs sociétés impliquées dans la « cavalerie » à déposer le bilan en même temps. Les sommes prêtées par le biais de l'escompte étaient alors définitivement perdues pour les banques.

Un autre procédé utilisé par les prévenus, la « carambouille », consiste à revendre un marchandise non payée : le chèque émis n'est pas provisionné ou la société acheteuse dépose son bilan immédiatement après avoir passé commande. Le gérant de la société peut alors écouler tranquillement au noir la marchandise achetée et reconstituer son stock avec des tissus de moindre qualité. Ce procédé permet aussi d'arnaquer les compagnies d'assurances en mettant le feu au stock et en déclarant le sinistre pour récupérer le montant de l'indemnisation. Quelques-uns des prévenus sont également poursuivis pour avoir participé à un circuit de blanchiment, notamment via l'Autriche et la Belgique, ou pour la souscription de bons au porteur avec l'argent issu de la « cavalerie ».

Acacio Pereira

Le déroulement de l'audience est soumis à des incertitudes sur la procédure

LA JUSTICE joue décidément de malchance quand elle est confrontée à l'organisation d'un procès de grande ampleur comme celui du Sentier. Déjà, à l'automne 1998, les avocats de la défense au procès « Chalabi » étaient entrés en rébellion pour dénoncer ce qu'ils qualifiaient de « procès de masse » : cent trente-huit prévenus, soupçonnés d'avoir participé à un réseau de soutien aux maquis islamistes algériens, comparaissaient dans le gymnase de l'administration pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) spécialement aménagé en salle d'audience. Pour mar-

quer leur colère, la plupart des avocats avaient quitté l'audience dès le premier jour, pour ne plus y revenir.

SALLE DES PAS-PERDUS

Le procès du Sentier devrait lui aussi connaître quelques incidents de parcours. Avant même d'examiner le fond de l'affaire, la 31^e chambre correctionnelle devait sans doute suspendre les débats dès le premier jour pour attendre la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris concernant une demande d'annulation de la procédure émanant d'Eric Abitbol, l'un des prévenus (*Le Monde* du 23 avril). Celui-ci critique les conditions de sa garde à vue, estimant que ses droits ne lui ont pas été notifiés régulièrement. Saisie une première fois en novembre 1998, la chambre d'accusation avait rejeté la demande. Le 13 avril, la Cour de cassation annulait ce rejet et renvoyait l'affaire devant une autre formation de la chambre d'accusation qui réexaminera le dossier le 19 mai.

Si la chambre d'accusation apprécie de manière restrictive l'étendue de l'annulation provo-

quée par l'arrêt de la Cour de cassation, le cas Abitbol pourrait être disjoint et le procès reprendre début juin. Si, en revanche, elle l'apprécie de manière extensive, en annulant tous les actes de procédure liés à la garde à vue incriminée – par exemple, la mise en cause d'un tiers pendant cette garde à vue –, le procès pourrait être repoussé après l'été pour laisser le temps à la chambre d'accusation de remettre le dossier en état.

Une telle décision, logique d'un point de vue strictement procédural, n'irait pas sans poser quelques problèmes. Pour accueillir ce procès hors normes, le tribunal de Paris a, en effet, fait aménager un prétoire provisoire dans la salle des Pas-Perdus du palais de justice. Du mobilier a été loué pour l'occasion et une longue suspension du procès coûtera cher. Par ailleurs, la question du maintien en détention des six prévenus détenus, certains depuis dix-neuf mois, se posera forcément si le procès devait être ajourné jusqu'en septembre.

A. Pe.

La situation financière des généralistes s'est améliorée depuis quelques années

La baisse de la démographie médicale facilite l'installation

Les jeunes généralistes ont des débuts de carrière plus faciles que leurs confrères installés il y a dix ans, indique une étude du ministère de la solidarité. Pour la

première fois, le nombre d'omnipraticiens a baissé en 1997 (-0,5 %). En 1995, 13,6 % d'entre eux avaient des recettes modestes (contre 17,4 % en 1985).

IL N'Y A PAS si longtemps, le « courrier des lecteurs » des journaux médicaux débordaient de lettres furibondes de généralistes dénonçant la « paupérisation » de leur profession. Ce lamento devrait cesser, moins en raison d'une quelconque amélioration de leur situation, notamment pour les jeunes récemment installés. C'est l'une des conclusions qu'il faut tirer de l'enquête sur « les honoraires des médecins généralistes entre 1985 et 1995 » (*Etudes et résultats*, n° 15, avril 1999) publiée, mercredi 5 mai, par la DREES, la nouvelle direction de la recherche et des statistiques du ministère de la solidarité.

La maîtrise des dépenses de santé et l'informatisation des cabinets, qui accablent les généralistes depuis le « plan Juppé », ont fait passer au second plan le problème des revenus des généralistes, qui ont, il est vrai, bénéficié de plusieurs revalorisations d'honoraires ces dernières années, notamment sous le gouvernement d'Edouard Balladur. Il y a donc loin du discours parfois misérabiliste des syndicats médicaux à la réalité. Malgré des effectifs multipliés par plus de trois au cours de la décennie 70, résume l'étude de la DREES, « les généralistes installés au cours de la période 1975-1989 ont pu maintenir un niveau d'honoraires sensiblement équivalent à celui que percevaient leurs aînés lorsqu'ils avaient la même ancienneté ». Il n'en reste

pas moins que les généralistes qui se sont installés au milieu des années 70 « perçoivent les honoraires les plus élevés, alors que les médecins installés après 1978 en déclarent de plus faibles », note l'auteur de l'étude. Mais les débuts de carrière sont moins difficiles pour ceux qui ont vissé leur plaque récemment que pour ceux qui l'ont fait dix ans plus tôt. « Les médecins les plus jeunes, qui correspondent à des générations moins nombreuses du fait du numéraire clausus [quota à l'entrée de la deuxième année des études médicales], retrouvent un niveau d'honoraires supérieur à celui des promotions précédentes », indique l'étude.

RESSERREMENT DE L'ÉVENTAIL

Alors qu'un médecin installé en 1984 avait 260 000 francs de recettes l'année suivante, un confrère installé en 1994 disposait de 320 000 francs d'honoraires un an plus tard (en francs constants de 1985). Il faut préciser que les honoraires encaissés ne représentent pas un revenu, les généralistes devant en prélever environ 40 % pour assurer les charges de leur cabinet. Selon une récente étude du ministère de la solidarité, le revenu d'un généraliste atteignait en moyenne 337 000 francs en 1997. Cette amélioration des débuts de carrière a entraîné un resserrement de l'éventail des honoraires.

En 1985, la moitié des généralistes encaissaient moins de 402 000 francs, contre 450 000 dix

ans plus tard. Les 10 % les plus « riches » et les 10 % les plus modestes touchaient respectivement 713 000 francs et 128 000 francs ; dix ans plus tard, ces chiffres étaient de 787 000 francs et 191 000 francs. Quant au pourcentage de médecins à revenu modeste, il a, lui aussi, reculé : 17,4 % des généralistes avaient moins de 200 000 francs d'honoraires en 1985 ; ils n'étaient plus que 13,6 % en 1995, notamment parce qu'il y avait, à cette date, proportionnellement moins de jeunes praticiens installés depuis moins de cinq ans.

Dans une étude publiée en octobre 1998, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), qui estime qu'il y a au moins 20 000 praticiens libéraux de trop (sur 120 000), indiquait qu'en 1997, pour la première fois, le nombre de médecins libéraux avait reculé de 0,4 % (-0,5 % pour les généralistes, -0,3 % pour les spécialistes). La progression annuelle moyenne avait été de 2,4 % entre 1980 et 1996. Ce recul devrait se poursuivre. Dans les années à venir, ce sera donc moins la démographie que l'encadrement toujours plus strict de l'activité des « médecins de famille » qui pèsera sur leurs honoraires. A moins qu'ils n'acceptent de freiner leurs prescriptions en échange d'une revalorisation des honoraires, ce qu'ils ont toujours refusé.

Jean-Michel Bezat

L'informatisation des données de santé inquiète les militants des droits de l'homme

LA TRANSPARENCE des données médicales a-t-elle pour revers une moins bonne protection des libertés individuelles ? Le projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU) adopté, mardi 4 mai, par l'Assemblée nationale, a intégré un amendement de l'article 37, relatif à « la mise en œuvre de traitements des données personnelles de santé ».

Dans cette nouvelle rédaction, l'autorisation des ministres chargés de la Sécurité sociale pour exploiter ces données à des fins d'évaluation ou d'analyse est supprimée (*Le Monde* du 5 mars). Seul l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sera désormais nécessaire. Cette décision satisfait ceux qui s'opposaient à cet article au nom de la transparence, sans rassurer les trois collectifs regroupant une cinquantaine d'associations et de syndicats, dont la Ligue des droits de l'homme (LDH), qui y voient, comme dans l'article 33 relatif au volet santé de la carte d'assurance-maladie Vitale 2, une menace pour les libertés individuelles liées à l'informatisation des données médicales.

● **Les données hospitalières.** La version initiale de l'article 37 avait suscité de vives réactions, dans le milieu de la presse et au-delà. Un verrou ministériel pouvait en effet empêcher les enquêtes du type *Guide des hôpitaux*, établies à partir des données de santé émanant des établissements de soins (celles du programme de médicalisation des systèmes d'information, ou PMSI) déjà obtenues non sans mal. « Il faut la plus grande transparence sur la qualité des soins dans les établissements ; le public a le droit de savoir ce que les professionnels savent », argumente le docteur Francis Peigné, ancien président de l'Intersyndicat national des praticiens hospitaliers et membre du conseil d'administration de l'Agence nationale de l'accréditation et de l'évaluation en santé.

L'amendement gouvernemental à l'article 37 définit une procédure unique, quelle que soit la qualité du demandeur. A charge de la CNIL de vérifier « les garanties de sérieux et les références présentées par le demandeur » et « la nécessité de recourir à des données personnelles ». L'article précise que « les données utilisées pour ces tra-

tements ne comportent ni le nom, ni le prénom des personnes, ni leur numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques. »

« Si ces nouvelles dispositions sont effectivement adoptées, cela marquera une évolution positive, estime Jérôme Vincent, qui a lancé et piloté les enquêtes de Science et avenir et le Guide des hôpitaux. En attendant, le gouvernement peut donc donner suite dans les plus brefs délais à notre demande de communication des données du PMSI pour l'année 1997, au sujet de laquelle la Commission d'accès aux documents administratifs a déjà émis deux avis favorables. »

Si la partie

« urgence », libre d'accès, ne suscite pas de réserves, la nature des autres informations médicales, même verrouillées, pose problème

Pour la direction des hôpitaux, le problème est que les données supposées anonymes, correspondant à chaque séjour hospitalier (le « résumé de sortie anonyme » ou RSA), restent indirectement identifiantes. Si quelqu'un possédait la base connaît le nom et le prénom d'une personne, son âge et la période de son hospitalisation, il pourrait accéder au RSA correspondant, jusqu'à une fois sur deux, selon la direction des hôpitaux. Les collectifs qui mènent bataille avec la LDH dénoncent le risque de mise en place d'un « casier sanitaire ».

« Actuellement le code de la santé publique prévoit une anonymisation totale des données du PMSI, rappelle Pierre Suesser, membre du Collectif pour les droits des citoyens face à l'informatisation de l'action sociale. Dans la pratique, des bases indirectement nominatives, donc illégales, ont été constituées sans sanction. »

Déplorant que « le projet de loi légalise ces pratiques », M. Suesser se prononce « pour la transparence, mais pas au prix d'un abaissement du niveau de protection des personnes, surtout au moment où les assureurs privés s'intéressent de près à la santé. »

● **La carte Vitale.** Les préoccupations des associations ne sont pas moindres en ce qui concerne le volet santé de la carte Vitale, dont la deuxième version est censée entrer en vigueur en 2000. L'article 33 du projet de loi sur la CMU dispose que « les professionnels de santé habilités à le faire sont tenus d'inscrire sur le volet santé les informations nécessaires aux interventions urgentes ainsi qu'à la continuité et à la coordination des soins. (...) La mention d'informations nouvelles est subordonnée à l'accord du titulaire de la carte. » De plus, le titulaire peut « conditionner l'accès à une partie du volet santé de sa carte à la frappe d'un code secret qu'il aura lui-même défini ». Il lui est reconnu un droit d'accès à la totalité du contenu de sa carte, ainsi qu'un droit à l'effacement de données antérieures. La double nature administrative et sanitaire de la carte Vitale 2 fait cependant craindre au président de la Ligue des droits de l'homme, Henri Leclerc, « que le caractère confidentiel des données médicales ne vienne à s'affaiblir ».

Si la partie « urgence », libre d'accès, ne suscite pas de réserves, la nature des autres informations médicales, même verrouillées, pose problème. Le Conseil d'Etat devra trancher. L'option qui aurait la faveur du gouvernement serait de n'indiquer que les praticiens consultés et les actes effectués, sans aucune mention de diagnostic. Les collectifs et la LDH souhaieraient la limiter à la seule mention des praticiens. « Le patient va être placé devant l'illusion d'un libre choix, précise Pierre Suesser : ne pas faire figurer des données parce qu'il estime que son ophtalmologiste n'a pas à connaître, par exemple, un suivi psychiatrique, ou ne pas dissimuler des indications utiles à la qualité des soins. Nous préférons que la qualité naisse du dialogue sur la base d'une confiance entre le patient et le praticien plutôt que dans la confiance en une technologie. »

Paul Benkimoun

ISTH

Préparation ENM

- Écrits et oraux
- Session intensive d'été (du 21 juin au 24 août)

Préparation EFB

- Écrits et oraux
- Session intensive d'été (du 9 août au 10 septembre)

Tél. : 01 42 24 10 72

BACHELIERS, PRÉPAREZ-VOUS À INTÉGRER UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

Voie classique : vous préparez au concours de : BEC, ESSEC, ESCP, ESCI, EDHEC, INSEEC.
Voie intégrée : Vous préparez spécifiquement à entrer à l'Institut Supérieur de Gestion [ISG].

Contactez Marion Maury : 8, rue de Lota - 75116 Paris

Tél. 01 56 26 26 26



HORIZONS

DOCUMENTS

Corse : les deux rapports d’inspection

Le rapport de l’inspecteur général des armées

 Le général d’armée Yves Capdepont, inspecteur général des armées-gendarmerie s’est rendu en Corse du 29 avril au 2 mai 1999. Remis vendredi 7 mai au ministre de la défense, et préalablement classé « confidentiel-défense », il porte sur les « conditions de mise sur pied, d’emploi et de contrôle du groupe de pelotons de sécurité (GPS).

I - Les conditions de la création du GPS et son positionnement dans la légion de gendarmerie départementale de Corse

Dès la fin de l’année 1997, le devenir de l’escadron 31/6 d’Ajaccio est examiné à la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN).[...] L’assassinat du préfet Erignac précipite cette réflexion et, dès le 12 février 1998, le colonel Quentel, commandant la légion, propose un renforcement du dispositif qui prévoit des effectifs supplémentaires à la section de recherches et dans les cellules de renseignement ainsi que la création d’une unité d’observation et de surveillance et de trois pelotons de surveillance et d’intervention. Le préfet Bonnet, dès son arrivée, demande expressément le renforcement de la section de recherches d’Ajaccio et le remplacement de l’escadron par une unité mieux adaptée. Après une mission de validation effectuée le 7 mai 1998 par le général Marcille, major général, et la général Lallement, chef du service des opérations et de l’emploi de la DGGN, le groupe de pelotons de sécurité est créé le 1^{er} juin 1998 corrélativement à la dissolution de l’EGM 31/6, le ministre de la défense ayant avalisé cette création et le ministère de l’intérieur – direction générale de la police nationale – ayant été informé.

11 – Organisation du GPS

Le GPS est directement rattaché à la légion. A ce titre, son engagement relève du commandant de légion. Ce dernier, lorsque la dangerosité des objectifs ou la difficulté des investigations à effectuer dépassent, à son avis, les capacités du GPS, demande à la DGGN d’engager le GSIGN [*groupe de sécurité et d’intervention de la gendarmerie nationale, comprenant le GIGN et l’EPIGN*]. L’effectif du GPS, qui s’élève à 95 militaires (4 officiers – 1 capitaine et 3 lieutenants – et 91 sous-officiers), est réparti ainsi : un capitaine, commandant de groupe ; un groupe de commandement : 3 sous-officiers ; un peloton hors rang : 1 major + 26 sous-officiers ; un peloton VBRG/protection : 1 lieutenant + 20 sous-officiers ; un peloton d’intervention : 1 lieutenant + 18 sous-officiers ; un peloton de renseignement et d’observation : 1 lieutenant + 19 sous-officiers.

12 – Missions du GPS

Le groupe de commandement et le peloton hors rang assurent des tâches de secrétariat, d’administration et de soutien, au profit du GPS et au profit d’autres unités de la résidence d’Ajaccio (vaguemestre, cercle-mess, etc.). Les missions des trois pelotons de marche sont développées au paragraphe 211, ci-après.

13 – Le personnel

131– Les officiers

1311 – Recrutement, sélection et formation

Les quatre officiers qui servent au GPS sont ceux qui ont été mis en place en 1998, au moment de la création de l’unité. C’est le général sous-directeur du personnel qui, sur proposi-

tion du bureau des personnels officiers, a procédé à leur sélection puis à leur affectation, en retenant des critères de gestion pour ce qui concerne les grades et l’ancienneté dans les grades, mais également des critères de valeur et de qualification. C’est ainsi que le capitaine Norbert Ambrosse, âgé de trente et un ans, a été sélectionné pour son dynamisme, son potentiel élevé et ses qualifications dans les techniques d’intervention. Commandant le peloton motorisé du groupement des Landes depuis le 16 octobre 1996, il est affecté en qualité de commandant du groupe le 1^{er} septembre 1998.

Provenant de diverses origines, les trois lieutenants ont tous été sélectionnés en raison de leurs états de service et de leurs compétences particulières. Le lieutenant Franck Pesse, âgé de quarante-trois ans, est déjà affecté à l’escadron 31/6 de gendarmerie mobile où il commande un peloton avec le grade de major. Dès sa nomination au grade de lieutenant, il est placé, le 1^{er} août 1998, à la tête du peloton de protection. C’est un ancien du groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), unité au sein de laquelle il a acquis des qualifications et une solide expérience dans les techniques de protection de personnalités. Le lieutenant Lionel Dumont, âgé de quarante et un ans, est déjà affecté à l’escadron 31/6 d’Ajaccio où il commande le peloton léger d’intervention. Possédant une certaine connaissance de l’environnement de l’île, il se voit donc confier le peloton de renseignement et d’observation à compter du 1^{er} juin. Le lieutenant Denis Tavernier, âgé de trente-cinq ans, sort du cours supérieur de l’école des officiers de la gendarmerie nationale, où un poste a été offert au choix des officiers de son recrutement nouvellement promus en 1998, afin de diversifier le recrutement du GPS. Ses qualifications de moniteur de sport et de tir le prédisposent à prendre la tête du peloton d’intervention lors de son affectation, le 16 août 1998.

132 – Les sous-officiers

1321 – Recrutement et sélection

A la dissolution de l’escadron 31/6 d’Ajaccio, le 1^{er} juin 1998, 59 sous-officiers de cette unité sont aussitôt affectés au GPS, dont 30 au peloton hors-rang et 29 dans les pelotons de marche. L’appel à volontaires destiné à pourvoir les 32 postes vacants est lancé dès le 15 juin et permet de recueillir 807 candidatures dans toutes les formations de l’arme. [*Suit un résumé de la procédure de sélection.*] Ayant reçu le 1^{er} juillet 1998 les dossiers des candidats, la légion de gendarmerie de Corse sélectionne les volontaires dont elle a immédiatement besoin et agréé sur une liste d’attente la candidature de 21 autres sous-officiers. Au cours des mois de juillet et août 1998, les sous-officiers provenant de toutes les formations de la gendarmerie sont affectés au GPS.

1322 – Formation

En raison de leur sélection très sévère, les sous-officiers provenant de l’extérieur de l’île ont un niveau de sélection bien supérieur à celui de leurs camarades provenant de l’escadron 31/6 et qui ont été maintenus dans leur affectation à Ajaccio. [*Suit un résumé du niveau de formation des sous-officiers, soulignant qu’ils ont « presque tous suivi un stage de filature-observation ».*]

II – Le cadre d’emploi du GPS

Avant d’examiner le contexte dans lequel le GPS était mis en œuvre, il convient de préciser les dispositions réglementaires relatives à son fonctionnement.

21 – Cadre réglementaire

211 – Au niveau de la DGGN

Le GPS est créé officiellement le 1^{er} juin 1998. Les dispositions relatives à son emploi sont contenues dans la dépêche 4 928 DEF/GEND/OE/EMP/ORG du 27 juillet 1998 :

« Peloton VBRG/Protection :

« *Ce peloton remplira les missions suivantes : missions d’un peloton VBRG [Véhicules blindés] au MO [Maintien de l’ordre] ; missions de protection de personnalités : sécurisation de site (recherche d’explosifs avec équipe cynophile), protection éloignée (tireurs d’élite) et rapprochée de personnalités.* [...]

« Peloton d’intervention :

« *Ce peloton remplira les missions suivantes : renfort de la gendarmerie départementale : capture de forcenés, arrestation de malfaiteurs, participation à des opérations de recherche de malfaiteurs, escorte et surveillance de détenus dangereux, renforcement de la protection rapprochée de personnalités.* [...]

« Peloton de renseignement et d’observation :

« *Ce peloton remplira les missions suivantes : observations statiques de personnes, de points ou de sites, en vue de recueillir un maximum d’éléments d’ordre judiciaire ou administratif ; filatures pédestres ou embarquées ; mise enplace de moyens dissimulés de prise de vues ou de sons ; intrusions dans les réseaux radio-électriques non protégés ; couverture et appui d’autres personnels de la gendarmerie pour des interpellations en milieu ouvert pour lesquelles la discrétion est garante du succès des opérations. L’engagement de ce peloton relève de la responsabilité du commandant de légion de gendarmerie départementale de Corse qui jugera, eu égard à la dangerosité des objectifs ou à la difficulté des investigations à effectuer, s’il y lieu d’engager le GSIGN.* »

Il convient de noter que le recours au GISGN est prescrit, pour les trois pelotons, dès que l’exécution de la mission dépasse les possibilités et les compétences de ces unités.

212 – Au niveau de la circonscription de gendarmerie de Marseille

La lettre de mission n° 912 DEF/Gend.Cab en date du 5 février 1999 adressée par le directeur général de la gendarmerie nationale précise dans le paragraphe relatif à l’emploi que : « *Les orientations concernant les groupements de la Corse sont à situer dans un contexte diffèrent eu égard principalement au rôle opérationnel tenu par le commandant de légion. Il vous appartient dans ce cadre de vous tenir en mesure de fournir à la DGGN les évolutions de situation nécessitant à la fois une bonne connaissance du milieu et un certain recul sur l’événement.* » Ces dispositions sont en cohérence avec les particularités de la Corse où le commandant de légion a conservé des attributions opérationnelles alors qu’une récente réforme les a supprimées pour les autres légions. Cette exception est justifiée par le rôle particulier joué par le préfet de région et par la nécessité de coordonner l’action des deux groupements. [*Le rapport énumère ensuite les conditions auxquelles il serait possible de revenir au « droit commun » dans le fonctionnement de la gendarmerie en Corse.*]

213 – Au niveau de la légion de gendarmerie

départementale de Corse
Dans chacun des deux groupements, une réunion des officiers et des commandants des brigades de re-

cherches a été organisée dans le courant du mois d’octobre 1998, avec la participation des officiers du GPS. Cette unité a été présentée ainsi que ses matériels et ses qualifications techniques. Les conditions de son engagement ont été définies. En particulier, et cela a pu être vérifié par l’inspecteur général, toutes les demandes de concours du GPS sont établies au niveau du groupement sous la forme d’un message. [*Le rapport énumère les caractéristiques de ce message et précise que « cette demande est soumise à l’accord du commandant de légion en personne ».*]

22 – Contexte d’emploi

221 – L’organisation administrative de la Corse

L’organisation administrative de la Corse présente deux particularités, par rapport aux autres régions : un seul préfet-adjoint pour la sécurité est à la disposition des deux préfets de département ; le ministre de l’intérieur peut désigner le préfet de région afin de coordonner l’action des deux départements « *en vue de prévenir ou de faire face aux événements troublant l’ordre public* ». L’ambiguïté de cette situation et la personnalité du préfet de région, comme celle du commandant de légion de gendarmerie, placent les commandants de groupement dans une situation inconfortable. L’inspecteur général des armées a pu constater que le commandant de légion était amené à sortir de son rôle, en se substituant aux commandants de groupement et donc sans conserver le recul nécessaire à l’exercice de ses attributions.

222 – Le suremploi du GPS

Créé le 1^{er} juin 1998, le GPS monte progressivement en puissance pour avoir la totalité de ses effectifs en septembre 1998. D’emblée, le commandant de légion est contraint de l’employer de façon intensive, surtout en ce qui concerne le peloton de renseignement-observation, alors que la formation des personnels n’est pas achevée et que l’unité n’a pas encore trouvé toute sa cohésion. [*Le rapport souligne qu’une mission d’évaluation menée par le colonel Giorgis, commandant le GSIGN, le 3 décembre 1998, insiste sur la formation du GPS et le manque de moyens.*] Mais cette situation avait déjà été prise en compte par la DCGN qui, à l’issue de plusieurs réunions concernant l’équipement du GPS, constate, dans une note du 10 novembre 1998 : « *Le GPS sera donc en mesure de débiter dans l’ensemble de ces missions avec le minimum de moyens nécessaires dès le début de l’année 1999. Pour autant, ce n’est qu’au début de l’année 2000 qu’il pourra envisager de s’engager pleinement à un niveau opérationnel satisfaisant dans celles-ci. L’an-*

« Le Monde » publie l’intégralité des deux rapports d’inspection commandés par le gouvernement et rendus publics samedi 8 mai. Le premier, réalisé par l’inspection générale de l’administration, porte sur « la chaîne de commandement en Corse » ; le second, réalisé par l’inspecteur général des armées Yves Capdepont, sur le groupe de pelotons de sécurité

 née 1999 doit donc logiquement consister en une montée en puissance technique et tactique de cette unité tant à l’entraînement que dans son engagement missionnel. » [Le rapport souligne que la même note de novembre 1998 remarque que le « matériel envisagé » pour les moyens de transmission ne pourra être fourni, au mieux, que « pour la fin de l’année 1999 ».]

Un premier bilan des missions effectuées par le GPS fait apparaître que leur nombre est très important. Le rattachement direct au commandant de légion et le suremploi ne laissent au capitaine aucune marge d’initiative pour planifier une part de l’activité à l’entraînement et à la formation des personnels. Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 1998, le peloton d’intervention a effectué 36 missions ; le peloton de renseignement et d’observation 80 missions. Quant au peloton de protection, il assure, à la date de rédaction du présent rapport, la protection permanente de quatre personnalités. Il doit donc fréquemment être renforcé par des éléments du peloton d’intervention dès que des besoins inopinés et importants sont exprimés.

223 – Le contrôle du GPS

Le contrôle permanent est assuré directement par le commandant de légion qui décide de la suite à donner aux concours demandés. Par ailleurs, comme toutes les unités de gendarmerie, le GPS fait l’objet d’une « inspection annoncée » annuelle. Elle a été faite en 1999, toujours par le commandant de légion en personne. Quant au général commandant la circonscription de Marseille, ses déplacements à Ajaccio (environ une fois par mois) lui donnaient l’occasion de contrôler l’activité du GPS. Il pouvait ainsi prendre connaissance des conditions de fonctionnement de l’unité et, éventuellement, opérer les redressements nécessaires. Mais, et si tel était le cas, le général était pratiquement dans l’impossibilité de découvrir des actions qui lui auraient été volontairement dissimulées par le commandant de légion.

Enfin, le service des opérations et de l’emploi de la direction générale de la gendarmerie nationale [*dirigé par le général Lallement*] était en relation fréquente avec le colonel [*Mazères*] commandant la légion. Dans les domaines liés aux missions du GPS : il avait piloté les six réunions destinées à définir la dotation en matériel du GPS ; il avait piloté la mission d’évaluation du GPS effectuée par le GSIGN, à la fin de l’année 1998 ; il avait accordé, après étude, au commandant de légion, les neuf missions du GSIGN demandées par ce dernier. Par ailleurs, ces passages du GSIGN étaient, chaque fois que possible, mis à profit pour procéder à une évaluation des capacités du GPS ou à parfaire la formation des personnels de cette unité.

Ces contacts nombreux donnaient au général, chef du service des opérations et de l’emploi, une bonne connaissance des aptitudes du GPS, sans pour autant permettre un contrôle de son action aussi précis que des visites sur place, en particulier quant aux dérives liées à la surcharge de l’unité. L’inspecteur général a pu de son côté consulter des dossiers de mission du GPS et constater que chacun d’entre eux comportait, en particulier, le message de demande de concours, la saisine juridique dans lequel elle s’inscrit et la pièce de procédure relatant l’exécution de la mission. De l’examen de ces pièces et des déclarations reçues des personnels, il ressort que la quasi-totalité des missions résultait d’une demande de concours d’une unité et que très peu d’entre elles étaient déclenchées sur la seule initiative du commandant de légion.

En résumé, la faiblesse du système résidait dans le double rôle assuré par le commandant de légion, à la fois très directif dans l’emploi du GPS et chargé de le contrôler au quotidien. Une réflexion devra être engagée pour pallier ce type de dysfonctionnement. En première analyse, la proposition formulée plus haut d’appliquer à la Corse la même répartition des attributions que sur le continent pourrait être une solution : elle permettrait d’avoir sur place un échelon opérationnel (les groupements et la section de recherches) et un échelon de contrôle (la légion).

Conclusion

Le GPS était une unité constituée depuis peu, dont la plupart des membres étaient encore en cours de formation et dont le matériel prévu n’était pas réalisé. Il n’avait certainement pas les caractéristiques d’une unité « spéciale » de « super-gendarmes » dotée de moyens sophistiqués. Il a correctement rempli les missions de base qui lui ont été confiées grâce à la compétence de quelques-uns de ces personnels et à l’engagement de tous. L’examen des dossiers détenus par l’unité et les entretiens effectués semblent indiquer que ces missions ont été accomplies régulièrement et dans le cadre d’enquêtes judiciaires.

Toutefois, d’éventuelles infractions aux règles d’emploi peuvent être restées totalement dissimulées et ne pas apparaître à la consultation de ces dossiers. Cette unité a été vite, trop vite, engagée et soumise à une forte pression du commandant de légion, lui-même sous la coupe d’un préfet exigeant et souvent engagé dans l’activité des unités au-delà des usages en la matière. A l’évidence, cette course aux résultats n’est pas toujours compatible avec la sérénité qui doit prévaloir dans les opérations judiciaires.

Ce suremploi, conjugué avec le souci du personnel de donner satisfaction, et, il faut le dire, les bons résultats obtenus, ont entraîné une exceptionnelle solidarité entre les membres du GPS. A la suite de la présente enquête administrative, aucun élément factuel ne permet d’affirmer que des « dérapages » éventuels aient été commis avant le 19 avril [*date de l’incendie criminel, dans la nuit du 19 au 20 avril, de la paillote Chez Francis*]. Mais il faut encore souligner la limite à ce constat qui peut venir du choix d’une action totalement dissimulée.

En ce qui concerne l’affaire de la paillote de Cala d’Orzu, et dans la mesure où plusieurs officiers et gradés étaient au courant de l’opération projetée, leur silence et le fait qu’aucun d’entre eux ne se soit ouvert de ses éventuelles réticences à un supérieur peuvent s’expliquer, notamment, par la solidarité au sein du groupe, le climat particulier dans lequel les unités étaient employées et, peut-être, l’absence du chef d’état-major de la légion en qui beaucoup de membres du GPS plaçaient leur confiance.

Par ailleurs, et le rédacteur du présent rapport ne peut ici que faire une supposition, il reste à savoir comment et dans quelles conditions la mission leur a été présentée. L’enquête judiciaire devrait éclaircir ce point. En tout état de cause, les missions de protection, d’intervention et de renseignement devront toujours être assurées, en Corse comme ailleurs. Mais elles doivent pouvoir l’être, sans grandes difficultés, par des personnels mis en place dans des unités traditionnelles de gen-



Bernard Bonnet,

préfet de la région Corse de février 1998 à mai 1999, a été mis en examen pour « complicité de destruction volontaire de biens appartenant à autrui par l’effet d’un incendie en bande organisée » et incarcéré, le 6 mai, à la prison de la Santé, dans l’affaire de la paillote Chez Francis. Il nie les faits et clame, depuis, son innocence. Le procureur d’Ajaccio estime qu’il « a participé à un processus collectif qui a abouti à un fait qu’il conteste ».

Le rapport de l'inspection générale de l'administration

Réalisé par Daniel Limodin, inspecteur général de l'administration, le « Rapport relatif à l'organisation et au fonctionnement de la chaîne de commandement en Corse » a été remis vendredi 7 mai au ministre de l'intérieur. Son auteur s'est rendu à Ajaccio du 29 avril au 2 mai, puis les 4 et 5 mai. Il s'est longuement entretenu avec Bernard Bonnet, alors préfet de la région Corse et préfet de Corse-du-Sud, et a également entendu Gérard Pardini, son directeur de cabinet; certains hauts fonctionnaires de la préfecture de région; le préfet de Haute-Corse; le préfet adjoint pour la sécurité et le directeur adjoint de son cabinet; le lieutenant-colonel de gendarmerie Etienne Prost A Petit, officier de liaison; enfin, les responsables des services de police en Corse.

L'analyse de l'organisation et du fonctionnement de la chaîne de commandement dans le domaine de la sécurité en Corse met en relief une particulière complexité des dispositifs.

I. Une chaîne de commandement particulièrement complexe

Cet aspect se vérifie à la fois au niveau du corps préfectoral et sur le plan des relations entre les préfets et les services de police et de gendarmerie.

A. AU SEIN DU CORPS PRÉFECTORAL

1. Les attributions du préfet adjoint pour la sécurité

Conformément à la faculté offerte par les dispositions du décret du 29 septembre 1972, il a été créé en janvier 1983 un poste de préfet délégué à la police à Ajaccio (après Lyon, Marseille et Lille). Mais compte tenu de la spécificité de la Corse, il a été dérogé dès l'origine à la règle du cadre départemental de la fonction. [Suit un rappel de la circulaire du ministère de l'intérieur, en date du 16 mai 1983, précisant le rôle et les attributions du préfet délégué; puis le rappel d'un décret du 2 octobre 1989 et d'une circulaire interministérielle du 31 octobre 1994 spécifiant qu'en Corse, le préfet délégué pour la sécurité est « responsable, sous l'autorité des deux préfets de département, de la sécurité et, partant, le représentant privilégié du gouvernement en la matière ».] En dépit de ces textes qui précisent les attributions du préfet adjoint pour la sécurité, de façon non ambiguë, la chaîne du commandement (direction-coordination) est en fait plus complexe.

2. Une réalité assez éloignée de l'esprit et de la lettre des textes

Dans la pratique, le schéma d'organisation et de fonctionnement est très différent de cette conception officielle, même si les délégations de pouvoirs consenties par les deux préfets sont identiques. Le préfet adjoint a en charge le maintien de l'ordre, l'interdiction des manifestations publiques, la réquisition des forces de gendarmerie et des forces armées et l'ordre de consigne et d'utilisation des CRS. Mais ce sont des compétences parfois formelles. Dans les faits, chacun des deux préfets de département [Haute-Corse et Corse-du-Sud] a conservé le pouvoir de direction réelle des forces de police et de coordination des forces armées. Ainsi, par exemple, la réunion de police hebdomadaire en Haute-Corse est-elle présidée par le préfet de ce département. Ce n'est qu'en son absence que le préfet adjoint exerce cette compétence. Ceci ne peut, à l'évidence, conforter sa position face aux divers services de sécurité.

a. Un dispositif à géométrie variable en Corse-du-Sud

Le préfet de région [Bernard Bonnet] préside le mardi et le jeudi, à 18 heures, une réunion de police regroupant la sécurité publique, la police judiciaire, les renseignements généraux et le commandant de la légion départementale de gendarmerie. Y participent également le préfet adjoint, Francis Spitzer, et le directeur de cabinet, Gérard Pardini. Les lundi, mercredi et vendredi à 18 heures, le préfet de Corse-du-Sud [Bernard Bonnet, également préfet de région] tient une réunion plus intime où ne figurent que le préfet adjoint, le directeur de cabinet et le colonel Mazères, commandant la légion de gendarmerie.

Il m'a été indiqué que le préfet de région retenait fréquemment à l'issue de la réunion, pour un entretien strictement personnel, le colonel Mazères. Les autres chefs de service en charge de la sécurité ne sont reçus qu'à leur demande ou sur convocation. Par ailleurs, le préfet adjoint pour la sécurité tient deux réunions hebdomadaires, l'une le mercredi à 11 heures à Ajaccio, l'autre le vendredi à Bastia. Y assistent, outre les RG, la PJ, et la sécurité publique, les CRS, la douane, la PAF. Aucune de ces réunions ne donne lieu à l'établissement d'un compte rendu, ou même d'un simple relevé de décisions par crainte de « fuites ».

Il faut remarquer qu'il n'y a pas, en revanche, de cellule de renseignement, plus confidentielle dans sa configuration et où ne participeraient que la PJ, les RG et la gendarmerie et le préfet délégué pour la sécurité.

b. Le préfet adjoint a un rôle plus administratif qu'opérationnel

A l'égard de la police, la direction des services qu'il effectue concerne essentiellement la logistique et le personnel. C'est un « mini-secrétariat général » pour l'administration de la police, bien qu'il y ait une antenne du SGAP de Marseille implantée à Ajaccio. Il conçoit son rôle comme « réducteur de tensions » entre les deux préfets de département, dont l'inimitié est connue de tous, et sur le plan juridique « comme unificateur de doctrine » (par exemple en matière de magistrature de débits de boissons). Il n'a, au demeurant, compétence directe sur aucune des deux directions de la préfecture d'Ajaccio qui relèvent du secrétaire général. Enfin, sa tâche est d'autant plus réduite sur le plan des initiatives que le préfet de région, comme celui de Bastia, ont tous deux, antérieurement, été préfet adjoint pour la sécurité en Corse. Ils conservent des souvenirs et des idées bien arrêtées sur le rôle du préfet adjoint, l'actuel ne faisant manifestement « pas le poids » face à la personnalité marquée des deux préfets.

c. Le renforcement récent du pouvoir du préfet de zone de défense en cas de crise peut être source de conflits

Un décret du 3 juin 1998 pris à la demande du préfet de région [Bernard Bonnet] lui attribue les pouvoirs d'un préfet de zone de défense, en cas de crise. Dans une lettre adressée au colonel Mazères, le préfet indique qu'« en cas de crise menaçant l'ordre public dans les deux départements de la collectivité territoriale de Corse, le préfet de Corse coordonne l'action des préfets de département en vue de prévenir ou de faire face aux événements troublant l'ordre public ». La mise en œuvre de ces nouveaux pouvoirs accordés au préfet de Corse, si elle était trop fréquente par une interprétation trop extensive de la notion de crise, risquerait de placer de facto le préfet de Haute-Corse en position de subordonné, dans un domaine où traditionnellement l'un et l'autre disposent d'un pouvoir propre.

B. ENTRE LE CORPS PRÉFECTORAL

ET LES SERVICES DE POLICE ET DE GENDARMERIE

1. Avec les services de police

Comme je l'ai déjà indiqué, les chefs des services de police

ne participent pas aux réunions des lundi, mercredi et vendredi soir sous la présidence du préfet Bonnet. C'est ce dernier qui assure véritablement la direction des services de police, le préfet adjoint étant placé pour l'essentiel dans un dispositif hiérarchique vis-à-vis du préfet de Corse. Le préfet Spitzer ne donne vraiment des consignes aux policiers que pour fixer les orientations en matière de police de prévention pour une période déterminée; par exemple contrôle du port du casque par les motards, opération police-jeunesse... La coordination, quant à elle, est faite uniquement au cours des réunions hebdomadaires. On est donc loin de l'esprit des textes créant les postes de préfet adjoint pour la sécurité, qui confiaient de réelles responsabilités, y compris opérationnelles, à ces hauts fonctionnaires.

2. Avec la gendarmerie

Mis à part la création de l'unité spécialisée du groupe de pelotons de sécurité (GPS), aucun texte particulier ne concerne la gendarmerie en Corse dans ses rapports avec l'autorité administrative. [Suit le rappel des textes régissant l'emploi de la gendarmerie: décret du 20 mai 1903 et décret de discipline générale de 1976.]

Le préfet, représentant direct du ministre de l'intérieur, est un donneur d'ordres. C'est lui qui prescrit les mesures à mettre en œuvre en matière de police administrative. Mais il ne peut intervenir légalement, de manière directe ou indirecte, sur les modalités d'emploi des forces de gendarmerie et d'exécution des missions qui leur sont confiées. Les relations quotidiennes avec la légion de gendarmerie s'exercent par le truchement de l'officier de liaison affecté à la « préfecture de police », le lieutenant-colonel Prost A Petit. Au début de 1998, le préfet Bonnet avait également obtenu la mise à disposition auprès de lui du lieutenant-colonel Cavalier, qui avait été commandant de groupement dans les Pyrénées-Orientales. Il lui avait confié une mission principale, l'évaluation des forces de sécurité dans l'île. Il aurait remis deux rapports au préfet. Je n'ai pu en trouver la trace dans la préfecture. Il est actuellement chef de l'état-major de la légion de gendarmerie.

Mais l'essentiel des relations préfecture - gendarmerie s'effectue intuitu personae entre le préfet Bonnet et le colonel Mazères, devenu au fil du temps sans doute le meilleur ami du préfet de Corse, soumis à un profond isolement et à une protection rapprochée constante. La gendarmerie, par le biais du colonel commandant la légion Corse, a bénéficié d'un traitement de faveur et de la confiance totale du préfet. Il n'en a pas été de même pour certains services de police, surtout après les accusations portées contre le préfet consistant à lui attribuer une « enquête parallèle » dans « l'affaire Erignac ».

Le préfet adjoint pour la sécurité m'a indiqué qu'à l'initiative du préfet Bonnet, cinq téléphones portables chiffrés de type Sagem (avec facturation ne comportant pas le relevé des numéros appelés) avaient été achetés par la préfecture à la fin du premier semestre 1998. Outre les deux préfets précités, les autres détenteurs de ces appareils ont été le directeur du cabinet Gérard Pardini, les colonels Mazères et Cavalier. Aucun policier n'en a été doté. Cela prouve une nouvelle fois le sort particulier réservé à la gendarmerie.

3. Le cas particulier du GPS

Le préfet de région m'a déclaré, à plusieurs reprises, n'avoir jamais rencontré le capitaine Ambrosse, commandant le GPS. J'ai recueilli les mêmes propos auprès du préfet adjoint; seul le directeur de cabinet m'a indiqué l'avoir côtoyé deux fois au cours de manifestations officielles. Le GPS était directement

rattaché à la légion de gendarmerie départementale de Corse. Une instruction du directeur général de la gendarmerie du 27 juillet 1998 définissait clairement les modalités de mise en œuvre du GPS d'Ajaccio. Outre un groupe de commandement et un peloton hors rang (pour

l'intendance), le GPS compte trois pelotons essentiels. Leur utilisation dépendait des autorités militaires suivantes: [suit un tableau précisant que le peloton « Véhicules blindés et protection des personnalités » dépendait du commandant de légion pour les autorités militaires à protéger et de la direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN) pour les personnalités civiles; le peloton dit « d'intervention » essentiellement de la DGGN; et le peloton « de renseignement et d'observation » du commandant de légion.]

Le préfet de région n'avait aucun lien hiérarchique direct avec cette unité. Il en découlait les conséquences juridiques suivantes: seul le commandant de légion pouvait fixer les missions confiées au GPS (hormis les quelques cas où la compétence était attribuée à la DGGN); la planification éventuelle des missions n'était pas portée à la connaissance de l'autorité administrative; le préfet de Corse et le préfet adjoint pour la sécurité ne pouvaient normalement connaître les modalités d'emploi du GPS qu'à l'occasion des réunions de coordination « police » et à la seule diligence du représentant de la gendarmerie; la préfecture ne disposait d'aucun pouvoir légal pour contrôler l'emploi du GPS (à l'exception de la mise en œuvre des engins blindés).

Le préfet de région n'aurait pas eu connaissance de cette instruction de la gendarmerie avant la rédaction de son rapport au ministre de l'intérieur en date du 23 avril dernier. Il l'aurait demandée spécialement au colonel Mazères à cette occasion. Je n'ai pu vérifier si un tel document était dans les dossiers de la préfecture, tous les papiers relatifs au GPS ayant été saisis par les magistrats.

Quant à la création de cette unité nouvelle, le préfet Bonnet n'en revendiquait pas la paternité. A son arrivée, il a considéré que le problème local était plus celui de la « mafia » que du nationalisme. Il a demandé la création sur un site sécurisé d'une « plate-forme interservices » regroupant magistrats, enquêteurs et attachés spécialisés. Il a été finalement décidé de créer un « pôle économique et financier » au sein du tribunal de grande instance de Bastia.

Il est exact que l'idée d'un GPS avait été envisagée par la DGGN (cette indication m'a été fournie par le général Capdepon, qui, à l'époque, était major général de la gendarmerie) pour transformer l'escadron de gendarmerie mobile 31/6 (en résidence permanente en Corse) en une structure plus opérationnelle. Par ailleurs, le prédécesseur du colonel Cavalier avait, m'a-t-on dit, pensé introduire au sein de l'escadron un groupe de surveillance (GOS) et mettre plus largement cet escadron au service des unités de gendarmerie départementales.

Il n'en demeure pas moins que le préfet Bonnet a sans doute effectivement plaidé en faveur de la création du GPS. Il a d'ailleurs participé à une réunion interministérielle d'arbitrage sur ce sujet, le 14 mai 1998. Enfin, le directeur de cabinet, Gérard Pardini, était l'une des rares personnalités civiles d'Ajaccio à faire l'objet d'une protection assurée par le GPS alors que le partage des missions entre la gendarmerie et l'unité de protection de la police nationale (UPPN) s'effectue en fonction des zones de compétences traditionnelles de la police et de la gendarmerie. Dans ce cas, les contacts avec le GPS étaient donc quotidiens.

On ne peut pas parler administrativement de réels dysfonctionnements dans la chaîne de commandement au niveau départemental. En Corse-du-Sud, le préfet de région était le véritable « patron » en matière de sécurité, ayant concentré sur

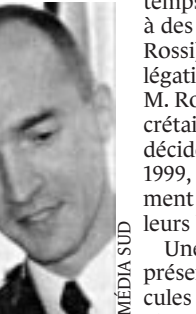


Gérard Pardini fut le directeur de cabinet du préfet Bernard Bonnet à

Perpignan avant de le devenir à la préfecture de la région Corse. Il a été mis en examen et placé en détention provisoire pour « complicité de destruction volontaire de biens appartenant à autrui par l'effet d'un incendie en bande organisée ».



Le colonel Henri Mazères est l'ancien commandant de la légion de gendarmerie de Corse. Il a été mis en examen pour avoir ordonné la destruction de la paillote et tenté d'étouffer l'affaire en demandant au commando envoyé sur place de mentir à la justice.



Le capitaine Norbert Ambrosse a été le chef du groupe de pelotons de sécurité, dissous le 4 mai. Il a avoué être l'auteur de l'incendie de la paillote Chez Francis. Il a été mis en examen et incarcéré pour « destruction volontaire de biens appartenant à autrui par l'effet d'un incendie en bande organisée ».



Le lieutenant-colonel Bertrand Cavalier est le chef d'état-major de la légion de gendarmerie de Corse. Ses dépositions, en qualité de témoin, ont joué un grand rôle dans la mise en cause du colonel Mazères et du préfet Bonnet.

sa personne la synthèse de toutes les sources de renseignements, ayant relégué le préfet adjoint au rang de simple gestionnaire pour l'essentiel, privilégiant le pouvoir hiérarchique par rapport à l'exercice de véritables pouvoirs transférés, y compris vis-à-vis de ceux délégués par son collègue de Haute-Corse. C'est ainsi, par exemple, que des demandes de réquisition d'escadron ou de véhicules blindés ont pu être bloquées au passage du point obligé que constitue le préfet adjoint sur instruction du préfet de région.

C'est l'un des vices initiaux de la construction juridique très artificielle mise en place en Corse pour tenir compte de l'existence de deux départements. Il y a un risque majeur de conflits en cas de mésentente entre les deux préfets. Par ailleurs, le préfet de région a pu faire venir près de lui d'anciens collaborateurs des Pyrénées-Orientales (MM. Pardini, Cavalier notamment) qui ont constitué ce que le préfet adjoint appelle le « premier cercle » dont il ne faisait pas partie.

II. La faiblesse des dispositifs de coordination

En dépit des apparences, le dispositif de coordination des actions et des services n'apparaît pas être particulièrement performant.

1. En matière de renseignements

La multiplicité des réunions de police à géométrie variable en Corse-du-Sud est une caractéristique essentielle du dispositif mis en place. Peu de préfets de grands départements ou de régions trouvent le temps nécessaire à la tenue de telles réunions. Ils s'en remettent en général au préfet délégué ou, s'ils n'en sont pas dotés, à leur directeur de cabinet. En Corse, le préfet préside cinq réunions par semaine. Quoi qu'il puisse être reproché au préfet Bonnet, on ne peut que rester confondu par un tel dispositif, gourmand en temps, traduisant la volonté de faire progresser les enquêtes, de découvrir de nouveaux actes répréhensibles d'en rechercher les auteurs, et de saisir le parquet (article 40 du code de procédure pénale).

Mais cette coordination du renseignement ne peut être faite en totalité que par le préfet lui-même, seul homme à détenir toutes les informations. En effet, beaucoup de réunions se tiennent dans une configuration trop ouverte pour être utiles et propices à l'échange d'informations par nature confidentielles. Les services de police considèrent par ailleurs qu'ils ne sont pas assez, ou pas du tout, renseignés par la gendarmerie, même lorsque celle-ci intervient dans leur zone de compétences. Il est vraisemblable que cette critique doit être faite par la gendarmerie à l'endroit de la police. Mais je n'ai pu le vérifier.

2. En matière de protection rapprochée

En dépit de ses demandes répétées, le commandant de l'UPPN n'a toujours pas pu obtenir du préfet adjoint une décision favorable au principe d'une rencontre de l'ensemble des fonctionnaires et militaires effectuant, en civil, des missions de protection et destinée à ce qu'ils se connaissent physiquement. Cela serait pourtant de nature à éviter tout risque de méprise aux conséquences pouvant être dramatiques en cas de nécessité d'utiliser les armes à feu.

3. En matière de fonctionnement du GPS

Lorsque le préfet a ordonné, le 5 avril, la démolition de paillotes situées sur le domaine public maritime, après avoir réquisitionné le génie militaire, un propriétaire refusant de voir son restaurant démolir s'est retranché à l'intérieur de l'établissement avec femme et enfants. Le GPS a dû intervenir pour les évacuer. Mais le démolisseur, qui devait emporter les meubles avant destruction de l'établissement, a gagné du temps en effectuant une sorte de grève du zèle. Cela a permis à des leaders nationalistes et à des élus (dont MM. Léotard et Rossi) de venir sur place pour manifester. Finalement, une délégation de membres de l'Assemblée territoriale conduite par M. Rossi a été reçue en fin de journée à la préfecture par le secrétaire général et le directeur de cabinet. Il a été finalement décidé d'accorder un sursis à démolition jusqu'au 30 octobre 1999, à condition que les contrevenants prennent l'engagement écrit de procéder d'ici là à une destruction spontanée de leurs bâtiments.

Une photo dans le journal *La Corse* du 10 avril montre la présence sur le site, à côté des engins du génie, de deux véhicules blindés de la gendarmerie. La légende sous le cliché indique que « deux véhicules de ce type étaient venus prêter main-forte aux forces de l'ordre ». Or le préfet n'avait pas procédé à la réquisition préalable obligatoire en cas d'intervention de ces véhicules. Interrogée à ce sujet, la légion aurait répondu qu'il s'agissait de la présence fortuite de véhicules non armés effectuant leur « essai technique hebdomadaire de roulage ». Une telle coïncidence, pour le moins étrange, entre l'opération de destruction et l'essai technique a contribué à renforcer dans l'opinion publique le caractère militarisé de l'exécution des décisions préfectorales. Elle démontre, à tout le moins, un manque évident de coordination au sein de l'ex-GPS, les véhicules blindés constituant l'un des pelotons de cette unité.

4. En matière de police administrative

[Le rapport constate que « la police administrative générale paraît quelque peu délaissée au profit de la lutte anticriminalité et de la répression des faits délictueux qui incombent à la police judiciaire ».]

5. En matière de relations cabinet/préfet adjoint pour la sécurité

Le directeur de cabinet, nonobstant l'existence d'un préfet adjoint, avait conservé ses compétences en matière de défense et de sécurité civile. Bien que ne présidant plus les réunions de police au niveau départemental, il participait à toutes les séances de travail « police-gendarmerie », présidées par le préfet. Il y avait là une indéniable confusion des genres, avec un risque sérieux de chevauchement de compétences.

III. Propositions

[Après avoir estimé qu'il pouvait être remédié « à court terme » à ces « faiblesses du dispositif de coordination », le rapporteur fait trois propositions:]

1. Relatives au poste de préfet adjoint pour la sécurité

[Daniel Limodin propose soit un aménagement de la fonction « en profondeur », soit sa suppression, proposition qui a préférence, l'institution n'ayant pas rempli « son rôle de direction de coordination et de contrôle des forces de police et de gendarmerie ».]

2. Relative à la coordination du renseignement

Cela implique la tenue régulière par le préfet de région ou son directeur de cabinet d'une réunion de renseignements où ne participeraient que les renseignements généraux, la police judiciaire, la gendarmerie et, éventuellement, la sécurité publique.

3. Relatives aux réquisitions des forces de gendarmerie

Sous l'empire du dispositif existant lors de la présence permanente d'un escadron à Ajaccio, le 31/6, sa réquisition supposait une double demande: une réquisition générale pour le général commandant la circonscription de Marseille; une réquisition particulière sue le plan local. Cette procédure lourde avait disparu avec la création du GPS. Il faudrait que le nouveau dispositif évite un retour à l'ancien système.

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Anil Agarwal, écologiste indien

« Le XXI^e siècle fera retour sur le XV^e siècle »

Ce défenseur de l'environnement estime qu'il faut s'inspirer de la décentralisation en vigueur en Inde avant la colonisation et invite les nations riches à aider les sociétés civiles des pays pauvres

« Quels seront, en matière d'environnement, les risques majeurs du XXI^e siècle ? »

— J'en distingue trois. Le premier est le problème de la pauvreté, et de cette part de la pauvreté qui est intimement liée à l'environnement. On peut prévoir que le XXI^e siècle verra se continuer la globalisation de l'économie, d'où il résultera une rapide croissance économique et une importante richesse mondiale. Mais cette richesse laissera de côté au moins un milliard de personnes — les très pauvres, qui n'auront pas les moyens de s'intégrer au marché mondial. Si nous voulons un monde plus équitable, comment faire pour que tous ces gens voient satisfaits leurs besoins de base ? L'environnement est ici essentiel. Une très grande partie de ces pauvres sont des ruraux, et leur économie, fondée sur un bon usage de la terre, dépend de la productivité du sol. Si cette productivité s'affaïsse, leur situation deviendra dramatique et ils n'auront d'autre choix que l'exode vers les villes. Donc, le premier défi auquel nous devons répondre est celui de la dégradation des sols.

— Un autre problème du siècle prochain qui m'effraie littéralement est celui de la pollution. La vitesse à laquelle la pollution croît, à la suite de la croissance économique, est phénoménale. La plupart des écologistes ont oublié que, lors du boom économique qui a suivi la seconde guerre mondiale, le monde occidental est devenu extrêmement pollué. Beaucoup d'efforts ont été faits dans les années 70 pour limiter la pollution, et l'on peut dire qu'elle est en partie sous contrôle. Que se passe-t-il aujourd'hui dans les pays en développement ? Depuis une quinzaine d'années, leur croissance économique est très forte, et cela va continuer pendant longtemps. Ils vont revivre le même scénario que les pays développés dans les années 50 et 60. Déjà, presque toutes les grandes villes asiatiques sont asphyxiées par la pollution atmosphérique, presque chaque rivière asiatique ressemble à un égout. Et encore, le revenu par tête est très bas : avec un revenu de 500 dollars par habitant (3 000 francs), l'Inde est lourdement polluée. Qu'en sera-t-il quand on atteindra 8 000 dollars par tête ?

— Quelle solution voyez-vous à ce problème ?

— Le « déclencheur » de la solution se trouve dans la société civile. Il faudra qu'il y ait des gens de plus en plus conscients du problème de la pollution, et de plus en plus capables de forcer le système politique à s'y confronter. Si la société civile n'est pas organisée, on ne commencera pas à agir dans dix ans, mais dans quarante ans. Plus vite nous organiserons la société civile, plus vite nous commencerons à limiter la pollution. Les pays industriels ont ici un rôle à jouer parce que, du fait du niveau écono-



DESSIN SOPHIE DUTERRE

mique des pays en développement, le soutien financier à la société civile y est faible. Si les pays occidentaux veulent que les problèmes environnementaux des pays en développement soient résolus, ils ne doivent pas aider les seuls gouvernements, mais aussi la société civile.

— Dans un article récent, vous avez écrit que « le XXI^e siècle pourrait ressembler au XV^e ». Que voulez-vous dire ?

— Je fais référence à l'histoire de l'Inde, mais l'idée est valable pour une grande partie du monde en développement. Les institutions que nous avons créées depuis environ cent cinquante ans sont essentiellement adaptées de ce que nous a laissé le colonialisme. Mais avant que les Anglais viennent en Inde, celle-ci était un des plus riches pays du monde — c'est d'ailleurs pourquoi les Français, les Anglais, les Portugais, les Hollandais sont venus ici. De même, l'Inde était un pays alphabétisé à 90 %. Tout ceci s'est effondré. Vous pourriez dire que cet effondrement est dû au colonialisme, mais le colonialisme a pris fin il y a cinquante ans. Pourquoi ne nous sommes-nous pas redressés rapidement ? Je pense que cela s'explique par les institutions que nous utilisons aujourd'hui, en fait l'Etat. Il y a deux cents ans, l'Inde était gouvernée par des rois. Ils étaient malhonnêtes, corrompus, faisaient très peu pour le pays — et pourtant l'Inde était riche, alphabétisée, organisée. Nous avons enquêté sur le système de gestion de l'eau à cette époque, et avons découvert qu'il y avait des centaines de milliers de réservoirs d'eau dans tout le pays, et, ce qui est fascinant, c'est que ce sont les

paysans qui les avaient faits eux-mêmes. Comment cela est-il arrivé ? Essentiellement parce qu'une forme de gouvernement très décentralisée fonctionnait, hautement démocratique, dans laquelle les communautés locales conservaient le contrôle des ressources naturelles et les géraient de manière bien plus prudente que nous ne le faisons.

— Aujourd'hui, c'est de la responsabilité de l'Etat, et dans les pays en développement, l'Etat s'est révélé extrêmement incompétent pour traiter ces problèmes. Il est très centralisé et très corrompu. C'est le cas en Inde, mais aussi en Chine, et vous pouvez imaginer ce qu'il en est en Afrique ou en Amérique latine. Ainsi, le XXI^e siècle va voir opérer un des plus grands changements, une mutation majeure dans

le système de gouvernement qui ira vers une démocratie décentralisée. En ce sens, le XXI^e siècle fera retour sur le XV^e.

— Parmi les risques du futur, vous ne parlez pas du climat.

— Il s'intègre dans la troisième question majeure du siècle prochain, qui sera celle de la globalisation écologique. Il va se créer, je l'ai dit, une énorme quantité de richesses. On commence à comprendre que ce que l'on fait dans un pays a des répercussions sur l'environnement d'autres pays. Donc, on ne peut maintenir l'environnement mondial dans un état harmonieux en agissant séparément dans chaque pays, il faut avoir une approche de la terre entière. C'est ce que j'appelle la globalisation écologique, et qui commence déjà à se produire :

Un journaliste scientifique engagé et influent

LA PAROLE est d'abord lente, réfléchie, puis le débit s'accélère et le ton devient passionné : Anil Agarwal se définit sans doute par cet équilibre entre un travail intellectuel mûri et un engagement radical, qui en fait une des « figures » les plus marquantes de l'écologie actuelle. Né en 1947 à Kanpur, en Inde, il suit une formation d'ingénieur à l'Institut indien de technologie de Kanpur, mais choisit de devenir journaliste scientifique. Il entre à l'*Hindustan Times* en 1973, où il s'intéresse de plus en plus aux questions d'environnement. En 1980, il crée le Center for science and environment, basé à New Delhi, qui se fait connaître en éditant des études d'écologie appliquée, dont le premier *Etat de l'environnement en Inde* en 1982, et en éditant un magazine de vulgarisation scientifique,



ANIL AGARWAL

Down to Earth, dont l'intérêt dépasse largement les frontières de l'Inde.

Bien que développant un discours souvent critique à l'égard de la bureaucratie indienne et des industriels pollueurs — il est engagé en ce moment dans une dure bataille contre les fabricants de voitures diesel —, Anil Agarwal est reconnu dans son pays comme un porte-parole du point de vue indien sur les questions d'environnement. Il faisait partie de la délégation indienne au Sommet de Rio en 1992. En Occident, il est surtout connu depuis qu'il a proposé une théorie originale — et radicale — sur le partage des responsabilités entre Etats face au changement climatique.

H. K.

Propos recueillis par Hervé Kempf

François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

« Appliquer la loi, rien que la loi et toute la loi, par des procédures de droit commun »

« Reprochez-vous au gouvernement d'avoir autorisé la création, en Corse, d'une unité spéciale de gendarmerie, le GPS, c'est-à-dire le groupe de pelotons de sécurité ? »

— Il faut se mettre dans les circonstances de l'époque. Il y a à peu près un an, un préfet était assassiné en Corse. Chacun demandait que l'Etat de droit soit enfin établi et que des mesures exceptionnelles soient engagées en Corse. C'est comme cela qu'il faut comprendre l'introduction de moyens supplémentaires à travers un groupement de gendarmerie.

— Rétrospectivement — c'est l'analyse que je formule —, nous aurions pu penser que les procédures de droit commun auraient dû être utilisées — elles l'ont été — et qu'il n'y avait pas besoin de créer un dispositif spécial. Mais c'est toujours facile à dire alors qu'il y a eu un dysfonctionnement, de graves incidents. A l'époque, une commission d'enquête qui travaillait sur la Corse, à l'Assemblée nationale, et qui était composée de toutes les familles

politiques, avait évoqué la question du GPS sans s'en émouvoir.

— Ne laissons pas penser que c'est parce qu'il y avait une unité spéciale qu'il y a eu cette grave affaire d'incendie de paillette ! Ce qui s'est produit, on le sait maintenant, c'est qu'un colonel de gendarmerie — qui n'était pas simplement le responsable de ce GPS, mais le responsable de toute la gendarmerie en Corse —, sur ordre du préfet ou du directeur de son cabinet, a procédé à un incendie de paillette. C'est cela le phénomène principal, qui mérite sanction, au-delà même de ce qu'il faut faire au niveau de l'administration de la gendarmerie sur l'île.

— Vous avez dit, il y a quelques jours, qu'avec le GPS, on était dans le « spécial », voire dans le « anormal ». Mais l'assassinat du préfet Erignac n'a-t-il pas conduit le gouvernement à adopter en Corse, de façon plus générale, un mode d'action inhabituel face à une situation inhabituelle ?

— Je pense que depuis vingt-cinq

ans en Corse, on est dans l'anormal, comme vous dites ; depuis Aleria, où mille deux cents gendarmes créent un processus qui aboutit à faire deux morts, jusqu'à cette succession d'attentats, quelquefois impunis, quelquefois tolérés, jusqu'à ces rassemblements de terroristes encagoulés, quasiment avec la bénédiction d'un ministre de l'intérieur, avec des déclarations de Charles Pasqua ou d'autres disant : « Je sais qui sont les terroristes et on va bientôt les trouver » sans jamais pouvoir y parvenir. Nous sommes dans l'anormal quand un préfet est assassiné et nous sommes encore dans l'anormal quand un préfet fait brûler une paillette. Par rapport à cette situation exceptionnelle de l'île, la leçon qu'il faut tirer, c'est qu'il faut appliquer la loi, rien que la loi et toute la loi, par des procédures de droit commun.

— Est-il imaginable que le préfet Bonnet soit sorti de son rôle aussi longtemps sans y être autorisé ?

— Le reproche qui lui était adres-

sé, dans le débat public, c'était de faire une enquête parallèle à celle de la justice. Quand cela a été évoqué et lorsque lui-même, semble-t-il, a livré des notes, la réaction du gouvernement a été la bonne : « Ecoutez, si vous avez des informations à donner, vous les transmettez à la justice et vous ne faites pas de contre-enquête. » Je ne crois pas qu'on pouvait mettre là quelque soupçon sur l'action du gouvernement. Le préfet n'était pas un magistrat instructeur et il a fallu lui rappeler son rôle. Le gouvernement a bien réagi.

— L'opposition estime que le gouvernement est en cause dans les dysfonctionnements de l'Etat en Corse.

— Charles Pasqua ou Jean-Louis Debré, on sait très bien quel a été leur rôle majeur en Corse, ces dernières années, notamment celui du second, co-organisateur d'une conférence de presse de trois cent cinquante cagoulés dans le maquis corse. Il ne faut pas que l'opposition oublie qu'elle a gouverné ce pays et qu'elle a, en Corse, une responsabilité majeure.

— L'attitude de l'opposition et celle des nationalistes, aussi, c'est de mettre en cause la politique du gouvernement en Corse, le rétablissement de l'Etat de droit. Il ne peut en être question.

— Dans d'autres pays ou, en France, sous d'autres régimes, on aurait vu soit le ministre de l'intérieur, responsable du préfet Bonnet, soit le ministre de la défense, responsable de la gendarmerie, tirer les conséquences de ce qu'ils n'ont pas été capables d'empêcher...

— La responsabilité politique doit exister lorsqu'il est avéré qu'un acte a été accepté, voulu, par une autorité politique. Dans l'affaire du *Rainbow Warrior*, en 1985, il avait été établi qu'il y avait eu au moins laissez-passer, voire même un ordre donné pour la destruction d'un bateau. La responsabilité politique avait joué, le ministre de la défense avait donné sa démission.

— Dans l'affaire qui nous occupe, s'il avait été établi qu'il y avait effectivement, par instruc-

sanctions en cas de non-respect, qui renvoie toujours à des sanctions commerciales. Mais le commerce n'est pas une arme que le pauvre peut employer à l'encontre du riche. Si le Bangladesh prenait des sanctions commerciales contre les Etats-Unis, vous ririez, n'est-ce pas ? En revanche, si les Etats-Unis prennent des sanctions à l'égard du Bangladesh, cela signifie réellement quelque chose. Donc, la seule façon que les choses avancent est que les Etats-Unis proclament qu'ils sont prêts à se plier aux traités, par exemple en acceptant la décision d'une Cour internationale si elle leur est défavorable.

Si le Bangladesh prenait des sanctions commerciales contre les Etats-Unis, vous ririez, n'est-ce pas ?

— Les Etats-Unis seraient le principal obstacle sur la route de la globalisation écologique ?

— Oui. Ils auront un rôle déterminant pour la simple raison qu'ils sont la nation la plus puissante de la terre. Si les Américains n'agissent qu'en fonction de leurs intérêts, la globalisation écologique ne pourra être équitable et juste. Mais si les dirigeants américains sont capables de considérer qu'ils sont responsables, non seulement des intérêts de leur nation, mais aussi de ceux du monde, cela pourra arriver. Si les Etats-Unis respectent les règles globales, alors les petits pays, comme les Maldives ou le Bangladesh, les respecteront aussi.

— Quel sera le rôle de la Chine et de l'Inde dans ce processus ?

— Si les pays industrialisés veulent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et que la Chine et l'Inde ne le veulent pas, on ne pourra pas empêcher le changement climatique. Donc ces deux pays joueront un rôle très important. Il est possible que leurs dirigeants aient peur de la globalisation, et y fassent obstacle. Cela dépendra beaucoup de l'activité de la société civile. Mais si ces deux pays participent activement au processus de globalisation écologique, ils ne peseront pas seulement dans la perspective du climat : la Chine et l'Inde ont aussi le plus grand nombre de pauvres au monde, et elles restent parmi les nations les plus pauvres du monde. Elles joueront donc un rôle majeur dans le combat pour la justice sociale. Les nations occidentales devront comprendre ce fait et ne pas l'interpréter comme un moyen d'obstruction. »

Propos recueillis par Hervé Kempf

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

De Pristina à Littleton

par Salman Rushdie

DANS la lutte pour le titre chaudement disputé de crétin international de l'année, deux poids lourds se détachent du lot. L'un est l'écrivain autrichien, Peter Handke, qui a stupéfié jusqu'aux admirateurs les plus fervents de son œuvre par une série d'apologies passionnées du régime génocidaire de Slobodan Milosevic, et qui, lors d'une visite récente de Belgrade, a reçu l'Ordre du chevalier serbe pour ses services de propagandiste.

Parmi les précédentes sottises du même Handke : la suggestion que les Musulmans de Sarajevo se sont méthodiquement massacrés pour accuser ensuite les Serbes, ou la négation du génocide perpétré par les Serbes à Srebrenica. Aujourd'hui, il assimile les bombardements aériens de l'OTAN à l'invasion extraterrestre du film *Mars Attacks !*. Enfin, dans une confusion insane de métaphores, il compare les souffrances des Serbes à l'Holocauste.

Son rival actuel dans la folie de niveau planétaire est la star de cinéma Charlton Heston. Comme président de l'Association nationale américaine des amateurs d'armes (NRA), sa réaction au massacre des innocents récemment perpétré par les jeunes Dylan Klebold et Eric Harris au lycée Colombine de Littleton, dans le Colorado, est un chef-d'œuvre de crétinisme. Heston considère que l'Amérique devrait armer ses professeurs, et il paraît croire que les écoles seraient plus sûres si leurs personnels avaient le pouvoir d'abattre les enfants qui leur sont confiés.

Je n'esquiserai pas un parallèle facile entre les bombardements de l'OTAN et le carnage du Colorado. Non, la violence majeure des premiers n'a pas entraîné la violence plus restreinte du second. Pas plus qu'on ne saurait exploiter l'écho accidentel existant entre les tendances hitlériennes de Milosevic et la célébration meurtrière de l'anniversaire de Hitler par la supposée mafia des trench-coats, ni la similitude encore plus sinistre entre la mentalité de joueurs vidéo des tueurs du Colorado et les vidéos aériennes réelles que nous montrent tous les jours les porte-parole de l'OTAN.

En ce qui concerne la guerre, convenons aussi qu'une certaine perplexité est compréhensible devant la stratégie embrouillée, dan-

La Corse, l'Etat et la République

Suite de la première page

Seule la classe politique, à gauche comme à droite, reste figée dans les comportements hérités de la période de guerre froide, quand l'impératif de la résistance à l'expansionnisme soviétique justifiait, à tort ou à raison, un certain nombre d'accommodements avec l'Etat de droit. Les échecs répétés auxquels ont abouti les tentatives de manipulations policières ou l'exercice d'une violence d'Etat attentatoire aux libertés publiques n'ont servi à rien : les hommes politiques français en ont tout oublié et rien appris. Le constat est particulièrement navrant pour la gauche. Confrontée aux responsabilités du pouvoir, elle s'est ralliée aux mécanismes de marché, à la condamnation du totalitarisme soviétique et au réalisme en matière de politique extérieure, mais au prix du sacrifice de l'éthique et de la loi républicaines, reprenant à son compte puis cultivant à plaisir la part d'ombre de la V^e République. Ces dérives répétées sont d'autant plus paradoxales et inacceptables que les institutions de la V^e sont, de toutes celles des démocraties développées, celles qui réservent les marges de manoeuvre légales les plus étendues à l'exécutif pour répondre à des situations de crise, tant en régime de croisière que dans des circonstances exceptionnelles.

Le fatal engrenage que l'on trouve à l'œuvre dans les affaires d'Etat est toujours identique. Au point de départ, une crise politique qui naît à la rencontre d'une inaction ou d'erreurs d'appréciation des gouvernants, d'une part, d'un événement symbolique qui révèle

sant d'un pied sur l'autre, de l'OTAN. Tantôt on nous affirme qu'on n'aurait pas pu prévoir l'assaut sauvage et vengeur de Milosevic sur le Kosovo, tantôt on nous dit qu'on aurait dû le prévoir. Ou encore : *« Nous n'enverrons pas de troupes au sol »* – réflexion faite, *« peut-être que oui »*. Et nos buts de guerre ? *« Strictement limités : nous cherchons seulement à recréer un havre tranquille pour le retour des réfugiés kosovars »* – *« Non, pas du tout, nous marcherons jusque sur Belgrade et nous prendrons Milosevic, pas question de recommencer la même erreur qu'avec Saddam !*»

Critiquer les hésitations et les contradictions, ce n'est pas la même chose, malgré tout, que se faire comme Handke le compagnon de route, à moitié fou et cynique, du mal. La justification morale de l'intervention de l'OTAN tient dans le désastre humanitaire que nous voyons tous les soirs à la télévision, et reprocher à l'Organisation atlantique l'infortune des réfugiés revient à absoudre l'armée

S'affrontent dans notre monde instable des versions incompatibles de la réalité, avec des effets dévastateurs

serbe de ses crimes. Il faut le redire encore et encore : ceux qu'il faut accuser de mort et de terreur sont ceux qui commettent le terrorisme et le meurtre.

En ce qui concerne la tuerie du Colorado, convenons que les armes ne sont pas la seule cause de l'horreur. Les tueurs ont appris sur Internet à faire des bombes à partir d'un tuyau. Ils ont pris l'idée du trench-coat dans un film où joue Leonardo Di Caprio et ont su accorder peu de prix à la vie humaine grâce à... qui ? Leurs parents ? Marilyn Manson ? Les Goths ? Ce qui ne revient aucunement à approuver la parfaite bonne conscience de Charlton Heston. *« Les armes n'ont rien à voir là-dedans, nous dit-il, c'est un problème d'éducation. »* M. Heston a eu l'habitude d'asséner les commandements, tels ceux-ci : *« Tu défendras le droit de porter des armes envers et contre toute preuve ; tu ne seras certainement pas accusé pour la seule raison que quelques gosses se sont fait descendre. »*

Le Kosovo et le Colorado ont bien quelque chose en commun. Ils

montrent que s'affrontent dans notre monde instable des versions incompatibles de la réalité, avec des effets dévastateurs.

Ce qui ne veut pas dire que nous ne puissions émettre des jugements moraux sur ces versions rivales de l'univers qui se combattent. Et le seul jugement possible sur les conceptions d'un Handke ou d'un Heston est qu'elles sont répréhensibles, indéfendables et qu'elles méritent d'être détritues. Peu importe que Handke soit le coscénariste du grand film *Les Ailes du désir*. Traité de *« monstre »* par Alain Finkielkraut et Hans Magnus Enzensberger, par le philosophe slovène Slavoj Zizek et la romancière serbe Bora Cosic, il mérite d'être *« fini »*, comme l'a succinctement déclaré Susan Sontag.

Peu importe que Charlton Heston, avec son visage aussi subtilement expressif que le mont Rushmore, ait aidé des millions de cinéphiles à tirer quelques heures de somme tranquille dans les salles

obscurs. Il mérite d'être *« fini »*, lui aussi. Qui remporte le trophée ? La folie de Peter Handke le rend complice du mal à grande échelle, mais il est heureusement presque impuissant.

En tant que premier défenseur du lobby des armes, Heston, par contre, fait de son mieux pour que les armes restent un élément constitutif de l'intérieur américain ; et c'est pourquoi, un de ces prochains jours, quelque part en Amérique, un autre jeune homme prendra les armes et se mettra à descendre ses amis. En raison de la plus grande nocivité de sa folie, je tends la palme à Charlton Heston. Mais nous ne sommes pas encore à mi-chemin de l'année. De plus grands crétins pourraient s'avancer et lui disputer le titre. Ne manquez pas la suite.

(Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve)
© Salman Rushdie

Salman Rushdie est écrivain

nable exercée pour obtenir des résultats rapides dans l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac, les relais de toute nature dont disposent les nationalistes corses et leurs alliés mafieux dans l'appareil d'Etat et la classe politique.

Que jouent enfin clairement, une fois achevée la crise du Kosovo, les mécanismes de la responsabilité politique, rompant avec la jurisprudence de l'affaire Habbache qui veut que les hauts fonctionnaires et les membres des cabinets ministériels servent de fusibles aux déstenteurs du pouvoir : le moment est venu, sur ce point décisif, de passer des discours aux actes.

En Corse, rien ne serait pire qu'un nouveau revirement qui se

Que jouent clairement, une fois achevée la crise du Kosovo, les mécanismes de la responsabilité politique : le moment est venu, sur ce point décisif, de passer des discours aux actes

traduirait par un retour à l'absence de l'Etat de droit et au chaos, à la tyrannie des clans et des mafieux. Une double clarification s'impose. Clarification de la volonté des Corses tout d'abord : ils ne peuvent continuer à s'enfermer dans un comportement et un discours schizophrènes, revendiquant la protection de l'Etat mais refusant l'application de la loi, exigeant le bénéfice de la solidarité nationale et européenne dans des proportions inégalées mais s'excluant du paiement de l'impôt et des prélèvements sociaux.

Clarification de l'Etat, ensuite : il a confondu les moyens et les fins, en érigeant la répression policière et la normalisation fiscale et sociale en objectifs ultimes de sa politique

Les pacifistes et le Kosovo

par Philippe Hauser

Il fut un temps où le pacifisme était une posture intellectuelle intrinsèquement juste : être pacifiste, à l'épreuve des guerres impérialistes et de la menace généralisée du fascisme en Europe, à l'heure où les Etats coloniaux réduisaient par le feu toute volonté indépendantiste des peuples colonisés, c'était effectivement affirmer le primat du droit sur la force, de l'homme sur les Etats oppressifs. C'était affirmer un projet politique authentique où triompherait le principe d'égalité contre les égoïsmes nationaux des bourgeoisies nationalistes. Une certaine gauche intellectuelle, contre la droite, les sociaux-démocrates et les staliniens, que les circonstances unisaient à l'occasion, n'en finissait pas alors d'essuyer les insultes de ceux qui la traitaient de *« munchoise »*...

Il n'est pas certain cependant que les récents développements de l'actualité balkanique autorisent les pacifistes d'aujourd'hui, unis contre les frappes de l'OTAN, à se prévaloir des vertus morales qui honorent l'action de ceux qui, hier, déployaient force énergie pour aider, au risque de leur vie, tel gouvernement de l'ombre à asseoir sa souveraineté, malgré la répression menée par la France, sous couvert de pacification.

Il se pourrait – tant pis si les logiques politiques qui façonnent si bien les discours en prennent un coup – que les guerres d'aujourd'hui ne ressemblent pas toutes à celles d'hier. Un simple coup d'œil permet, même à celui qui n'est pas expert en géopolitique, de constater que les opérations militaires au Kosovo sont d'une nature tout autre que celles du Vietnam ou de la guerre du Golfe. De sorte que la qualification de la guerre de Serbie comme guerre impérialiste frise simplement le ridicule (ce qui constitue le fond du discours du PCF et de l'extrême gauche).

On peut penser avec raison que la guerre du Golfe fut l'occasion, pour les Etats-Unis, au lendemain de la défaite du bloc de l'Est, de vérifier leur place réelle au sein d'un monde sorti de l'équilibre de Yalta, en imposant l'idée de la nécessité d'un *« nouvel ordre mondial »* et en rappelant aux éventuels candidats à la déstabilisation du marché de l'or noir qui restait le maître du jeu. Mais on ne voit évidemment pas que ce petit coin de terre du Kosovo puisse motiver un déploiement d'énergie comparable ni nourrir les arrière-pensées que nos intellectuels critiques prêtent aujourd'hui aux gou-

vernements engagés dans les hostilités. Ceux qui stigmatisent l'usage de la force contre Milosevic – sans proposer autre chose qu'une solution purement abstraite qui a nom *« autodétermination du peuple kosovar »* – dénonçaient hier l'inertie des alliés en Bosnie, qu'ils imputaient, bien évidemment, au peu d'intérêt stratégique de cette ex-République yougoslave. On comparait alors le traitement du Koweït et celui de la Bosnie, en versant de fausses larmes cyniques sur ce pauvre peuple dont tout le malheur tenait au fait qu'il ne possédait pas de pétrole. A l'aune de leur vertueuse indignation, toute empreinte de respect des principes mais irréductiblement aveugle à la souffrance des populations, il faut sans doute juger que la libération de Sarajevo, rendue possible par le pi-

Leur fidélité pathétique aux principes politiques d'un autre siècle les rend aveugles aux enjeux de la biopolitique contemporaine

lonnage systématique des positions serbes, n'était en fait qu'un mauvais prétexte pour renforcer encore la domination impérialiste.

La politique de Milosevic est une politique fasciste – ce que prouve la forme qu'a prise depuis plusieurs mois la politique intérieure serbe. Faut-il dialoguer avec les fascistes, en bonne intelligence, et faire comme si le droit pouvait lutter à armes égales avec la force brute ? Le problème est bien celui d'un nationalisme d'un autre âge doublé d'une politique expansionniste (les deux, l'histoire du XX^e siècle nous l'apprend, vont de pair) dont la fin est l'extermination possible d'une population dont une grande partie de l'opinion publique découvre enfin l'existence.

Cette politique-là, tous les grands Etats *« démocratiques »*, il est vrai, l'ont expérimentée, à un moment ou à un autre, au cours de ce siècle dé-

ration, est exemplaire des tensions qui traversent la société française et de la crise aiguë de l'Etat, dont elle amplifie les traits par son insularité et par le passif accumulé en termes d'Etat de non-droit. Un certain nombre de régions et de départements métropolitains n'ont rien à envier à la Corse pour ce qui est de la concussion des élus, des infractions graves au droit de l'urbanisme, des détournements des procédures et des fonds publics ou privés au bénéfice d'intérêts personnels.

Surtout, la situation de guerre civile et le niveau de violence atteint en Corse préfigurent l'évolution des zones de non-droit qui continuent à proliférer et à dériver vers le chaos, livrées à la loi des gangs et des bandes, amenant en retour l'explosion des services de sécurité privés et la formation de milices. La ghettoïsation, l'exclusion, la montée des tensions raciales, la banalisation et l'ascension aux extrêmes des actes de violence se confortent mutuellement et s'aggravent dans l'indifférence générale.

Là encore, l'incapacité de l'Etat à concevoir une stratégie globale d'intégration entraîne un repli sur les seules questions d'ordre public. L'échec est programmé tant la décomposition sociale progresse plus vite que les moyens répressifs, dont l'efficacité est au demeurant obérée par l'absence de coordination des services de l'Etat (guerre des polices, conflits police / gendarmerie, opposition permanente entre les ministères de l'intérieur et de la justice, autisme de l'éducation nationale...) ; tant le décalage se creuse entre la fermeté des discours et leur démenti quotidien par les faits.

La spirale de la violence dans laquelle se trouve engagée la société française va donc s'accélérer, sauf à ce qu'un projet politique cohérent émerge, liant le rétablissement de la paix civile au développement

sastreux. Cette politique-là, il est vrai encore, la Turquie ne se prive pas de la mener contre les Kurdes, les Israéliens contre les Palestiniens. Est-ce une raison suffisante pour condamner une intervention militaire qui constitue, c'est l'évidence même, le seul moyen pour protéger une population exposée à un risque majeur ? Ceux qui aujourd'hui réclament la fin des bombardements, s'étonnant naïvement qu'au bout de quarante jours les résultats concrets ne se fassent pas encore sentir, donnent ainsi crédit à l'idée simpliste qu'une guerre peut être limitée et *« chirurgicale »*.

Leur réalisme politique, faussement radical, finit par banaliser les situations humaines les plus tragiques. Leur confiance dans le dialogue – alors que la violence est rupture et mise à mort du dialogue – laisse pantois. Elle les conduit – ni plus ni moins – à un confusionnisme au terme duquel l'agresseur et l'agressé sont renvoyés dos à dos. Leur fidélité pathétique aux principes politiques d'un autre siècle qui leur font voir la réalité politique mondiale à travers le prisme unique de l'impérialisme les rend aveugles aux enjeux de la biopolitique contemporaine.

Les Etats *« démocratiques »* seraient indifférents au sort d'un peuple européen menacé de déportation généralisée ? Rien de plus absurde évidemment. Car ils ont appris, durant tout ce siècle, que les déplacements de populations leur étaient toujours préjudiciables, qu'ils menaçaient leur sécurité intérieure et leur prospérité. De sorte qu'on est en droit de considérer que les problèmes relatifs aux populations, à leur stabilité et à leur bien-être constituent aujourd'hui l'un des enjeux essentiels de la politique des Etats.

Mais alors, dira-t-on, vous voyez bien, ces Etats que vous soutenez, qui font la guerre au nom des droits de l'homme, sont loin d'être mus par les seuls mobiles moraux. A quoi l'on répondra simplement que l'on savait depuis belle lurette que la politique est calcul et stratégie. Et si la vie de plusieurs centaines de milliers d'hommes et de femmes entre dans le calcul et la stratégie, il vaut peut-être la peine, une fois n'est pas coutume, de mettre en cause ses propres certitudes.

Philippe Hauser est professeur de philosophie.

Philippe Hauser

économique et au démantèlement du malthusianisme social qui condamne les jeunes doués à l'exil, les jeunes défavorisés à une délinquance de plus en plus précoce et brutale.

La tragédie corse illustre en second lieu la déliquescence de l'Etat, dont les blocages constituent non seulement un handicap de plus en plus insurmontable pour la compétitivité des entreprises et du territoire français dans une économie ouverte, mais surtout une menace ouverte pour la démocratie et les libertés. La vendetta qui sévit entre les pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et médiatique prend un tour suicidaire, accusé par l'institutionnalisation de la cohabitation, qui pervertit le jeu des institutions. La légitimité et l'efficacité de l'Etat connaissent parallèlement une crise structurelle, sous le triple choc de l'après-guerre froide, de la mondialisation et de la constitution de l'Euroland.

Seule de tous les grands pays développés, la France s'est refusée à adapter les structures et les méthodes de l'Etat à la nouvelle donne mondiale, en dehors de la privatisation tardive et partielle du secteur public marchand. Le retard accumulé se paie en termes de succès de la sphère publique (54 % de la dépense nationale), mais plus encore de dégradation de ses performances, qu'il s'agisse de sécurité intérieure et extérieure, de formation et d'intégration, de niveau de couverture sociale ou de santé publique.

De même qu'en 1983 la menace d'une intervention du Fonds monétaire international a déclenché le tournant de la rigueur qui a lancé la modernisation des entreprises privées françaises, l'électrochoc de la Corse pourrait aujourd'hui lui permettre d'engager l'indispensable rationalisation de l'Etat.

Nicolas Baverez

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'avenir des Palestiniens

DANS une semaine, l'Etat juif se rendra aux urnes. Lors de ce scrutin anticipé – et en vertu des règles du jeu en vigueur –, quelque quatre millions d'Israéliens exprimeront un double choix : d'une part, ils renouvelleront le Parlement ; de l'autre, ils désigneront le futur premier ministre. Si ce dernier n'est pas élu dès le 17 mai, un second tour aura lieu deux semaines plus tard pour départager les deux meilleurs candidats en lice.

Dans ce paysage électoral complexe, la lutte s'annonce moins incertaine qu'on aurait pu le prédire. Les sondages, unanimes, donnent une avance de six à huit points au candidat travailliste, Ehoud Barak, sur le premier ministre sortant, Benyamin Néanyahu. Même si l'expérience oblige à se méfier vivement des enquêtes d'opinion, il n'empêche que le chef du Likoud est en mauvaise posture. Certains signent ne trompent pas : le désarroi des militants ; la vive inquiétude qui gagne son état-major ; la tiédeur des ténors de la droite – Ariel Sharon en tête – envers leur chef de file ; le zèle que ce dernier manifeste pour rallier à lui, à coups de belles promesses, certains secteurs de l'électorat – en premier lieu les immigrants russes – tentés, cette fois, de lui faire faux bond.

Le plus inquiétant pour M. Néanyahu, c'est qu'il est victime d'une crise de confiance : plus d'un Israélien sur deux ne le croit plus, notamment lorsqu'il accuse son adversaire travailliste, qui n'a pourtant rien d'une « colombe », de vouloir brader la

sécurité du pays ou partager Jérusalem avec les Palestiniens. La majorité de ses concitoyens ne tiennent plus son intransigeance face à Yasser Arafat pour l'expression d'une force de caractère.

Leur jugement collectif a, il est vrai, beaucoup évolué depuis les élections de 1996 : 54 % des Israéliens estiment aujourd'hui que les Palestiniens « méritent » un Etat. Il n'est pas étonnant qu'ils se reconnaissent moins dans la politique d'un premier ministre dont l'obstination a gelé le processus de paix et gravement détérioré les relations entre Jérusalem et Washington. Au demeurant, M. Néanyahu n'est pas parvenu à faire du problème palestinien – et donc de la « sécurité » qui lui est si chère – le leitmotiv d'une campagne centrée sur des questions plus strictement domestiques : le conflit laïcs-religieux, l'identité juive de l'Etat, les aspirations de la minorité arabe, la situation économique et sociale. Le scrutin du 17 mai comporte encore bien des inconnues. Comment voteront les 400 000 nouveaux électeurs, qu'on dit majoritairement à droite ? Et les immigrants russes, dans le passé largement fidèles au Likoud ? Le candidat « centriste » Itzhak Mordechai, auquel on prédit une piètre performance, déclarera-t-il forfait au dernier moment, ouvrant ainsi la voie à une possible victoire de M. Barak dès le premier tour et plus tard à des négociations « finales » sur le sort des territoires occupés ? Une chose est sûre : une fois de plus, l'avenir des Palestiniens se jouera dans les urnes d'Israël.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldry, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Fenenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royquette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fournet
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Grelissamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Joysane Saigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Monaco en deuil de son souverain

D'ORDINAIRE si animées, les rues de Monaco et de Monte-Carlo étaient hier soir presque désertes ; cafés, cinémas et casino avaient fermé leurs portes. La principauté avait pris le deuil de son prince, Son Altesse Sérénissime Louis II, décédé à 16 heures, en son palais, entouré de sa famille.

Louis II, fils du prince Albert I^{er} et de la duchesse Hamilton, était né le 12 juillet 1870 à Baden-Baden. Ancien élève de l'école militaire de Saint-Cyr, il servit d'abord dans l'armée française. Il lui fallut quitter l'armée lorsque la mort du prince Albert, le 26 juin 1922, l'appela à régner. Le gouvernement de la République lui conféra alors le grade de général de brigade et, plus tard, le grand-croix de la Légion d'honneur ainsi que la médaille militaire. Il fut promu ensuite général de division.

Chef honoraire du 1^{er} régiment étranger, Louis II, qui s'était rema-

rié il y a trois ans avec M^{me} Ghislaine Dommanget, laisse une fille, la princesse Charlotte, née le 30 septembre 1898, qui eut elle-même deux enfants de son mariage avec le comte de Polignac : la princesse Antoinette et le prince Rainier. La princesse Charlotte ayant renoncé pendant la guerre à ses droits à la couronne, c'est le prince Rainier qui succède à son grand-père sous le nom de Rainier III. Agé de vingt-six ans, il a fait ses études en Angleterre, en Suisse et en France.

Le corps de Louis II sera embaumé, enfermé dans un cercueil de verre et placé dans une chapelle grillée de la cathédrale de Monaco où reposent déjà quelques membres de la famille princière, dont la princesse Caroline, fondatrice de la principauté, Charles III et Albert I^{er}.

(11 mai 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le pape face à une orthodoxie crispée

EN SE RENDANT pour la première fois dans un pays orthodoxe, en Roumanie, Jean Paul II a réalisé l'un de ses rêves les plus tenaces. C'est un rapport de fascination que le premier pape slave de l'histoire entretient avec l'orthodoxie. Confession centrée sur le mystère et la tradition, elle est ce « deuxième poumon » sur lequel, en vingt ans de pontificat, il n'a jamais cessé de compter pour refaire l'unité d'une Europe chrétienne brisée depuis le schisme de 1054 entre Rome et Constantinople. Qu'un pape aussi convaincu du rôle de « pont » de l'orthodoxie – entre Orient et Occident, entre Slaves et Latins, entre tradition et modernité – ne puisse se rendre dans un pays orthodoxe relevait d'un contresens historique, d'autant plus grave qu'aucun obstacle politique, depuis l'écroulement du communisme à l'Est, ne s'opposait plus à une telle visite.

La portée de cette « première » doit toutefois être nuancée. D'une part, la Roumanie est un pays d'orthodoxie latine, c'est-à-dire beaucoup plus ouverte que l'orthodoxie

slave ou proche-orientale (sauf au Liban et en Syrie) aux innovations et au dialogue œcuménique avec les autres confessions. D'autre part, la visite de Jean Paul II est intervenue à un moment où les bombes qui pleuvent sur la Serbie raniment dans toute l'orthodoxie des réflexes de repli sur la citadelle assiégée et de rejet d'un Occident auquel le Vatican est régulièrement identifié.

IDÉOLOGIE DE SURVIE

Après les entretiens que le pape a eus à Bucarest avec le patriarche Teoctist, chef de la deuxième Eglise orthodoxe dans le monde (après celle de Russie), cette visite permet de mesurer la fragilité de toute tentative de rapprochement entre catholicisme et orthodoxie. Celle-ci peine à sortir d'une attitude crispée, parfois orgueilleuse, typique de cette idéologie de survie qui est le fruit le plus pervers – on ne le voit que trop en ce moment – des trois siècles d'occupation ottomane, d'inféodation au tsarisme et de persécution communiste. Le rapprochement avait commencé

Le gardien d'immeuble par Philippe Bertrand



Une gendarmerie portée à s'autogérer

DIX ANS APRÈS le malaise de ses sous-officiers, qui s'était manifesté par une explosion de lettres anonymes de protestation à l'été 1989, voilà la gendarmerie de nouveau sur le devant de la scène, avec les turpitudes du GPS en Corse. Illustrant l'existence de graves désordres au sein d'un corps d'officiers voué au respect de la loi, le cas de cette unité créée sur mesure marque le paroxysme d'une situation plus générale faite à la gendarmerie, qui tend à s'exonérer des contrôles extérieurs.

Le dysfonctionnement majeur est souligné par l'inspection générale des armées. Il ne tient ni à un homme, ce à quoi il serait trop facile de le réduire, ni au cas de la Corse, un département pour lequel une structure spécifique a été imaginée dans le but de faire face, il est vrai, à une violence récurrente. Il tient, comme l'écrit le général Yves Capdepon dans son rapport, à « la faiblesse d'un système », c'est-à-dire la confusion, sur une seule et même tête, fût-elle appelée à une brillante carrière, des responsabilités attribuées, en temps normal et en d'autres lieux, à des structures différentes dans la gendarmerie : l'une chargée de l'emploi des formations au quotidien, l'autre de la gestion de leurs personnels et une troisième habilitée au contrôle des deux premières.

Par elle-même, déjà, la gendarmerie est une construction à part. Elle a de multiples « patrons », autrement dit elle peut avoir le sentiment de n'en avoir aucun. Le

ministre de la défense gère et soutient le corps, en se portant garant, en quelque sorte, de l'adéquation entre les missions et les moyens mis à leur service. Et puis il y a les deux employeurs majeurs de ses compétences : le ministre de l'intérieur fait appel à elle au bénéfice de ses préfets pour la police administrative dans les régions ou les départements, et le ministre de la justice la requiert pour les tâches de police judiciaire qui sont de son ressort. Ce n'est pas tout. Les élus locaux ont, aussi, leur mot à dire sur cette gendarmerie assez « multi-cartes », du seul fait qu'il revient aux conseils généraux de gager les prêts souscrits par l'Etat pour construire les casernes.

« QUI CONTRÔLE QUI ? »

Comment, dans une situation où, sans même parler de sa compétition traditionnelle avec la police nationale, elle peut jouer de la rivalité entre ses différents employeurs, la gendarmerie ne sentirait-elle pas progressivement des ailes lui pousser ? En dépit de l'existence d'une direction générale, confiée à un magistrat ou à un préfet et portée – par la force de l'inertie – à être leur porte-parole, les gendarmes ont une propulsion naturelle à l'autonomie. Certains, qui l'ont pratiquée en préfecture, vont même jusqu'à risquer l'expression d'« autogestion ».

En Corse, l'ex-GPS a probablement été plus loin encore. Il s'est émancipé de tout contrôle extérieur. Dans un environnement dé-

lète, cette construction gendarmique *ad hoc* synthétise, à sa manière, cette inclination à l'autonomie, d'autant que ceux qui l'ont portée sur ses fonts baptismaux en juin 1998 l'ont inscrite dans les textes et que ceux qui l'ont fait fonctionner en ont dérivé une pratique hors de la norme.

« En résumé, conclut le général Capdepon, la faiblesse du système résidait dans le double rôle assuré par le commandant de légion de gendarmerie, à la fois très directif dans l'emploi du GPS et chargé de le contrôler. » Le diagnostic est imparable. A la botte de son préfet, le « patron » de la légion était, sous le même képi, celui qui donnait des ordres opérationnels à l'ex-GPS, lui prêtait au besoin main forte sur le terrain et celui qui en contrôlait les activités. Confusion totale des genres. Les textes étaient ainsi conçus que personne, au long de la chaîne hiérarchique de la gendarmerie, n'a donné l'alerte, ni surveillé l'ex-GPS qui, dans le secret de tête-à-tête à la préfecture de région, est ainsi parvenu *de facto* à s'auto-administrer et à s'auto-contrôler.

Sans doute tardivement, mais, de ce point de vue, l'affaire corse en aura été le déclencheur, la réflexion s'est engagée, au ministère de la défense, sur ce déficit de contrôle interne à la gendarmerie.

« Qui contrôle qui ? », se demandent aujourd'hui certains des proches d'Alain Richard, à propos des défaillances d'une corporation qui reste soumise, même s'il lui en coûte, aux obligations de son statut militaire.

C'est une interrogation d'autant plus grave, et la réponse à y apporter d'autant plus urgente, que, par rapport aux trois autres armées et à leurs services communs, la gendarmerie est la seule à subir une quadruple révolution. Institution plurisécularaire et réfractaire au changement, la gendarmerie va devoir, d'ici à 2002, se rénover en profondeur. D'abord, elle va voir ses effectifs grossir, avec la montée en puissance de la professionnalisation. Ensuite, elle est menacée d'éclatement, avec l'apparition, en son sein, de nouveaux corps qui n'auront pas le même statut. De même, elle aura à accueillir la moitié des réservistes français. Enfin, elle devra remplir des missions supplémentaires de défense territoriale, au grand dam de l'armée de terre, qui sera davantage tournée vers les actions extérieures et qui n'entend pas les abandonner.

« Qui contrôle qui ? », se demandent aujourd'hui certains des proches d'Alain Richard, à propos des défaillances d'une corporation qui reste soumise, même s'il lui en coûte, aux obligations de son statut militaire.

sectes chrétiennes qui, depuis la chute du mur de Berlin, ont investi certains des pays orthodoxes de la région. Ce « *bracommage religieux* » a d'autant plus choqué qu'il visait des Eglises sorties exsangues de la période communiste et qui, depuis dix ans, tentent de reconstituer leurs forces.

Cette accusation de prosélytisme a pris tout son sens quand le Vatican a précipitamment rétabli des hiérarchies catholiques dans tous les pays de l'Est, y compris à Moscou et en Sibérie. Ce qui était légitime pour des petites communautés de catholiques isolés a été perçu comme autant de coups de poignard par des orthodoxes qui considèrent la Russie, l'Ukraine ou la Roumanie comme leur chasse gardée. Les fantômes du passé ont resurgi dans des Eglises sans défense face au christianisme occidental plus riche en hommes et en argent. C'est pour résister à ce « prosélytisme » que l'Eglise orthodoxe de Russie a fait voter, en 1997, par la Douma de Moscou, une sévère législation sur les religions que Boris Eltsine n'a pu atténuer que sous la pression des autorités américaines et du Vatican.

BÉATIFICATION

C'est toutefois le réveil des nationalismes qui a le plus puissamment ravivé ces rancœurs confessionnelles. En reconnaissant dès janvier 1993 l'indépendance de la Slovaquie et de la Croatie catholique, le Vatican s'est fait détester non seulement de la Serbie, mais de ses pays frères orthodoxes comme la Russie, la Grèce ou la Roumanie. Les rapports entre Rome et les patriarcats de Belgrade, d'Athènes, de Moscou n'ont cessé de se dégrader avec la guerre en Bosnie-Herzégovine ou à la faveur d'initiatives comme la béatification par le pape à Zagreb, en 1998, d'une personnalité croate aussi contestée en Serbie que le cardinal Stepinac, accusé de complicité pendant la guerre avec les Oustachis.

Dans de telles conditions, le pape en Roumanie n'a eu d'autre ressource que de répéter ce que proposent ses diplomates depuis le début de la guerre du Kosovo : nécessité d'un arrêt des opérations militaires, envoi de nouveaux renforts humanitaires et participation de l'ONU au processus de paix. En terre orthodoxe, la voix du pape aura peut-être plus d'éclat. Mais l'accumulation des griefs (uniatisme, prosélytisme, nationalisme) et le réveil des haines religieuses ne permettent pas de penser qu'elle puisse impressionner Belgrade et les autres capitales de l'orthodoxie, comme Moscou ou Athènes.

Henri Tincq

Jacques Isnard

RECTIFICATIF

LE SIÈCLE

L'article intitulé « A Stalingrad, les soldats meurent, le NKVD veille », paru dans notre supplément « Le Siècle » (*Le Monde* du 7 mai), était daté de 1943. Si la bataille de Stalingrad s'est bien terminée le 2 février 1943, la contre-offensive russe à laquelle l'article faisait référence datait, elle, de 1942. Par ailleurs, le général commandant la VI^e armée allemande n'était pas von Paulus, comme nous l'avions écrit, mais bien Friedrich Paulus.

ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 11 MAI 1999

FINANCE Peut-on séparer sans risques la politique monétaire du contrôle des établissements bancaires ? Le débat se déroule pour l'essentiel derrière les murs des instituts

d'émission européens et de la Banque centrale européenne (BCE). Mais, si la conjoncture devenait soudain plus difficile pour les banques, il prendrait une tout autre dimension.

● LE TRAITÉ de Maastricht a instauré un système presque sans précédent en laissant aux banques centrales nationales de l'Euroland la tutelle de « leur » banque et en confiant la poli-

tique monétaire de la zone à la BCE. ● UN SYSTÈME aujourd'hui efficace, mais potentiellement dangereux si la coordination n'est pas parfaite. ● L'ITALIEN Tommaso Padoa-Schioppa

pa, un des six membres du directoire de la BCE, considère que politique monétaire et supervision bancaire sont inséparables. Un point de vue loin d'être partagé.

Les instituts d'émission européens défendent leur mission de contrôle des banques

Le traité de Maastricht a maintenu la prééminence des dispositifs nationaux de supervision des établissements financiers. Ce système est remis à cause à Francfort par la Banque centrale européenne, qui le juge incohérent

FRANCFORT

de notre correspondant

Faut-il étendre les compétences de la Banque centrale européenne (BCE) en matière de supervision bancaire ? La question a accompagné la naissance de la gardienne de la stabilité de l'euro mais sans provoquer de polémiques. La toute jeune institution dispose pour l'instant de prérogatives limitées dans ce domaine, et se consacre avant tout à la politique monétaire. Le traité de Maastricht a en effet maintenu la prééminence des dispositifs nationaux (banques centrales locales ou autorités spécialisées) sur une BCE cantonnée dans un rôle de coordination. A quelques exceptions près, les deux fonctions sont pourtant exercées par la même institution dans la plupart des États du continent.

Le système de contrôle des banques dans l'Euroland a donc adopté de fait un schéma unique au monde. Les fonctions de politique monétaire et de supervision bancaire ne coïncident plus. La première est conduite, pour l'ensemble de la zone, par une institution fédérale, alors que les secondes sont aux mains de différentes autorités nationales, compétentes chacune sur le territoire de leur État d'origine. Respectueuse des institutions nationales, cette organisation décentralisée n'a pas montré de signes de faiblesse notables en quelques mois de fonctionnement. Pour autant, le débat sur l'organisation de la supervision n'a pas disparu avec le lancement de l'union monétaire et prend même de l'ampleur : il génère même actuellement un bras de fer feutré entre la BCE et les banquiers centraux nationaux.

C'est d'ailleurs la Banque cen-

trale européenne qui alimente la discussion. Si son président, Wim Duisenberg, reste discret sur le sujet, bien qu'il aurait tendance à regretter la faible implication de la BCE, Tommaso Padoa-Schioppa, un des six membres du directoire, est beaucoup plus explicite. L'Italien ne rate pas une occasion de souligner l'incohérence du système en place. Pour lui, la politique monétaire et la supervision bancaire sont traditionnellement deux fonctions inséparables. « La banque centrale est profondément impliquée dans le système bancaire,

précisément parce que les banques sont des créateurs primaires de monnaie », expliquait-il récemment devant la London School of Economics, en ajoutant qu'« aucune banque centrale ne peut ignorer le besoin d'avoir une connaissance directe et concrète de son système bancaire ».

IRRITATION

Et M. Padoa-Schioppa, ancien haut responsable de la Banque d'Italie, où il a fait une grande partie de sa carrière, de souligner son « attachement intellectuel et son in-

clination professionnelle » pour l'approche centralisatrice, confiant à une seule entité les fonctions de pilotage essentielles. Catalysées par l'euro, les évolutions à attendre du paysage bancaire européen, en particulier la perspective de grandes fusions transfrontalières et l'harmonisation des marchés de capitaux, justifiaient, selon lui, la mise en place d'un dispositif de type plus fédérateur : évoquant un « superviseur collectif, pour réagir aussi promptement et aussi efficacement que dans une seule nation », M. Padoa-

Schioppa suggère de se « diriger aussi rapidement que possible vers un modèle dans lequel la division actuelle (...) ne joue plus aucun rôle significatif ».

Ces prises de position répétées irritent les banques centrales nationales, jalouses de leurs prérogatives. Après avoir transféré à Francfort leurs compétences en matière de politique monétaire, ces dernières tiennent à préserver la tutelle de « leur » système bancaire même si, dans quelques pays, ce pouvoir est délégué ou partagé avec une institution autonome, à l'instar du Royaume-Uni et de l'Allemagne. Outre-Rhin, la Bundesbank agit en lien avec une autorité de contrôle installée à Berlin, et s'oppose pour le moment à toute centralisation supplémentaire. « L'actuel système de surveillance européen ne manque d'aucun instrument », estime ainsi Edgar Meister, membre du directoire de la Bundesbank, qui ne voit « aucune nécessité d'ériger de nouvelles institutions, telles qu'une autorité de supervision centralisée ».

DÉSACCORD DE FOND

Cette position serait largement partagée au sein du comité de supervision bancaire européen, dont M. Meister est président : « Les superviseurs des quinze systèmes bancaires de l'Union européenne sont d'accord là-dessus », indique-t-il, sans nier un désaccord de fond avec M. Padoa-Schioppa. C'est ce groupe d'une trentaine de personnalités issues des pays de l'Union (y compris les pays non membres de l'euro) qui figure aujourd'hui au cœur de la supervision bancaire européenne, et agit en lien avec la BCE pour assurer un minimum d'échanges d'informations. D'après M. Meister, « un degré

plus important de coopération et de coordination est nécessaire » dans le cadre fixé pour l'Union monétaire. Le Système européen des banques centrales, selon les rédacteurs du traité, doit « contribuer à la bonne conduite des politiques menées par les autorités compétentes en ce qui concerne le contrôle prudentiel des établissements de crédit et la stabilité du système financier ». Un échange d'informations statistiques est possible entre les différentes composantes de « l'eurosystème » : la BCE peut, par exemple, communiquer à une autorité nationale des informations confidentielles recueillies sur tel ou tel établissement au fil de ses missions (politique monétaire et gestion du système de paiement interbancaire européen). Elle devra également être consultée par les institutions communautaires et les autorités nationales sur toutes nouvelles réglementations concernant son domaine de compétence.

Strictement définie, encadrée par les banques centrales nationales, la marge de manœuvre de la BCE pourra évoluer si le conseil européen lui confie à l'unanimité des « missions spécifiques », sur proposition de la Commission de Bruxelles, et après avis du Parlement... Une procédure qui incite les protagonistes à la patience : « Il n'existe aucune urgence », tempère un expert en politique monétaire. « Pour l'instant, nous avons tendance à penser que les choses se passent bien », indique un haut responsable monétaire sous couvert d'anonymat. Les propositions de Tommaso Padoa-Schioppa constitueraient avant tout « une vision stratégique d'avenir qui pourrait s'imposer compte tenu des évolutions à attendre ».

P. Ri.

TROIS QUESTIONS À...

EDGAR MEISTER

1 En tant que président du comité de supervision bancaire européen et membre du directoire de la Bundesbank, comment réagissez-vous à l'éventualité de centraliser, auprès de la Banque centrale européenne (BCE), le contrôle du système bancaire ?

Le moment n'est tout simplement pas venu pour cela. Le traité de Maastricht envisage un système de supervision décentralisé à travers les autorités nationales. La BCE est compétente en matière de politique monétaire, mais elle dispose de compétences moindres sur le plan de la supervision. Les structures décentralisées ont fait leurs preuves avant et depuis le lancement de l'union monétaire, même pendant les turbulences de l'été 1998 sur les marchés financiers mondiaux. En outre, il ne manque aucune institution et il n'est pas nécessaire de créer une nouvelle entité. Ce serait une administration trop grosse, éloignée des systèmes nationaux, de la culture et des spécificités des différents marchés.

2 Pourtant, M. Padoa Schioppa, membre du directoire de la BCE, plaide pour mettre en place à terme un dispositif plus centralisé ?

Je doute que l'on doive discuter de cette hypothèse en ce moment. Nous avons constitué une Europe des États souverains. Une exception a été faite dans le domaine monétaire. C'est une avancée politique énorme, qui est réussie. Mais on ne peut pas

le faire dans tous les domaines, ou alors il faut transférer des compétences nouvelles. Imaginez une autorité européenne, installée par exemple à Bruxelles, qui aurait fermé le Crédit lyonnais ! Cela aurait eu des conséquences politiques fortes. Les hommes politiques doivent être conscients des ces réalités avant de réfléchir à la centralisation de la supervision. Je crois qu'en fait les bases politiques ne sont pas encore en place pour cela. En outre, la supervision bancaire ne devrait pas être transférée à la BCE, car des conflits d'intérêt pourraient surgir avec la politique monétaire. Il peut y avoir une tension entre la mise à disposition d'un grand volume de liquidités pour régler les problèmes d'un établissement et la stabilité des prix.

3 Mais les évolutions du secteur bancaire, les fusions attendues en Europe, ne vont-elles pas rendre obligatoire une supervision commune ?

Il y a encore très peu de perspectives de fusions transfrontalières. Dans ce cas, les autorités des pays concernés pourront discuter de manière bilatérale. Un échange d'informations aura lieu au niveau européen, au sein du comité de supervision bancaire qui existe déjà. Ce comité fournit des informations à la BCE, qui peut ainsi jouer un rôle de coordination. Cet échange doit surtout être approfondi pour le moment. Il est très utile d'avoir ce forum entre personnalités qui connaissent et représentent leur système.

Propos recueillis par Philippe Ricard

Certains établissements bancaires français pratiquent déjà la facturation des chèques

TANDIS QUE le débat sur la tarification des services bancaires bat son plein, bon nombre de banques françaises font d'ores et déjà payer le chèque. C'est ce que révèle l'association de consommateurs CLCV (Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie). Une banque sur cinq, surtout en province, facture les chèques au-delà d'un volant d'opérations gratuites, indique l'association. Ce coût est souvent déguisé, et caché derrière des formulations diverses comme « frais de tenue de compte » ou autres.

COMMISSIONS

Sur les 30 banques pointées du doigt par la CLCV, qui en a étudié 160 au cours d'une enquête sur les tarifications pratiquées par les banques, la moitié facturent la tenue du compte sous forme de commissions régulières (150 francs par trimestre pour la Banque de Savoie, 175 francs au CIO, filiale du groupe CIC).

L'autre moitié « prévoit des frais personnalisés en fonction de l'utilisation que fait le client de sa banque », indique la CLCV. Le client dispose, dans ce cas, de dix à cinquante opérations débitrices gratuites (retrait, émission de chèques, vire-

ment...) mais, au-delà, chaque opération est facturée à l'unité.

Ainsi la Banque populaire de Lorraine fait payer le chèque 4 francs au-delà de 25 opérations débitrices gratuites chaque trimestre, Le Crédit mutuel Centre-Est Europe 3,40 francs (au-delà de 30), le Crédit agricole d'Alsace 4,10 francs (au-delà de 30), la Sogéna (filiale de la Société générale) 4,70 francs, et la Banque populaire de Champagne 2,83 francs (au-delà de 20). La palme revient à la Banque populaire Côte d'Azur qui facture chaque chèque d'un montant inférieur à 200 francs pas moins de 7,71 francs !

Ces tarifs s'appliquent « en fonction du solde moyen du compte ». Ainsi « plus un client dispose d'argent, moins sa banque lui prélèvera certains frais. Un épargnant, par exemple, paie très rarement des frais d'émission de chèque, et cela, notamment, parce que sa banque tient à conserver ses "bons clients" », précise la CLCV. Les consommateurs s'adaptent toutefois à ces tarifs, en ayant moins recours au chèque comme moyen de paiement.

Comment expliquer ces pratiques ? D'abord, « elles sont plus fréquentes dans l'est de la France,

car ce sont des régions frontalières où la concurrence est plus vive », explique Olivier Eon, auteur de l'enquête. Il est vrai que la France fait figure d'exception au sein des pays de l'Union européenne en appliquant le principe de la gratuité du chèque. La Poste, ou les banques AFB, comme la BNP ou le Crédit lyonnais, pratiquent rarement les frais de tenue de compte, mais proposent des produits « packages » offrant des services groupés qui ne font quasiment jamais baisser le prix du service bancaire !

CONSENSUS

Ensuite, la loi interdit de faire payer la délivrance de chèque, mais pas l'émission de chèques, selon le décret de 1935. Le principe de liberté des tarifications en 1986 avait incité les banques à faire payer l'émission de chèques, ce qui avait alors provoqué un tollé des associations de consommateurs et un coup d'arrêt imposé par le ministère de l'économie, qui a instauré une sorte de statu quo et le respect du fameux « ni-ni », « ni tarification des chèques ni rémunération des dépôts », dossier politiquement très sensible.

Dans le cadre des discussions du groupe de travail sur la tarification des banques, mis en place en octobre 1998 et présidé par Benoît Jolivet, président du Comité des usagers du conseil national du crédit et du titre, un consensus existe sur la remise en cause du principe de la gratuité du chèque.

Si les associations bancaires ne s'opposent plus vraiment au chèque payant, elles restent très fermes sur le service bancaire de base, avec l'obligation de disposer d'un volet de services gratuits, et sur une plus grande transparence, ce qui est loin d'être le cas.

Pascale Santi

L'importance de la représentation syndicale au niveau des groupes s'accroît

FUSIONS et acquisitions aidant, les groupes prennent une importance qu'ils n'avaient pas auparavant. Ce qui est vrai en matière économique l'est également en droit du travail : les comités de groupe ou les instances de représentation à ce niveau acquièrent une légitimité accrue. Dès lors, la représentation syndicale à ce niveau, loin d'être symbolique, devient essentielle. Le tribunal de grande instance de Paris vient de rendre deux jugements allant dans ce sens.

L'affaire la plus récente (jugement du 4 mai) concerne le Crédit agricole. Un accord signé en juin 1991 entre la fédération nationale du Crédit agricole et les organisations syndicales prévoit que, conformément à l'article L 439-3 du code du travail, le comité de groupe sera composé de trente représentants du personnel désignés par les organisations syndicales parmi les élus des comités d'entreprise. Y siègeront également, ce qui n'est pas prévu par les textes, un représentant syndical par organisation représentative au niveau du groupe.

Alors que SUD s'implante au Crédit agricole en 1993, la direction ne l'invite ni en 1993 ni en 1995 à siéger au comité de groupe. A la suite de plusieurs demandes, elle s'y résout en 1997 mais estime que cette présence ne signifie pas que SUD soit représentatif au plan national. Alors que SUD est implanté dans 13 caisses régionales sur 53, la direction refuse que ce syndicat participe aux négociations là où il n'est pas présent.

Le juge en a décidé autrement. L'accord de 1991 prévoit que

« seules les organisations syndicales représentatives au niveau du groupe Crédit agricole ont qualité pour désigner un représentant syndical au comité de groupe. Dès lors, ainsi le soutient à juste titre l'union SUD-CAM, la désignation d'un représentant syndical au comité de groupe vaut nécessairement reconnaissance conventionnelle de sa représentativité à l'échelle du groupe Crédit agricole », estime le juge. Il précise même qu'en raison de cet accord, SUD n'a pas « besoin de faire la preuve » de sa représentativité. La seule démarche qu'aurait pu entreprendre la direction, indique le jugement, aurait été de contester les désignations du représentant de SUD au comité de groupe, dès 1997.

REPRÉSENTATION DE GROUPE

L'autre jugement est une ordonnance de référé rendue le 9 avril par le TGI de Paris. Il concerne Axa et Force ouvrière. L'affaire est peu banale puisque, une fois n'est pas coutume, c'est la direction qui accuse quasiment le syndicat de délit d'entrave.

Après la fusion avec l'UAP, Axa signe avec trois syndicats (CFDT, CFTC et CGC) le 28 avril 1998 un accord créant une représentation syndicale de groupe (RSG). Comme Axa a des activités bancaires à côté de son activité d'assureur, il revient aux confédérations de désigner un représentant dans cette structure habilitée à négocier des accords et dont les membres désignent les délégués syndicaux dans les différentes entreprises du groupe.

Si les trois syndicats signataires mais aussi la CGT désignent leur représentant à cette instance, FO s'y refuse. Ou, plus exactement, désigne Jean-Claude Stefanini, responsable de FO Assurances, en se référant aux dispositions des articles du code du travail qui traitent

de l'unité économique et sociale (l'UES) et non aux termes de l'accord. La centrale de Marc Blondel en fait une question de principe. « Je ne veux pas qu'on nous impose les modalités de représentation du personnel », estime M. Stefanini. C'est pourquoi FO persistait, jusque-là, à considérer Jean-Claude Stefanini comme son représentant au niveau du groupe alors que la direction et les autres syndicats lui refusaient ce droit, en contestant les modalités de sa désignation.

La justice leur a donné raison. « Le syndicat FO et Jean-Claude Stefanini ne peuvent se prévaloir d'une désignation jugée irrégulière et, n'ayant procédé à aucune autre désignation, malgré l'invitation qui leur en était faite, ils ne peuvent prétendre au bénéfice de l'accord sur la représentation syndicale de groupe ». Le juge interdit donc à FO et à son représentant de se prévaloir des attributions et des moyens relatifs à l'accord du 28 avril, sous astreinte de 5 000 francs par infraction constatée. FO est également condamnée à verser à Axa et à chacun des syndicats CFDT, CFTC et CGC 5 000 francs. FO va faire appel.

Frédéric Lemaitre

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Reconnus par Paris pas Cher, Paris Combines...

MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duwivier - Sutfren - Etc...

Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M^e Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M^e Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

FRAM et son tourisme modeste ne cessent de prospérer

Un demi-siècle après sa création, l'agence basée à Toulouse est devenue le troisième voyageur français. Loin des tendances mondialistes

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Tout commence par un autocar transportant quelques touristes sur les petites routes torturées des Pyrénées. Une bande de copains émerge des temps de privation. C'est la fin de la guerre. Le 14 avril 1945, à Toulouse, ils créent FRAM, de son vrai nom Fer-route-air-mer. Deux personnes et demie occupent un petit bureau de 10 m² dans un entresol. Ils y vendent des billets d'autocar pour aller voir la Vierge à Lourdes, la mer à Biarritz, les montagnes à Gavarnie et les contrebandiers en Andorre. Le tourisme régional est né. Sous l'impulsion de Philippe Polderman, ex-militaire de carrière qui croit, comme Saint-Exupéry, que « la grandeur d'un métier est avant tout d'unir les hommes », FRAM lance les premiers circuits touristiques à travers les Pyrénées.

L'agence dispose d'un atout : sa situation géographique décentralisée. Toulouse constitue une base de départ vers le sud, avec la mer des deux côtés, la montagne à deux pas et, derrière, le soleil d'Espagne et les Baléares. On vient en train jusqu'à Toulouse et de là, avec FRAM, on part répondre à « l'appel du sud ». 500 clients dans les années 50, 8 000 dans les années 60, puis 40 000... les effectifs montent à 60 personnes.

Un demi-siècle après sa création, c'est l'explosion : 550 000 clients en 1998, près de 3 000 employés, une vingtaine de filiales, une chaîne hôtelière... FRAM est le troisième voyageur français, derrière Nouvelles Frontières et le Club Méditerranée. Pour 1998, l'agence a annoncé, le 9 mai, un chiffre d'affaires

consolidé de 2,44 milliards de francs (372 millions d'euros) et un bénéfice net de 102,10 millions de francs (15,5 millions d'euros). L'agence organise les séjours, développe toute la panoplie du « prêt à partir ». Son slogan, « des vacances à la FRAMçaise », est né d'une « connerie entre nous », raconte Georges Colson, l'ancien étudiant devenu « pilote vacances » puis PDG de l'entreprise : « Quand on offrait des petits pois à nos clients dans de modestes pensions de famille espagnoles, on disait qu'ils étaient à la FRAMçaise. »

Le premier avion, affrété en 1958, était un Héron de 14 places. Maintenant, FRAM loue des Boeing. Mais l'entreprise reste familiale, dans son capital comme dans son ambition. Le voyageur offre une coloration plus française que mondialiste, et son image – palmiers et cocotiers repeints en tricolore – repose plus sur l'idée de vacances paisibles que sur le désir de découvertes aventureuses. Son catalogue s'adresse à une clientèle aux revenus moyens qui veut voyager sans trop s'éloigner de ses habitudes. « Des vacances organisées par des Français pour des Français », résume M. Colson.

Outre ce concept de vacances « francisées », la base du succès tient à la proximité de l'offre. « Aller vers le soleil à partir des régions », dit encore Georges Colson. FRAM a donc gardé son siège à Toulouse, et a ouvert des points de départ à partir de 25 villes françaises. Et toujours en autocar, que ce soit pour Venise ou pour « l'Anjou insolite ».

Jean-Paul Besset

Des opérateurs internationaux parient sur les ressources aurifères de la Guyane

Deux groupes canadiens et un américain viennent de déposer des demandes de concession

Les groupes miniers canadiens Cambior et Guyanor et l'américain Asarco ont déposé des dossiers de demande de concessions d'exploitation en

Guyane. Depuis six ans, des centaines de millions de francs ont été dépensés pour mener des explorations dans le département d'outre-mer. Le Bu-

reau de recherches géologiques et minières a établi des similitudes entre la composition du sous-sol guyanais et les terrains productifs dans le monde.

CAYENNE

de notre correspondant
Les opérateurs internationaux et les artisans orpailleurs en conviennent : à l'image de gisements aurifères très productifs d'Afrique, d'Amérique du Nord ou d'Australie, toutes les conditions sont réunies pour implanter des mines industrielles en Guyane. Après cinq ans d'exploration et plusieurs milliers de mètres de forage, les canadiens Cambior et Guyanor et l'américain Asarco se disent prêts à passer à la phase d'exploitation. Cambior, société aurifère spécialisée dans les activités d'exploitation, de développement et d'exploration, en particulier dans les Amériques, dont les actions sont inscrites à la cote des Bourses de Montréal, de Toronto et de l'American Stock Exchange (AMEX), et Guyanor, filiale guyanaise de la Golden Star, compagnie minière d'exploration aurifère et diamantifère, très active en Amérique du Sud et en Afrique, se sont associées à part égale. Elles viennent de déposer deux premiers dossiers de demande de concession auprès du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

Les demandes portent sur les sites de Yaho (52 km²) et Dorlin (84 km²) dans la commune de Maripasoula, près de la frontière avec le Surinam. Selon Carlos Bertoni, président de Guyanor, un volume de roches minéralisées de « quelques dizaines de tonnes » a été identifié sur ces deux domaines. L'objectif affiché par la société depuis son installation en Guyane, en 1993, est d'arriver graduellement à une réserve de 60 tonnes d'or. D'après la direction de Guyanor, la

création de ces mines industrielles pourrait générer de l'emploi pour « plusieurs centaines de personnes ».

Dans le même temps, l'américain Asarco, également installé en Guyane depuis plusieurs années et dont le siège social est basé à New York, s'apprête, lui aussi, à faire une demande de concession sur le site de Camp Caiman (30 km²) dans la commune de Roura, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Cayenne. Selon Dominique

dans la mine. La société poursuit en outre ses recherches sur deux autres sites, sur la rivière Matarony et sur la montagne Impératrice à Régina.

Depuis six ans, ces grands groupes ont dépensé des centaines de millions de francs pour mener leurs opérations d'exploration dans le département. En 1997, les opérateurs internationaux ont atteint un niveau record avec 169 millions de francs investis. Ils étaient alors sept

sud du département. Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a établi des similitudes entre la composition du sous-sol du DOM et des terrains explorés et productifs aux quatre coins du monde.

Tout près de la Guyane, l'expérience de la mine d'Omaï, au Guyana, est révélatrice : l'usine, qui emploie 1 100 salariés, a produit en 1998 environ 100 tonnes d'or et les réserves de la mine *in situ* ont été chiffrées à environ 59 tonnes d'or. Cette exploitation industrielle se trouve, comme le Venezuela, une partie de la Colombie, le Surinam et la Guyane française, dans un ensemble connu sous le nom de « bouclier guyanais ». Dans chacune de ces zones, les caractéristiques géologiques sont parfaitement semblables. Forts de ces données, et malgré la baisse record du cours de l'or, certains opérateurs internationaux parient sur des gisements prometteurs.

Il leur reste maintenant à lever plusieurs obstacles pour rentabiliser une production, à grande échelle, des richesses du sous-sol, notamment le prix du gazole qui est sur place le plus élevé d'Amérique latine, le manque de voies d'accès jusqu'au site, parfois établi au cœur de la forêt amazonienne, ou encore l'absence de main-d'œuvre locale formée. Les démarches engagées pour créer ces mines industrielles permettront en tout cas de tester, pour la première fois, la réforme de la réglementation minière de l'outre-mer qui vient d'entrer en vigueur par la loi du 21 avril 1998.

Stéphane Urbajtel

La déprime du métal jaune

Le marché de l'or a connu, vendredi 7 mai, une de ses journées noires. A Londres, l'once d'or a perdu 3,2 %, à 283,4 dollars, sa plus forte chute en une seule séance depuis 1993. Le marché n'a pas apprécié l'annonce surprise du ministère du Trésor britannique, qui a l'intention de vendre 125 tonnes d'or au cours des prochains mois. Cette décision risque de peser lourd sur un marché déjà déséquilibré. Les ventes prévues par le gouvernement britannique représentent plus de dix mois de production de l'Afrique du Sud, premier producteur mondial. Elles anticipent le désengagement de toutes les banques centrales. Alors que la production continue de croître de 2 % par an, la demande, essentiellement pour la bijouterie (qui consomme 2 850 tonnes d'or sur un total de 3 500), reste faible. L'absence de l'Asie, grande consommatrice, pénalise le marché. Seule l'Inde continue à être très demandeuse et s'affirme comme le premier consommateur d'or, avec près de 800 tonnes achetées en 1998.

Fourmier, le gérant d'Asarco en Guyane, la société a évalué les réserves à 35 tonnes d'or. « Elle table aussi sur des réserves additionnelles grâce à une anomalie géochimique identifiée sur une zone de 7 kilomètres de long ». Asarco, qui est par ailleurs le cinquième producteur de cuivre dans le monde et est connu pour ses exploitations de mines au Pérou, affirme que 200 à 250 ouvriers, recrutés en majorité localement, pourraient être employés

sur le territoire : Homestake, Asarco, WMC, Cambior, Franc Or, SMBG et Guyanor. A la base de ce regain d'intérêt pour l'or en Guyane, un inventaire minier, réalisé de 1974 à 1994 et réactualisé en 1996. Ces travaux, qui déterminent le potentiel aurifère du secteur avec bien plus de précision que les études réalisées dans les pays voisins, ont permis d'améliorer sensiblement la connaissance géologique, en particulier dans la partie

Le « black business » très critiqué pour son absence de solidarité sociale

JOHANNESBURG

de notre correspondant
Le black business sud-africain est entré dans une ère de remise en question après le départ forcé de son Père fondateur, Nthato Motlana. L'ancien médecin de Nelson Mandela reconverti dans les affaires a officiellement confirmé, jeudi 6 mai, qu'il quittait la présidence de Nail (New Africa Investments Limited), le groupe à l'avant-garde du pouvoir économique noir en Afrique du Sud.

La démission de M. Motlana intervient à l'issue d'une révolte des petits porteurs contre les dirigeants de Nail, accusés d'avoir voulu s'octroyer une gratification de quelque 130 millions de francs à l'insu des actionnaires. La controverse a sérieusement terni l'image du black business et pris la dimension d'un véritable débat national sur le comportement très critiqué des milieux d'affaires noirs. De plus en plus, ces derniers se voient reprocher de constituer une élite de nouveaux riches, égoïstes et arrogants. Beaucoup leur reprochent de penser avant tout à leur enrichissement personnel, sans chercher à en faire profiter la population noire et à créer un vrai tissu économique dans les townships.

PROFITS EN CIRCUIT FERMÉ

Pourtant, depuis la fin de l'apartheid et leur accession au pouvoir lors des élections de 1994, les Noirs jouent un rôle croissant dans le monde des affaires. Les puissants conglomérats blancs ne leur font pas de cadeau et contrôlent encore largement l'économie de la nouvelle Afrique du Sud. Mais, en même temps, ils cherchent à s'attirer les faveurs du pouvoir politique et cèdent des parcelles de leur empire aux intérêts noirs. En 1998, pas moins de 130 opérations dites de « black empowerment » ont été réalisées, représentant un montant supérieur à 20 milliards de francs. Les entreprises noires cotées à la Bourse de Johannesburg constituent désormais 10 % de la capitalisation totale, contre moins de 1 % en 1994.

Lancée à cette époque par

M. Motlana, Nail a toujours cherché à jouer un rôle de pionnier et de modèle dans le black business. En moins de cinq ans, l'entreprise est devenue une puissante holding qui pèse plus de 6 milliards de francs à la Bourse de Johannesburg et qui contrôle de nombreuses sociétés dans le domaine de l'assurance, des banques et des médias. Mais, à l'image de la majorité des grands groupes noirs créés ces dernières années, Nail constitue avant tout une pyramide financière générant des profits en circuit fermé.

Limité par le manque de fonds propres et endetté, le black business agit la plupart du temps en ordre dispersé et cherche avant tout un retour sur investissement rapide et sûr. C'est pourquoi il procède souvent à coup de participations minoritaires dans le domaine des services ou de la finance. A de rares exceptions près, il n'a pas de prise directe sur le secteur industriel et se montre incapable de créer des richesses et des emplois pour une population noire encore largement en proie à la pauvreté et au chômage.

Nail a beau rappeler son engagement à « créer une véritable promotion économique des Noirs », le « black business », pour l'instant, se révèle impuissant à répondre aux attentes de sa communauté. Le constat est particulièrement inquiétant au moment où l'Afrique du Sud aborde la fin de l'ère Mandela sur fonds d'impatience des townships et de circonstances économiques difficiles.

Touché par la crise des marchés émergents, le pays est entré en récession à la fin de l'année dernière. Malgré la politique de rigueur et d'ouverture menée par le gouvernement, l'Afrique du Sud a perdu 500 000 emplois depuis 1994. Le chômage touche environ un tiers de la population active, la très grande majorité des sans-emploi provenant de la communauté noire. Plus que jamais, le black business est appelé à passer la vitesse supérieure pour jouer un rôle moteur dans l'économie du pays.

Frédéric Chambon

Visa pour le rêve

L'ÉVASION 2 FOIS PAR JOUR

Jusqu'au 25 juin*

Écoutez RFM à 10h et 17h

et Gagnez**
2 billets A/R destination libre

+ 10 000 frs de chèques Voyages

RFM

Aucune radio ne vous détendra autant

Toutes les fréquences de votre radio sur le 08 36 69 20 70 (2.23 l/la minute)



COMMUNICATION

LE MONDE / MARDI 11 MAI 1999

La deuxième chaîne publique allemande ne craint pas la concurrence du privé

Patron de la ZDF depuis dix-huit ans, Dieter Stolte explique dans un entretien au « Monde » sa stratégie pour maintenir l'audience et la santé économique de sa chaîne de service public, au moment où l'arrivée de Rupert Murdoch annonce une modification du paysage audiovisuel allemand

MAYENCE

de notre envoyée spéciale

En poste depuis dix-huit ans, Dieter Stolte, intendant de la ZDF, a expliqué au *Monde*, lors des rencontres organisées par TV France International les 3 et 4 mai à Mayence, la stratégie qu'il a forgée pour la deuxième chaîne publique allemande. Bénéficiant d'un budget beaucoup plus élevé que celui de France 2 ou de France 3, la ZDF, confrontée à une âpre concurrence des télévisions privées, est essentiellement financée par la redevance. Aux heures de grande écoute, elle est la plus regardée par les téléspectateurs allemands. M. Stolte a mis en place une structure de production, ZDF Entreprise, qui fonctionne presque comme une société privée. La prochaine loi-cadre sur le numérique permettra le lancement d'un bouquet comportant de nouvelles chaînes thématiques.

« Quelle est la stratégie de la télévision publique allemande ? Comment s'organise la complémentarité de la ZDF avec l'ARD, et sa concurrence avec le privé ?

— C'est une concurrence liée. La ZDF et l'ARD sont toutes deux publiques ; notre intérêt principal

est celui des spectateurs. Vis-à-vis du privé, c'est à nous de montrer que la ZDF et l'ARD offrent de meilleures prestations, en termes qualitatifs et en parts de marché.

— Quelles sont les spécificités du financement de la ZDF ?

— Pour les télévisions publiques en Allemagne, la part de la redevance est passée de 60 % du budget en 1992 à 88 % en 1999. Les recettes publicitaires ont diminué en conséquence, de 40 % à 12 %. La concurrence avec les chaînes privées nous a sortis du marché publicitaire car nous sommes soumis à des règles très strictes. Nous ne pouvons pas diffuser plus de vingt minutes de publicité par jour, à condition encore que ce soit avant 20 heures et jamais les dimanches ni les jours fériés.

» En termes d'audience sur toute la journée, la ZDF est aujourd'hui la troisième chaîne en Allemagne après l'ARD et RTL. Si l'on prend comme référence les heures de grande écoute (19-23 heures), la ZDF est en tête devant l'ARD et RTL. La compétition entre ces trois chaînes est très serrée depuis des années, aucune n'a pu dépasser l'autre d'une grande longueur.

— A l'instar de BBC Entreprise,

vous avez créé une entité plus commerciale avec ZDF Entreprise. Quels sont ses objectifs ?

— La loi nous autorise à regrouper toutes les activités de droit privé. ZDF Entreprise achète, vend et coproduit des programmes, elle finance par crédits ses propres opérations, détient des participations dans des sociétés de production (fiction, programmes pour enfants et documentaires).

Il est important que la ZDF Entreprise gagne de l'argent. La télévision publique n'est pas un socialisme d'Etat

Elle est présente dans l'édition musicale et le design de postes de télévision. ZDF Entreprise, tout en étant détenue à 100 % par la ZDF, évolue dans un monde privé. Elle ne peut pas devenir complètement autonome non plus. Pour assurer le lien avec sa maison mère, il existe un conseil de surveillance, que je préside. Il est important que la ZDF Entreprise gagne de l'argent. La télévision publique n'est pas un socialisme d'Etat.

— Où en est la diversification de la ZDF dans le numérique et les chaînes thématiques ?

— Le numérique sera une véritable explosion : de trente-cinq chaînes dans les foyers allemands, l'offre va tripler, peut-être plus, dans les trois ans à venir. La nou-

velle loi-cadre sur le numérique entrera en vigueur le 1^{er} avril 2000 et doit nous donner le feu vert pour lancer un bouquet de programmes, utiliser un guide électronique de programmes, produire davantage et lancer des services en ligne sur Internet.

» Dans le futur bouquet de la ZDF, nous proposerons la chaîne de documentaires Phoenix, KinderKanal (chaîne pour enfants), Arte, la chaîne germanophone 3Sat ainsi que deux nouvelles chaînes thématiques, ZDF Info-box (santé, voyage, nature, etc.) et TheaterKanal, qui pourrait démarrer avec un grand coup de gong, la diffusion du futur Faust qui sera mis en scène par Peter Stein à l'occasion de l'Expo 2000.

— En tant qu'actionnaire d'Arte, quel bilan dressez-vous de la chaîne culturelle franco-allemande ?

— C'est très positif. Cela nous a permis de réaliser des soirées thématiques que nous n'aurions pas pu diffuser en prime-time sur la ZDF, démarrer des documentaires historiques ou des téléfilms.

— Que pensez-vous de la re-composition du paysage audiovisuel allemand ?

— Après de nombreux litiges entre Kirch et Bertelsmann, ils se sont mis d'accord : Kirch se concentre dans la télévision payante et Bertelsmann se recentre sur les services en ligne et le commerce électronique. Ces deux stratégies sont légitimes. La question est de savoir qui sera le plus rapide. Quant à leur succès, rien n'est acquis.

» Rupert Murdoch vient de prendre une vraie place en acquérant, via la petite chaîne qu'il contrôle, TM3, les droits de retransmission de la Ligue des

champions. Son audience pourrait passer de 0,7 % à 2 % ou 3 %, aux dépens des chaînes privées. L'arrivée de Murdoch en Allemagne va apporter beaucoup d'inquiétude. Pas à court terme pour nous, mais à moyen terme puisqu'il n'y a pas de chasse gardée. De toute façon, les téléspectateurs et les utilisateurs des services en ligne seront les mêmes. Deux facteurs limiteront leur consommation : le temps et l'argent.

— Vous avez réduit les effectifs de la ZDF. Qu'en est-il ?

— Je tiens à dire que ce ne sont pas les politiques qui m'ont imposé cette stratégie. Six cents postes permanents ont été supprimés en

cinq ans, les deux tiers ayant fait l'objet de préretraites. Aujourd'hui, nous récoltons les fruits de cette politique qui a permis de réduire les coûts de structure. Nous sommes désormais 3 600 permanents. Toutefois, mon intention n'est pas d'être félicité pour avoir licencié du personnel, mais pour avoir réalisé de bons programmes.

— Que pensez-vous de l'actuelle réforme de l'audiovisuel public en France ?

— Je ne connais pas assez ce dossier, mais je suis convaincu de l'importance d'un financement mixte, qui donne une certaine modernité à l'entreprise et empêche une sclérose des fonctionnaires.

— Un rapport d'expertise a listé vos missions de service public. Que préconise-t-il ?

— En s'appuyant sur la loi existante, l'expert, le professeur Bernd Holzngel, a estimé que la ZDF doit être la chaîne nationale des Länder et un forum pour la société allemande, où toutes les opinions peuvent s'exprimer.

— Avant la fin de votre quatrième mandat, vous pensez ouvrir un parc à thème de la ZDF. Pourquoi ?

— Je tiens à dire, malgré cette ancienneté — sans doute la plus importante dans les chaînes publiques européennes — que je ne suis pas élu à vie... Nous pensons ouvrir, à côté du siège social, un parc axé sur les médias pour mieux faire connaître la marque ZDF. Nous espérons ouvrir avant 2002, à condition de résoudre les problèmes de voisinage et d'infrastructure routière. »

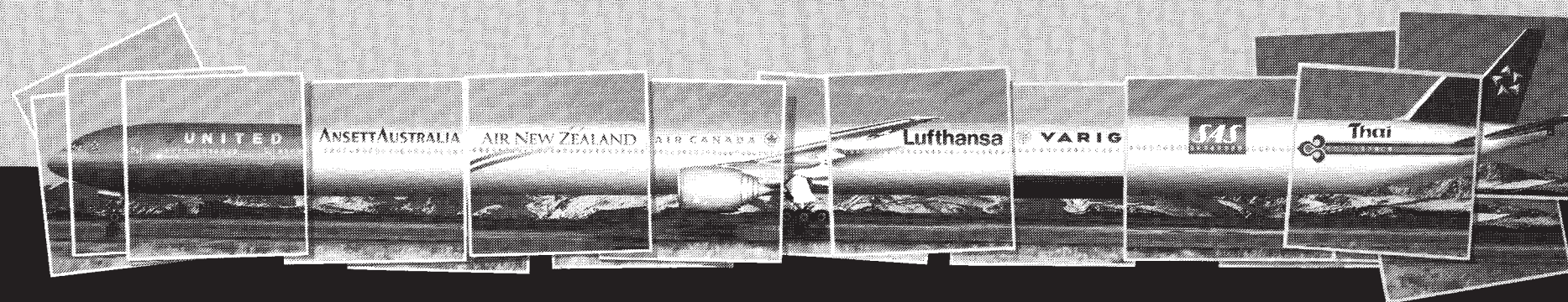
Propos recueillis par
Nicole Vulser

Les téléspectateurs mobilisés pour le Kosovo

Les foyers allemands qui regardent la ZDF ont fait preuve d'un grand élan de générosité en faveur des victimes du Kosovo. Grâce à la diffusion quotidienne des numéros de compte bancaire de la Croix-Rouge allemande et de l'association de médecins Cap Anamur, ces deux organismes caritatifs avaient engrangé, le 4 mai, 112,1 millions de deutschemarks (57,5 millions d'euros) de dons.

Depuis le début du conflit, la ZDF diffuse chaque soir une émission spéciale de vingt à trente minutes consacrée à la guerre dans les Balkans. La chaîne publique allemande a pu garder un correspondant à Belgrade, qui envoie quotidiennement des chroniques par téléphone.

**PRIORITÉ À L'ENREGISTREMENT.
PRIORITÉ SUR LES LISTES D'ATTENTES.
PRIORITÉ EN STANDBY.
LES MEMBRES STAR ALLIANCE GOLD
ONT TOUJOURS LA PRIORITÉ.**



www.star-alliance.com

Lorsque cela est possible au regard
notamment de la réglementation locale.

STAR ALLIANCE
Le monde a son réseau aérien.



FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Cortefiel s'est appréciée de 3,72 % pour clôturer, vendredi 7 mai, à 27,85 euros. Le groupe espagnol spécialisé dans l'habillement a bénéficié de l'opinion positive portée par la firme américaine Merrill Lynch. Celle-ci a révisé à la hausse ses estimations de bénéfices pour les années 1999 et 2000 et relevé son objectif de cours à 30 euros.

Les valeurs pétrolières ont été pénalisées, vendredi, par la baisse des cours du pétrole à New York, où il se négociait à 16,21 dollars le baril. Le titre ENI, numéro trois du secteur en Europe, a cédé 0,9 % à 6,19 euros.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like AUTOMOBILE, BANQUES, and PRODUITS DE BASE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like PHARMACIE, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like TÉLÉCOMMUNICATIONS, CONSTRUCTION, and SERVICES FINANCIERS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like CONGLOMÉRATS, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like CONGLOMÉRATS, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like CONGLOMÉRATS, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like CONGLOMÉRATS, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like CONGLOMÉRATS, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like CONGLOMÉRATS, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like CONGLOMÉRATS, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like CONGLOMÉRATS, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like CONGLOMÉRATS, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like CONGLOMÉRATS, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like CONGLOMÉRATS, BIENS D'ÉQUIPEMENT, and ÉNERGIE.

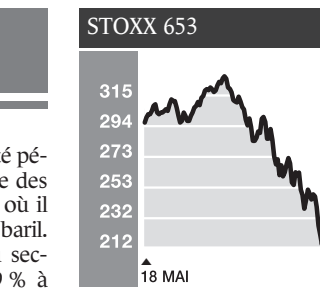


Table of stock prices for various companies including Finnair, G Wimper, Granada Group, etc.

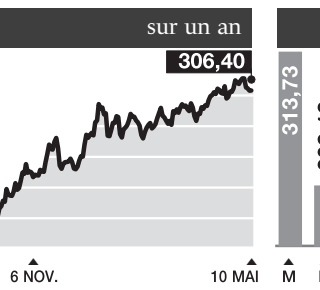


Table of stock prices for various companies including Chr. Hansen Hld, Cultor, Danisco, etc.

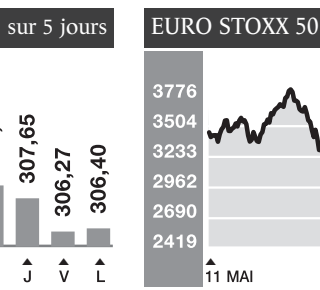


Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Astra-B, Elan Corp, etc.



Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

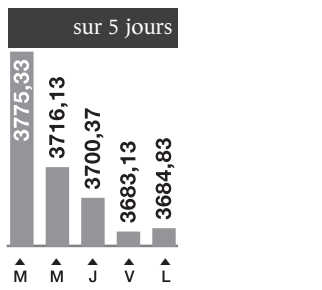


Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like AMSTERDAM, BRUXELLES, and FRANCFORT.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like AMSTERDAM, BRUXELLES, and FRANCFORT.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like AMSTERDAM, BRUXELLES, and FRANCFORT.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like AMSTERDAM, BRUXELLES, and FRANCFORT.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like AMSTERDAM, BRUXELLES, and FRANCFORT.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes categories like AMSTERDAM, BRUXELLES, and FRANCFORT.

Advertisement for lemonde.fr with URL http://www.lemonde.fr and headline 'La Bourse au quotidien : l'actualité des entreprises les cotations en direct les informations financières...'

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
OCE : Australie - IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODS PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

L'action BNP s'échangeait, lundi 10 mai, en baisse de 0,88 %, à 78,5 euros. Le titre SG gagnait 0,23 %, à 172,1 euros, et Paribas cédaït 0,58 %, à 101,5 euros.

L'action CCF progressait de 0,09 %, à 104 euros, lundi. Les investisseurs spéculent de nouveau sur une prise de contrôle de la banque française après que le belge KBC eût accu sa participation, pour la porter à 14,8 %.

Le titre Promodès gagnait 1,54 %, à 590 euros, lundi matin. Promodès a publié, vendredi, son chiffre d'affaires au premier trimestre 1999 qui s'est amélioré de 9,5 %, à 4,72 milliards d'euros (soit près de 31 milliards de francs).

La valeur Vivendi s'appréciait de 1,53 %, à 218,9 euros lundi. Le groupe a annoncé, vendredi, une augmentation de 17,3 % de son chiffre d'affaires au premier trimestre 1999.

Le titre Axia s'échangeait, lundi, à 114,1 euros (+0,61 %). L'assureur français devrait déposer prochainement un dossier de candidature auprès du gouvernement sud-coréen pour racheter le troisième assureur-vie du pays, Korea Life.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 10 MAI Cours relevés à 10h15 Liquidation : 21 mai

Table of French stock market data including B.N.P. (T.P.), RENAULT (T.P.), AXA, and various other companies with their respective prices and changes.

Main table of stock market data for various companies, including BIC, B.S., B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', and '% Var. veille'.

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', and '% Var. veille'.

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', and '% Var. veille'.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 7 MAI Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market data including ADL PARTNER, ALPHAMEDIA, ALPHA MOS, etc.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 10 MAI Une sélection. Cours relevés à 10h15

Table of second market data including ADL, AGL, ALGECO, APRIL S.A.#, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; □ coupon détaché; ● droit détaché; ◊ contrat d'animation; + = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

SICAV

AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), ANTICORP TRÉSORIERE, etc.

AGIPI AMBITION (AXA) 25,49 167,20 07/05

AGIPI ACTIONS (AXA) 25,94 170,16 07/05

ANTICORP TRÉSORIERE 142455,49 934472,67 07/05

NATIO COURT TERME 2283,89 14981,34 07/05

NATIO COURT TERME 2 62024,13 406851,62 07/05

NATIO EPARGNE 337,74 2215,43 07/05

NATIO EP. CROISSANCE 56,90 204,52 07/05

NATIO EP. PATRIMOINE 27,98 179,47 07/05

NATIO EPARG. RETRAITE 31,20 204,66 07/05

NATIO EPARGNE TRÉSOR. 1857,75 12186,04 07/05

NATIO EURO VALEURS 218,54 1433,53 07/05

NATIO EURO OBLIG. 174,79 1146,55 07/05

NATIO EURO OPPORT. 204,55 1341,76 07/05

NATIO EURO PERSPECT. 348,39 2285,29 07/05

MONÉJ C.

MONÉJ C. 1994,61 12493,42 10/05

MONÉJ D. 1762,82 11583,34 10/05

OBILIFUTUR C. 95,37 625,59 07/05

OBILIFUTUR D. 84,82 556,38 07/05

ORACTION. 224,99 1475,84 07/05

REVENU-VERT. 181,43 1190,10 07/05

SEVÈR. 16,18 119,25 06/05

SYNTHESIS. 3265,67 21427,29 07/05

UNIVERS ACTIONS. 52,18 342,28 07/05

MONÉ ASSOCIATIONS. 183,68 1204,86 07/05

UNIVAR C. 197,85 1297,81 10/05

UNIVAR D. 185,50 1216,80 10/05

UNIVERS-OBLIGATIONS. 41,38 271,44 07/05

INDOCAM VAL. RESTR. 2025,88 18536,56 06/05

INDOCAM VAL. 31,63 207,48 07/05

Fonds communs de placements

ACTILION DYNAMIQUE C. 1924,16 12621,66 06/05

ACTILION DYNAMIQUE D. 1924,16 12621,66 06/05

ACTILION ÉQUILIBRE C. 1825,04 11971,48 06/05

ACTILION ÉQUILIBRE D. 1790,01 11741,70 06/05

ACTILION ÉQUILIBRE E. 1656,95 10882,06 06/05

ACTILION PRUDENCE C. 1721,21 11290,40 06/05

ACTILION PRUDENCE D. 1687,22 11067,44 06/05

LION ACTION EURO. 92,59 607,35 07/05

LION PEA EURO. 88,21 578,62 07/05

CM EURO PEA. 20,12 131,98 07/05

CM FRANCE ACTIONS. 32,07 210,37 07/05

CM MID. ACT. FRANCE. 26,36 172,91 07/05

CM MONDE ACTIONS. 331,11 2171,94 07/05

CM OBLIG. LONG TERM. 107,72 706,60 07/05

CM OPTION DYNAM. 28,15 184,65 07/05

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT

MONEDEN 14901,89 97749,99 07/05

INDOCAM MULTI OBLIG. 159,06 1043,37 07/05

INDOCAM OBLIG. 327,32 2147,08 07/05

INDOCAM STR. 5-7 C. 224,04 1469,61 07/05

CIC BANQUES

FRANCI. 31,63 207,48 07/05

FRANCI. PIERRE. 27,42 179,86 07/05

EUROPE RÉGIONS. 42,44 278,39 07/05

CIC PARIS 169,35 1110,86 06/05

LEGAL & GENERAL BANK

ASIE 2000. 80,81 530,08 07/05

SAINT-HONORE CAPITAL. 3413,90 22393,72 07/05

ST-HONORE MAR. EMER. 421,39 2791,05 07/05

ST-HONORE PACIFIQUE. 95,90 629,06 07/05

ST-HONORE VIE SANTÉ. 315,16 2067,31 07/05

CDC Asset Management

LIVRET B. INV. D. PEA. 177,87 1165,44 03/05

NORD SUD DÉVELOP. C. 431,98 2833,60 03/05

CIC PARIS

ASSOC. 169,35 1110,86 06/05

AUREC. 101,70 667,11 07/05

AUREC. 29,38 192,72 07/05

CONVERTIC. 498,37 3252,64 07/05

LA POSTE

AMPLITUDE AMÉRIQUE C. 25,59 167,86 09/05

AMPLITUDE AMÉRIQUE D. 25,52 167,40 09/05

AMPLITUDE AMÉRIQUE E. 25,54 167,92 09/05

AMPLITUDE EUROPE D. 34,16 224,07 09/05

AMPLITUDE MONDE C. 223,29 1464,69 09/05

SG ASSET MANAGEMENT

ACTIMONÉTAIRE C. 6081,48 39981,89 07/05

ACTIMONÉTAIRE D. 4690,43 30767,20 07/05

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif.

AUJOURD’HUI

LE MONDE / MARDI 11 MAI 1999

SPORTS La Fédération française de cyclisme réunit, mardi 11 mai, à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), une vingtaine d’experts mondiaux afin d’obtenir un consensus scienti-

fique sur les moyens de détecter la prise d’érythropoïétine (EPO). ● **GE-RARD DINE**, directeur de l’Institut biologique de Troyes, s’appête à publier une étude faisant apparaître

des pathologies liées à la prise d’EPO. ● **UNE CONFRONTATION** entre Bruno Roussel, Willy Voet et Richard Virenque devait avoir lieu, lundi 10 mai, chez le juge lillois Pa-

trick Keil, chargé du dossier Festina, Hein Verbruggen, président de l’Union cycliste internationale, était entendu comme témoin. ● **A PARIS**, la nouvelle affaire de dopage

(*Le Monde* du 8 mai) a abouti à la mise en examen de cinq personnes, dont deux, l’avocat Bertrand Lavelot et l’éleveur Bernard Sainz, ont été écrouées (*lire aussi page 26*).

Des experts réunis à Paris pour faciliter la lutte contre le dopage à l’EPO

La Fédération française de cyclisme, qui organise une conférence, mardi 11 mai, veut obtenir un consensus scientifique sur les moyens de détecter la prise d’érythropoïétine. La veille, le juge lillois Patrick Kiel aura procédé à une nouvelle confrontation des acteurs de l’affaire Festina

POUR LE SPORT cycliste, les semaines se suivent et se ressemblent. D’étape en étape, le peloton dispute un curieux tour de France : celui des services de police, des palais de justice et des locaux de gendarmerie : Lille, Reims, Poitiers et maintenant Paris. Une affaire Festina, qui éclate dans le Nord et met au jour un système de dopage organisé au sein d’une équipe professionnelle ; une importante saisie de médicaments interdits effectuée au détour d’une route du département de la Marne ; un trafic de « pot belge » – mélange détonant de cocaïne, d’héroïne, d’antalgiques, d’amphétamines et de caféine – démantelé en Poitou-Charentes et l’interpellation récente d’un avocat et d’un vrai-faux médecin soupçonné d’alimenter des sportifs de haut niveau en produits illi-

cites. Ce feuilleton judiciaire devait connaître un nouvel épisode, lundi 10 mai, à Lille, où la journée devait démarrer à 10 h 30 par la convocation dans les locaux du SRPJ local de Hein Verbruggen, président de l’Union cycliste internationale (UCI), interrogé au titre de témoin dans le cadre de l’affaire Festina instruite depuis le 8 juillet 1998 par le juge Patrick Keil.

TÉMOIGNAGE DU MÉDECIN

Ensuite à 14 h 30, non loin de là, au palais de justice, le magistrat devait une fois de plus confronter les trois protagonistes de cette affaire, tous mis en examen : Willy Voet, le soigneur pris en flagrant délit de transport de marchandises le 8 juillet 1998, Bruno Roussel, l’ancien directeur sportif, et Richard Virenque,

l’ex-leader de l’équipe. Si à Lille aucun fait marquant n’est venu relancer l’enquête, le dossier s’est pourtant enrichi ces derniers jours de quelques pièces. Outre le dépôt spectaculaire, jeudi 6 mai, des carnets de Willy Voet par son avocat M^e Jean-Louis Bessis – qui seraient, selon l’avocat, « *accablants pour Richard Virenque* », le magistrat lillois dispose d’un nouveau témoignage à charge contre le champion.

Dans une totale discrétion, Patrick Keil a entendu, mardi 4 mai, le docteur Eric Rykaert, ancien médecin de la formation Festina mis en examen depuis le 17 juillet 1998. Selon nos informations, celui-ci aurait fait état du niveau de responsabilité de Richard Virenque dans le système Festina. « *S’il fallait établir un organisme de l’équipe, le nom de Ri-*

Des corticoïdes ont été saisis chez huit sportifs

L’OPÉRATION de police déclenchée, jeudi 6 mai, par la brigade des stupéfiants de Paris (*Le Monde* du 8 mai), a abouti à la mise en examen de cinq personnes par le juge d’instruction Michèle Colin. Trois coureurs cyclistes, suspects d’avoir joué un rôle de « *rabatteurs* », ont été mis en examen pour « *usage de produits stupéfiants et de substances dopantes* » et placés sous contrôle judiciaire. Il s’agit de Philippe Gaumont (Cofidis), d’Yvon Ledanois (Française des Jeux) et de Pascal Peyramaure, un ancien professionnel. « *Je tiens à vous assurer que les trois coureurs qui étaient là ne sont pas des criminels, ni des trafiquants* », a déclaré Philippe Gaumont.

Deux autres personnes, considérées comme des personna­ges-clés du dossier, ont été mises en examen et écrouées. Il s’agit de l’avocat Bertrand Lavelot, mis en examen pour « *infraction à la législation sur les substances vénéneuses et à la législation sur les produits dopants* » et de l’éleveur de chevaux Bernard Sainz. Sumommé « *docteur Mabuse* » dans le peloton, M. Sainz est en outre poursuivi pour « *exercice illégal de la médecine* ».

Des seringues et des dizaines de fioles ont été saisies chez M^e Lavelot et font l’objet d’analyses. Une trentaine de boîtes contenant divers produits illicites – essentiellement des corticoïdes – auraient en outre été saisies chez huit des sportifs concernés par cette opération. Parmi les produits incriminés

figurent du céphyl et du syncortyl. Les policiers ont aussi mis la main sur de la créatine, produit qui n’est pas interdit, mais dont l’usage fait l’objet d’un vaste débat dans le monde sportif.

D’autre part, des « *protocoles* » d’utilisation ont été saisis. MM. Sainz et Lavelot échangeaient de nombreuses informations médicales sur leurs clients, notamment des résultats d’analyses sanguines, transmis par télécopies. Les deux hommes ont cependant nié avoir organisé un « réseau ». M^e Lavelot a même indiqué qu’il considérait M. Sainz comme un « *spécialiste de la lutte anti-dopage* ». Quant à M. Sainz, il a assuré qu’il « *conseillait* » les sportifs à titre « *gracieux* ». Des propos contredits par les coureurs interrogés. Selon son défenseur, M^e Philippe Gombert, M. Sainz vendait uniquement des produits homéopathiques.

La Fédération française de cyclisme a annoncé son intention de se constituer partie civile. Son avocat, M^e Paul Mauriac a déclaré : « *Certains n’ont rien compris à ce qui s’est passé l’été dernier. Coups de semonce, mises en garde : il semblerait que rien n’y a fait. La Fédération a la volonté de se démarquer de ceux qui pourrissent le cyclisme en particulier et le sport en général* ».

Ph. Br

Gérard Dine, président de l’Institut biologique de Troyes

« Depuis 1995, il n’y a pas eu une seule performance dans les sports d’endurance sans prise préalable d’EPO »

LE DOCTEUR Gérard Dine travaille bénévolement depuis plus de dix ans avec différentes fédérations sportives. Médecin de l’équipe de France de rugby qui a disputé en 1987 la finale de la première Coupe du monde à Auckland (Nouvelle-Zélande), ce passionné de sport est devenu ensuite expert biologique auprès de la Fédération française d’athlétisme. Il est l’initiateur du suivi médical longitudinal adopté par la Fédération française de cyclisme.

« Vous publiez en juillet 1999 dans la revue *Science et Sports* une étude inédite menée sur trois athlètes de haut niveau pratiquant trois sports différents, qui ont durant plusieurs mois reçu de l’EPO associée à des apports de fer en injection. Quelles observations avez-vous réalisées ?

– Le premier de ces trois athlètes est arrivé chez nous en mars 1997. Il présentait une situation métabolique correcte avec un taux de ferritine (quantité de fer) à 53 nanogrammes/ml – la norme maximale est à 150 ng/ml –, et aucune trace de quelque trouble biologique que ce soit. Durant plus d’une année, on a pratiqué des séries de bilans de manière non interrompue, et en juin 1998 on a constaté un taux de ferritine à 416 ng/ml qui a grimpé à 820 ng/ml en octobre 1998. Parallèlement, d’autres paramètres biologiques s’étaient détériorés et j’avais noté de nombreuses anomalies inquiétantes sur le plan sanitaire : des problèmes au foie et un taux de lipides anormal. Les deux autres descriptions présentent les mêmes caractéristiques. On part de sujets sains qui développent en l’espace de quelques mois des anomalies biologiques graves. Alerté par ces résultats, j’ai discuté avec mes patients, et ils m’ont confié avoir eu recours à des injections de fer et d’érythropoïétine (EPO) avec, pour certains, plusieurs cures espacées de 5 000 UI

(unités) tous les deux jours pendant trois semaines.

– Que faut-il en conclure en termes de santé ? L’absorption d’EPO et de fer présente-t-elle des risques ?

– Le problème, c’est que nous devons faire face à des situations sanitaires tout à fait inédites. Nous ne savons pas comment l’organisme réagit à moyen ou à long terme face à de telles dérégulations métaboliques. Ce que nous savons à coup sûr, c’est que les excès de fer provoquent de graves atteintes du foie et donnent lieu notamment à des hépatosidéroses dysmétaboliques. Une maladie identifiée récemment par le professeur Yves Deugnier, du CHU de Rennes. Ces surcharges de ferritine aggravent le risque de cancérisation du foie. Elles occasionnent également d’autres

(unités) tous les deux jours pendant trois semaines.

Le ministère va agréer plusieurs laboratoires pour améliorer le suivi médical

DES PAROLES aux actes il y a, parfois, de sérieux écarts. La faute, bien souvent, en est attribuée à ce que l’on appelle pudiquement les contingences matérielles. C’est un peu dans cette situation que se trouve le gouvernement français en ce qui concerne la lutte contre le dopage. Ayant fait de ce thème l’un de ses chevaux de bataille depuis sa nomination, la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, voit la mise en pratique de ses discours trébucher sur des problèmes administratifs et financiers, qui peuvent paraître bien « mesquins » au regard des enjeux.

C’est ainsi que, depuis le 27 avril, l’unité mobile chargée de pratiquer, en différents points de l’Hexagone, des analyses biologiques sur les sportifs français de haut niveau – à commencer par les cyclistes – a cessé de fonctionner. Cette unité, qui avait déjà stoppé ses activités une première fois au mois de mars, dépend de l’Institut de biologie de Troyes (IBT), où est également réalisée une partie de ces analyses entrant dans le cadre du processus dit de suivi médical longitudinal. L’établissement troyen s’est vu sous-traiter ces analyses à la faveur d’une

convention entre le ministère de la jeunesse et des sports et le laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

Depuis le mois de mars, le problème est resté le même. « *Le contrôle financier du ministère du budget ne veut pas signer* » le document qui permettrait de financer durablement l’unité mobile, indique-t-on au ministère de la jeunesse et des sports, où l’on explique que c’est « *l’absence d’appel d’offres* », lors du choix de l’établissement troyen, qui provoque ces réticences. Point auquel s’ajoute aussi un problème d’agrément.

BIENTÔT LE TROISIÈME EXAMEN

En mars, le ministère du budget avait malgré tout consenti à une sorte d’avenant, qui a permis à l’unité mobile de travailler durant le mois d’avril. « *Nous voulons que le dispositif reprenne au plus tard le 15 mai* », affirme-t-on au ministère de la jeunesse et des sports. En attendant de régler le cas de l’unité mobile, la solution passera par la désignation de différents laboratoires en France, auxquels seront délivrés des agréments afin qu’ils poursuivent les analyses

biologiques : le suivi médical comporte quatre examens, dont deux ont déjà été réalisés (ou sont en passe de l’être), le troisième étant prévu en juillet. La liste de ces laboratoires agréés sera adressée aux différentes fédérations sportives, à charge pour elles d’envoyer leurs athlètes réaliser les analyses au plus près de leurs résidences.

Aux yeux du ministère de la jeunesse et des sports, ce dispositif devrait permettre de « *continuer à travailler jusqu’en octobre* », date à laquelle devrait entrer en vigueur le système définitif pour le suivi médical prévu par la loi anti-dopage. A savoir la désignation, à partir d’un cahier des charges, d’un certain nombre de laboratoires agréés « *permettant de travailler de façon décentralisée* ». Si, au ministère, on ne veut pas encore communiquer le nombre exact de ces laboratoires, on y laisse entendre qu’il pourrait y en avoir un pour chaque grande zone géographique (Ouest, Sud-Ouest, Est, Sud-Est, Centre...). L’unité mobile s’inscrirait dans ce dispositif.

Philippe Le Cœur

Propos recueillis par

Yves Bordenave

tives. « *Je ne suis pas encore sûr que ma méthode fonctionne à 100 %, il reste à la tester en profondeur* », explique-t-il à propos de ses travaux, évoquant « *une affaire de deux ans* ».

Si ces scientifiques parviennent à s’entendre sur les éléments à retenir pour traquer la prise d’EPO, leur consensus sera soumis en fin de journée à ce que la FFC appelle des « auditeurs » : des représentants des sociétés française et internationale de médecine sportive, du Comité international olympique, de l’UCI, de la Ligue professionnelle du cyclisme français, des groupes sportifs cyclistes français et de l’Union nationale des coureurs professionnels

sonst déjà utilisés, présentant eux aussi la faculté d’accroître les capacités d’oxygénation du sang : le perfluorcarbone (PFC) et l’hémoglobine réticulée, par exemple. « *Nous sommes axés sur l’EPO, mais nous nous posons des questions sur ces produits et nous sommes vigilants, sachant que la prise de PFC ou d’hémoglobine réticulée présente la particularité d’être plus facilement décelable que celle d’EPO* », explique Armand Mégret. La FFC n’exclut pas toutefois de rééditer ce type de conférence de consensus. « *Pourquoi pas sur les hormones de croissance* », prévient Armand Mégret.

Y. B. et Ph. L. C.

– **Donc, rien n’a changé ? Le dopage continue ses ravages, même au sein du peloton français, pourtant mieux surveillé que les autres ?**

– Je ne m’inscris pas dans démarche de contrôle antidopage, ni de sanctions. Ce serait ridicule. Nous sommes des médecins confrontés à un grave problème de santé publique dont il faut s’occuper. La seule chose qui m’intéresse, c’est la santé des gens que je suis. Il faut une transition sous forme de moratoire expérimental afin que le suivi médical permette de révéler la dangerosité induite par certaines pratiques médicales dévroyées. C’est de la médecine, pas une opération de contrôle ou de surveillance. Lorsque nous constatons une pathologie sur un patient, nous le mettons au repos afin de le

– **Vous parlez de pratiques médicales dévroyées. Est-ce que cela sous-entend qu’un médecin nanti des connaissances requises en biologie peut désormais « fabriquer » un champion ?**

– L’apparition des biotechnologies pose aux professionnels de la médecine une question d’éthique. La fonction des médecins est de soigner des patients souffrant de maladies. Notre vocation n’est pas de prescrire des médicaments à des gens qui ne souffrent pas. Force est de constater que, depuis 1990 environ, dans tous les sports d’endurance comme le ski de fond, les courses d’athlétisme de fond et de demi-fond ou le cyclisme, le recours à certains produits illicites est banalisé. Au niveau de l’élite internationale, depuis 1995, il n’y a pas dans ces sports une seule performance qui ait été enregistrée sans prise préalable d’EPO. C’est que, pour les sportifs en quête de performance, les produits issus de la biotechnologie présentent de nombreux avantages : ils sont efficaces et indécelables. *A contrario*, ils ont aussi une dangerosité non prévisible. On le voit avec la crise de la vache folle et le risque d’épidémie d’encéphalite spongiforme. En vérité, le fléau du dopage pose une question qui dépasse de loin le sport : c’est tout simplement de savoir quel genre d’homme on veut dans la société. A-t-on le droit, sous prétexte qu’on le peut, de fabriquer un homme programmé pour l’effort ? C’est tout le débat entamé ces dernières années autour de la bioéthique. »

L'érythropoïétine permet d'augmenter la production de globules rouges

La prise d'EPO peut conduire à des thromboses dues à une élévation de la viscosité sanguine

Les premiers essais cliniques d'érythropoïétine (EPO) chez l'homme remontent à 1985, avec pour indication principale le traitement de l'ané-

mie des insuffisants rénaux chroniques, dialysés ou non. Un détournement effectué à des fins de dopage va augmenter l'hématocrite (le taux de

globules rouges dans le sang). Cela aura pour conséquence des risques de formation de caillots sanguins.

L'ÉRYTHROPOÏÉTINE (EPO) est une hormone produite naturellement par les reins lorsque les cellules de l'organisme manquent d'oxygène. Elle stimule alors la formation de globules rouges (érythropoïèse) par la moelle osseuse. Pour fonctionner, par exemple lorsque le muscle se contracte, les cellules ont besoin d'énergie. Elle leur sera apportée sous forme de molécules d'adénosine triphosphate (ATP).

Cette énergie est fournie à partir du glucose par de véritables petites usines à ATP à l'intérieur des cellules, les mitochondries. Celles-ci ont impérativement besoin d'oxygène, la production en l'absence d'oxygène étant beaucoup moins efficace (de l'ordre de treize fois moins d'ATP produite). Il leur est apporté par un transporteur, l'hémoglobine, contenu dans les globules rouges du sang. L'hémoglobine comporte un atome de fer capable de lier l'oxygène de manière réversible et ainsi de le transporter.

CAMION ET CONTENEUR

Le globule rouge est comparable à un camion, porteur d'un conteneur, l'hémoglobine, susceptible de recevoir un chargement d'oxygène. Il le transporte et l'oxygène peut être déchargé une fois le camion parvenu à destination. Le fer sert à attacher le chargement.

L'insuffisance d'oxygène dans le sang (hypoxie) donne le signal d'en augmenter la fourniture, et, comme les globules rouges sont déjà totalement saturés en oxygène, la seule solution consiste à en augmenter le nombre. Le signal est en particulier capté par des cellules du rein proche du glomérule

(le bouquet de capillaires qui forme la tête de l'unité fonctionnelle du rein). Ces cellules synthétisent de l'érythropoïétine, qui va accélérer la production de globules rouges (et d'hémoglobine) par la moelle osseuse. Cette dernière utilise les réserves de fer de l'organisme, stocké sous forme de ferritine, un composé de fer, et d'une protéine, dans la muqueuse gastro-intestinale, le foie, la rate et la moelle osseuse elle-même. Lorsque cela est nécessaire, le fer stocké est fixé et transporté par la transferrine (ou sidérophiline), une protéine de type bêta-globuline présente dans le plasma sanguin, jusqu'à la moelle osseuse, où il sera intégré dans les molécules d'hémoglobine.

Dans l'organisme, la quantité de globules rouges est maintenue constante du fait d'un équilibre entre leur formation et leur destruction, qui se produisent au rythme de deux à trois millions de cellules par seconde. Chaque millimètre cube de sang contient normalement environ 5 millions de globules rouges.

Les muscles, au premier chef, le cerveau et le foie, ensuite, sont les grands consommateurs d'oxygène. En dehors des situations pathologiques, l'hypoxie survient à l'effort, ce qui est évidemment le cas du sport, et lorsque l'oxygène s'est raréfié dans l'atmosphère, ce qui se produit en altitude.

Une charge en érythropoïétine va entraîner l'augmentation de la production de globules rouges. Mais un plus grand nombre de globules rouges provoque une élévation de la viscosité sanguine. Le sang étant plus épais, le travail du cœur augmente et les risques de

formation de caillots sanguins sont plus importants : des thromboses (vaisseaux qui se bouchent) peuvent survenir. C'est là la complication à redouter lors de la prise d'EPO, que ce soit à des fins thérapeutiques ou détournées. Un hématocrite parvenu à 60% constitue une urgence qui est traitée en faisant une saignée au malade.

L'hypothèse d'une régulation de la production des globules rouges par l'hypoxie a été avancée dès la fin du XIX^e siècle, plus précisément en 1890, par deux Français, Bert et Jourdanet. Seize ans plus tard, Carnot et Deflandre suggèrent que l'hypoxie tissulaire génère un facteur hormonal capable de stimuler la production de globules rouges et il lui donnent le nom d'hémoïé-tine.

CLONAGE DU GÈNE

Cette substance sera rebaptisée du terme anglais d'*Erythropoietin* en 1949, par Bonsdorf. En 1950, Reissman fait la démonstration de la régulation hormonale de l'EPO chez l'animal, et en 1957 l'équipe de Jacobson prouve que la synthèse de l'érythropoïétine a lieu essentiellement dans le rein. Goldwasser réussit à obtenir l'EPO sous une forme purifiée en 1977.

En 1983, la société californienne Amgen, spécialisée dans le génie génétique, clone le gène humain de l'érythropoïétine, ce qui permettra ensuite la production d'hormone humaine recombinante par génie génétique à partir de 1987.

Les premiers soupçons d'un détournement d'usage de l'EPO à des fins de dopage apparaissent en 1987 et à nouveau en 1988, à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de Calgary (Canada). En 1987,

J. W. Eschbach fait paraître dans le *New England Journal of Medicine* une étude montrant la correction de l'anémie frappant les personnes en insuffisance rénale chronique par l'EPO. La proportion de globules rouges dans le sang (hématocrite), normalement de 45 %, est très diminuée chez ces malades. Elle remonte de façon importante lorsqu'ils sont traités par l'EPO, ce qui a changé leur vie.

Un accroissement important de l'hématocrite se produit à partir de doses de 50 unités d'EPO par kilogramme de poids corporel, et plus la dose est élevée, plus l'accroissement est important. On dit qu'il s'agit d'un effet dose-dépendant. La prolifération de globules rouges jeunes (réticulocytes) dans le sang se prolonge pendant au moins sept mois.

Les premiers essais cliniques avec l'EPO chez l'homme débutent en 1985. L'érythropoïétine recombinante humaine (rHuEPO) est mise sur le marché français en 1988, avec pour indication principale le traitement de l'anémie des insuffisants rénaux chroniques dialysés ou non et, secondairement, en vue d'une transfusion autologue (le sang du patient est prélevé pour être réinjecté ultérieurement).

Actuellement, deux laboratoires commercialisent en France cette hormone destinée à l'injection sous-cutanée (de préférence) ou intraveineuse : les laboratoires Janssen-Cilag (époétine alpha ou Eporex) et Produits Roche (epoetin beta ou Neorecormon). Toutes deux ne sont disponibles que dans les pharmacies hospitalières.

Paul Benkimoun

La substance vedette de l'industrie biotechnologique

Un marché de 4 milliards de dollars en 2000

CLASSÉ en tête du « top ten » des produits biotechnologiques, selon le rapport 1999 du cabinet américain Ernst & Young, l'érythropoïétine (EPO) a fait la fortune de son inventeur, une petite société californienne, Amgen, créée en 1980. Numéro un mondial de l'EPO et l'un des titres favoris à la Bourse de Wall Street, Amgen a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 1,38 milliard de dollars (1,28 milliard d'euros) avec ce seul médicament, sur des ventes totales de 2,72 milliards de dollars.

Amgen occupe la place la plus importante sur un marché mondial de l'EPO estimé à 3,5 milliards de dollars (3,24 milliards d'euros). Son rival le plus direct, l'américain Johnson & Johnson (avec plus de 1 milliard de dollars dans l'EPO, soit 5 % de son chiffre d'affaires global) a été son allié pour la mise

sur le marché, en 1989, de cette protéine humaine recombinée.

A l'époque, Amgen, « start-up » qui ne dispose pas de grands moyens de distribution, se tourne vers le numéro cinq mondial de la pharmacie pour que son innovation puisse percer rapidement. Selon un accord de licence, datant de 1985, Amgen se réserve les droits de commercialisation de l'EPO (sous la marque Epogen) pour le traitement aux Etats-Unis des patients dialysés, accordant à Johnson & Johnson la plupart des autres indications thérapeutiques (sous le nom de Procrit aux Etats-Unis et d'Eprex en Europe).

Très vite, ce nouvel antianémique connaît un vif succès. En 1994, l'EPO (Epogen-Proscrit) figure à la quatrième place des médicaments prescrits dans le monde, représentant 2,19 millions de dollars de ventes (2,02 milliards d'euros), selon la société londonienne Euromonitor. La presse américaine surnomme Amgen « l'enfant doré de la révolution biotechnologique ».

Les activités internationales de Johnson & Johnson et les nouvelles applications de l'EPO (auto-transfusions, traitement des anémies pour les malades du cancer ou du sida) croissent très vite et Amgen ne peut guère se développer : la petite société californienne réclame alors au géant américain de la santé jusqu'à 100 millions de dollars de royalties (92,5 millions d'euros) pour une partie de ses ventes d'EPO des huit dernières années.

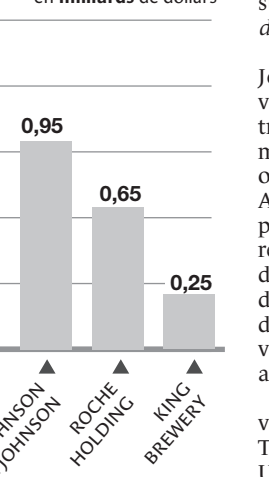
En 1998, alors que l'EPO est devenue une vedette inattendue du Tour de France, elle est, aux Etats-Unis, le clou d'un spectacle d'une tout autre envergure. Amgen a mis au point un successeur de l'EPO (nom commercial : Nesp), actuellement en phase d'études cliniques finales, qui présente l'avantage de limiter le nombre de traitements pour le patient. Mais Amgen est-il lié, selon l'accord de 1985, à J & J pour le développement de ce nouveau produit ? La réponse est vitale pour les petites sociétés de biotechnologies.

En décembre 1998, David gagne le procès contre Goliath et lui ôte l'accès à un marché de plus de 1 milliard de dollars. Car si l'EPO sous sa forme actuelle est promise à un grand avenir – elle devrait passer à la deuxième place des produits prescrits en l'an 2000, avec 4 milliards de dollars (3,7 milliards d'euros), selon les prévisions d'Euromonitor Pharmaceuticals –, le produit de dernière génération doit améliorer encore le confort des patients.

De l'avis des différents fabricants, tel est le vrai filon de l'EPO : entrer sur le marché par la petite porte de l'insuffisance rénale, elle répond désormais aux attentes d'une population vieillissante dans les pays développés, qui réclame une meilleure qualité de vie.

Ventes mondiales d'EPO

en milliards de dollars



Source: J. P. Morgan Securities INC. 1998

Marquer chimiquement l'EPO de synthèse pour mieux la traquer : possible mais difficile

D'UNE BOUTADE, on pourrait dire que l'EPO-recombinant, à savoir l'érythropoïétine de synthèse, vendue par les laboratoires pharmaceutiques et produite par des microorganismes ou des cellules en culture, a la couleur de l'EPO d'origine humaine, son goût et ses propriétés, mais elle est pourtant différente. D'une façon si subtile qu'un examen chimique rapide ne peut le déceler.

« L'EPO de synthèse, explique Michel Becchi (service central d'analyse du CNRS, Verneuil), est une grosse molécule formée d'un enchaînement d'acides aminés (166). Sur certains d'entre eux (sites 24, 38, 83 et 126) sont greffés des chaînes sucrées. Or la répartition de ces sucres dans l'espace et leur composition sont très légèrement différentes selon l'origine de l'EPO considérée. Le problème se complique encore pour le chimiste du fait qu'il n'y a pas une EPO, mais des dizaines d'EPO. »

Fort de ces différences, on peut alors se demander s'il est possible, et dans quelles conditions, de traquer l'EPO de synthèse. La plupart des chimistes interrogés sont formels. Les outils existent. Le reste est une question de moyens et de temps. On peut ainsi imaginer de faire appel à la spectroscopie de masse, qui consiste schématiquement à peser la molécule d'EPO. Si deux

EPO sont différentes dans leur composition, il devient alors possible de signer chacune d'elle par simple « pesée ». « Reste que les échantillons de sang et d'urine à partir desquels il faut travailler contiennent des quantités infimes d'EPO, souligne Michel Becchi. Il faut alors savoir extraire l'EPO à doser, ce qui n'est pas simple, et la purifier. »

PROCÉDÉS IMMUNOLOGIQUES

Bref, c'est long, c'est cher, et pas à la portée du premier venu. « On peut imaginer d'autres procédés de détection, affirme Pierre Potier (institut de chimie des substances naturelles du CNRS, Gif-sur-Yvette). En particulier la mesure de la présence dans la molécule d'une variété particulière de carbone, le carbone 13, un isotope rare et stable du carbone. »

En effet, la plupart des protéines contiennent des atomes de carbone dans leur formule et, à ce titre, du carbone 13, dont la quantité peut varier en fonction du milieu à partir duquel elle a été produite. Et le milieu nutritif dans lequel les microorganismes des laboratoires pharmaceutiques puisent les matières premières nécessaires à la synthèse des protéines peut être différent dans sa composition de celui où s'approvisionnent les cellules de l'organisme. De là à

imaginer des dosages possibles... D'autres voies s'offrent, semble-t-il, qui mettraient en jeu des procédés immunologiques à base d'anticorps. Un peu comme ce qui se passe en biologie moléculaire, où un composé biologique vient se fixer, là et pas ailleurs, sur un site précis d'une molécule. Ce système clé-serrure – à chaque serrure correspond sa clé – pourrait se révéler un enquêteur redoutable.

Mais, là encore, tout est question de moyens, d'efforts de recherche et de temps. Car, s'il faut faire appel à ces techniques très fines pour des questions de dopage, il n'est pas sûr que l'on puisse le faire, en moins de quarante-huit heures, en n'importe quel lieu et à n'importe quel prix.

ISOTOPES RADIOACTIFS

Au-delà de ces méthodes de détection, on peut se demander, d'un point de vue purement fondamental, s'il est possible de marquer l'EPO de synthèse de manière indélébile et facilement détectable.

De tels procédés existent qui conduisent, par exemple, à marquer les molécules avec des atomes radioactifs. On peut ainsi remplacer, mais ce n'est pas facile, un atome de carbone, d'oxygène, d'azote ou d'hydrogène par un de ses isotopes radioactifs.

De nouveaux produits sont déjà sur le marché

Introuvables en pharmacie ou dans quelque officine de soins que ce soit – pharmacie centrale des hôpitaux –, de nouveaux produits ont fait leur apparition sur le marché du dopage. Des coureurs parviennent à s'en procurer par des filières de trafic délictueuses.


● **L'hémoglobine réticulée** : cette substance injectable a fait irruption dans la dernière période. Comme l'EPO, elle favorise l'oxygénation du sang, mais n'influence pas l'hématocrite. Les tests sanguins inopinés pratiqués au départ de certaines courses ne permettent pas de soupçonner sa prise éventuelle. Ce produit n'a pas reçu d'agrément de commercialisation et sa fabrication a été interrompue en 1998, en raison de son caractère dangereux.

● **Le perfluorocarbonate (PFC)** : administré par voie intraveineuse cette molécule de synthèse permet de fixer l'oxygène dans le sang. Comme l'hémoglobine réticulée, elle ne modifie pas le taux

d'hématocrite et n'a toujours pas d'autorisation de mise sur le marché. Utilisé à titre expérimental aux Etats-Unis, elle fait partie de la « trousse de soins » de certains coureurs depuis un peu plus d'un an.


● **Les facteurs de croissance** : après les IGF 1 et 2 (*insulin growth factor*) de la première génération utilisés par des coureurs depuis environ trois ans, des nouveaux produits sont aujourd'hui disponibles. Il s'agit de l'interleukine 3 (il-3), produite par la peau à l'état naturel, qui a un rôle sur la moelle osseuse. Les *growth hormone releasing factor* (GHRF), autres facteurs de croissance, stimulent l'hormone de croissance naturelle.

Ces substances sont toutes indétectables lors des contrôles. En revanche, leur action laisse des traces dans les organismes qu'un suivi rigoureux et régulier permet souvent d'identifier.



COUPE DU MONDE 1999

VENTE DES PLACES



La vente des places pour les matches de la Coupe du Monde ayant lieu en France (matches de poule, match de classement à Lens et quart de finale au Stade de France) débutera le lundi 17 Mai 1999 selon les modalités suivantes :

- billets obligatoirement couplés (jusqu'au 13 juillet 1999) pour les matches de poule, à Béziers (Fidji-Namibie et France-Canada) ; Bordeaux (France-Namibie et Fidji-Canada) et Toulouse (Canada-Namibie et France-Fidji).
- A partir du jeudi 15 Juillet 1999, vente de billets simples pour chaque match de poule.
- Vente limitée à 4 billets par match et par personne, dans la mesure des possibilités.

Point de vente régionaux :

- Béziers : A.S. Béziers-Hérault, 24, Place Lavabre – 34500 BEZIER
- Toulouse : Comité de Midi-Pyrénées de rugby, 32 rue Dubezy, BP 5851 31506 TOULOUSE Cédex 05. Fax : 05.61.11.99.96
- Bordeaux : Comité Régional de Rugby de la Côte d'Argent, Coupe du Monde 1999
- Boite Postale 131 – 33173 GRADIGNAN. Tél. : 05.56.75.28.28 ou 05.56.75.34.34 Fax : 05.56.75.52.54

Point de vente national :

- Pour tous les sites (y compris le quart de finale au Stade de France à Paris), plate-forme téléphonique de FRANCE-BILLET : 0 803 820 803 (*)

(*) 0,99 F TTC/minute Communiqué FFR

3615 LEMONDE

rubrique VOL



Vois réguliers Promotions

Charters

Dernières minutes

Comparez tous les tarifs aériens sur 500 destinations...

QUIZ: testez vos connaissances et gagnez des billets d'avion ou des guides de voyage

Vainqueur de la Coupe de la Ligue, le RC Lens a retrouvé le goût de la fête

Au Stade de France, la finale a vu les Nordistes dominer le FC Metz (1-0)

Un an après son titre de champion de France, le Racing Club de Lens a étoffé son palmarès en gagnant, samedi 8 mai au Stade de France, la fi-

nale de la Coupe de la Ligue devant le FC Metz (1-0) grâce à un but de Daniel Moreira. Si la qualité technique du match fut déplorable, la convi-

vialité des 80 000 supporters a sauvé la soirée. Le club nordiste s'est assuré une participation à la prochaine Coupe de l'UEFA.

BAL POPULAIRE au Stade de France. La cinquième finale de la Coupe de la Ligue qui opposait, samedi 8 mai, le RC Lens au FC Metz, ne restera pas comme un grand match de football. Pour toute émotion, le terrain n'aura livré que le magnifique but de Daniel Moreira (56^e minute),



une pure frappe de gaucher dans un angle fermé. Un but, c'est tout, qui permet à l'équipe du Pas-de-Calais d'enlever un nouveau trophée, juste avant de céder son titre de champion de France à celui qui le voudra le plus, de l'Olympique de Marseille ou des Girondins de Bordeaux.

Non, la véritable émotion de cette soirée est venue des tribunes, où s'étaient retrouvés 78 180 spectateurs, record absolu pour un match interclub. Bégueules, les VIP en cravate et costume sombre qui traditionnellement squattent silencieusement de larges tronçons du Stade de France avaient cette fois déserté, jugeant sans doute l'affiche indigne de leur présence. Du coup, il n'y avait là que de la « populace », brailarde et fêtardé jusqu'à plus de voix. D'un côté, plus de 30 000 supporters lensois, grimés de rouge et de jaune comme pour le carnaval de Dunkerque. De l'autre, environ 20 000 partisans de Metz, tout de grenat vêtu, qui tentaient de faire pièce. L'audiomètre et le chromatisme du stade explosaient.

Avant le match, les deux camps

étaient venu bras dessus, bras dessous, avant de gagner chacun son bord de stade. Une poignée de CRS ciraient leurs bottes pour tromper l'ennui. Voilà qui changeait des images de guerre entrevues le mardi précédent, lors de la rencontre entre le Paris-Saint-Germain et Marseille. Cette fois, c'était plutôt une ambiance de fête à Neu-Neu ou plutôt à Quinquin, tant la chorale lennoise tonnait pacifiquement dans le ch'i Stade de France.

Le joyeux public n'a pas craché sur le médiocre match qui lui a été servi. A Lens et plus encore à Metz, on a appris cette saison à profiter de toutes les occasions de ne pas pleurer. Il y a un an, les deux équipes étaient pourtant à la lutte, lors de la dernière journée, pour le titre de champion de France. La formation nordiste s'était imposée au bout d'un rare suspense.

MAGNIFIQUE FERVEUR

Une saison à peine s'est écoulée et Metz lamine aujourd'hui dans les parages de la relégation. Après s'être vaillamment battu en Ligue des champions, Lens trimballe sa nostalgie dans le milieu du classement de division 1. Car la magnifique ferveur d'un public ne compensera jamais la froide réalité économique du football. Frédéric Dehu criait après la rencontre son admiration du public lensois. Il n'en a pas moins signé un contrat avec le FC Barcelone, quitte à faire banquette en raison de l'effectif pléthorique du club catalan. « J'ai une ambition personnelle et sportive. Je dois essayer », justifiait-il. Et les « Tony, Tony, Tony go ! » ena-

mourés qu'entonnent les supporters sang et or ne suffiront peut-être pas à retenir Tony Vairelles dans le Pas-de-Calais. Gervais Martel, le président du Racing Club de Lens, se veut rassurant et promet à son public « deux ou trois grands joueurs la saison prochaine ». Il sait parfaitement que ses finances inclinent plutôt à un sage marché. « Ce n'est pas un hasard si, dans ce championnat, les trois plus petits budgets sont aux trois dernières places », résume-t-il. Et l'homme d'axer le développement de son club sur la formation, planche de salut et miroir aux alouettes des démunis. Les 12 millions de francs remis au vainqueur de la Coupe de la Ligue et la perspective de jouer une Coupe de l'UEFA la saison prochaine ne lui permettent sans doute pas de rehausser beaucoup ses ambitions.

Son alter ego à Metz, Carlo Molinari, a, lui, déjà compris. Il adopte un profil bas quand on lui parle d'avenir. Avec abnégation, Joël Muller, l'entraîneur lorrain, est prêt à reprendre du service la saison prochaine avec des moyens qu'il sait « forcément limités ». A Lens, Daniel

Leclercq ne dissimule pas une certaine lassitude et, pour évoquer son avenir, le « Druide » utilise des phrases plus cabalistiques que jamais.

Dans ces conditions, le bon peuple de Lens et de Metz avait bien raison de faire la fête, ce samedi. Et d'entendre de concert « I Will Survive » (« Je survivrai »), le tube de Gloria Gaynor et de l'équipe de France. Dimanche encore, le Pas-de-Calais s'est pavé pour honorer ses héros et 40 000 personnes s'étaient massées au stade Félix-Bollaert pour les accueillir. Dans le football moderne, de tels clubs doivent apprendre à saisir le bonheur dès qu'il passe.

Benoît Hopquin

■ **Daniel Leclercq**, qui envisageait pendant l'hiver de mettre un terme à ses fonctions, sera toujours l'entraîneur du RC Lens la saison prochaine. En revanche, l'effectif sera remodelé avec les départs du Tchèque Vladimír Smicer, en partance pour Liverpool, et du meneur de jeu Stéphane Dalmat, convoité notamment par l'Olympique de Marseille.

Tennis : Venus Williams domine encore Mary Pierce à Rome

LES SEMAINES SE SUIVENT et se ressemblent pour Mary Pierce qui, une semaine après sa défaite en finale du tournoi de Hambourg, s'est de nouveau inclinée devant Venus Williams (6-4, 6-2), dimanche 9 mai, en finale du tournoi de Rome. L'Américaine, n° 5 mondiale et tête de série n° 3 est facilement venue à bout de la Française (n° 8 et n° 4) affaiblie par une elongation à la cuisse gauche, ressentie la veille en demi-finale contre sa compatriote Amélie Mauresmo (6-7, 6-2, 6-4). Victorieuse au Foro Italico en 1997, Mary Pierce – la cuisse enveloppée d'un bandage dès le troisième jeu – n'est jamais parvenue à inquiéter l'aînée des sœurs Williams, mise en confiance par son succès face à la Suisse Martina Hingis, n° 1 mondiale, (6-4, 1-6, 6-4) en demi-finale.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME** : le Français Philippe Bugalski, au volant d'une Citroën Xsara, a gagné, dimanche 9 mai, le Tour de Corse, signant ainsi son deuxième succès consécutif dans une épreuve du championnat du monde des rallyes. Il a devancé les Espagnols Jesus Puras (Citroën) et Carlos Sainz (Toyota).

■ **BASKET-BALL** : Pau-Orthez a obtenu son sixième titre de champion de France – le troisième en quatre ans – en allant gagner à Villeurbanne (64-74), lors de la finale retour, samedi 8 mai.

■ **FOOTBALL** : la Lazio Rome, qui l'a emporté sur Bologne (2-0), a conservé la tête du championnat d'Italie, à l'issue de la 32^e journée, disputée dimanche 9 mai. L'équipe de la capitale compte un point d'avance sur le Milan AC, qui s'est imposé à Turin face à la Juventus (0-2). Parme, adversaire de Marseille mercredi 12 mai en finale de la Coupe de l'UEFA, a dominé l'Inter Milan (3-1), et devient 3^e.

■ **Le Bayern Munich a été sacré pour la 15^e fois** champion d'Allemagne, dimanche 9 mai, grâce au point du match nul (1-1) concédé sur son terrain face au Hertha BSC Berlin, lors de la 31^e journée. Les Bavarois disputeront la finale de la Ligue des champions le 26 mai à Barcelone contre Manchester United et la finale de la coupe d'Allemagne le 12 juin à Berlin contre le Werder Brême.

■ **RUGBY** : Bourgoin et le Stade Français se sont imposés face à Bègles-Bordeaux (28-20) et Pau (25-6), samedi 8 mai, en demi-finales de la Coupe de France. Les deux clubs se rencontreront le 5 juin à Saint-Etienne, pour décrocher une place en Coupe d'Europe.

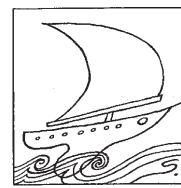
■ **VOLLEY-BALL** : Poitiers n'a laissé aucune chance au Paris-Volley (3-0), pour obtenir dimanche 9 mai son premier titre de champion de France dans le match d'appui de la finale.

Le navigateur Marc Thiercelin poursuit son apprentissage de la circonvolution

CHARLESTON

de notre envoyée spéciale

En plein midi, sous le grand soleil, le temps radieux ne parvient pas à agrandir son sourire. Marc Thiercelin est un peu triste. Dimanche 9 mai, le skipper de Somewhere a terminé deuxième de la quatrième



VOILE

étape de l'Around Alone, course au tour du monde en solitaire avec escales, entre Punta del Este (Uruguay) et Charleston (Etats-Unis). Il est deuxième au classement général, à près de deux semaines de Giovanni Soldini (Fila) qui était arrivé vendredi, améliorant le record de Christophe Auguin de quatre jours, en 116 jours 20 heures 17 minutes et 59 secondes (Le Monde daté 9-10 mai).

A Charleston, Marc Thiercelin voulait gagner pour l'honneur, mais la volonté débridée de Giovanni Soldini, un choix météo décevant et un sale passage dans le pot au noir ont eu raison de ses chances. Il a vécu un drôle de tour du monde : « Je me suis rendu compte étape après étape que cette course était plus difficile que le Vendée Globe, j'en ai bavé », dit-il. Lors de la première étape entre Charleston et Le Cap, sa voilure s'était déchirée alors qu'il était en tête et il n'était arrivé que troisième. A Auckland, il avait été précédé par Giovanni Soldini. Le 25 février, entre Auckland et Punta del Este, il avait démâté alors qu'il était en tête et avait rejoint les îles Malouines pour réparer. Il est deuxième mais il est là, rescapé, avec Soldini, d'une flotte qui comptait sept monocoques de classe 1 alignés au départ.

En chemin, il a beaucoup appris, comme toujours. Il aime autant les terribles déserts marins des mers du Sud, il a pris un plaisir fou à admirer la faune. « C'est aussi pour ces ren-

contres que je fais le tour du monde », lance-t-il. Il est impressionné par la capacité des bateaux à aller vite : « Sur le Vendée Globe, il y a deux ans, Christophe Auguin avait amélioré le record du nombre de milles parcourus en un jour. Sur un bateau de la même catégorie, j'ai dépassé les 374 milles en une journée une dizaine de fois. J'ai quand même l'impression d'avoir atteint les limites humaines à bord du bateau. » Les casses successives en sont peut-être la preuve. Il faut encore travailler.

Il a aussi appris ce que communication voulait dire au travers de l'affaire Giovanni Soldini-Isabelle Autissier qui avaient terminé la 3^e étape à deux après le sauvetage de celle-ci par le navigateur italien. Il a jugé l'écho de sa grogne bien trop assourdissant. « Il y a une différence entre la vie d'un solitaire à bord et la façon dont les choses sont perçues sur terre. » Il pense aussi que les courses deviennent trop bavardes : « Je voudrais garder le mystère d'une traversée » et ajoute « C'est bien qu'un Italien ait gagné la course. Giovanni Soldini est le premier marin non français vainqueur de l'Around Alone. Cela va peut-être populariser un peu plus ce genre de course. » Il pense déjà au Vendée Globe de l'an 2000.

Pendant ce temps, les monocoques de classe 2 (moins de 50 pieds) sont encore en mer. Le Britannique Mike Garside (Magellan-Alpha), qui est attendu mercredi 12 mai, devrait gagner cette 4^e étape. Il devrait précéder le Français Jean-Pierre Mouligné (Cray-Valley) qui prendra la 1^{re} place de sa catégorie et la 3^e au classement général. Le marin français a réalisé une course magnifique auréolée de trois victoires lors des trois premières étapes. Attendu en deuxième position à Charleston, il se sent un peu frustré. Dans la perfection de son sillage, Jean-Pierre Mouligné n'était plus habitué à partager.

Bénédicte Mathieu

“... bon, je t'ai tout dit sur la bouillabaisse... ... mais dis-moi, tu es sûr que le poisson de Dieppe a le même goût que celui d'ici?...”

Nouveaux Forfaits Libre Cours
2 h : 54 F/mois
3 h : 78 F/mois

Pour le plaisir d'appeler dans toute la France, aux heures où vous êtes chez vous, en semaine de 18h à 8h, tout le week-end et les jours fériés pour toutes vos communications nationales*.

Pour un conseil ou un diagnostic gratuit de votre consommation, contactez votre agence : 1014 appel gratuit, de chez vous.

* L'exclusion des appels locaux, vers les numéros spéciaux, les mobiles, entre la France, métropolitaine et les DOM-TOM et à partir des cartes France Télécom. Prix TTC au 03/05/99. S.A. au capital de 1 098 558 244 EUR. Marque présentée, déposée, par France Télécom - 380 129 866 RCS PARIS.

■ **LOTTO** - résultats des tirages n° 37 effectués samedi 8 mai.
 Premier tirage : 2, 4, 13, 23, 36, 43 ; numéro complémentaire : 41. Rapports pour 6 numéros : 6 570 775 F (1 001 708 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 98 305 F (14 986,5 €) ; 5 numéros : 6 890 F (1 050,37 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 276 F (42,07 €) ; 4 numéros : 138 F (21,03 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €).
 Second tirage : 20, 22, 23, 24, 47, 49 ; numéro complémentaire : 27. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 113 810 F (17 350,22 €) ; 5 numéros : 6 965 F (1 061,80 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 322 F (49,08 €) ; 4 numéros : 161 F (24,54 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €).

Vivre par temps de malheur et contester la mort avec Boccace

LE DÉCAMÉRON, d'après Boccace. Mise en scène : Jean Boillot. Avec Estelle Aubriot, Eric Berger, Serge Brincat, Catalina Carrio Fernandez, Roland Germet, Philippe Lardaud, Benoît Marchand, Magali Montoya, Agnès Pontier, Anne-Sophie Robin.

THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, Paris, 14^e. RER : Cité-Universitaire. *Épouées de femmes* : le lundi, à 20 heures ; *La Vallée aux dames* : le mardi, à 20 heures ; *La Passion d'Altiel* : le jeudi, à 19 heures ; *Nocturnes* : le vendredi, à 20 heures. Intégrales, le samedi à 15 heures. Tél. : 01-43-13-50-50. De 80 F à 110 F (de 12,20 € à 16,77 €) ; intégrales de 150 F à 250 F (de 22,80 € à 38 €). Jusqu'au 22 mai.

« Consultez les historiens, ils gardent le silence ; interrogez les médecins, ils sont glacés de peur ; adressez-vous aux philosophes, ils vous répondent par des gestes négatifs ; la postérité pourra-t-elle croire à tant de malheurs, lorsque nous y croyons à peine, nous qui en avons été les témoins », écrit Pétrarque devant la peste noire qui saisit Florence en 1348. Et c'est ce même fléau que son ami Boccace décrit dans un luxe de précisions, à la première des dix journées du *Décameron*. La narration de ses repous-sants symptômes est reprise par le metteur en scène Jean Boillot, dans une impressionnante entrée en matière. Les spectateurs sont invités à l'entendre au cours d'une station dans un couloir aux fenêtres oblitérées, sas de passage avant l'exil libérateur. Elle leur renvoie brutalement cette interrogation : comment vivre par temps de malheur ?

Boccace y répond en invitant tous ceux qui le peuvent à prendre du champ, en se racontant les histoires d'avant et d'après. Au risque de scandaliser les bien-pensants, il conteste le monopole de la mort, manifeste son refus de se soumettre à elle. Chaque récit opère comme une médication, où la vie efface la survie. La parole des acteurs ne fait qu'en accroître l'efficacité et prouve le besoin de théâtre en temps de guerre, la nécessité d'un divertissement (d'un détournement), qui, comme le souhaitait Boccace, adoucirait les souffrances des amants malheureux.

CONTEUR ET CONTÉ

Parmi les « cent nouvelles racontées en dix jours par sept femmes et trois jeunes hommes », Jean Boillot en a sélectionné une dizaine. Chacune est suffisamment autonome pour que les quatre parties du spectacle puissent être vues isolément. Cinq garçons et cinq filles préservent le chiffre dix. Les différences du masculin et du féminin s'expriment par des voies plus subtiles qu'il y a six siècles. Chacun ici est à la fois conteur et conté, traversant les sexes, les âges, les races et les espèces comme une évidence et rejetant les lourdes conventions du travestissement. Un acquis du jeune théâtre contemporain, qui ne s'embarasse pas outre mesure des lourdeurs du casting, non par insolence, mais parce qu'il prend acte, tout simplement, de changements qui conduisent à renforcer la dimension proprement théâtrale devant les simulations convenues.

Sur les pelouses de la Cité internationale universitaire, un simple cercle tracé d'un fil fixé au sol figure la « vallée aux Dames ». Dans l'absence d'artifices, dans la fraîcheur des élan et des voix, les écrans du présent s'estompent. Tromperies de garçons encore trop mal dégrossis pour être les marchands retors qu'ils jouent à être ; détromperies de filles insolentes, parées à toutes les ruses pourvu que l'amour et la vertu triomphent. La petite troupe insaisissable des comédiens sème au grand air puis cultive dans la Resserre de la Cité les rires d'une jeunesse qui n'a pas besoin de se convaincre qu'il existe pour elle un temps d'après la peste.

Jean-Louis Perrier

Sur la piste de Bercy, Patrick Dupond est passé à côté des chevaux

A l'affiche du nouveau spectacle du Ballet du Cadre noir de Saumur, le danseur a livré quelques intermèdes chorégraphiques ordinaires et n'a pu rivaliser avec les animaux

BALLET DU CADRE NOIR DE SAUMUR. Ecuyer en chef : le colonel Loïc de la Porte du Theil. Avec Patrick Dupond. Palais omnisports de Paris-Bercy, le 7 mai.

Heureuse nature que celle de Patrick Dupond. Souple et joueuse, parée pour tous les rebondissements de la vie. Deux ans après que l'Opéra de Paris, dont il fut le directeur de la danse pendant cinq ans, a signifié son congé à ce populaire danseur étoile, le voilà plus fringant que jamais, à l'affiche du nouveau spectacle du Cadre noir de Saumur. Une gageure artistique. Qu'à cela ne tienne, Patrick Dupond s'est toujours targué d'avancer au frisson et d'aimer l'inconnu. Question d'appétit, de curiosité. Son nouveau statut *free lance* le comble. Il vient de tourner dans deux films, présentera sa première chorégraphie intitulée *Ils dansent le monde*, avec des interprètes africains et espagnols en juillet au Japon. Il remet actuellement en chantier sa biographie (à paraître chez Fayard) pour y ajouter notamment un chapitre sur sa prestation d'homme « qui danse avec les chevaux »

Malheureusement, dans le Ballet du Cadre noir de Saumur mis en scène par Olivier Panhuys et chorégraphié par Jean-Hugues Tanto, Patrick Dupond ne danse pas « avec » les chevaux, mais à côté d'eux. Juché sur un plateau surplombant le manège, il livre quelques intermèdes chorégraphiques d'un savoir-faire tout ordinaire.

NI RYTHME NI TENSION

Quand, après cinquante minutes, il descend enfin dans l'arène en habit de lumière, c'est pour s'en retourner aussitôt, suivi de loin par les chevaux. De rencontre avec l'animal, point. Le texte un peu pompeux d'André Bercoff – « la respiration des chevaux, comme venue d'une forge géante » –, interprété par Gérard Darmon, a beau filer la métaphore entre l'apprentissage du danseur et le dressage des chevaux, élever un autel à la fusion de l'animal et de l'homme, rien n'arrive sur la piste de Bercy. Le choc annoncé n'aura pas lieu. Sur les classiques de *Carmen* ou de *La Gaîté Parisienne*, joués par l'orchestre Colonne, les tableaux se juxtaposent sans rythme ni tension.

Patrick Dupond craignait d'avoir l'air d'un nain de jardin à côté des chevaux. Crainte injustifiée. Il a tout simplement du mal à exister, tant il est difficile de rivaliser avec ces animaux en exercice. Jamais plus d'une dizaine, ils enroulent les huit, font et défont les cercles, croisent des diagonales sous la houlette de l'écuyer en chef, le colonel de la Porte du Theil. Au dire des spécialistes, l'ensemble manque parfois de maîtrise et de précision : changements intempestifs de rythme, d'allure, agitation des chevaux dont certains semblent reculer devant le danseur étoile.

Dans le programme du spectacle, Patrick Dupond se risquait à confier que « c'était avec un peu de perplexité qu'[il] avait accepté de partager son art avec le prestigieux Cadre noir ». Il a été trop téméraire, se lançant dans une entreprise a priori palpitante, mais finalement ingrate. Espérons qu'au-delà du show il aura atteint l'extase promise par André Bercoff : « Nous chevaucherons ensemble dans la seule dimension qui nous importe, celle de la beauté. »

Rosita Boisseau

SORTIR

COUTANCES

Jazz sous les pommiers à Coutances

Des festivités de festivals printaniers d'un côté et l'attention à la création de l'autre : voilà qui résume l'esprit général de Jazz sous les pommiers. Jusqu'au 15 mai on pourra entendre notamment lors de cette dix-huitième édition : Ekova (très belle prestation à Bourges), le 11 ; le trio Apollo, la formation gospel Stars of Faith, Henri Texier « Azur » Quintet, le 12 ; une journée britannique avec John Surman et le Salisbury Festival Chorus, Huw Warren Barrel Organ, Andy Sheppard Quintet, le 13 ; le contrebassiste Renaud Garcia-Fons, le trio Humair/Ducret/Chevillon, Paolo Fresu avec Antonello Salis, le guitariste flamenco Paco de Lucia, le 14 ; Stefano di Battista Quintet, une rencontre entre le pianiste Abdullah Ibrahim et le batteur Max Roach, le 15. Les concerts sont prévus dans plusieurs lieux de la ville, dont la salle Marcel Hélie, le théâtre (rénové), le Magic Mirrors, la cathédrale, les Caves des Unelles. **Jazz sous les pommiers à Coutances (50).** Tél. : 02-33-76-78-50 ou 02-33-76-78-68. De 20 F (3 €) à 150 F (22,86 €) selon les concerts.

PARIS

Valse n° 6

Reprise bienvenue : *Valse n° 6* fut l'un des jolis spectacles de l'été 1998. Mise en scène par Henri Ronse, la pièce du Brésilien Nelson Rodrigues décrit les égarements du cœur et du corps

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Andromaque

Mise en scène de Daniel Mesguich, avec Claude Mathieu, Véronique Vella, Eric Génovèse, Olivier Dautrey, Laurent Natrella, Guillaume Gallienne, Sarah Mesguich et Gretel Delattre.

Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6^e. M^o Saint-Sulpice. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F. Jusqu'au 4 juillet.

Les Ebloissements de M. Maurice

Mise en scène de Claude Merlin, avec Jacques Allwright, Anna Balesbro, Bénédicte Barriquand, Valentin Bellot, Paola Brunet-Sancho, Guy Cambreleng, Laurent Clare, Jean de Coninck, Bruno Delmeu, Philippe Gouinguenet, Pierre Grammont, José Lefèvre, Sylvie Levadou, Bielka Nemirovski, Bastien Thelliez et des chœurs.

Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, 18^e. M^o Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Le 10, à 19 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. 60 F et 90 F. Jusqu'au 21 juin.

Les Enfers Carnaval

Mise en scène de l'auteur, avec Corinne Cicolari, Georges Edmont, Kate France, Jean-François Lorenzi, Christophe Malaval, Marc Mériot, Sylvie Reteuna, Franco Senica et Emmanuelle Tertipis.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11^e. M^o Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F* et 120 F. Jusqu'au 5 juin.

Ivo Pogorelich (piano)

Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8^e. M^o Miromesnil. Les 10 et 11, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 150 F à 450 F.

Chœur et orchestre Colonne

Verdi : *Requiem*. Moss : *Adagio III* Valérie Millot (soprano), Sylvie Brunet (mezzo-soprano), Pierre Vaello (ténor), Nicolas Cavallier (basse), David Garforth (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8^e. M^o Ternes. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-42-33-72-89. De 50 F à 195 F.

Jorge Chamín (baryton), Olivier Manoury (bandonéon), Marie-Françoise Bucquet (piano).

Œuvres de Tchaïkovski, Mahler et Guastavino

Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, 7^e. M^o Ségur, Cambronne. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 08-03-80-38-03. Location Fnac. 100 F.

Benny Sluchin (trombone), Technique Ircam.

Stockhausen : *Solo, version V* Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, 4^e. M^o Rambuteau. Le 11, à 12 h 30. Tél. : 01-44-78-48-16. 30 F.

d'une fillette projetée brutalement à l'âge adulte, dans la déchirure ressentie lors de ses quinze ans. Virtuose de piano, dont l'enfance se dérobe sous elle, Sonia (Marie Poumarat), bas et porte-jarretelles blancs sous des dentelles d'ingénue, passe aux sonorités plus rustiques des tambours de la rue, dans lesquels se conjuguent le désir indéfinissable qu'elle ressent et celui qu'elle suscite.

Kiron Espace, 10, rue de la Vacquerie, 11^e. M^o Voltaire. A partir du 10 mai. Du lundi au samedi, le mardi, à 21 heures. Du 10 au 21 mai. Tél. : 01-44-64-11-50. 80 F et 100 F.

Rachid Taha

Rachid Taha, l'ancien chanteur de Carte de séjour, est devenu un des maîtres de la fusion entre rythmes arabes et techno, passant avec aisance du registre de la musique traditionnelle revisitée (sa reprise de *Ya Rayah* de Dahmane El Harrachi) aux sons les plus contemporains.

Le Blanc-Mesnil (93). Forum culturel, 1, place de la Libération. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-48-14-22-22. 80 F.

Cubanismo

Ardent, intrépide et brillant, le big band du trompettiste Jesús Alemañy, ancien préposé au cuivre du groupe cubain Sierra Maestra, est un bonheur immense pour tous les accros du tempo latino (CD *Reincarnation/Ryko-Harmonia* Mundi).

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e.

M^o Château-d'Eau. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 10 F à 130 F.

20.15
Voir autrement, voir plus loin

arte
du lundi au jeudi

du 10 au 13 mai : 4 reportages dont
Les Khmers Rouges en toute impunité !

20.15 Reportage

Des images, des histoires et des hommes pour mieux comprendre l'actualité.

lundi 10 mai : Les rubis de Pol Pot
mardi 11 mai : S.O.S marins perdus
mercredi 12 mai : Tony, voltigeur humanitaire
jeudi 13 mai : Athlétisme, la filière black

3615 ARTE (1,29F/min) www.arte-tv.com

Aleksandar Serdar (piano)

Schubert : *Impromptus op. 142 n° 1 et 3*. Paderewski : *Nocturne*. Menuet. Brahms : *Ballades op. 10*.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, 7^e. M^o Solferino. Le 11, à 12 h 30. Tél. : 01-40-49-47-57. 80 F.

Compagnie Maguy Marin

Pour ainsi dire. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4^e. M^o Châtelet. Les 10 et 11, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Trudy Lynn

Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 17^e. M^o Porte-Maillot. Le 10, à 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 130 F. Jusqu'au 15 mai.

Joe McPhee et Marteau rouge

Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

Trésors du film de jazz

Cinémathèque française, salle du Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, 16^e. M^o Trocadéro. Le 10 mai, à 20 h 30.

Herbalizer, Dynamic Syncop, Mr Scruff

Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, 18^e. M^o Anvers. Le 10, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 124 F.

Sebastien Wild

La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 18^e. M^o Pigalle. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 68 F.

Hard Ons

Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), 13^e. M^o Place-d'Italie. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-53-79-00-11. 80 F.

Néry

Cabaret sauvage, parc de La Villette, 19^e. M^o Porte-de-La-Villette. Les 10, 11 et 12, à 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-15. De 70 F à 100 F.

Orlando Poleo

y la Orquestra Chaworo Sunset, 60, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Le 10, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

RÉSERVATIONS

Lauryn Hill

Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 27 mai. Tél. : 01-42-08-60-00.

Maceo Parker

Femi Kuti Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 28 mai. Tél. : 01-42-08-60-00.

James Taylor

Palais des Congrès, 2, place Porte Maillot, 17^e. Le 29 mai. Tél. : 01-44-68-44-08.

Véronique Gens

Comédie des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 31 mai. Tél. : 01-53-23-99-11.

DERNIERS JOURS

13 mai : Carl-Henning Pedersen : entre ciel et terre

Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Élysées, 8^e. M^o Charles-de-Gaulle-Etoile. Tél. : 01-44-31-21-21. De 13 heures à 18 heures ; dimanche et fêtes de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 mai.

20 mai : Ousmane Sow

Pont des Arts, 6^e. M^o Pont-Neuf. 24 heures sur 24 heures.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 Paparazzi, chasseurs de la vie privée. Forum Planète

MAGAZINES

19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. LCI
20.00 20h Paris Première. Paris Première
21.00 Lundi soir. Eurosport
21.05 Le Point. TV 5
22.35 Mots croisés. France 2
22.40 Y a pas photo ! TF 1
0.35 Le Cercle. France 2

DOCUMENTAIRES

19.30 Maîtres et élèves en URSS. Histoire
19.55 Le Vaisseau spatial Terre. Odyssee
20.15 Reportage. Arte
20.30 Les Derniers Sanctuaires. Odyssee

le Monde TELEVISION

HISTOIRE

20.45 La IIIe République
Proposé par des historiens réputés (Georgette Elgey et Jacques Anjubault, avec le concours de François Goguel), ce documentaire en six épisodes fait appel à une multitude d'archives pour mieux comprendre la difficile mise en place d'un nouveau régime, né dans la précipitation à la fin de la guerre de 1870, et qui a mis neuf ans à s'imposer avant de connaître une belle longévité (soixante-dix ans).

20.30 Paparazzi. Forum Planète
20.35 Avions de ligne. Planète
20.45 La IIIe République. Histoire
20.45 Une histoire de l'orgue. Mezzo
21.25 Carné, vous avez dit Carné ? Planète
21.25 Des éléphants et des hommes. Odyssee
22.00 L'Histoire de l'Italie au XXe siècle. [32/42]. De l'Amérique à l'Éthiopie : une place au soleil. Planète
23.15 Les Esclaves du sucre. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

19.00 Rugby à XIII. Championnat de France. Demi-finale. Match retour. Eurosport
20.55 Football. Championnat d'Angleterre. Tottenham - Chelsea. Canal + vert

MUSIQUE

21.00 L'Enlèvement au sérail. Opéra de Mozart. Mise en scène. Lluís Pasqual. Par the English Baroque Soloists et the Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner. Muzzik
0.00 Bob Marley. Kingston 1978. Canal Jimmy
0.40 Jazz 6. Jazz à Vienne 1998. Kenny Werner Trio. M 6

TÉLÉFILMS

20.50 Fleurs de sel. TF 1
20.55 Retour à Fonteyne. France 2
22.20 Alien Nation, les mutants 1. RTL 9
23.55 Angoisse sur Brooklyn. Festival
0.25 Défense traquée. France 3

COURTS MÉTRAGES

22.40 Courts au 13. Hap le Céleste. Laurent Germain Maury. 13e RUE
23.45 Court-circuit. Alter égoux, et si on parlait travail... Sandrine Dryvers ; A Hard Day's Work. Koen Mortier ; Fauché. William Farley. Arte
1.55 Requiem pour un décor. Pierre-François Limbosch. France 2

SÉRIES

21.20 New York Police Blues. Canal Jimmy
21.25 Leaving L.A. Eyes of the City (v.o.). Série Club
22.00 Aux frontières du réel. Poursuite. O. TSR
22.50 Profiler. Copie conforme. O. TSR
23.00 Buffy contre les vampires. [2/2]. Acathia. Série Club
23.35 New York Police Blues. Quand la haine tue. TSR

FILMS

20.15 Lucie Aubrac. Claude Berri (France, 1996, 120 min) O. RTBF 1
20.30 Orphée. Jean Cocteau. Avec Jean Marais, Maria Casarès (France, 1949, N., 95 min) O. Ciné Classics
20.30 City Hall. Harold Becker (GB - EU, 1995, 110 min) O. Ciné Cinéma 2
20.40 The Game. David Fincher (Etats-Unis, 1997, 123 min) O. Canal +
20.50 L'Évadé d'Alcatraz. Don Siegel (Etats-Unis, 1979, 125 min) O. M 6
20.55 Le Jour le plus long. Kenn Annakin, Andrew Marton, Bernhard Wicki, Darryl Zanuck et Gerd Oswald (Etats-Unis, 1962, N., 180 min) O. France 3

21.00 Le Boucher. Claude Chabrol (France - Italie, 1969, 95 min) O. Paris Première
22.05 Voyage en Italie. Roberto Rossellini (Italie, 1953, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
22.20 Soleil trompeur. Nikita Mikhailov (France - Russie, 1994, 150 min) O. Ciné Cinéma 2
22.35 Que la bête meure. Claude Chabrol (France, 1969, 120 min) O. Paris Première
22.45 De beaux lendemains. Atom Egoyan (Canada, 1997, v.o., 109 min) O. Canal +
23.00 Loin du Vietnam. Alain Resnais, William Klein, Jori Ivens, Claude Lelouch, Jean-Luc Godard et Agnès Varda (France, 1967, 120 min) O. Histoire
23.00 Serial Lover. James Huth (France, 1998, 80 min) O. Canal + vert
23.25 Sous le ciel de Paris. Julien Duvivier (France, 1951, N., 100 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Fleurs de sel. Téléfilm. Arnaud Ségnac [2/2]. O.
22.40 Y a pas photo !
0.10 Histoires naturelles. Pour que les eaux vivent.
1.05 Chapeau melon et bottes de cuir. O.
1.55 TF 1 nuit.

FRANCE 2

18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Retour à Fonteyne. Téléfilm. Philomène Esposito [1/2]. O.
22.35 Mots croisés.
0.10 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle.
1.55 Histoire courte. Requiem pour un décor. Pierre-François Limbosch. O.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.55 Le Jour le plus long. Film. Kenn Annakin, Andrew Marton, Bernhard Wicki, Darryl Zanuck et Gerd Oswald. O.
23.55 Météo, Soir 3.
0.25 Défense traquée. Téléfilm. Deborah Reinisch. O.
1.55 La Case de l'oncle doc. Les Westerns de Sergio Leone.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 The Game. Film. David Fincher. O.
22.43 Les F.A.E.L.L. Lyonel Kouro. O.
22.45 De beaux lendemains. Film. Atom Egoyan (v.o.). O.
0.35 Boxe hebdo.
1.45 Football. Championnat d'Angleterre. Tottenham - Chelsea.

ARTE

19.00 Nature. La Montagne défigurée.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Les Rubis de Pol Pot.
20.45 Trois couleurs Bleu. Film. Krzysztof Kieslowski. O.
22.20 Une affaire d'honneur. Film. Ken Russell (v.o.). O.
23.45 Court-circuit. Alter égoux, et si on parlait travail... O. A Hard Day's Work. (v.o.). O. Fauché. (v.o.). O.
0.25 My Beautiful Laundrette. Film. Stephen Frears. O.

M 6

18.25 Chérie, j'ai rétréci les gosses. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info. Les Produits stars. Le cerf-volant.
20.50 L'Évadé d'Alcatraz. Film. Don Siegel. O.
22.55 Adultère, mode d'emploi. Film. Christine Pascal. O.
0.40 Jazz 6. Kenny Werner Trio.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Jacques Bonnet à propos de l'Italie et Byzance, d'André Chastel. 1953 - L'affaire Finaly.
21.00 L'Histoire en direct. 1953 - L'affaire Finaly.
21.10 Fiction. Festival de Cannes 99. Réalités - Zoo, de Ilan Duran-Cohen.
22.10 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Roger Norrington, Friedrich Hürdicke, piano : Œuvres de Nicolai, Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Matalon, Tulve.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Festival d'art sacré. Œuvres de Gagneux.
23.40 Concert. Par l'Ensemble Itinéraire, dir. Mark Foster. Œuvres de Stockhausen.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Wieniawski.
20.40 Concert par les Solistes de l'Orchestre de chambre d'Europe, Myung-Whun Chung, piano : Œuvres de Mozart, Brahms.
22.08 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, Chostakovitch, etc.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.30 Holocauste tzigane, au nom de la mémoire. Forum Planète
23.25 Sur les traces de Lawrence d'Arabie. Forum Planète

MAGAZINES

13.05 Argent public. Une école en bout de piste. La SPA, L'Europe et la recherche. Avec Malek Bouthi ; François d'Aubert. TV 5
13.20 On s'occupe de vous. Invité : Didier Gustin. France 3
13.30 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Guy Mollet 24 janvier 1966 [1/2]. Invité : Jean-Marie Colombani, directeur du Monde. Histoire
14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3
16.15 TV 5 Questions. Invité : Bernard Kouchner. TV 5
18.15 Comme au cinéma. Les derniers tabous. Sexe à l'écran : toujours plus loin. La commission de censure : état des lieux. Tabous de partout : la censure à travers le monde. Homosexualité : le dernier tabou à la mode. Invité : André Dussollier. TV 5

18.30 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Archimède. Voir : Parpaing. Pourquoi : Satellites. Expérience : Béton. Sciences animées : Radiations. Portrait : Piotr Slonimski, généticien. Brève : Paradoxe géométrique. Application : Le chaudron magique. Arte
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. LCI
20.00 20 h Paris Première. Yousef Chahine. Paris Première
20.50 De quel droit ? Harcèlement, racket, insécurité... peut-on se défendre ? M 6
20.55 Pourquoi ? Comment ? Le cinéma en action. Invités : Thierry Lhermitte ; Rémy Julienne ; Candice Gilg ; Jean-Pierre Goy ; Patrick Cauderlier ; Jean-Philippe Varin ; Guy de Masure ; Philippe Hertel ; Alexandre Arcady ; Patrick Grandperré ; Pascaline Girardot. France 3

21.00 Le Gai Savoir. Vraie et fausse morale. Invités : Paul Lombard ; Alain Etchevoen ; Michel Crépu ; Alain Lavillé ; Yolaine de la Bigne ; Edwy Plenel, directeur de la rédaction du Monde. Paris Première
22.40 La Vie à l'endroit. Des collectionneurs fous, fous, fous... France 2
23.30 Comment ça va ? Spéciale chirurgie esthétique. France 3
0.35 Le Cercle. France 2

DOCUMENTAIRES

18.15 La Deuxième Révolution russe. [2/8]. Bataille pour la glasnost. Planète
18.25 Le Monde des animaux. Le Dragon de mer. La Cinquième
20.00 Les Tribus indiennes. [20/20]. Les Iroquois. Planète
20.15 Reportage. SOS marins perdus. Arte
20.30 Nova. Déchiffreurs en temps de guerre. Odyssee
20.45 La Vie en face. Eren Keskin. Une avocate kurde accuse. Arte
20.45 La Maison Windsor. [1/3]. Première époque : 1897-1936. Histoire
21.45 Bud Powell, l'exil intérieur. Arte
22.30 Kilomètre 0, La Route de Lawrence d'Arabie. Forum Planète
22.45 L'Art du chant, la légende des grandes voix filmées. [1 et 2/2]. Le temps des studios. Muzzik
22.50 Rome secrète. [3/10]. De la Piazza Venezia au Capitole. Odyssee
23.35 Jazz Collections. Max Roach. Arte
0.55 Dans les coulisses de... L'Infirmier du lycée. France 3

SPORTS EN DIRECT

15.00 et 20.00 Tennis. Internationaux messieurs d'Italie (2e jour). Eurosport
16.45 Cyclisme. Tour des Asturies. Pathé Sport
18.30 Football. Match amical. Stars pour l'enfant - Pilotes de F 1. Eurosport
2.05 Basket NBA. Play-off. Canal +

DANSE

17.10 Portrait de famille. Chorégraphie de Birgit Cullberg. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Par le Cullberg Ballet. Mezzo

MUSIQUE

18.00 Jazz à Vienne 1998. Vienne, juillet 1998. Muzzik
19.30 Beethoven et Britten. Sonates pour violoncelle et piano. Avec Huseyin Sermet, piano ; Xavier Phillips, violoncelle. Mezzo
19.55 Amalia, a Strange Way of Life. 1947 - 1955, Foi Deus. Muzzik
20.59 Soirée Beethoven & Norrington. Muzzik
21.25 Schubert. La Jeune Fille et la Mort. Avec Julia Varady, soprano ; Dietrich Fischer-Dieskau, piano ; Natalia Prishpenko, violon ; Heime Müller, violon ; Volker Jacobsen, alto ; Eckard Runge, violoncelle. Mezzo
Par le Quatuor Alban Berg.

FRANCE 2

20.55 Retour à Fonteyne
S'inspirant d'un roman de François Bourdin (Les Vendanges de juillet), la réalisatrice Philomène Esposito a tricoté, en deux épisodes, l'histoire des amours, des brouilles et des retrouvailles d'une famille de producteurs de cognac. Une saga familiale - elles se multiplient à la télévision -, qui se laisse regarder sans trop d'ennui, malgré une impression tenace de déjà vu. Seconde partie mardi 11 à 20.55.

ARTE

22.20 Une affaire d'honneur
Ou l'affaire Dreyfus racontée, en 1923, par Estherazy à un journaliste anglais. Selon le parti pris du scénario, la victime est plus ou moins laissée de côté, pour un portrait psychologique du colonel Picquart (R. Dreyfus), nouveau chef de renseignement qui rouvrit le dossier, convaincu de l'innocence de Dreyfus. Une mise en scène où l'on retrouve par éclairs la « patte » de Ken Russell. En v.o.

THEÂTRE

21.45 Le Roi Jean. Pièce. William Shakespeare. Histoire

TÉLÉFILMS

20.30 Les Chevaux du soleil. François Villiers [2/4]. Festival
20.55 Retour à Fonteyne. Philomène Esposito [2/2]. France 2
20.55 Les Steenfort, maîtres de l'orge. Jean-Daniel Verhaeghe [3/3]. RTBF 1
22.15 Les Moissons de l'Océan. François Luciani [4/4]. TV 5
22.50 Enquête sous contrôle. Pat Verducci. O. M 6
23.20 Les Yeux de Cécile. Jean-Pierre Denis. Festival

SÉRIES

18.50 Le Saint. Le diamant. Série Club
19.20 Mariés, deux enfants. [2/2]. Le droit à l'allaitement. M 6
20.40 The Practice. Echech et mat. Un cri dans la forêt. Série Club
20.40 L'Inspecteur Lavardin. L'Escargot noir. 13e RUE
20.55 La Vie à cinq. Au plus court. Téva
21.00 Seinfeld. En voiture. Canal Jimmy
21.45 Ally McBeal. Angels and Bimps (v.o.). Téva
23.00 High Secret City. Un enfant sur la sellette. Un cœur sous la neige. TF 1
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. Quand la nature reprend ses droits (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Sanctuaire (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Au-delà du réel. Les forçats de Zanti. 13e RUE
1.15 Friends. The One Where Rachel Smokes (v.o.). Canal Jimmy
1.35 Absolutely Fabulous. Peur (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE 2

22.25 Schubert. Mouvement de quatuor. Avec Nicolas Chumachenko, violon ; Urs Walker, violon ; Christoph Schiller, alto ; Patrick Demenga, violoncelle. Par le Quatuor Neues Zuercher. Mezzo
22.45 Oedipe Roi. Opéra de Stravinski. Par l'Orchestre du Saito Kinen, dir. Seiji Ozawa. Mezzo
23.45 Stravinski et Beethoven par Ozawa. Avec Martha Argerich, piano. Par l'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk. Mezzo
0.50 The Nat «Kings» Cole Show 15. 17 septembre 1957. Muzzik

THEÂTRE

21.45 Le Roi Jean. Pièce. William Shakespeare. Histoire

TÉLÉFILMS

20.30 Les Chevaux du soleil. François Villiers [2/4]. Festival
20.55 Retour à Fonteyne. Philomène Esposito [2/2]. France 2
20.55 Les Steenfort, maîtres de l'orge. Jean-Daniel Verhaeghe [3/3]. RTBF 1
22.15 Les Moissons de l'Océan. François Luciani [4/4]. TV 5
22.50 Enquête sous contrôle. Pat Verducci. O. M 6
23.20 Les Yeux de Cécile. Jean-Pierre Denis. Festival

SÉRIES

18.50 Le Saint. Le diamant. Série Club
19.20 Mariés, deux enfants. [2/2]. Le droit à l'allaitement. M 6
20.40 The Practice. Echech et mat. Un cri dans la forêt. Série Club
20.40 L'Inspecteur Lavardin. L'Escargot noir. 13e RUE
20.55 La Vie à cinq. Au plus court. Téva
21.00 Seinfeld. En voiture. Canal Jimmy
21.45 Ally McBeal. Angels and Bimps (v.o.). Téva
23.00 High Secret City. Un enfant sur la sellette. Un cœur sous la neige. TF 1
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. Quand la nature reprend ses droits (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Sanctuaire (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Au-delà du réel. Les forçats de Zanti. 13e RUE
1.15 Friends. The One Where Rachel Smokes (v.o.). Canal Jimmy
1.35 Absolutely Fabulous. Peur (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE 2

22.25 Schubert. Mouvement de quatuor. Avec Nicolas Chumachenko, violon ; Urs Walker, violon ; Christoph Schiller, alto ; Patrick Demenga, violoncelle. Par le Quatuor Neues Zuercher. Mezzo
22.45 Oedipe Roi. Opéra de Stravinski. Par l'Orchestre du Saito Kinen, dir. Seiji Ozawa. Mezzo
23.45 Stravinski et Beethoven par Ozawa. Avec Martha Argerich, piano. Par l'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk. Mezzo
0.50 The Nat «Kings» Cole Show 15. 17 septembre 1957. Muzzik

THEÂTRE

21.45 Le Roi Jean. Pièce. William Shakespeare. Histoire

TÉLÉFILMS

20.30 Les Chevaux du soleil. François Villiers [2/4]. Festival
20.55 Retour à Fonteyne. Philomène Esposito [2/2]. France 2
20.55 Les Steenfort, maîtres de l'orge. Jean-Daniel Verhaeghe [3/3]. RTBF 1
22.15 Les Moissons de l'Océan. François Luciani [4/4]. TV 5
22.50 Enquête sous contrôle. Pat Verducci. O. M 6
23.20 Les Yeux de Cécile. Jean-Pierre Denis. Festival

SÉRIES

18.50 Le Saint. Le diamant. Série Club
19.20 Mariés, deux enfants. [2/2]. Le droit à l'allaitement. M 6
20.40 The Practice. Echech et mat. Un cri dans la forêt. Série Club
20.40 L'Inspecteur Lavardin. L'Escargot noir. 13e RUE
20.55 La Vie à cinq. Au plus court. Téva
21.00 Seinfeld. En voiture. Canal Jimmy
21.45 Ally McBeal. Angels and Bimps (v.o.). Téva
23.00 High Secret City. Un enfant sur la sellette. Un cœur sous la neige. TF 1
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. Quand la nature reprend ses droits (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Sanctuaire (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Au-delà du réel. Les forçats de Zanti. 13e RUE
1.15 Friends. The One Where Rachel Smokes (v.o.). Canal Jimmy
1.35 Absolutely Fabulous. Peur (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE 2

13.55 Voyage en Italie. Roberto Rossellini (Italie, 1953, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
14.15 Chemin de lumière. François Reichenbach et Bernard Gavoty (Fr., 1971, 80 min) O. Mezzo
15.50 La Règle du jeu. Jean Renoir (France, 1939, N., 105 min) O. Cinétoile
17.35 Soudain, l'été dernier. Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1960, N., 115 min) O. Cinétoile
18.30 Loin du Vietnam. Alain Resnais, William Klein, Jori Ivens, Claude Lelouch, Jean-Luc Godard et Agnès Varda (France, 1967, 120 min) O. Histoire
19.00 Orphée. Jean Cocteau (France, 1949, N., 90 min) O. Ciné Classics
19.10 Milan noir. Ronald Chamnah (France - Suisse, 1987) O. Ciné Cinéma 1
19.30 L'Homme des vallées perdues. George Stevens (Etats-Unis, 1953, 115 min) O. Cinétoile
20.30 Soleil trompeur. Nikita Mikhailov (France - Russie, 1994) O. Ciné Cinéma 1
20.30 Tolérance. Pierre-Henry Salfati (France, 1989, 105 min) O. Ciné Cinéma 3

FRANCE 2

16.45 Sunset Beach. O.
17.35 Melrose Place. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.50 Clic & Net.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 Les Aventuriers de l'Arche perdue. Film. Steven Spielberg. O.
23.00 High Secret City, la ville du grand secret. Un enfant sur la sellette. O. Un cœur sous la neige. O.
0.40 Le docteur mène l'enquête. Le réservoir des eaux sombres. O.
1.30 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 22.25 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins. O.
17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
18.45 Les Z'amours de l'an 2000.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Retour à Fonteyne. Téléfilm. Philomène Esposito [2/2]. O.
22.30 Bouche à oreille.
22.40 La Vie à l'endroit. Des collectionneurs fous, fous, fous...
0.15 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle.

FRANCE 3

16.10 Grands gourmands.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.55 Pourquoi ? Comment ? Le cinéma en action.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Comment ça va ? Spéciale chirurgie esthétique.
0.25 Magazine olympique.
0.55 Dans les coulisses de... L'Infirmier du lycée.
1.45 Saga-Cités. Rêves en friche à la Belle-de-Mai.

CANAL +

16.50 Génial, mes parents divorcent ! Film. Patrick Braoudé. O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 George de la Jungle. Film. Sam Weisman. O.
22.08 Les F.A.E.L.L. Film. Lyonel Kouro. O.
22.10 Ni dieux ni démons. Film. Bill Condon (v.o.). O.
0.00 Go for Gold 1. Film. Lucian Segura (v.o.). O.
1.40 Artless. Savoir saisir la balle au bond. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre... Santé, science.
16.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle.
16.30 Les Dessous de la Terre.
17.00 Au nom de la loi. O.
17.25 100 % question.
17.55 Le Futur en marche.
18.25 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. SOS marins perdus.
20.45 La Vie en face. Eren Keskin. Une avocate kurde accuse.
21.40 Thema. Jazz exils. 21.45 Bud Powell, l'exil intérieur. 22.45 Reflections, New-York - Paris. 23.35 Max Roach. 0.30 Bibliographie.
0.40 Love. Film. K. Russell (v.o.). O.

M 6

15.40 Les Anges du bonheur. O.
16.35 Boulevard des clips.
17.35 Agence Acapulco. O.
18.25 Chérie, j'ai rétréci les gosses. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info. E = M6 découverte.
20.50 De quel droit ? Harcèlement, racket, insécurité... peut-on se défendre ?
22.50 Enquête sous contrôle. Téléfilm. Pat Verducci. O.
0.30 Zone interdite. Rois, princes et chevaliers.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [1/5].
20.30 Agora. Michel Tournier (Célébrations).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz, suivez le thème. Indiana.
19.45 Concert. Par l'Ensemble Organum, dir. Marcel Pérès, Pierre Barrat, récitant : Œuvres de De Machaut.
21.00 Concert. Par le Cheur et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Dominique My. Œuvre de Kaufmann.
22.30 Musique pluriel. Festival Présences 97. Œuvres de Dusapin, Norgard.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées Ouverture pour trois hautbois, cordes et continuo en ré majeur, de Telemann, par l'Orchestre baroque de Fribourg, dir. G. von der Goltz.
20.40 Georges Perce et la musique. Œuvres de R. Schumann, Verdi, Parker, Brown, Monk, etc.
22.28 Les Soirées... (suite). Œuvres de Berg, Young, œuvre de jazz, Schönberg, Wagner.

HISTOIRE

20.45 La Maison des Windsor
Après le règne de Victoria, qui a marqué l'installation de la monarchie constitutionnelle, les Windsor ont assumé la transformation de l'institution royale. La dynastie, d'impopulaire, est devenue le symbole de la cohésion d'une nation démocratique. Ce document, avec des images d'« actualités » - cinéma puis télévision -, retrace cette évolution. Diffusion des autres épisodes les 12 et 13 mai.

ARTE

21.40 Jazz Exils
Bud Powell, Max Roach, Thelonus Monk, etc., se retrouvent dans cette Thema. Le jazz est lié à l'exil des esclaves noirs arrachés à leur terre d'Afrique, au déplacement des jazzmen vers New York, à l'accueil en Europe puis au retour en Afrique mythique. Deux portraits (Powell et Roach) et un document pour une Thema un peu bancale rattrapée par de grands documents musicaux.

FRANCE 2

22.40 Des collectionneurs fous, fous, fous
Une châtelaine qui joue avec ses nombreuses poupées de collection, un informaticien fou des bas à couture, un viticulteur épris de pères Noël, le comédien Jean-Claude Dreyfus passionné par les petits cochons roses : les témoignages des collectionneurs, que Mireille Dumas a rencontrés pour « La vie à l'endroit », évoquent une passion parfois ravageuse.

ROGER CORBEAUMINISTÈRE DE LA CULTURE

INTERPRESS

« Et alors ? » par Pierre Georges

LE FAIT est surprenant, mais c'est un fait. Depuis plusieurs jours, des gens calmes, pondérés, pas excités du tout, respectueux de la loi et de l'ordre républicains, complets partisans de l'Etat de droit, ne cassant pas du Corse à tous les repas, goûtant assez peu ordinairement les abus et dérapages barbouzards, ne cessent dès que le sujet Bonnet vient dans la conversation, et il y vient très vite, de tenir un discours fort cynique et limité : « Et alors ? »

Le fait est étrange, mais c'est un fait. Il semble y avoir, chez beaucoup, un vrai décalage entre les principes habituels et l'appréciation portée. Comme si, dans cette affaire lamentable, nombre de citoyens ne voyaient guère que l'illustration malheureuse mais humaine d'une fable insulaire : la paillote et la poutre. Ils ont mis le feu chez Francis ? Et alors ? Ou était la première anomalie, la première entorse à l'Etat de droit ? Sinon dans le fait que cette construction fut décrétee illégale. Que sa destruction fut ordonnée par le tribunal administratif. Et que tout ce que compte la Corse d'hommes politiques s'est mis en travers des voies pour protéger ce symbole de la connivence et du défi à l'autorité. Ici comme ailleurs.

Cette thématique du « et alors ? », parfaitement illustrée dans *Le Monde*, vendredi, par les écrits de l'ex-préfet Grimaud en faveur du préfet Bonnet, pourrait en fait se résumer à un simple argument : qui sont les plus coupables ? Ceux qui ont été poussés à bout, au feu en somme, pour s'être heurtés à la coalition de tous les calculs, intérêts et hypocrisies ? Ou ceux qui se drapent dans

l'Etat de droit pour mieux le contourner ? Ceux qui enragent et craquent à l'idée de ne pouvoir faire respecter l'ordre ? Ou ceux qui prospèrent et triomphent dans les plis du désordre institué ?

Ainsi se fait largement jour la thèse d'un préfet Bonnet, plus victime de ses emportements que coupable de ses coups torques. Et de gendarmes plus victimes du désordre subi que responsables des ordres reçus. A la guerre comme à la guerre, en Corse comme en Corse ! Voilà ce que l'on entend et qui n'est guère réjouissant pour qui pense – et nous en sommes absolument – que ce n'est certes pas ainsi qu'un Etat se conduit et qu'une loi s'applique. Pas ainsi en tout cas que se régleront les problèmes de la Corse.

A oser même, ou à bien écouter ce cynisme fort partagé, le préfet Bonnet n'aurait fait qu'appliquer maladroitement la loi de la Paillote. Comme d'autres celle du Talion. Son plus grand tort ne serait pas d'avoir commis ou fait commettre. Mais de l'avoir fait de si médiocre manière.

Son plus grand tort serait aujourd'hui d'avoir fait en sorte que l'ordre finisse sous les verroux et que le désordre triomphe sous la lumière des spots. A cette fable de la paillote et de la poutre, il fallait une morale parfaitement immorale.

Les cyniques l'auront trouvée à voir se reconstruire aujourd'hui le fameux restaurant de plage, illégal et pourtant autorisé. Là, oui, nous sommes assez d'accord : c'est un peu fort de nez ou un coup de pied aux fesses de l'Etat de droit.

L'ÉPIDÉMIE de sida a pris des proportions telles qu'elle est désormais « hors contrôle » en Afrique australe, affirme le principal épidémiologiste de l'Onusida, Bernhard Schwartlaender, dans l'hebdomadaire allemand *Focus* daté du lundi 10 mai. Plus d'un quart de la population adulte du Botswana, de la Namibie, du Swaziland et du Zimbabwe est infecté par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). En Afrique du Sud, l'épidémie serait exponentielle depuis le début de la décennie. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) publie, mardi 11 mai, son rapport annuel qui souligne que le sida est devenu la quatrième cause de mortalité dans le monde et la première en Afrique.

Dans ces Etats, ajoute M. Schwartlaender, le sida est « la plus grande tueur ». En outre, remarque-t-il, la quantité de gens malades « sape le système social ». Le constat n'est mal-

heureusement pas nouveau et les dernières conférences mondiales sur le sida ont souligné le fossé qui continue de se creuser entre les pays du tiers-monde – l'Afrique en premier lieu – où l'épidémie flambe, et les pays développés, où la maladie tend à devenir chronique grâce aux nouveaux traitements indisponibles ailleurs.

FÉMINISATION DE L'INFECTION

Dans un de ses précédents documents sur l'épidémiologie du VIH-sida en Afrique subsaharienne, daté du 30 novembre 1998, l'Onusida soulignait que sur 10 personnes ayant contracté l'infection en 1998, 7 vivaient en Afrique. La proportion était même de 9 sur 10 chez les moins de 15 ans. Au total, 83 % de l'ensemble des décès dus au sida depuis le début de l'épidémie ont été enregistrés en Afrique, qui compte aussi 95 % au moins des orphelins du sida, alors

qu'un dixième seulement de la population mondiale vit en Afrique au sud du Sahara. L'Onusida estime que depuis le début de l'épidémie, 34 millions de personnes ont contracté l'infection en Afrique subsaharienne et que 11,5 millions d'entre elles sont déjà mortes, dont un quart d'enfants. En 1998, le sida aurait causé environ 2 millions de décès.

Les épidémiologistes insistent sur la féminisation de l'infection : en Afrique, plus de la moitié des nouvelles infections surviennent chez des femmes. Dans les pays où les jeunes représentent plus de 60 % des nouvelles infections, on compte deux jeunes filles infectées pour un jeune homme. L'impact de l'épidémie est colossal. D'abord sur les familles atteintes : dans le district rural de Rakai, en Ouganda, les foyers dépensent jusqu'à un tiers de leur revenu annuel pour payer un mois de traitement ou un seul enterrement.

La maladie touche les individus durant la période économiquement la plus productive de leur vie.

Le 27 avril, le directeur exécutif de l'organisme des Nations unies, Peter Piot, était à Kigali, capitale rwandaise, aux côtés des représentants du Burundi, du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda et de la Tanzanie pour le lancement d'une initiative commune des pays de la région des Grands Lacs. L'Onusida a également apporté son soutien à l'initiative « *Secure the Future* » (Assurer l'avenir), lancée jeudi 6 mai par les laboratoires Bristol-Myers Squibb, qui affecte 100 millions de dollars (91 millions d'euros) sur cinq ans à un programme de recherche médicale et de soutien à des associations locales dans cinq pays d'Afrique australe : Afrique du Sud, Botswana, Namibie, Lesotho et Swaziland.

Paul Benkimoun

M. Strauss-Kahn défend la création d'une « écotaxe » pour financer la baisse des cotisations sociales

COMME Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn milite pour une baisse des cotisations sociales sur le travail non qualifié alors que le passage aux 35 heures renchérit le SMIC de 11,4 %. « A l'occasion de la deuxième loi sur les 35 heures, il faut réduire les cotisations sociales sur le travail non qualifié de 10, 15, 20 milliards de francs. Pour cela, tout le monde est d'accord, il faut élargir l'assiette des cotisations sociales », a déclaré le ministre de l'économie et des finances au Club de la presse d'Europe 1, dimanche

9 mai. Mais l'accord entre les deux ministres s'arrête à ce constat. M^{me} Aubry défend l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales à la valeur ajoutée. Cette formule « *inclut les investissements* », rappelle cependant M. Strauss-Kahn.

Précision qui vaut opposition pour un ministre soucieux de voir les investissements, touchés de plein fouet par les turbulences internationales successives, redémarrer et la France sortir du désormais fameux « trou d'air ». A Bercy, on marque sa préférence pour la mise en place d'une écotaxe sur les déchets ou les énergies polluantes.

UNE « PISTE INTÉRESSANTE »

Lionel Jospin devra trancher entre ses deux ministres. M. Strauss-Kahn semble confiant. Pourtant, si le Mouvement des entreprises de France (Medef) lui est acquis, les opposants à ses propositions ne manquent pas, notamment à l'Assemblée nationale. « La piste explorée par Martine Aubry me paraît très intéressante », déclarait récemment Didier Migaud, rapporteur général à la commission des finances. Les communistes, qui sont également

demandeurs d'un élargissement de l'assiette des cotisations patronales à la valeur ajoutée, souhaiteraient toutefois que la baisse des charges patronales reste sélective. Le parti de Robert Hue refuse d'instaurer une aide pérenne qui bénéficierait certes aux entreprises qui créent de l'emploi dans le cadre du passage aux 35 heures, mais aussi aux autres : celles qui préservent des emplois et celles qui continuent, malgré tout, à en détruire.

De son côté, le secrétaire général de la CGT estime que « la deuxième loi [sur la réduction du temps de travail] doit être discutée selon le calendrier prévu ». Dans un entretien au journal *L'Humanité*, lundi 10 mai, Bernard Thibault ajoute qu'« elle doit clairement affirmer que le temps de travail effectif est porté définitivement à 35 heures, à partir du 1^{er} janvier 2000. Sinon, c'est encore le patronat qui gagne du temps, et des emplois sont sacrifiés. » Jugéant « mitigé » le premier bilan des 35 heures, il rappelle que, dans les six derniers mois, « 21 000 suppressions d'emplois ont été prononcées » ou annoncées.

Virginie Malingre

Au Mexique, le sous-commandant Marcos réapparaît en public

LE CHEF de la guérilla zapatiste au Mexique, le sous-commandant Marcos, est apparu en public, samedi 8 mai au soir, pour la première fois depuis plus de deux ans et a accusé le gouvernement de vouloir régler par « la guerre » le conflit du Chiapas, dans le sud du pays. Le gouvernement « a opté pour la guerre, abandonnant ses engagements en faveur du dialogue et d'une solution pacifique du conflit », a-t-il déclaré lors d'une réunion entre des guérilleros et quelque 1 500 sympathisants. Le sous-commandant Marcos inaugurerait ainsi une rencontre avec la « société civile » à son quartier général de La Realidad, un village près de la frontière avec le Guatemala.

Le chef de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) avait fait sa dernière apparition publique le 11 janvier 1997 pour rejeter un projet de loi gouvernemental sur la culture et les droits des Indiens du Chiapas. Les négociations de paix entre les zapatistes et les autorités sont interrompues depuis septembre 1996, chacune des deux parties rejetant sur l'autre la responsabilité du blocage.

Les guérilleros accusent en particulier le gouvernement de ne pas avoir respecté un accord signé en février 1996 et prévoyant une relative

autonomie pour les populations indiennes du Chiapas. Les autorités, de leur côté, refusent une quelconque autonomie, estimant qu'elle pourrait mettre en péril la souveraineté mexicaine.

Lors de sa réapparition publique, le sous-commandant Marcos s'en est pris au président mexicain Ernesto Zedillo ; il n'a pas épargné non plus l'opposition, qu'elle soit de gauche ou de droite. Il a demandé, dimanche, à ses sympathisants de soutenir les protestations sociales en cours au Mexique afin d'étendre l'influence de son mouvement. – (AFP)

Béatrice Gurrey

GALERIES
Lafayette

-10%

SUR TOUT* AVEC LA CARTE

LA CARTE EST EN FÊTE AUX
GALERIES LAFAYETTE
JUSQU'AU 22 MAI
À HAUSSMANN ET MONTPARNASSE

Votre partenaire

CODE DES SOCIÉTÉS

DISPOSITIONS GÉNÉRALES
SOCIÉTÉS CIVILES
SOCIÉTÉS COMMERCIALES
SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE
SOCIÉTÉS PARTICULIÈRES

DALLOZ

<http://www.dalloz.fr>

Le Monde ECONOMIE

MARDI 11 MAI 1999

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

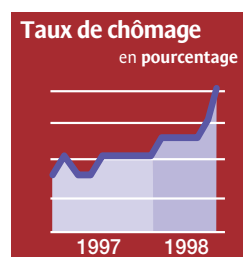


EUROPE
Ministre de l'emploi portugais de 1995 à 1997, Maria Rodrigues

a joué un rôle majeur dans l'adoption du pacte pour l'emploi par les socialistes européens, en mars dernier, lors du sommet de Milan (page IV)

BOUSSOLE

La montée du chômage freine la reprise nipponne. L'inquiétude des Japonais pour leur emploi explique l'atonie persistante de la consommation dans l'archipel (page V)



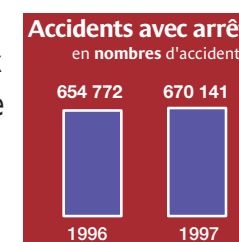
FOCUS

Depuis le début de la guerre au Kosovo, l'effort financier de la France a doublé. Un enlisement du conflit pourrait conduire à des ajustements budgétaires dans la zone euro (page VI)

2 millions de dollars par jour

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

En 1997, les accidents de travail sont repartis à la hausse en France. Les partenaires sociaux planchent sur la réforme des institutions, qui doivent être adaptées aux évolutions de l'emploi (page VIII)

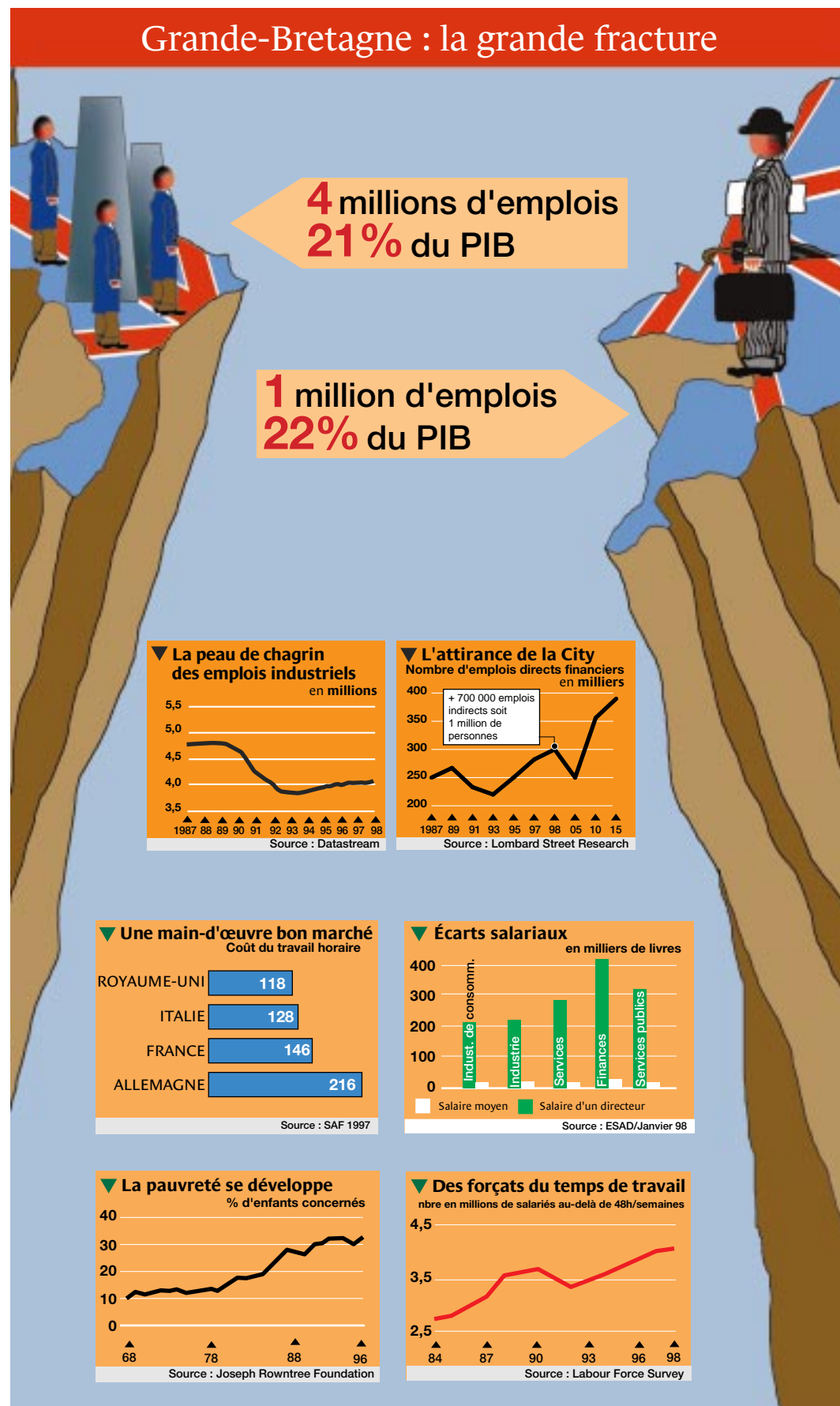


OFFRES D'EMPLOIS

De la page IX à la page XVIII

Deux ans après leur arrivée au pouvoir au Royaume-Uni, les travaillistes ont très peu touché à l'héritage conservateur

Le « blairisme » est-il soluble dans le « thatchérisme » ?



Dans *La Révolution inachevée*, le livre publié fin 1998 par Philip Gould, ce conseiller de Tony Blair, explique pourquoi Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier, « bouge trop », comme les acteurs des films muets. C'est sans doute, analyse-t-il, pour mieux masquer sa volonté de préserver l'héritage des conservateurs aux affaires de 1979 à 1997, qui plaît tant aux marchés financiers.

Faire croire que l'on bouge... pour mieux ne pas bouger. Serait-ce là le mode d'action – et le bilan – de l'équipe de Tony Blair, deux ans après son arrivée triomphale au pouvoir ? La réalité britannique est complexe, c'est celle d'un pays – moins Royaume-Uni qu'avant, depuis les élections, le 6 mai, en Ecosse et au pays de Galles – qui n'est pas encore arrimé à l'euro et dont les yeux se portent toujours vers les Etats-Unis et son modèle libéral, sans vraiment pouvoir choisir entre les deux mondes.

Avocat de formation, Tony Blair est surtout intéressé par les questions institutionnelles, les problèmes de société, l'Ulster et la politique étrangère. La guerre au Kosovo et la réforme de la Chambre des lords le mobilisent beaucoup plus que les dossiers économiques, abandonnés sans regret à Gordon Brown, son ancien rival au sein du Parti travailliste, véritable vice-roi du « blairisme », à la tête de la puissante administration du Trésor.

Convaincu des vertus de l'économie de marché, cet Ecossois de quarante-sept ans a placé la stabilité au sommet de ses priorités. Pas question, donc, d'affoler les marchés et les milieux d'affaires : ni hausse de l'impôt ni augmentations des dépenses publiques, si ce n'est à la marge pour la santé et l'éducation.

Alors que les experts tablaient sur une récession il y a six mois, l'économie devrait atterrir en douceur au second semestre. D'ailleurs, en étant membre de l'Union européenne mais pas de la zone euro, qui regroupe les onze pays de la monnaie unique, le Royaume-Uni peut (encore) se permettre une politique fiscale qui plaît aux investisseurs étrangers. Travaillistes au pouvoir ou pas, ceux-ci ne se trompent pas sur les options retenues : près d'un tiers des investissements étrangers entrant en Europe sont affectés au royaume de sa Très Gracieuse Majesté.

Jouer les Hongkong de l'Europe est une voie possible aux yeux des plus modernistes de l'équipe Blair. Et entraînant, à condition d'être jeune, talentueux, et de travailler à

la City, dont les effectifs et la contribution à la richesse du pays ne cessent d'augmenter. Mais *quid* des industries du Nord et des Midlands, l'ex-pays noir, qui vieillit mal ? Comment juger des promesses du blairisme, que ce soit en termes de politique industrielle ou de justice sociale ?

L'introduction d'un salaire minimum depuis le 1^{er} avril dernier est, certes, un symbole fort. Mais en y regardant de plus près, le montant choisi et ses modes d'application ne vont pas remettre en cause les avantages de la flexibilité sociale si chère aux milieux patronaux, satisfaits du faible coût du travail anglais.

De même, afficher un taux de chômage de 6,3% peut être une vitrine trompeuse. Le chiffre, qui correspond aux normes du Bureau international du travail (BIT), et repart d'ailleurs à la hausse, fait l'objet de controverses. Il serait sous-estimé.

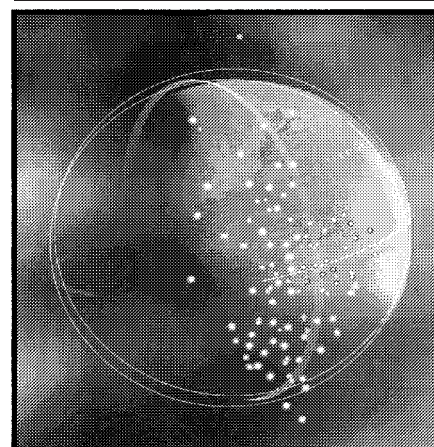
L'Angleterre crée des emplois, mais quels emplois ? Souvent mal payés et précaires. 50% d'entre eux ont une durée de vie inférieure à

quinze mois. Le pays offre donc le paradoxe d'une société flexible mais non mobile. Les pauvres restent pauvres et les riches s'enrichissent de plus en plus. La dispersion des revenus – et leur redistribution – « est le dossier numéro un auquel doit s'attaquer le gouvernement », explique, embarrassé, un conseiller de Gordon Brown.

Et ce n'est pas l'état du système éducatif public, unanimement décrié, qui permettra à l'ascenseur social de redémarrer. Au contraire, la tendance semble profonde. Il y a un an, Tony Blair déclarait que « la gestion de l'économie n'était ni de droite ni de gauche, mais bonne ou mauvaise ». Il est encore trop tôt pour juger de son action. Mais aujourd'hui les enjeux majeurs apparaissent, et les effets de manche ne suffiront pas pour préparer l'avenir. Des plus jeunes, de tous les plus jeunes.

Marie-Béatrice Baudet et Marc Roche

Lire la suite du dossier pages II et III



17.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde.

C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

IAE DE PARIS
UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON-SORBONNE
IAE de Paris
162, rue Saint Charles
75740 Paris Cedex 15
Tél. : 01 44 25 28 03 / 04
http://www.univ-paris1.fr/IAE
Minitel 3616 IAE (1,29 F/mn)

Depuis plus de 40 ans, l'IAE de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, propose des diplômés nationaux de 3^{ème} cycle - DESS, DEA et Doctorat - dans les domaines de la gestion des entreprises et du management.

Chaque année, 700 étudiants ou salariés d'entreprise sont diplômés de l'IAE de Paris.

Ces formations universitaires de haut niveau, généralistes ou spécialisées, sont proposées :

- à temps complet ou partiel,
- avec ou sans interruption de l'activité professionnelle,
- en formation initiale, apprentissage ou formation continue.

Avec les formations de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris, faites la différence, rejoignez le réseau de ses 17 000 anciens.

U n a v a n t a g e d é c i s i f

La guerre au Kosovo pourrait conduire à des ajustements budgétaires dans la zone euro

Officiellement, le débat sur la répartition de l'effort de guerre n'existe pas. En dehors du budget de fonctionnement voté chaque année, l'OTAN doit se contenter des « contributions volontaires » de ses membres. Paie qui veut et selon ses moyens. C'est la règle établie il y a cinquante ans. Cette procédure, pesante car elle contraint les alliés à d'interminables marchandages dès qu'il s'agit de renforcer troupes et matériel, commence à faire grincer des dents chez les principaux pays contributeurs.

Aux Etats-Unis, le Congrès a profité de la rallonge budgétaire de 6 milliards de dollars (5,6 milliards d'euros) demandée par Bill Clinton (et que les parlementaires ont accepté de doubler) pour réclamer un effort des Européens. La réponse fut immédiate. « *La règle est claire, chaque pays supporte le poids de ses propres troupes, et je déconseille à quiconque d'ouvrir le débat sur le partage de la facture* », a rétorqué le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping.

SIMULATIONS

Il est pourtant peu probable que les discussions en restent là. L'intensification des frappes aériennes, l'hypothèse désormais plausible d'une intervention terrestre, l'ampleur des besoins humanitaires et l'engagement des alliés en faveur d'un plan de reconstruction des Balkans ont bouleversé le scénario initial. Et alourdissent, de façon inattendue, la note à payer.

Depuis le début du conflit, la facture militaire des Etats-Unis, qui assument plus de 70 % des dépenses, serait passée de 20 millions de dollars par jour à plus du double, selon le décompte établi le 29 avril par le Center for Strategic and Budget Assessment (CSBA), un *think tank* de Washington. En France, deuxième contributeur à l'opération « Force alliée », l'effort financier a aussi doublé et atteint l'équivalent de 2 millions de dollars par jour.

Les Etats-membres auront du mal à satisfaire les critères de Maastricht si le conflit s'enlise

L'ampleur des fonds à mobiliser au cours des mois à venir dépend de la sortie, rapide ou non, du conflit. Jusqu'à présent, seuls les Américains se sont risqués à des simulations. L'office budgétaire du Congrès retient ainsi deux hypothèses. La première table sur un arrêt rapide du conflit – en mai – et sur l'envoi d'une force de maintien de la paix de 28 000 hommes, dont un contingent américain de 4 500 hommes. Le coût pour le budget américain est alors estimé à 3 milliards de dollars la première année. Dans la seconde hypothèse, comportant une intervention au sol, la guerre coûterait 15 milliards de dollars sur un an.

Ces chiffres apparaissent toutefois dérisoires face au scénario « noir » imaginé par la banque Morgan Stanley : une guerre terrestre, avec 300 000 hommes envoyés en Yougoslavie, qui impliquerait des dépenses comprises entre 60 à 90 milliards de dollars pour les alliés.

Les sommes nécessaires pour aider les réfugiés kosovars grimpent aussi de jour en jour. En un mois, le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), chargé de coordonner l'aide humanitaire, a été contraint de réviser à trois reprises ses estimations pour un plan d'action qui couvre les besoins jusqu'à la fin du mois de juin.

Il évalue aujourd'hui les fonds nécessaires, sur trois mois, à 106 millions de dollars, pour une population de 950 000 personnes. Mais il est difficile de chiffrer avec précision les moyens débloqués pour faire face au désastre humain. L'autorité du HCR n'est pas totalement reconnue, et chaque pays élabore son

propre plan d'action. Romano Prodi, le nouveau président de la commission européenne propose de prélever 5,3 milliards de dollars par an sur le budget européen, au profit des pays des Balkans touchés par le conflit. Début mai, les Etats-Unis avaient promis 182 millions, la France 38 millions, l'Allemagne 32 millions, le Royaume-Uni 40 millions... L'Italie avait de son côté lancé un programme de 103 millions de dollars financé par le gouvernement, les régions, les entreprises et les dons des citoyens italiens.

La Banque mondiale, inquiète face à autant d'éparpillement, espère que la mission qui vient de lui être confiée par les pays donateurs permettra de mieux coordonner les programmes. Avec l'Union européenne, elle doit gérer le soutien aux pays touchés par le conflit. Notamment en réfléchissant à un plan de reconstruction des Balkans dont les premières lignes devraient être précisées lors d'un sommet à Bonn, le 27 mai prochain.

Selon les premières évaluations de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), les pertes économiques liées à la guerre pour les six pays voisins de la Yougoslavie seraient comprises entre 800 et 1 800 millions de dollars. Mais ces chiffres ne prennent pas en compte les besoins de la Serbie-Monténégro, dont les infrastructures seront en grande partie détruites à l'issue du conflit.

COMPARAISONS

A ce jour, seul le commissaire européen Yves Thibault de Silguy s'est hasardé à avancer le chiffre de 30 milliards de dollars nécessaires, selon lui, pour financer le plan d'aide régional. A titre de comparaison, la guerre du Golfe en 1991 avait coûté 61 milliards de dollars aux Etats-Unis, en grande partie payés par les alliés, notamment l'Arabie saoudite et le Koweït. Et la guerre du Vietnam, l'équivalent de 500 milliards de dollars d'aujourd'hui.

Cette « ardoise » inattendue arrive à un mauvais moment. Les gouvernements de l'Union minimisent pour l'instant l'impact budgétaire et économique de la guerre en Serbie sur leur pays. Mais des ajustements budgétaires pourraient s'avérer indispensables – et douloureux – au cas où le conflit durerait et prendrait de l'ampleur. D'autant que les grands argentiers auront aussi à composer avec le ralentissement de la croissance, perceptible en Europe depuis la fin 1998. L'Italie et l'Allemagne, les plus exposées à l'afflux de réfugiés, sont aussi les pays qui affichent les plus médiocres perspectives de croissance de l'Union.

Selon les dernières prévisions du FMI, publiées fin avril, le taux de croissance ne dépasserait pas 1,5 % en 1999 dans l'un et l'autre pays. Montrés du doigt, il y a quelques semaines encore, par la Commission européenne, pour leur manque d'empressement à réduire leurs déficits publics, ils pourraient, si le conflit dégénérât, se rapprocher dangereusement de la ligne rouge des 3 % de déficits fixé par le traité de Maastricht !

Ce scénario, dont personne officiellement ne veut entendre parler, n'est pas écarté par les économistes de Morgan Stanley. « *Un conflit terrestre supporté aux trois quarts par les Européens coûterait environ 55 milliards de dollars, l'équivalent de 0,8 point de PIB, explique Eric Chaney, le chef économiste de la banque à Paris. Cela signifie que plusieurs pays pourraient ne plus être en mesure de respecter les critères du traité.* » Que se passerait-il alors ? Quelques mois après le lancement de l'euro, les Onze auraient à résoudre à chaud un cas de figure qu'ils ont jusqu'à présent voulu ignorer, celui des chocs asymétriques affectant un ou plusieurs pays de la zone.

Le 20 avril dernier, le maître d'œuvre de l'euro pour la Commission, Yves Thibault de Silguy, avait plaidé, sans beaucoup d'écho, pour la création d'un système anti-chocs. « *Ne faudrait-il pas réfléchir à la mise en place au niveau communautaire d'une sorte de Fonds d'action conjoncturelle pour faire face à des chocs asymétriques ?* », avait-il déclaré devant un parterre de financiers surpris de voir lever un tel lièvre. Il y a peu, l'évocation même de tels accidents de parcours pouvant affecter un secteur, une région ou un pays, était inimaginable. Ce ballon d'essai lancé par le commissaire sug-

Le précédent bosniaque

Dans le cadre des accords de Dayton, en octobre 1995, qui ont marqué la fin de la guerre en Bosnie-Herzégovine, les Occidentaux se sont engagés à financer un plan de reconstruction de 5,2 milliards de dollars (4,9 milliards d'euros) sur une durée de quatre ans. La guerre a détruit 80 % des installations électriques du pays et 60 % de l'habitat. Au total, les dommages sont évalués entre 20 et 40 milliards de dollars. La mise en œuvre du plan a été confiée à la Banque mondiale et à l'Union européenne.

Au bout de trois ans, 3 milliards de dollars ont été déboursés. Les principaux donateurs sont l'Union européenne (1 034 millions de dollars), les Etats-Unis (773 millions), la Banque mondiale (620 millions) et le Japon (333 millions). 74 % de ces fonds ont été accordés sous forme de dons.

gère au moins que l'idée fait son chemin dans les milieux bruxellois.

En attendant, si l'opération au Kosovo devait entraîner des dérapages budgétaires au-delà de la limite autorisée, les pays pris en flagrant délit pourraient invoquer des « circonstances exceptionnelles » et se mettre en congé provisoire des rigueurs (et des pénalités) prévues par le Pacte de stabilité et de croissance. Le traité de Maastricht le prévoit. Ironie du sort, le pacte de stabilité, imposé par les Allemands pour consolider le sort de la monnaie unique, serait ainsi suspendu avant même d'avoir pu être appliqué. Mais tout cela relève encore de simples hypothèses de travail.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

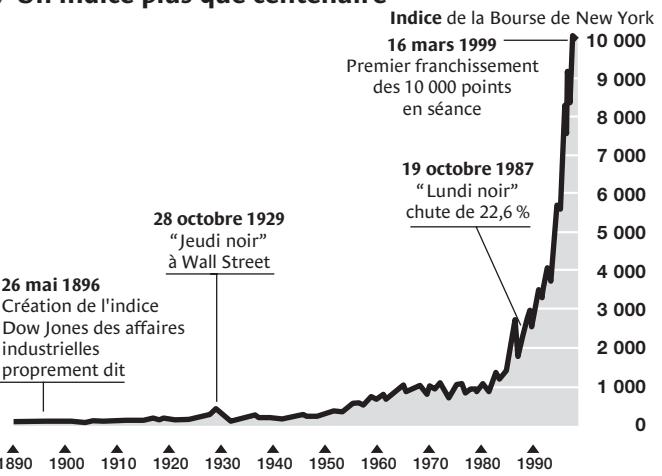
par Laurent Fléchaire et Jacques-Marie Vaslin

Quand M. Dow rencontrait M. Jones

Charles Milford Bergstrasser n'a pas de chance. Il a un nom imprononçable. C'est pour cette raison que la société d'information financière qu'il fonda avec Charles Henri Dow et Edward Jones, en 1882, fut baptisée Dow Jones & Co. C'est cette petite entreprise new-yorkaise, installée dans un local exigu au numéro 15 de Wall Street, qui donna naissance il y a plus d'un siècle au plus vénérable des indices : le Dow Jones.

Charles H. Dow et son ami Edward Jones sont journalistes. Dow est brun, d'un calme olympien, et cherche par-dessus tout à comprendre la Bourse. Jones est roux, plus souriant et moins taciturne que son confrère. Ils travaillent pour le provincial *Providence Journal* et décident d'aller exercer leurs talents à New York. Après une période chez un éditeur de bulletins d'informations financières, ils réalisent eux-mêmes un journal nommé *Afternoon News Letter*, en association avec Charles Milford Bergstrasser, qui travaille à la banque Drexel, Morgan et Cie. La société des trois compères prospère et prend le nom de *Wall Street Journal* en 1885 ; le rédacteur en chef en est Charles H. Dow.

Un indice plus que centenaire



Mais c'est dans les colonnes de l'*Afternoon News Letter* que l'indice Dow Jones apparaît pour la première fois, le 3 juillet 1884. C'est le premier indice de l'histoire boursière. Il est composé de onze sociétés, dont neuf compagnies de chemins de fer. Sa vocation est simple : résumer en un chiffre la tendance du marché. Charles H. Dow veut démontrer l'existence de cycles boursiers. Le cours d'une action dépendrait donc de celui de l'ensemble des autres actions. D'où l'idée d'un indice global.

Douze ans plus tard, Charles H. Dow fait à nouveau œuvre de précurseur. Il propose à ses lecteurs du *Wall Street Journal*, pour la première fois le 26 mai 1896, un indice qui n'intègre pas de société ferroviaire : le « Dow Jones Industrial Average » (DJIA). Et ça marche : les boursiers vont petit à petit prendre cet indicateur comme référence et l'adopter pour sentir le pouls de l'activité boursière de New York. Pourtant le marché est, à l'époque, essentiellement tiré par les besoins de capitaux des sociétés de chemins de fer. Les poids lourds industriels, comme Singer Manufacturing Company par exemple, restent des sociétés familiales, animées par leur fondateur, qui ne veulent pas dépendre du temple de la spéculation que représente la Bourse à cette époque. Le DJIA est alors composé de douze valeurs dont General Electric, seule société toujours présente dans l'indice en 1999.

En 1920, l'indice est redéfini et comprend vingt actions. Nouveau toilettage en 1928, où l'on calcule le DJIA à partir de trente valeurs, chiffre inchangé jusqu'à nos jours. Mais, contrairement à une idée répandue, l'indice ne regroupe pas uniquement des valeurs industrielles, puisqu'il comprend, aujourd'hui des entreprises comme, par exemple, McDonald's, Coca-Cola ou Walt Disney. Le terme « *industrial* » a été choisi au XIX^e siècle pour distinguer les titres présents dans l'indice de ceux des sociétés de chemins de fer ou de services publics.

Si le succès historique du Dow Jones est incontestable, sa pertinence n'en est pas moins remise en cause aujourd'hui. On lui reproche d'abord sa faible représentativité puisque trente sociétés seulement y sont présentes. Le Standard & Poor's 500 Index, concurrent du DJIA, né en 1923, est construit à partir de 500 actions et se targue de mieux représenter le marché. De plus, la composition du DJIA paraît pour certains trop figée et ne faisant pas assez de place aux sociétés de haute technologie, dont la plupart sont cotées sur le Nasdaq, comme Microsoft ou Intel. On s'en défend chez Dow Jones en rappelant que Hewlett-Packard a rejoint en mars 1997 IBM au sein du DJIA, et que l'économie américaine ne se résume pas à la Silicon Valley. Selon un spécialiste, les rares entrées au DJIA se font à la tête du client ; mais, pour les responsables du Dow Jones, on ne fait que respecter la tradition : la composition du DJIA reste secrète, originale, et ne reflète finalement que ce qu'on estime être important au *Wall Street Journal*, comme à l'époque où Charles H. Dow le dirigeait. Idem pour le mode de calcul élémentaire du DJIA (une simple moyenne arithmétique) : les défenseurs du Dow Jones rappellent que simplicité rime avec efficacité et avec... longévité.

Autre archaïsme relevé par les adversaires du Dow Jones : le groupe a refusé, jusqu'en 1997, d'autoriser son utilisation comme support sur les marchés dérivés (dont l'objet est de spéculer sur les indices). Or un indice boursier ne s'use que si l'on ne s'en sert pas ! Le changement d'attitude chez Dow Jones, il y a deux ans, pourrait remettre le DJIA dans la course face à son concurrent, le Standard & Poor's, devenu la référence sur ce type de marché.

Mais si les détracteurs du vieux DJIA le taxent d'obsolescence ses promoteurs retournent l'argument et voient dans son ancienneté la marque de sa respectabilité. Le prestige historique du DJIA est si fort que les Bourses de Paris, de Francfort et de Zurich sont allées chercher l'entreprise américaine Dow Jones pour lancer, le 26 février 1998, une gamme d'indices nommés « Dow Jones Stoxx » et « Dow Jones Euro Stoxx » visant à mesurer l'activité boursière sur l'ensemble du continent européen et sur la zone euro. Mais, ironie du sort, on cite aujourd'hui dans la presse ces indices sous le nom de Stoxx (ou Euro Stoxx). Les noms de Charles H. Dow et Edward Jones sont donc en train de disparaître au profit d'un vocable barbare : Stoxx. Voilà qui devrait venger, de façon posthume, Charles Milford Bergstrasser, dont l'histoire n'a pas retenu le nom à cause de son patronyme imprononçable...

Dos de travail aménagé

Intégration réussie

Mainien dans l'emploi

Détaché en entreprise

Appui individualisé

Agir efficacement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Agefiph

La valeur d'une personne handicapée est une réelle richesse pour l'entreprise. L'Agefiph agit tous les jours, aux côtés de ses partenaires, pour insérer et maintenir les personnes handicapées dans le monde du travail.

Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées créé par la loi du 10 juillet 1987. Association agréée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Laurence Caramel

Gestion - Finance

Legal & General est l'un des leaders, au Royaume-Uni et en Europe, dans la gestion de produits financiers, de fonds de retraite et d'assurance-vie.

Plus de 3 millions d'épargnants et d'investisseurs nous font confiance dans le monde et nous gérons pour eux plus de 800 milliards de Francs.

En France, nous connaissons depuis plusieurs années une croissance forte et continue dans la collecte et la gestion de l'épargne auprès d'une clientèle de particuliers "moyenne/haut de gamme".

Du compte de dépôt au contrat retraite, en passant par une gamme d'OPCVM bien pensée... nous leur offrons une gamme complète de produits et de services financiers, évolutive et très adaptée.

Nous avons bâti pour notre commercialisation, un réseau de conseillers en patrimoine exclusifs constitué de 18 agences régionales implantées dans toute la France. Pour soutenir et poursuivre ce développement, nous renforçons nos équipes dans toute la France, et recherchons des :

Professionnels de la vente de produits financiers

Sécialistes du conseil patrimonial, vous avez déjà une expérience réussie de quelques années dans la banque, l'assurance, un réseau de diffusion... Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à votre carrière, en termes de responsabilités, d'encadrement mais aussi de rémunération. Une première étape de quelques mois vous permettra de vous familiariser avec nos méthodes, nos produits et services, et de démontrer vos talents dans la prospection, la vente et le conseil. Vous développerez ensuite votre propre clientèle et, si vous le souhaitez, vous organiserez et encadrerez des Consultants juniors.

Votre rémunération, composée d'un fixe sécurisant et d'un commissionnement attractif sur vos propres affaires et celles de votre équipe, sera indépendante du type de produits préconisés : c'est la garantie pour chacun de vos clients d'un conseil objectif et authentiquement personnalisé.

Soutenu par une stratégie claire, déterminée et éprouvée, vous bénéficierez d'une formation permanente de haut niveau et de toute la logistique moderne dont vous avez besoin.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, et photo) sous référence PROMDE/0596 en précisant votre lieu d'activité souhaité à :

Legal & General Bank (France), 58 rue de la Victoire, 75009 Paris.

Confidentialité la plus stricte.



Legal & General Bank (France)

Notre Groupe (CA : 4 milliards de francs, 3 000 personnes) présent dans plusieurs secteurs d'activités (grande distribution, automobile, produits pétroliers, commerce de gros, bâtiment, agro-alimentaire), connaît un fort développement dans l'Outre-Mer français et à l'étranger. Nous recherchons notre

DIRECTEUR FINANCIER GROUPE MARTINIQUE

Basé au sein de la holding en Martinique, rattaché au PDG, vous supervisez directement les services financiers centraux (fiscalité, consolidation, trésorerie, comptabilité holdings), le service contrôle de gestion, les contrôleurs financiers de branche et fonctionnellement l'ensemble des responsables comptables ou financiers des filiales.

Vous organisez la production des états financiers et prévisionnels, définissez les normes comptables et le contrôle interne, établissez et gérez la politique de financement du Groupe.

Vous conseillez, dans vos domaines de compétences, le PDG sur la stratégie du Groupe et évaluez toutes les opportunités de croissance (interne ou externe).

A 35-45 ans, diplômé d'une grande école de commerce, vous occupez actuellement une fonction similaire dans un groupe de taille nationale ou exercez des responsabilités significatives dans un groupe de dimension internationale.

Outre des compétences professionnelles certaines, vous faites preuve d'un dynamisme communicatif, d'une grande volonté d'engagement dans l'entreprise et d'une hauteur de vue suffisante pour appréhender la réalité stratégique d'un Groupe animé par une forte volonté de développement.

Vous êtes capable de négocier en anglais et si possible en espagnol.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo), qui sera étudié en toute confidentialité, sous réf. DF/503 à notre conseil

GUINTRAND
CONSULTANTS

63 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris

Important groupe de presse (600 millions de CA, 450 personnes) diversifié et à forte visibilité recherche son

Directeur du Contrôle de Gestion et de la Trésorerie

■ Rattaché au directeur administratif et financier, votre mission est de donner à la direction générale du groupe et à l'ensemble des responsables opérationnels, l'information financière et «business» pour une prise de décision optimale.

■ Vous êtes totalement impliqué dans l'ensemble des projets du groupe auxquels vous contribuez par la pertinence de vos analyses et recommandations. Au-delà des responsabilités actuelles attachées à la fonction (constitution des budgets annuels et plans à moyen terme, reporting, contrôle) vous aurez un rôle déterminant dans l'optimisation des résultats du groupe, la maîtrise des dépenses et des principaux indicateurs de gestion des activités du groupe.

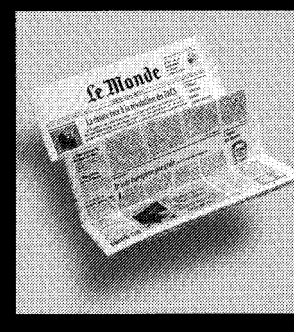
■ Animateur d'une équipe de 7 personnes, vous êtes l'interlocuteur de toutes les directions opérationnelles du groupe ainsi que de la holding groupe, de certains clients et fournisseurs importants, ainsi que des filiales à l'étranger.

■ Agé de 35 ans environ, Bac +5, vous êtes un professionnel du contrôle de gestion. Habitué à évoluer dans un environnement complexe, riche et évolutif, vous êtes doté d'un vrai talent d'animateur d'équipe. Excellent communicateur, sachant convaincre et dialoguer à haut niveau, ayant une forte capacité d'initiative, vous possédez de plus un vrai potentiel évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous la référence BE 03, à Jean-Yves Bernard
Agora Sélection - 18, rue Volney - 75002 Paris. Fax : 01 42 96 43 34.
E-mail : jybernard@agorasearch.com

AGORA
Selection

POUR DONNER UN NOUVEL ÉLAN À VOTRE CARRIÈRE, LISEZ LE MODE D'EMPLOI



Consultants, financiers, juristes, spécialistes de la communication et du marketing, responsables des ressources humaines... les offres d'emploi qui vous concernent sont dans votre supplément du lundi, daté mardi.

Spécialistes des hautes technologies, de l'informatique, de l'industrie ou de la recherche... les offres d'emploi qui vous concernent sont dans votre supplément du mardi, daté mercredi.

Ouvrez Le Monde, le monde de l'emploi s'ouvre à vous

Le Monde

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

Organisme central, bancaire, financier et technique du Groupe Banques Populaires recherche

Responsable

Organisation des Activités de Marchés

Votre mission : Vous aurez la responsabilité de la définition et de la mise en œuvre du schéma directeur du Système d'Information du Département. Dans ce cadre, vous aurez à analyser les besoins des utilisateurs, à élaborer les cahiers des charges et les nouvelles procédures, à recetter les logiciels.

Vous animerez une équipe d'organiseurs travaillant sur tous les domaines du secteur : front, back office, gestion des risques...

Votre profil : Diplômé d'études supérieures, vous justifiez d'une expérience significative dans une fonction similaire. Votre sens du relationnel, votre esprit d'équipe et votre capacité à manager vous permettront de mener à bien cette mission.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la réf. ROAM/LM à : Caisse Centrale des Banques Populaires - à l'attention de Valérie Bourmeau DRH/SGEC - 10/12 avenue Winston Churchill 94677 Charenton-Le-Pont cedex.
Pour plus d'informations : <http://www.ccbp.fr>



Nous ne sommes pas populaires sans raisons

Honeywell FINANCE MANAGER

FOR ITS SPACE AND AVIATION CONTROL SUBSIDIARY IN BASINGSTOKE, ENGLAND

Honeywell, is the leader in control 55 000 employees worldwide global revenue in excess of 8 billion dollars, is seeking a :

Honeywell, the world leader in avionics equipment are committed to providing superior customer support through a global network of Support Centers.

We have an opportunity for a Finance Manager to lead the finance management processes and team for the Basingstoke Support Center, reporting to the Business Unit Controller in Phoenix, USA.

The role will require expertise in the development and delivery of financial processes that conform to corporate and strategic requirements, at the same time enabling the internal business partners to deliver and exceed our customer expectations.

You are likely to have had a broad exposure to a wide range of business processes, highly effective interpersonal skills and the ability to develop and implement solutions throughout project and process teams. We anticipate you are likely to be qualified to degree level in addition to holding a professional accounting qualification. A relocation package is included.

To apply, please send a full CV, including current salary, to : Suzanne Beck, Human Resources Consultant, Honeywell Avionics Systems Limited, Edison Road, Basingstoke, Hampshire, RG21 6QD, England. Telephone : +44 1256 722273. Fax +44 1256 722214. e-mail : sarahmbridet@cas.honeywell.com. Also see our website@<http://www.cas.honeywell.com/cf>

Honeywell

Gestion - Finance

Ce sont nos clients qui, depuis trois siècles, ont forgé la réputation de la Banque NSM en matière de savoir-faire, de confiance et de discrétion. Ce sont nos équipes qui perpétuent cette tradition de professionnalisme et de modernité, dans une banque membre de l'un des réseaux les plus étendus au monde, le Groupe ABN AMRO. Nos services et produits, performants et innovants, vous ouvriront les portes d'une banque tournée vers le monde, attentive à l'avenir des marchés financiers et au devenir de chacun de ses collaborateurs.

Nous n'avons jamais su compter... autrement que sur votre talent.

Opérateur bourse étranger actions

Au sein de notre salle des marchés, vous assurez la promotion du marché américain auprès de nos attachés de clientèle privée du siège et des agences. Vous collaborez avec eux en parfaite synergie afin de les conseiller dans leurs choix d'investissements (actions, options, produits dérivés, nouvelles émissions).

Interlocuteur privilégié des brokers de la Place, vous passez les ordres actions et en contrôlez l'exécution. A 30 ans environ, de formation supérieure, vous bénéficiez d'une expérience des marchés actions américains de 5 ans minimum, acquise en tant que trader ou gestionnaire. Votre talent commercial s'appuie sur de solides connaissances en macro et micro-économie. Rapidité de réaction, diplomatie et maîtrise de l'anglais vous permettront de réussir au sein de notre groupe.

Isabelle Mezel vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence OBE/LM/05 à : Banque NSM, 3 Avenue Hoche 75410 Paris cedex 08

Banque de Neufilze, Schlumberger, Mallet
membre du groupe ABN AMRO

Organisme national d'expertise et de conseil auprès des collectivités locales recherche

Chef de mission d'expertise financière

de formation financière ou comptable supérieure (Ecole supérieure de commerce, D.E.S.C.F, ...) âgé(e) de 35 ans environ.

Chargé(e) de mission d'expertise des services aux usagers

de formation supérieure (Ecole de commerce, université), âgé(e) de 30 ans environ.

Vous rejoindrez une entité d'une vingtaine de personnes dont l'activité se situe à une charnière stratégique des relations entre les collectivités locales et les grandes entreprises exerçant des activités de gestion de services publics (distributeurs d'eau, d'électricité, entreprises de traitement de déchets...). Vous aurez à organiser des missions d'expertises pluridisciplinaires auxquelles vous participerez pour évaluer par voie d'audit les résultats obtenus par ces grands opérateurs.

Rigueur, autonomie et aisance relationnelle sont des facteurs importants pour réussir dans ces fonctions où une forte implication est nécessaire. La réalisation de rapports d'expertise requiert aptitude à la rédaction et esprit de synthèse.

Postes basés à Paris, déplacements de courte durée à prévoir en France.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et dernière rémunération à : AEC - 14, Bd Malesherbes - 75008 Paris

Jeune Gestionnaire d'Actifs

Filliales françaises (Banque et Compagnie d'Assurance Vie) du groupe britannique Legal & General, l'un des grands institutionnels européens, nous connaissons depuis plusieurs années une très forte croissance dans la collecte et la gestion de l'épargne. Notre direction des investissements gère divers portefeuilles spécialisés actions, taux, indiciels ou diversifiés sur les marchés internationaux, en recourant largement aux produits dérivés. Elle doit également rédiger, expliquer et convaincre ses interlocuteurs. Le fort développement et la diversification de ses activités amènent à rechercher un jeune gestionnaire polyvalent.

De formation supérieure scientifique (ingénieur, mathématiques appliquées, actuariat), complétée par une spécialisation en finance/économie, vous êtes passionné par les marchés et les instruments financiers. Vous souhaitez débiter ou poursuivre votre expérience professionnelle dans la gestion d'actifs. Nous vous proposons d'enrichir vos connaissances en rejoignant une équipe pluridisciplinaire.

A la fois stratège, économiste de marché et un peu trader, vous assisterez les gestionnaires dans leurs choix fondamentaux, participerez à la réalisation d'études, de statistiques et de tableaux de bord. Vous rédigerez des documents de conjoncture, de formation et de reporting.

Vous êtes, bien sûr, bilingue anglais et vous maîtrisez la micro-informatique.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf. AMB 512 à GRH Conseils 12, rue de Castiglione 75001 Paris. E-mail : recherche@grh-conseils.com



Legal & General Bank (France)

Nous vous garantissons bien entendu une totale discrétion.

Envie de Liberté...

NOUVEAU SIEGE EUROPEEN BASE A LYON - Le groupe SUNBEAM (18 milliards de Francs de CA), leader mondial et européen sur la plupart de ses métiers, conçoit, produit et commercialise des biens de consommation haut de gamme (camping plein air, sécurité domestique, etc.). Nos marques (COLEMAN, EASTPAK, CAMPINGAZ, FIRST ALERT) sont mondialement connues. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie européenne, SUNBEAM crée un siège social européen à Lyon (69) d'où sera piloté l'ensemble de la politique R&D, marketing, logistique, financière, informatique et juridique pour l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique (1,5 milliard de Francs de CA, 850 personnes). Afin de renforcer nos équipes, nous recherchons des professionnels expérimentés ayant une forte ouverture internationale. En nous rejoignant, vous intégrerez un environnement qui vous offrira des moyens importants, une forte responsabilisation et une dimension multiculturelle dynamique. Pour l'ensemble de ces postes, une pratique courante de l'anglais est nécessaire.

Analyste Financier Senior

Sous la responsabilité directe du Vice-Président Finance et MIS, vous aurez en charge l'analyse et la consolidation des données commerciales pour les plans annuels et les prévisionnels de vente en vue du reporting et des présentations internes. Vous analyserez les données liées aux coûts de production, en particulier au niveau des investissements sur les nouveaux produits. A 28-35 ans, vous avez une formation Bac+4/5 et de 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction d'analyse financière. Vous maîtrisez l'outil informatique. Votre pratique du français et de l'anglais est courante, la connaissance d'une troisième langue (espagnol, allemand) un plus. Voiture de fonction. Réf. 1072LM/AF

Juriste

Sous la responsabilité directe du Vice-Président Juridique, vous participerez au suivi opérationnel des dossiers juridiques du groupe. Vous gèrerez les formalités juridiques des entités (assemblées générales, préavis, etc.). Vous travaillerez aussi bien sur des dossiers de responsabilité civile des produits que sur des actions de contrat avec des concessions et des agences. Vous ferez partie d'une équipe juridique internationale qui intervient très en amont sur les problématiques du groupe. A 25-28 ans, vous avez une formation juridique supérieure et 2 ans d'expérience dans la partie juridique d'un cabinet d'audit. Vous maîtrisez les principes de droits commun et civil. Votre pratique du français et de l'anglais est courante, la connaissance de l'allemand un plus. Réf. 1075LM/LA

Contrôleur Financier Sunbeam Europe

Sous la responsabilité du Responsable Européen du Contrôle Financier, vous aurez en charge le contrôle et l'analyse des dépenses du siège de Sunbeam. Vous réaliserez la consolidation et les prévisionnels de cash flow, ainsi que l'analyse et la consolidation des liquidités hebdomadaires. Vous participerez également au reporting mensuel. A 28-35 ans, vous avez une formation Bac+4/5 et au moins 5 ans d'expérience dans une fonction similaire, en cabinet ou au sein d'une entreprise de préférence internationale. Vous maîtrisez l'outil informatique. Votre pratique du français et de l'anglais est courante, la connaissance d'une troisième langue (espagnol, allemand) un plus. Voiture de fonction. Réf. 1073LM/CF

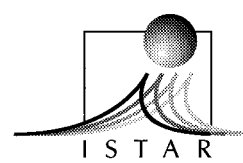
Assistante de Direction

Sous la responsabilité directe d'un Vice-Président du groupe, vous l'assisterez dans toute l'organisation et la gestion de son département (organisation de réunions de groupe, suivi des dossiers, etc.) et gèrerez son organisation personnelle (déplacements, agenda, correspondance, etc.). A 30-35 ans, BTS assistante de direction, vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans l'assistanat d'un directeur de département. Vous êtes dynamique, disponible et savez prendre des initiatives. Parfaitement bilingue français et anglais, la pratique d'une troisième langue européenne est un plus. Réf. 1076LM/AD

Pour rejoindre nos équipes, adressez votre candidature (lettre de motivation, CV & photo), en précisant impérativement la référence de votre choix sur l'enveloppe et la lettre et votre niveau de rémunération actuelle, à P.A. Curis Lang Group 14, avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly-sur-Seine cedex. Les entretiens auront lieu à Paris ou à Lyon.



Consulting Group



ISTAR (100 personnes) est leader mondial de la cartographie numérique en 3D pour le marché de la téléphonie mobile. Pour accompagner notre forte croissance et notre développement, nous recherchons un

Directeur administratif et financier à Sophia-Antipolis (06)

Rattaché au Président-Directeur Général, votre rôle, à ses côtés, est celui d'un véritable « partenaire ». Plus financier qu'administratif, vous animez une équipe de 6/7 personnes et vos principales responsabilités concernent :

- la politique financière, l'étude de projets d'investissements, l'ingénierie financière de développement, la trésorerie ;
- le contrôle financier : gestion et budget ;
- la consolidation des comptes, le reporting ;
- la supervision de la production comptable, fiscale et sociale et l'administration du personnel ;

- la participation à la politique informatique.

En relation étroite avec le service Production, vous mettez en place une réelle politique de prix en optimisant les flux d'information et les procédures.

Agé de 35/40 ans, de formation supérieure en comptabilité et finance, vous justifiez d'une solide expérience dans le domaine High-Tech. Attiré par la réactivité d'une structure légère, vous faites preuve d'intuition et de souplesse. Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne. Bilingue anglais.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil, Michèle Turchetto, sous la référence 139/4 LM, ALEXANDRE TIC, 455 promenade des Anglais, Immeuble Arénice, 06299 Nice Cedex 3. <http://www.istar.com>

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001



Retrouvez toutes les annonces du Monde :

INTERNET • <http://www.cadresonline> • <http://www.lemonde.fr/emploi>
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

Carrières internationales



LES OFFRES D'EMPLOI A L'INTERNATIONAL DE L'OMI

CORÉE DU SUD

Société d'assistance technique internationale

• Ingénieur travaux *Ref. Offre LM/MAR-99-1072*

Le candidat ingénieur ou technicien est chargé de la supervision-contrôle de la construction de voies ferrées pour trains à grande vitesse. Agé de 35 à 45 ans, il a obligatoirement une expérience dans un projet analogue et la maîtrise parfaite de la langue anglaise (lue, écrite, parlée). Contrat d'expatrié de 18 mois. Rémunération de 320 à 370 KF selon expérience + avantages liés à l'expatriation. Départ en famille possible.

Adresser lettre+ de motivation + CV à :
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation Régionale de Marseille,
16, rue Antoine Zattara,
13331 Marseille cedex 03.

TURQUIE (Istanbul)

Société de production et commercialisation de produits

• Contrôleur de gestion *Ref. Offre LM/TRQ-99-1099*

Rattaché au responsable contrôle de gestion, le candidat participe à la préparation du budget et des études économiques. Il vérifie la fiabilité des données transmises par les différents départements et prépare les rapports de gestion mensuels de la société. Il fournit en permanence des informations financières et des prévisions à la direction. De formation BAC+4 (Sciences éco-école de commerce, option compla. maths-stats), il justifie d'une expérience de 2 ans minimum dans la fonction ou en cabinet d'audit. Il maîtrise le turc et l'anglais. Excel et Access. Les hommes sont délogés des OM. Contrat à durée indéterminée de droit local. Poste à pourvoir dès juillet 1999. Salaire à négocier + prime + avantages divers.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à :
l'Office des Migrations Internationales,
Servex-BCO,
44 rue Barge, 75732 Paris cedex 15.

ESPAGNE

Commerce de détail

• Responsable d'un centre de profit *Ref. Offre LM/MON-99-1169*

Titulaire d'un BTS, le candidat assure le bon fonctionnement des services sur le plan achats, marketing, logistique et financier. Il s'implique dans le développement national et anime le réseau des magasins associés. Parfaitement bilingue français-espagnol, sa solide expérience en grande distribution (hyper, super, GMS) comme responsable d'un centre de profit, ainsi que sa maîtrise de la gestion financière et commerciale font de lui le patron de PME capable de respecter les objectifs majeurs de l'enseigne. Une vraie connaissance de la culture espagnole est un atout majeur. Contrat de droit local à durée indéterminée. Rémunération à négocier avec la firme. Adresser lettre manuscrite + CV à :
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation de Montrouge servex BTO,
221, avenue Pierre Brossollette, 92120 Montrouge.

PAYS-BAS (Amersfoort)

Groupe d'administration d'entreprises hôtelières

• Responsable des ventes (tourisme) *Ref. Offre LM/LIL-99-1204*

Le candidat, âgé de 25 à 30 ans, de niveau bac+3-5, impérativement bilingue français-néerlandais sera chargé de prospecter des autocaristes et des grossistes du voyage, développer le portefeuille clients, concevoir et définir des actions de trading marketing, assurer une représentation commerciale lors de salons et workshops dans le secteur tourisme, valider la prise en compte des prestations vendues auprès des hôtels. Le poste exige des déplacements de 3 jours par semaine sur les Pays-Bas. CDI de droit local. Salaire = fixe + prime + voiture de service.

Adresser lettre manuscrite + CV + à :
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation Régionale de Lille,
892, avenue de la République, 59700 Marqu'en-Barœul.

ALLEMAGNE (Cologne)

Laboratoire de biologie cellulaire

• Cadre commercial(e) *Ref. Offre LM/STB-99-1057*

Le candidat est chargé de commercialiser les produits de la société, auprès des laboratoires de recherche et des hôpitaux. Agé de 25-50 ans et de formation supérieure en biologie cellulaire, il justifie si possible d'une expérience réussie (de préférence en Allemagne) et possède des connaissances techniques nécessaires de la manipulation cellulaire. Qualités : charisme pour la vente. Bilingue allemand exigé. Permis B exigé. CDI de détaché. Période d'essai de 3 mois. Formation préalable. Poste à pourvoir dès que possible.

Adresser lettre manuscrite + CV à :
l'Office des Migrations Internationales,
Délégation de Strasbourg,
Bureaux Europe 20 place des Halles,
67000 Strasbourg.

TUNISIE


Société de confection

• Responsable qualité *Ref. Offre LM/LIL-99-1019*

Le candidat est âgé de 25 à 45 ans, avec un niveau technicien ou ingénieur en confection. Il a une expérience dans un poste similaire et sera chargé du contrôle qualité, de la production et de l'encadrement de 110 personnes. Contrat d'expatrié d'un an renouvelable. Salaire de 10 000 FF/mois, payable 50% en FF et 50% en monnaie locale. Sécurité sociale locale.

Adresser lettre manuscrite + CV + à :
l'Office des Migrations Internationales,
Servex-BCO,
44, rue Barge,
75732 Paris cedex 15.

Minitel
taped
3616
Code Omix
(1,01 F/mn).

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES


(SEARCH RESUMED)

The International Civil Service Commission is a subsidiary organ of the General Assembly with a mandate to regulate and coordinate the conditions of employment of staff of the organizations of the United Nations family ("the common system"). Applications are invited for the following posts:

- Chief, Salaries and Allowances Division:** Under the general direction of the Executive Secretary of the Commission, the incumbent acts as the principal resource person in preparing studies on policy questions regarding all aspects of remuneration for the common system staff. Provides guidance for developing methodologies for carrying out remuneration comparisons on a total compensation basis, and surveys of market conditions which form the basis for determining salary and other conditions of employment of locally-recruited staff. Participates in discussions with the organizations and staff representatives on related issues. **Requirements:** Advanced university degree in business management or economics (preferably related to compensation policy). A minimum 15 years experience at the national and international levels, with a background in international compensation matters. (Net salary: \$95,300-\$103,000 p.a.). In addition, other allowances may apply.
- Senior Pay Research Officer:** Develops methodologies to carry out remuneration comparisons and surveys of market conditions (see above). Also develops procedures for the application of approved methodologies. **Requirements:** Advanced university degree in statistics, economics, mathematics or business administration. Knowledge of computer applications. Formal education in law and experience in handling legal matters pertaining to personnel issues an asset. A minimum 15 years experience at the national and international levels. (Net salary: \$85,700-\$92,300 p.a.). In addition, other allowances may apply.

Languages for both jobs: Ability to explain, verbally and in writing, complex remuneration issues in clear and concise manner in either English or French essential.

Applications with full CV should be sent before 31 May 1999 to: Executive Secretary, ICSC, DC2-1060, 2 U.N. Plaza, NY 10017. ONLY CANDIDATES MEETING THE MINIMUM REQUIREMENTS OF THE POST WILL BE CONTACTED.



Etes-vous un traducteur chevronné ?

Une grande société de réassurance recherche pour épauler son groupe de traducteurs francophones des personnes travaillant en free lance à partir de l'anglais et de l'allemand.

Conditions : excellent style, très bonne culture générale, au fait de l'actualité, connaissances en économie et expérience de la vie en entreprise.

Veuillez adresser votre dossier à Ariane Stefani,
Services linguistiques, Swiss Re, Mythenquai 50/60,
Postfach, 8022 Zurich ou la contacter par fax au
00411/2854191 (ou par mél Ariane_Stefani@swissre.com)

Swiss Re


**Etudiants, jeunes diplômés,
et 1ère expérience,
prenez dès maintenant rendez-vous
le 17 mai avec notre supplément
CAMPUS*, axé principalement
sur la formation initiale et continue
et sur la recherche du 1er emploi.**

**Il vous proposera également
de nombreuses opportunités
professionnelles**

* Supplément distribué avec le quotidien du 17 daté 18 mai.

INTERNATIONAL TRAINING PROGRAM

Gain valuable clinical experience and live in New York!

Must Be Fluent in English!

We provide visas if you seek training and international experience in the field of mental retardation/developmental disabilities (MR/DD)...

YAI/National Institute for People with Disabilities, an award winning non-profit agency serving MR/DD individuals, invites you to apply to our 18 month practical training program for university graduates. We provide an \$18000-\$20000 (US) annual stipend and assistance with housing in the metropolitan NYC area.

INTERVIEWS WILL BE HELD IN PARIS AT:
Home Plaza Bastille, 74 Rue Amelot
Tuesday, May 18th, 9:00am

PLEASE CALL our Human Resources Dept in the US, after 3:00pm Paris time at: 212-273-6165 or 212-273-6248 to schedule an interview. EOE.

 National Institute for People with Disabilities

International Exchange Program,
c/o YAI, 460 West 34th Street, New York, NY 10001

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger

Juristes - Ressources humaines

Cabinet d'Avocats 350 KF+
droit des affaires, fiscalité et activité internationale

recherche : **AVOCAT**
 4 à 5 années d'expérience en droit des sociétés et fiscalité

De formation supérieure juridique et fiscale, vous souhaitez vous intégrer dans un Cabinet en plein expansion pratiquant une politique d'association.

Situé à BOURG-EN-BRESSE (Ain) et intervenant beaucoup en région Rhône-Alpes.

Statut salarié, fixe et intéressement individuel et collectif.

Merci d'adresser un dossier complet : lettre de motivation, CV et photo (sous réf. 9926) à :
LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

Le Groupe PUBLICIS

recherche

UN(E) ASSISTANT(E) EN GESTION DU PERSONNEL

• Sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines du Groupe, il(elle) devra participer, au sein d'une équipe de 4 personnes, aux tâches courantes du service : tenue des dossiers, relations avec les organismes sociaux et les services du Groupe, établissement des déclarations réglementaires, suivi des effectifs, courrier, téléphone, classement etc ...

• Ce poste s'adresse à un(e) Assistant(e) d'une expérience de 3 à 5 années au moins dans une Direction des Ressources Humaines.

• Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :

• **Direction des Ressources Humaines du Groupe PUBLICIS**
 • 133, avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS

Filiale d'un grand groupe international, nous fabriquons et commercialisons des produits de grande consommation non-alimentaires. Nous investissons dans notre usine en France afin qu'elle devienne le site de production européen pour notre gamme de produits. Dans ce contexte, nous recherchons notre :

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES H/F

Nord de la France

+/- 350 KF + bonus

Fonction

■ Rattaché au Directeur de l'usine, vous êtes chargé de lui apporter l'assistance nécessaire à la mise en place de la nouvelle organisation (temps de travail, analyse des besoins, formation aux nouveaux process industriels, recrutements...) et de mener à bien la conduite du changement.

■ Vous êtes l'interlocuteur des partenaires sociaux. Vous élaborez et mettez en œuvre une politique de communication afin de soutenir et d'expliquer les changements en cours.

■ Vous encadrez une équipe de 4 personnes qui sont principalement en charge de la paye et de la formation.

Profil

■ A 32/40 ans, de formation supérieure, idéalement complétée par un 3^{ème} cycle de gestion des Ressources Humaines, vous disposez d'une expérience en milieu industriel. La connaissance du fonctionnement d'un groupe international serait un plus.

■ Vos talents de négociateur, votre sens de l'organisation et votre force de conviction vous permettront de mener à bien des projets ambitieux et d'obtenir l'adhésion de l'ensemble des salariés.

■ Grâce à votre sens du travail en équipe, vous savez établir des relations de confiance avec votre hiérarchie, mais aussi avec vos collaborateurs.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre et rémunération actuelle) s/réf. COU/RRH à notre conseil



K/F SELECTION - 49/53, av. des Champs Élysées - 75008 Paris. Fax : 01 45 61 86 88
 E-mail : kfs.paris@kornferry.com

K/F SELECTION

A DIVISION OF KORN/FERRY INTERNATIONAL

membre de **SYNTEC**

Rockwell Automation

Notre groupe international est leader mondial des automatismes industriels. En France, notre filiale emploie plus de 200 personnes chargées de vendre et d'assurer le support technique de nos produits. Pour accompagner notre croissance, nous recherchons notre

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Sous l'impulsion du Directeur Général et en liaison avec le siège européen, vous définissez et mettez en œuvre notre politique de développement des Ressources Humaines. Vous animez les relations sociales et veillez à l'application de la législation du travail. Au quotidien, vous assistez les opérationnels dans le management de leurs équipes.

De formation supérieure, âgé de plus de 30 ans, vous avez acquis une première expérience réussie dans un poste de généraliste RH, de préférence au sein d'une PME ou d'une unité commerciale. Vous maîtrisez l'anglais.
 Ce poste est basé à Vélizy (78).

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite, sous la référence LM/101 AF, à notre conseil :

JSA - 38, rue Jean Mermoz - 75008 Paris.
 E-mail : contact@jsa-recrut.com
 Internet : www.jsa-recrut.com

JSA

Robert Half France est la filiale du Groupe Robert Half International, leader mondial du recrutement spécialisé depuis 1948, coté à la bourse de New York et réalisant un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de dollars. Notre division Finance recherche dans le cadre de sa forte croissance des :

Consultants (es)

Paris

• Responsable du développement et de la gestion de votre portefeuille clients, vous êtes également chargé du recrutement et du suivi des candidats chez nos partenaires. Vous avez une approche terrain en visitant les clients et vous apportez des solutions à leurs besoins en recrutement.

• De formation supérieure (type école de commerce), vous avez prouvé vos compétences commerciales au cours d'une première expérience (1 à 3 ans au maximum) dans une activité similaire, dans la vente de services aux entreprises et/ou le secteur financier. Autonome, doté de réelles qualités relationnelles, et rigoureux, vous désirez intégrer une équipe dynamique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous la référence TCL à **ROBERT HALF France, Finance**, 15/17 rue Marsollier, 75002 Paris ou par fax au 01 55 04 18 16 ou par e-mail : t.c.lacour@roberthalf.fr

Consultez notre serveur Internet : www.roberthalf.com



ROBERT HALF FRANCE
 FINANCE

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ

membre de **SYNTEC**

Notre cabinet de recrutement a acquis un savoir-faire particulièrement reconnu auprès des grands groupes du secteur High Tech. Poursuivant notre croissance, nous recherchons un

CONSULTANT RECRUTEMENT HIGH TECH

FUTUR ASSOCIÉ

Formé à nos méthodes, vous serez chargé de développer votre propre portefeuille de clients et de mener les recrutements confiés, en vous appuyant sur nos importants moyens de sourcing.

Après un parcours au sein de structures à forte culture technique, dans des responsabilités RH ou commerciales, vous souhaitez aujourd'hui valoriser vos compétences métier et votre réseau professionnel dans un rôle de conseil.

Vous êtes diplômé d'études supérieures et vous maîtrisez l'anglais. Votre réussite dans cette mission vous permettra d'accéder au capital de notre cabinet.

Merci d'adresser sous la référence 555.BM votre CV à **Jacques SCARINOFF - JSA - 38, rue Jean Mermoz - 75008 Paris**.
 E-mail : contact@jsa-recrut.com
 Internet : www.jsa-recrut.com

JSA



Premier opérateur européen pour la collecte et le traitement de déchets, SITA cherche dans le cadre de sa croissance mondiale un

Fiscaliste Senior

Paris ouest

H/F

Rattaché au Secrétaire Général, vous êtes le conseil fiscal des différentes entités du groupe en France et à l'étranger.

A ce titre, vous intervenez en matière de fiscalité d'exploitation (IS, taxe professionnelle, TVA, prix de transfert, etc.) et de structure (apport partiels d'actifs, fusions, acquisitions, cessions, etc.) et ce, dans un souci d'optimisation fiscale.

Vous suivez également les contrôles fiscaux et les contentieux éventuels et assurez un rôle de veille fiscale permanente.

Vous justifiez impérativement d'une formation fiscale supérieure (troisième cycle de fiscalité) et de quatre à cinq années d'expérience de la pratique fiscale acquise en entreprise et/ou en cabinet.

Excellent fiscaliste, autonome, ouvert d'esprit ayant le goût du service, vous souhaitez valoriser vos compétences et évoluer dans un groupe dynamique et réactif.

La maîtrise de l'anglais est indispensable pour réussir au sein de cet environnement international.

Merci d'adresser votre candidature, sur notre site web ou par courrier, sous la référence **JBS187767** à Benjamin Sznaper.

Michael Page

JURIDIQUE & FISCAL

23 rue Boissière 75116 Paris

www.mpfrance.com

e-mail: taxlegal@michaelpage.com

Notre cabinet conduit depuis 20 ans des projets de changement dans de grandes entreprises. Nous intégrons aujourd'hui plusieurs consultants ayant une solide expérience de

Formateurs en management - R.H.

Vous avez une formation supérieure, en sciences humaines idéalement, un véritable professionnalisme acquis en cabinet, la volonté de progresser dans vos méthodes d'intervention comme d'élargir vos compétences en GPRH (recrutement, bilans, outplacement...). Vous aimeriez participer au développement d'affaires.

Adressez votre CV à Jacques COUTANT, PG CONSULTANTS, 87 bd du Montparnasse, 75006 Paris. Confidentialité assurée.
 Postes à pourvoir à **ANGERS, PARIS et TOURS**, sous réf. M/258.

Angers. Bordeaux. Lille. Nantes. Paris. Toulouse. Tours
Pgc Consultants

CRIDEC

CENTRE DE RECHERCHE, D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DES EXPERTS-COMPTABLES

recrute un(e)

FISCALISTE

(Entreprise)

BORDEAUX

Vous possédez une très bonne maîtrise de la fiscalité des entreprises et du contentieux fiscal.

Le Cridec vous propose de rejoindre son équipe de consultants.

Votre mission consistera à répondre aux questions fiscales posées par les experts-comptables.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec CV + photo et prétentions à :

M. Franck COURNUT
CRIDEC - 28, rue Ferrère
B.P. 81 - 33025 BORDEAUX CEDEX

INITIATIVES LOCALES

Cadres territoriaux



Isère

Vous dirigez le service sous l'autorité du secrétaire général adjoint chargé des ressources humaines et des moyens généraux. Conseil auprès de la direction générale dans le cadre d'une approche préventive (questions juridiques et contrôle de légalité interne), vous exercez également ce rôle d'expert auprès des services municipaux. Vous assurez l'instruction des dossiers complexes d'aide à la décision, de gestion des contentieux et de mise en œuvre des décisions de justice. Vous veillez à la continuité des contrats d'assurances de la ville.

À même d'apprécier un risque juridique et financier, d'anticiper les situations contentieuses et de négocier des dossiers sensibles, vous savez animer une équipe, coordonner les activités d'un service, gérer un budget et dialoguer avec des interlocuteurs divers. Formé au droit public, vous êtes familiarisé aux règles de droit privé liées à l'activité municipale, ainsi qu'aux procédures administratives et comptables. Rigoureux et méthodique, vous possédez un esprit de synthèse, des capacités relationnelles et le sens de l'initiative.

Merci d'adresser CV détaillé et lettre de motivation, avant le 15 mai 1999 à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, BP 1066, 11 bd Jean Pain, 38021 Grenoble cedex 1.

recrute par voie statutaire (liste d'aptitude, détachement, mutation)

Directeur juridique assurances

Cadre A, directeur ou administrateur territorial



Le Conseil Général de la Nièvre
recrute

Chef du Service des Finances

Attaché Territorial

Sous l'autorité du Directeur des Finances, vous encadrez une équipe de 7 personnes et êtes chargé de la préparation et du contrôle du budget départemental. Vous suivez la gestion active de la dette et de la trésorerie. Vous maîtrisez impérativement l'outil informatique. Renseignements auprès de M. Philippe PARLANT PINET au 03.86.60.67.75.

Un Coordonnateur de Territoires

Le Conseil Général de la Nièvre engage une politique de développement local contractualisée avec les territoires du département. Dans ce cadre, il recherche des coordonnateurs qui animeront le réseau d'agents de développement local de ces territoires.

Vous coordonnerez le réseau d'agents de développement local des territoires de la Nièvre :

- en apportant une expertise relative aux plans de financement des programmes opérationnels portés par les territoires
- en assurant une transversalité des projets de territoire relative aux divers services du Conseil Général
- en contribuant à la définition et à la mise en œuvre du schéma départemental d'aménagement et de développement de la Nièvre.

De formation Bac+4, vous justifiez d'une expérience (2 à 3 ans) dans le domaine du développement local et de l'aménagement du territoire et maîtrisez l'outil informatique. Recrutement par voie statutaire ou contractuelle.

Un Chef du service des marchés publics

Vous élaborerez et mettrez à jour un cahier des procédures, conseillerez et informerez les services, contrôlerez le respect des procédures et des seuils, élaborerez les dossiers de consultation des entreprises et assurerez le secrétariat des commissions et jurys. Vous maîtrisez parfaitement la réglementation des marchés publics et bénéficiez d'aptitudes à la communication.




Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, avant le 1^{er} juin 1999, à M. le Président du Conseil Général de la Nièvre, Hôtel du Département, Service du Personnel, 58039 NEVERS Cedex

UN CHEF DE SERVICE

DES AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Sous l'autorité du Président du Conseil Régional et du Directeur Général des services, vous serez chargé de la gestion des dossiers ayant trait aux affaires européennes et internationales, de la recherche des programmes européens d'intervention dont la Champagne-Ardenne et ses habitants pourraient être bénéficiaires. Vous assurerez le montage des dossiers en étroite collaboration avec les services et administrations concernés, vous assisterez les directions et les services dans la mise en œuvre des programmes européens. Vous devrez constituer et mettre à jour le fonds documentaire, suivre la politique de coopération aidée par la Région. Vous aurez également en charge la veille législative et réglementaire sur les secteurs concernés, la vulgarisation des informations et programmes européens et encadrerez les agents du service. Enfin, vous organiserez et participerez à diverses réunions avec tous les partenaires concernés (administration européenne, services de l'Etat, administrations locales...)



REGION CHAMPAGNE ARDENNE

Fonctionnaire ou lauréat de concours justifiant d'une formation supérieure de niveau Bac + 5, de préférence spécialisée en droit communautaire, vous justifiez d'une expérience minimum de 2 ans dans des fonctions analogues, maîtrisez la réglementation des fonds structurels européens et des programmes d'action communautaire. Vos connaissances des différents programmes d'action communautaire, votre sens de la négociation et de la diplomatie, votre aisance relationnelle et votre disponibilité seront des atouts appréciés.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) avant le 30 mai 1999, sous réf. RH99.14 sous pli personnel et confidentiel, à Région Champagne-Ardenne, Service des Ressources Humaines, 5 rue de Jéricho, 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE. Renseignements au 03 26 70 31 05.



Ville d'Epernay
Capitale du Champagne

(Marne) - 28 000 habitants, recrute par voie statutaire ou contractuelle :

Un Agent de Développement Local

"Emploi, Insertion, Formation" - Cadre A

dans le cadre de la Politique de la Ville.

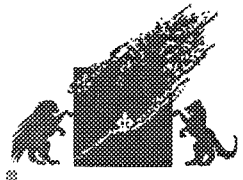
Il sera chargé, à partir de l'analyse des besoins d'une population ciblée, avec les partenaires :

- du suivi des projets d'insertion par l'économique existants ou en développement (entreprise d'insertion, Régie de Quartier, chantier, association intermédiaire ou association d'intérim d'insertion),
- du développement de l'axe Insertion par l'Economique dans le cadre du prochain Contrat de Ville et d'un Plan Local d'Insertion par l'Economique,
- du suivi du dispositif du Contrat d'Accès à l'Emploi,
- de l'appui technique auprès des associations en matière d'Emplois Jeunes.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Bac + 3 minimum obligatoire,
- Expérience en matière d'insertion par l'économique, connaissance des publics en grande difficulté et de l'ensemble des dispositifs les concernant,
- Capacité à travailler en équipe, en partenariat, à rendre compte,
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse,
- Disponibilité géographique et temporelle.

Les candidatures manuscrites sont à adresser avec C.V. + photo à :
Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines
BP 505 - 51331 EPERNAY CEDEX



LA VILLE DE BLOIS recrute

UN CHEF DE PROJET

pour le contrat de ville

Contractuel à temps plein, vous serez chargé de la phase finale d'élaboration et de la mise en œuvre du contrat de ville du blésois pour la période 2000 - 2006. Sous l'autorité d'un comité de pilotage interpartenarial, vous serez chargé d'assurer le suivi du contrat de ville, d'animer et de diriger tous les dispositifs appropriés et pour cela :

- contribuer à l'émergence de projets relevant des objectifs prioritaires fixés par le contrat ville, coordonner leur mise en œuvre et l'information de partenaires
- entreprendre toutes les études générales se rapportant à des projets faisant appel aux fonds du contrat de ville
- animer les structures partenariales du contrat de ville (préparation et suivi des réunions) en association avec les représentants des milieux associatifs, socio-économiques, culturels et ce, en favorisant la participation des habitants
- coordonner l'action des différents partenaires financiers du contrat de ville, tableaux de bord et dossiers administratifs
- organiser l'évaluation du contrat de ville et préparer son éventuelle révision en 2003.

Vous avez une solide formation supérieure et maniez aisément l'informatique. Vous êtes homme ou femme d'expérience professionnelle confirmée en politique publique, en tant que responsable opérationnel. Vos capacités d'écoute, de diplomatie sont complétées d'une forte personnalité. Autonome, vous possédez des qualités de manager. Les domaines «Politique de la Ville, Habitat, Urbanisme, Sécurité...» n'ont pas de secrets pour vous. Le poste est à pourvoir dès que possible.

Adresser lettre de motivation et C.V. à la Ville de Blois, DRH, Hôtel de Ville, 41012 Blois cedex.



Capitale des Hauts-de-Seine

MAIRIE DE NANTERRE

87 000 habitants

Une grande personnalité de la région parisienne, capitale des Hauts de Seine, 2 240 entreprises, 50 000 salariés recrute

son directeur du développement économique

cadre A

Chargé de développer les relations avec le milieu économique local : vous mettrez en place une logique de prestation et d'animation vers les partenaires locaux et établirez des échanges et des coopérations avec les partenaires institutionnels. Vous établirez dans le cadre d'objectifs d'aménagement importants à l'arrière du Pôle de la Défense, un partenariat exigeant avec les aménageurs locaux (SEM communale, établissement public) dans la perspective du développement d'activités et d'emplois diversifiés. Vous engagerez une réflexion dans le domaine de l'activité commerciale. Vous êtes également responsable d'un secteur emploi-formation, dont le rôle est de mettre en œuvre un partenariat entre organismes de formations, service public de l'emploi, employeurs, syndicats, associations de chômeurs, il doit aussi mettre en place des parcours d'accès à la formation et à l'emploi en liaison avec les services municipaux chargés de l'insertion. Vous animerez l'équipe chargée de la mise en œuvre de ces orientations et vous l'aidez à mettre en place les outils méthodologiques nécessaires. De formation économique (sciences-po, gestion, école de commerce), votre connaissance du monde de l'entreprise et votre maîtrise de l'ingénierie de projet sont des atouts indispensables pour mener à bien les missions confiées. Recrutement selon conditions statutaires cadre A de la FPT.

Adresser lettre de candidature et CV, avant le 17 mai 1999, sous référence : dir/eco à :
Madame le Député-Maire - Service recrutement - 88/118, rue du 8 Mai 1945 - 92014 Nanterre cedex

Avis de concours de la fonction publique territoriale

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône organise à Lyon pour son département et pour le compte des centres de gestion de la Savoie et de la Loire, à partir du 4 octobre 1999, un concours sur titres

D'INFIRMIER Territorial,

pour pourvoir 16 postes.

Conditions de participation au concours :
Etre titulaire soit du diplôme d'Etat d'infirmier, soit du diplôme d'infirmier du secteur psychiatrique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier, soit d'un titre de qualification admis comme équivalent.

Conditions d'inscription :
Retirer un dossier d'inscription du 29 juin 1999 au 11 août 1999 inclus au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône - 18, rue Edmond Locard - 69322 LYON Cedex 05 ou par courrier (joindre à la demande une enveloppe format 24 x 32 affranchie à 6,70 francs et libellée aux nom et adresse du candidat).

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS COMPLETS : 11 AOUT 1999.

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

Cadres territoriaux

LE SYNDICAT MIXTE MEDITERRANEE-ALPES (S.Y.M.A.)
Concessionnaire des Chemins de Fer de la Provence, recrute son

Directeur basé à Nice

L'évolution du contexte économique et les investissements lourds qui viennent d'être engagés dans le cadre de la modernisation du réseau nécessitent un contrôle rigoureux afin d'en optimiser la gestion et la promotion.

En tant que Directeur Territorial, vous serez sous l'autorité du Président et prendrez en charge les missions suivantes :

- application et respect de la législation se rapportant au S.Y.M.A., garantie de sa protection juridique,
- contrôle administratif, financier et commercial des activités de la société exploitante,
- proposition et définition de la politique générale en matière de développement,
- participation à l'élaboration de dossiers techniques, financiers et juridiques,
- négociation avec les acteurs privés ou publics,

• suivi et contrôle de la mise en œuvre des décisions prises.

De formation supérieure (droit, économie, gestion ou ingénieur généraliste), vous avez un profil à la fois de gestionnaire et de développeur.

D'autre part, vous avez les aptitudes relationnelles nécessaires pour représenter le Syndicat auprès des différentes autorités et instances publiques et privées.

A 30/40 ans environ, vous êtes rodé aux relations avec les collectivités locales.

■ Merci d'adresser votre candidature, sous référence 146/1/LM, à notre conseil Michelle Turchetto, ALEXANDRE TIC, 455 promenade des Anglais, Arénice, 06299 NICE Cedex 3.

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001



Gestionnaires et financiers



A la tête du service financier de la ville, vous animerez une équipe de 11 collaborateurs et serez responsable d'un budget de 400 millions de francs. Placé sous l'autorité du Secrétaire Général, vous serez membre de l'équipe de Direction.

En relation avec les différents Directeurs, vous préparerez et exécuterez le budget et participerez activement à la définition des grands équilibres budgétaires. Vous élaborerez des analyses financières et fiscales. Vous assurerez la gestion de la dette et développerez une gestion de trésorerie efficace. Vous mettrez en place et veillerez au suivi d'outils de contrôle de gestion fiables, tant pour la ville que pour les établissements publics rattachés, les associations et la société d'économie mixte. Vous assurerez en interne une mission d'expertise et de conseil.

De formation supérieure, vous possédez une expérience réussie de plusieurs années dans un poste similaire. Vous disposez d'une forte capacité d'analyse, de rigueur, de qualités d'animation d'équipe et maîtrisez la négociation avec différents partenaires. Votre forte motivation s'accompagne d'une grande disponibilité.

La rémunération statutaire est assortie d'un régime indemnitaire et d'une prime annuelle. Le prochain recensement de la population peut laisser présager des perspectives de carrière attrayantes.

Ville de Rosny-sous-Bois

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo à M. le Maire, Direction des Ressources Humaines, 20, rue Rochebrune, 93111 ROSNY SOUS BOIS.

LE DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

RECRUTE

UN(E) PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE

Missions :

- Aide Sociale à l'Enfance : Conseil technique - Actions de soutien auprès des jeunes - Evaluation des familles candidates à l'adoption - Recrutement et suivi des familles d'accueil.
- Protection Maternelle et Infantile : Conseil technique - Participation à l'agrément des Assistantes Maternelles.

Diplômes : soit :

- Licence et maîtrise en psychologie ou licence en psychologie obtenue conformément à la réglementation antérieure au décret n° 66-412 du 22 juin 1966 relatif à l'organisation des deux premiers cycles d'enseignement dans les facultés des lettres et sciences humaines : les candidats doivent, en outre, justifier de l'obtention de l'un des diplômes d'études supérieures spécialisées en psychologie ou de l'un des titres figurant sur la liste des titres exigés pour l'accès aux concours sur titres ouverts pour le recrutement des agents du corps homologués de la Fonction Publique Hospitalière.
- Diplômes étrangers reconnus équivalents aux diplômes mentionnés au 1er dans les conditions fixées par l'article 1er (2ème) du décret du 22 mars 1999.
- Diplôme de psychologie délivré par l'école de psychologues praticiens de l'Institut Catholique de PARIS.

Résidence Administrative : VEYNES.

Date limite d'inscription : 25 Juin 1999 à 17 heures.

Le dossier d'inscription est à retirer auprès du SERVICE DU PERSONNEL du Conseil Général des HAUTES-ALPES - Place Saint-Arnoux 05008 GAP Cedex.

Notre rubrique d'offres d'emploi
"INITIATIVES LOCALES"
est le rendez-vous hebdomadaire
des cadres de l'administration.

Pour tous renseignements contactez le :
Tél. : 01.42.17.39.42 - Fax : 01.42.17.39.38

La Communauté Urbaine de BREST

226.000 habitants - 1 000 agents - Budget de 1,150 Milliard de francs
Capitale de l'Iroise et du Finistère

recrute son

CONSEILLER DE GESTION (H/F)

Proche collaborateur du Directeur du département finances et gestion vous intervenez sur :

- Le conseil de gestion auprès des services de la Communauté Urbaine et de ses partenaires satellites (SEM, SIVOM, Etablissements Publics...).
- La définition et la mise en place d'outils de pilotage et d'analyse.
- La promotion d'une culture de gestion en assurant un rôle de conseil interne et externe.
- Le montage d'opérations assujetties à la TVA.

Votre profil :

- Formation supérieure en gestion (école de gestion, IIIème cycle, Sciences-Po, ...).
- Expérience concluante dans le conseil de gestion dans des organisations importantes.
- Maîtrise du contrôle de gestion et des finances publiques et privées.
- Une expérience dans le domaine collectivités, SEM, Consulting, serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf. 2415, à
LIGHT Consultants, Alexis HLUSZKO
5/7, rue Jeanne Braconnier
92366 MEUDON-LA-FORÊT Cedex

LIGHT
CONSULTANTS



VILLE DE ROUEN

recrute selon conditions statutaires

UN DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU SERVICE CENTRAL

Sous la responsabilité du Secrétaire Général Adjoint chargé du Département «Finances et Méthodes» et en liaison avec la Direction Générale des Services, le Directeur des Affaires Juridiques et du Service Central contribue à la validation juridique des principaux actes de la Ville et conduit les procédures d'élaboration des décisions municipales (Municipalité - Conseil Municipal - décisions par délégation).

Missions

- Conduite des études juridiques pour les différents services de la Ville.
- Responsabilité du suivi des relations administratives avec les délégués de Service Public.
- Responsabilité du suivi des actions contentieuses et de la gestion des contrats d'assurance.
- Organisation et suivi des procédures liées à l'élaboration des décisions municipales.
- Mise en place d'un centre de ressources documentaires et juridiques.
- Encadrement d'une équipe composée de quatre cadres A et de treize agents.

Profil

- Possédant une solide formation juridique, ce cadre de haut niveau (Directeur ou Administrateur Territorial) doit posséder de réelles qualités rédactionnelles et un sens prononcé des relations humaines. Capable de diriger et d'animer une équipe, il doit également pouvoir suggérer des solutions innovantes et concrètes destinées à faire aboutir les dossiers dont il a la charge.
- Doté d'une grande rigueur, il est familiarisé avec l'outil informatique.


Rémunération

Statutaires + Primes.

Poste à pourvoir d'URGENCE

Adresser
Curriculum-vitae
et lettre manuscrite
à
Monsieur le Maire
de ROUEN
Hôtel de Ville
Place du Général
de Gaulle
76037 - ROUEN
cedex

Marketing - Communication




Laure
Direction Communication

Tempérament. La réussite du plus détonnant des acteurs de la téléphonie mobile en France tient en un mot. Rien d'étonnant si nos collaborateurs ont su séduire, en moins de trois ans plus d'un million et demi de clients - un record européen de croissance commerciale. Et rien d'étonnant si Laure a rejoint les équipes Bouygues Telecom.

Piloter un système complet de communication interne, c'est remplir une mission à plusieurs objectifs, avec une équipe dédiée. Vous êtes, au sein de la Direction des Ressources Humaines, rattaché au Directeur Développement et Communication interne. A partir des moyens mis à votre disposition - journaux internes, affichage, intranet - vous élaborez la politique de communication interne, assurez la diffusion de l'information sur l'activité Bouygues Telecom et faites vivre en interne nos grands projets d'entreprise. Voilà de quoi satisfaire votre goût du management, votre sens du résultat. Animé par un esprit d'initiative, désireux de disposer des moyens humains et techniques pour concrétiser vos projets, vous évoluerez en faisant vivre votre équipe. A 30 ans environ, de formation supérieure en communication type IEP ou CELSA, vous avez confirmé vos qualités opérationnelles au cours d'une expérience similaire (2 à 3 ans) acquise au sein d'une grande entreprise de services du secteur privé. Ce poste est basé à Vélizy. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. OMA/RCI/LM à Bouygues Telecom, Direction des Ressources Humaines HDH, 51 avenue de l'Europe, 78944 Vélizy cedex. E-mail : omatra@bouyguetelecom.fr Bouygues Telecom recrute : www.bouyguetelecom.fr

Vous avez du tempérament, nous l'affirmons.



«Moi, ce que j'attends des professionnels METRO ? Des conseils simples et pertinents pour mon activité !»

METRO, leader européen du commerce de gros, s'engage pour ses clients professionnels. Avec 64 points de vente en France, 6500 collaborateurs et 15 milliards de CA, nous garantissons des conseils adaptés à chaque type de clientèle. Nous recherchons notre :

Responsable Communication interne

Rattaché au Directeur des Ressources Humaines METRO France, vous recommandez au Directoire les orientations à prendre concernant la politique de communication interne dans le cadre des axes stratégiques de l'entreprise.

Votre mission consiste à concevoir le plan de communication, à gérer le budget nécessaire à sa réalisation et à le mettre en œuvre avec l'implication des cadres opérationnels. Vous connaissez bien l'ensemble des grandes fonctions de l'entreprise et maîtrisez parfaitement les techniques et outils de la communication.

Ces compétences, allées à une écoute permanente des besoins internes de l'entreprise, vous permettront de conseiller vos interlocuteurs sur les actions terrain à mettre en place et de vous assurer de leur efficacité. Votre expérience de la fonction vous permettra de sélectionner les prestataires de services qui vous aideront à réaliser les actions définies en fonction du cahier des charges que vous aurez préalablement rédigé. De plus, vous participez à l'organisation des événements qui rythment la vie de l'entreprise et les accompagnez par des actions spécifiques de communication interne.

De formation supérieure bac +4/5 (ou équivalent), vous justifiez d'une expérience similaire d'au moins 5 années en entreprise. Doté d'une réelle aptitude à la coordination et à l'animation, vous possédez en outre d'excellentes capacités relationnelles et un sens développé du client interne. Autonomie, créativité, ouverture d'esprit, discernement et discrétion seront les atouts indispensables à votre réussite. Une bonne maîtrise de la langue anglaise, de l'outil informatique et des logiciels Power Point et Corel Draw sont nécessaires.

Poste basé à Nanterre (92).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions), sous réf. RCI/LM, à Coordonnées, Philippe FILLIOL, 19 rue du Commandant-Faurax, 69006 Lyon.

METRO
LE COMMERCE DE GROS, DES METIERS PLEINS D'IDÉES

ouest france 1er quotidien français

Premier quotidien français, Bretagne, Normandie, Pays de Loire, 800000 exemplaires, 1700 collaborateurs, Ouest-France recherche pour son siège à Rennes un(e) :

CHARGÉ(E) D'ETUDES RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

A l'écoute des demandes, mais aussi force de propositions, vous serez amené(e) à concevoir et mettre en œuvre des études quantitatives et qualitatives, afin d'alimenter la réflexion stratégique de la Direction Générale et des directions opérationnelles (Rédaction, Vente, Publicité) dans des domaines variés.

Vous interviendrez dans les différentes phases des études : - questionnaires, échantillons - appel d'offres et négociations auprès des sous-traitants - analyse, synthèse de l'information

- présentation aux interlocuteurs et préconisation sur des plans d'action et accompagnement de leur mise en œuvre. De courts déplacements sont à prévoir.

De formation supérieure économique et marketing (Bac + 5), environ 30 ans, vous justifiez d'une expérience réussie dans le domaine des études quantitatives, statistiques, idéalement acquise dans le secteur de la grande distribution et/ou des services. Cadre, vous savez animer une équipe. Anglais demandé.

Merci d'adresser votre candidature sous référence AB3773-M à mettre sur l'enveloppe, à CPC - Centre Alphas - 35769 Saint-Grégoire cedex.


RENNES
NANTES **cpc** ANGERS

Tout petit déjà, c'est vous qui désamorciez les problèmes familiaux, les conflits à l'école, les malentendus entre amis... c'est dans votre personnalité. Aujourd'hui, après avoir acquis une excellente connaissance de l'entreprise et de la fonction Ressources Humaines, vous souhaitez appliquer votre force de conviction ainsi que vos qualités intellectuelles et personnelles sur des missions de consulting au sein d'une agence de communication spécialisée dans ce domaine.

Chez le N°1, grâce à votre esprit d'analyse et de synthèse, vous assumez un rôle de conseil sur la conduite de changement en entreprise et proposez les solutions nécessaires pour obtenir l'adhésion des salariés. Rompu aux contacts avec des interlocuteurs de haut niveau, votre sens de la relation commerciale vous permettra de piloter la mise en œuvre des projets qu'ils vous confieront : sessions d'animation/formation, interventions devant des publics variés, produits d'édition, etc.

De formation Communication, RH, vous possédez un excellent sens de l'équipe. A 30/35 ans vous avez 7/8 ans d'expérience, dont une partie en agence.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre) ss réf. BP 14337 M à EUROMESSAGES, 78 bd de la République, 92514 Boulogne cedex.



EURO
Le Marketing des Ressources Humaines



Filiale d'Havas Advertising, Euro RSCG Futurs façonne au quotidien la communication ressources humaines de ses clients.

ESCP, ESSEC, Sciences Po, Celsa

Vous avez 2 à 3 ans d'expérience commerciale en agence de communication (corporate, interne, presse d'entreprise) et le désir de concilier votre goût de l'action et votre sens de la réflexion auprès de grandes entreprises que vous accompagnez dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs média, hors média et multimédia.

Exprimez-nous vos motivations en toute confidentialité, Euro RSCG Futurs référence 144608 - 162, rue de Rivoli 75001 Paris.

EURO RSCG FUTURS

Marketing - Communication

Elaborer les stratégies de communication ressources humaines

Vous pensez que le capital humain est la clé de la réussite des entreprises et que les politiques ressources humaines innovantes doivent être communiquées avec force et ambition. Vous êtes une femme ou un homme de réflexion et d'idées, et conseiller les entreprises sur le développement de leur image d'employeur vous passionne.

Agé de 26/28 ans environ, vous intervenez au sein du département planning stratégique pour mener les réflexions et élaborer les recommandations.

Au-delà de votre formation supérieure (HEC, ESSEC, IEP ou équivalent), c'est votre parcours, vos convictions et vos idées qui nous intéressent.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, sous la référence 85798, à Press Emploi, BP 513, 75423 Paris Cedex 09.

Responsable Communication Institutionnelle

FUTUROSCOPE

N°1 européen de l'enseignement à distance, le CNED propose plus de 3 000 formations à 400 000 personnes par an. Nous recherchons notre

Responsable du Service Information-Communication

Rattaché au cabinet du Recteur, Directeur Général du CNED, vous aurez la responsabilité de la communication institutionnelle de l'établissement.

Votre mission se déclinera en trois volets :

- Promouvoir la communication sur tous supports : web, radio, télévision, presse écrite, en direction du grand public, de l'étranger, des institutions (ministères de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie, en particulier).
- Rédacteur en chef de trois publications (externe et interne) et chargé des relations presse.
- Fonction de représentation du Recteur.

De formation supérieure, ancien journaliste de la presse écrite, vous justifiez d'une solide expérience dans un service de communication d'une entité publique ou privée importante, et vous souhaitez évoluer dans un établissement public très performant.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète, lettre manuscrite et CV, avec prétentions à notre conseil CAPFOR, Futuroscope, Avenue du Téléport, Astérama 2, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.

CAPFOR

AQUITAINE - BRETAGNE - FRANCHE-COMTE - ILE-DE-FRANCE - LANGUEDOC-ROUSSILLON - MIDI-PYRENEES - NORMANDIE - PAYS DE LA LOIRE - POITOU-CHARENTES - PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - RHONE-ALPES

Consultez nos offres d'emplois sur <http://www.capfor.com>

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé. Mise à jour hebdomadaire le **jeudi**

■ **Sur Minitel**
3615 LEMONDE (2,23 F/min)

■ **Sur Internet**
<http://www.lemonde.fr/emploi>

Une façon

**SIMPLE
FIABLE
EFFICACE**

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

LA RECHERCHE

Recrute pour ses numéros hors-série
un rédacteur en chef (F/H)
Poste à plein temps

Adresser lettre manuscrite et CV à
LA RECHERCHE

Stéphanie de Mareuil 57, rue de Seine 75280 Paris Cedex 06

Conseil - Audit

Etablissement bancaire réputé pour son savoir faire dans le domaine des opérations de haut de bilan et de la gestion de portefeuille, en France et à l'étranger, recherche pour renforcer son département un

AUDITEUR SENIOR ADJOINT AU RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE PARIS

Directement rattaché au Responsable de l'Audit interne, vous participerez :

- aux contrôles courants
- à la conduite des missions d'audit sur les différentes activités de la société
- aux projets de développement du service.

Agé(e) d'environ 30 ans, de formation supérieure de niveau Bac + 4/5 avec une dominante finance et/ou comptabilité, vous justifiez d'une expérience de 2/3 ans dans un Cabinet d'audit (secteur banque) ou dans une Institution Financière dans des fonctions de type contrôle, inspection, audit interne. Vous avez une connaissance générale des métiers bancaires et des aspects réglementaires, votre anglais est courant.

Merci d'adresser votre candidature (sous réf. 9923) à :

**LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard
BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05**, qui transmettra.

membre de **SYNTEC**

Notre entreprise (+ de 500 personnes) compte parmi les principaux acteurs de la région dans le domaine des services et recherche un :

Chef de Projet Organisation H/F Midi-Pyrénées

Au sein de notre structure multi-sites et multi-activités, vous êtes le pilote de l'évolution de notre organisation dans des domaines aussi variés que le lancement d'une nouvelle activité, la refonte des circuits et procédures ou la mise en place de l'ART...

Après analyse de l'existant, vous êtes force de proposition et impliqué jusqu'à l'atteinte des objectifs dans l'amélioration des processus, la conduite du changement, la formation et le management des interlocuteurs concernés dans les activités.

De formation Bac + 4/5, votre expérience de 3/5 ans, idéalement acquise dans le conseil ou les services, vous a permis de démontrer votre capacité à conduire des projets organisationnels et d'affirmer vos qualités de conception, d'analyse, de pédagogie, de management transversal et de persuasion.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) en précisant la référence 528L à notre Conseil : Praxia Recruitment - Marie-José POMES Le Pré Catelan - 78, allées Jean Jaurès - 31 000 Toulouse.

PRAXIA RECRUITMENT
Département Services

PRAXIA CONSULTING

IDATE institut de l'audiovisuel et des télécommunications en europe

Situés dans un cadre attrayant des environs de Montpellier, nous sommes une société de conseil de soixante personnes, en forte croissance, à la clientèle internationale (grandes entreprises, institutions publiques). Notre métier : l'analyse et la prévision économiques, le conseil stratégique et la prospective dans le secteur des **télécommunications** et des **technologies de l'information**. Pour compléter nos compétences en **marketing stratégique, réglementation et concurrence, modélisation économique**, nous recherchons des :

CONSULTANTS SENIORS (H/F)

Vous serez chargé de diriger des études : à ce titre, vous encadrerez des équipes de projet et serez responsable des résultats vis-à-vis des clients. Votre rigueur vous permettra de garantir le respect des budgets qui vous seront confiés. Votre esprit d'initiative et votre sens de l'organisation seront des atouts importants pour développer un chiffre d'affaires, en identifiant les opportunités et en coordonnant les réponses de l'IDATE à des appels d'offres.

Bac + 5 minimum, âgé de 35 ans environ, vous avez une expérience professionnelle qui vous confère une réelle connaissance du secteur, acquise au sein d'un opérateur, d'un industriel ou d'une société de conseil. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais, la connaissance de l'espagnol serait un plus.

Merci d'adresser lettre de candidature,

CV et prétentions à M. Pierre MIRALLES
IDATE - BP 4167 - 34092 MONTPELLIER CEDEX 5

CONSULTANTS
SENIORS

www.idate.fr

Conseil - Audit

CAMIF

*Notre métier : la Vente par Correspondance.
Nos moyens : des Catalogues, des Magasins, des Filiales.
Notre dimension : 2 000 salariés pour un C.A. de 6 milliards.*

Recherche :

**AUDITEUR DES FILIALES
EXTERNES**

Rattaché au Directeur Administratif et Comptable du Groupe, vous avez en charge l'audit et la gestion de reporting de 4 à 6 filiales externes du Groupe, basées en France et en Europe.

Vous assurez la révision de leurs situations comptables, les assistez en matière de gestion et de reporting, planifiez leurs objectifs et résultats, et savez apprécier et anticiper leurs besoins financiers et de gestion. Vous êtes en relation au siège avec les fonctions financières, comptables et organisationnelles du Groupe pour coordonner vos besoins et fournir aux décideurs une vision à court et moyen termes des résultats des filiales.

Vous êtes âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure (Sup de Co, DESS ou expertise comptable), et disposez d'une expérience réussie d'auditeur, ou en cabinet d'expertise comptable.


Une bonne culture fiscale et juridique sera un atout, ainsi que votre capacité à dialoguer avec des instances de conseil et de pilotage du siège.

Ce poste peut être l'opportunité à terme d'assumer des responsabilités d'encadrement et de management d'équipes financières et de gestion.

Le poste est basé à NIORT.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence LMA au :

Groupe CAMIF,
Direction des Ressources Humaines,
Trévins de Chauray,
79045 NIORT Cedex 09.



FAIRE TENIR
UN ŒUF DEBOUT
SANS LE
TOUCHER ?



TOUT LE MONDE
SAVAIT QUE C'ÉTAIT IMPOSSIBLE.
ARRIVA QUELQU'UN
QUI NE SAVAIT PAS.

Notre division TERTIAIRE (environ 500 personnes sur PARIS-RP) intervient en particulier auprès des secteurs de clientèle suivants : DISTRIBUTION, MEDIA, TOURISME, SANTE/SOCIAL... Nous renforçons nos centres de compétences en **intégration de progiciels ERP** et recherchons des :

Consultants Expérimentés

- Finance/ Comptabilité
- Supply chain
- Gestion commerciale
- Ressources Humaines

Vous maîtrisez l'un des domaines fonctionnels cités. Interlocuteur privilégié des clients (Directions opérationnelles, utilisateurs...), vous comprenez leur métier et leurs besoins. Vous analysez l'organisation, les processus et les flux d'information. Vous proposez des solutions et les mettez en œuvre. Vous intervenez tant en amont que dans les phases de mise en place de la solution.

A 30-40 ans, de formation Grande Ecole de Gestion / Ingénieur / DESS ..., vous évoluez dans un poste opérationnel en entreprise et avez participé à la mise en œuvre d'ERP ou êtes déjà consultant (senior ou manager) en cabinet de conseil ou chez un intégrateur. Vous disposez déjà d'une bonne pratique d'ORACLE APPLICATIONS ou de SAP. Anglais courant fortement souhaité.

Réelles possibilités d'évolution rapide, au sein d'un Groupe mondial en très forte évolution.

Ces postes sont basés à **PARIS-LA DEFENSE**.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, rémunération actuelle) à **MERCURI URVAL**, 95 av. Victor Hugo, 95583 Rueil-Malmaison cedex, sous la référence 36.8729/LM, portée sur lettre et enveloppe ou par e-mail : ya@mercuri-urval.fr

Des Idées, des Hommes, des Technologies www.cappgemini.fr

**PARTICIPEZ
A NOS GRANDS
PROJETS
D'INTEGRATION
DE PROGICIELS,
AUTOUR D'ORACLE
APPLICATIONS
OU SAP....**

*Nous prions
instamment
nos annonceurs
d'avoir
l'obligeance
de répondre
à toutes
les lettres qu'ils
reçoivent et de
restituer aux
intéressés les
documents
qui leur ont
été confiés.*

Cabinet de conseil en management et Stratégie de changement, EUROPE construit, pour et avec ses clients, la Stratégie de Réalisation© propre à leurs projets.

Depuis 5 ans, nous avons fait du changement plus qu'une préoccupation, un cœur de métier avec une expérience et des approches spécifiques. Nous sommes convaincus que les acteurs de l'entreprise sont les premiers clients du changement et le potentiel humain, le principal moteur des organisations.

En rejoignant EUROPE, vous intégrez une structure en forte croissance dans une perspective de développement européen.

A 28/32 ans, vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs (X, Mines, Centrale, Télécom...) ou de commerce (HEC, ESSEC, ESCP...). Vous avez 3 à 5 ans d'expérience réussie en cabinet de conseil ou en entreprise, notamment dans les secteurs de la banque ou de l'assurance.

Vous parlez couramment une ou plusieurs langues européennes.

Vous êtes motivé par la conduite du changement et désirez développer votre créativité au service des clients. Nous recherchons avant tout des personnalités qui partagent nos valeurs, des candidats qui savent allier autonomie et goût du travail en équipe, rigueur et créativité, audace et sens des responsabilités.

Pour ces postes basés à Paris, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV et prétentions) sous la réf. ECG/CS/LM à EURO RSCG FUTURS, 162 rue de Rivoli 75001 Paris.
<http://www.europe-conseil.fr>

La croissance exceptionnelle que nous connaissons depuis 4 ans atteste de la qualité de notre savoir-faire en matière de conduite de projets stratégiques, de reengineering des processus et de conduite du changement. Le très fort développement de nos activités de conseil, notamment dans la BANQUE, nous conduit à rechercher des :

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, vous justifiez d'une expérience de 3 à 7 ans acquise dans la conduite de grands projets (passage à l'euro, évolutions de structure, reengineering de process, refonte globale de systèmes d'information), en organisation d'activités de marché, ou en choix et mise en place de systèmes spécifiques pour ces activités. Cette expérience a été acquise en banque, en SSII financière ou en cabinet de conseil.

Autonome et enthousiaste, vous avez exercé des responsabilités d'organisation et appliqué des approches de gestion de projet. Votre rigueur et votre capacité de communication, écrite et orale, vous permettront de vous imposer progressivement auprès de vos interlocuteurs à différents niveaux. Bien sûr, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Vous participerez au développement et à la réalisation de missions de conseil auprès de banques et d'établissements financiers nationaux et internationaux notamment dans les domaines suivants :

- monétique et cash management
- refonte des structures, process et systèmes d'information (capital markets, asset management, retail banking)
- risk management
- stratégie
- études de benchmark

Nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution ainsi que la possibilité de découvrir des techniques nouvelles, des outils et des méthodologies développées par Ernst & Young au niveau international.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, photo et CV) sous la référence 9905LM2, à Marguerite Chevreul, **Ernst & Young Conseil** - Tour Manhattan Cedex 21, 92095 Paris-La Défense.
E.mail : recrutement_conseil@ernst-young.fr
Site web : <http://www.ernst-young.fr>




**Nous
grandirons
ensemble**

De même que nous aidons nos clients à réussir pour grandir avec eux, nous favorisons l'évolution nos consultants pour qu'ils développent leurs compétences personnelles et professionnelles.